

ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES
CENTRE D'ETUDES AFRICAINES

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE ET A L'ETHNOGRAPHIE
DU PEUPEMENT DES SOCIETES DU GOLFE DU
BENIN

"LE CAS DES PEDA DES DEUX VILLAGES DE
PEDAKONDJI DU SUD-EST DU TOGO"

PAR
ELOM FIATOE AHIAKO

SOUS LA DIRECTION
DE MARC AUGÉ
DIRECTEUR D'ETUDES

MEMOIRE
POUR L'OBTENTION DU
DIPLÔME DE L'ECOLE
DES HAUTES ETUDES EN
SCIENCES SOCIALES

PARIS 1983

DEDICACES

A mes parents et amis : en souvenir de ma présence irrégulière parmi eux durant cette dure période.

A mes frères : que ma recherche, après de longues années de travail tant sur le terrain qu'au bureau, soit pour nous le premier jalon d'un avenir meilleur.

S O M M A I R E

	Page
Remerciements	1
Transcription	2
Avant - propos	4
Introduction	9
PREMIERE PARTIE : LE VILLAGE DE PEDAKONDJI DU CANTON D'ANFOUIN	
CHAPITRE I : L'HABITAT	17
CHAPITRE II : HISTOIRE	
A. L'origine des Peda	24
B. La grande migration historique des Peda	26
C. Les Peda au Togo et les premiers villages créés	32
D. La fondation de Pedakondji (canton d'anfouin)	33
E. Histoire des esclaves au sein des lignages	49
F. Un quartier indépendant : Kutôdzôkôdzi (Koutodjokondji)	52
CHAPITRE III : LA POPULATION, LES MIGRATIONS ACTUELLES, LA VIE ECONOMIQUE	
A. La population	54
B. Les migrations actuelles	64
C. La vie économique	67
D. La tontine	71
CHAPITRE IV : VIE RELIGIEUSE LA RELIGION TRADITIONNELLE (LE VODU OU VAUDOU).	74

II

	A. Lignage de Kpakpovi	100
	B. Lignage de Tōsa	110
	C. Lignage d'Agbolā	113
	D. Lignage de Blagodzi	129
	E. Quartier Dosugbadzi	130
	F. Lignage de Kule	131
	G. Lignage de Kēvi-Dosu	132
	H. Le clan ou Kōta	135
CHAPITRE V	: VIE SOCIALE ET POLITIQUE	
	A. Le mariage traditionnel	137
	B. La naissance et le baptême	141
	C. Les cérémonies du décès	154
	D. Le veuvage	156
	E. L'administration villageoise	157
DEUXIEME PARTIE : PEDAKONDI DE LA PREFECTURE DE VO		
CHAPITRE I	: HISTOIRE	
	A. Le village de Pedakondji (Vo)	160
	B. Les autres groupes peda ou alliés dans le village	
	. Le lignage de Degbēvi	169
	. Le lignage de Gbenu	172
	. Le lignage de Senu	176
	. Les lignages de : Agōsu, Atukui et Gbōglā	178
	. Le lignage de Loco	180
	. Le lignage de Sewa	180
	. Le lignage de Humē,	182
CHAPITRE II	: L'ECONOMIE : Les sources de revenu	184
CHAPITRE III	: LA VIE RELIGIEUSE : Les clans - Les dieux	188
CHAPITRE IV	: LA VIE SOCIALE ET POLITIQUE	
	A. Les cérémonies de naissance	195
	B. La scolarisation	197
	C. L'organisation politique : la chefferie	198

CHAPITRE V	: CONCLUSION	204
	ANNEXE 1	
	. Tableaux	207
	. Lexique	232
	. Diagrammes généalogiques	236
	. Bibliographies	307

R E M E R C I E M E N T S

Ma profonde gratitude va à Monsieur Marc AUGÉ, mon Directeur de Mémoire, sans lequel cette recherche n'aurait pu aboutir.

A vous, je souhaite que le groupe ethnique décrit dans cet ouvrage, serve d'éléments complémentaires pour les recherches que vous menez.

Je n'oublie pas non plus Messieurs Emile LE BRIS et Alain MARIE, qui, durant mon séjour à Paris, m'ont soutenu de leur aide tant morale que scientifique.

Ma reconnaissance va également à tous les amis qui m'ont facilité le travail sur le terrain ainsi qu'aux dessinateurs pour la mise à jour des cartes et plans.

Je tiens encore à remercier vivement tous les chercheurs de la section des Sciences Humaines du Centre O.R.S.T.O.M. de LOME, Messieurs A. OTHILY, G. PONTIE, A. QUESNEL, Y. MARGUERAT, A. SCHWARTZ et C. BARBIER. J'exprime enfin ma reconnaissance à André LECOCQ, ancien Directeur du Centre O.R.S.T.O.M. de LOME, à ses successeurs Jean-François VIZIER et Bernard HUGUENIN, pour la compréhension dont ils ont fait preuve à l'égard des nécessités de ma recherche.

E. F. AHIAKO

TRANSCRIPTION

Nous avons établi une liste supplémentaire de l'alphabet eve ou ewe utilisé dans ce texte :

d	ny
dz	ɔ
ɛ	sh
f	ts
ŋ	ui

Les signes

ˆ (accent circonflexe) : comme *en* ou *an* français

˜ se met sur les voyelles pour leur donner un son nasal :

ã comme *an* dans le mot français *mangue*

ẽ comme *in* dans le mot français *dinde*

õ comme *on* dans le mot français *bon*

. (point) mis au-dessus ou au-dessous d'une lettre change sa valeur et sa prononciation. Exemple : ŋ = ñ et ḍ = ḍ

- (tiret); ce signe au-dessus d'une lettre change également sa prononciation et sa valeur : ŋ̄ = ñ ou ñ̄ ; ȭ = ȭ ; ẽ̄ devient ē̄.

A défaut des caractères typographiques spéciaux permettant d'orthographier correctement les mots eve ou ewe,

la lettre ã a été orthographiée ā

la lettre ḍ a été orthographiée ḍ

la lettre ɛ a été orthographiée ê

la lettre ẽ a été orthographiée ē

la lettre f a été orthographiée f

la lettre ŋ a été orthographiée ñ

la lettre ɔ a été orthographiée ô

la lettre ɔ̃ a été orthographiée õ

Prononciation

- ā : se prononce comme blanc en français
- ḍ : se prononce comme died en anglais
- dz : se prononce comme adjectif en français
- ê : se prononce comme fête en français
- ē : se prononce comme peinture en français
- f : se prononce comme peuple en français
- ñ : se prononce comme inge en allemand
- ny : se prononce comme pagne en français
- ô : se prononce comme gomme en français
- õ : se prononce comme compagnon en français
- sh : se prononce comme chat en français
- ts : se prononce comme church en anglais
- u : se prononce comme où, ou, houe en français
- ui : se prononce comme oui en français

A V A N T - P R O P O S

Les *Peda*, objet de notre étude, seraient issus de la tribu *Aja* de Tado (1) (carte n°1 , page 5). Ses membres affirment être, avec leurs voisins les *Pla*, les premiers habitants de la lagune poissonneuses du littoral.

Les *Peda* ou *Houeda* ou encore *Xweda* avaient quitté tado pour fuir les attaques éventuelles des rois de Tado. En compagnie des *Pla* ou *Xwla*, ils traversèrent la région des *Hwenô* (les Ehoué) et les terres noires de pailles (ko) pour s'établir sur les bords du lac Ahé.

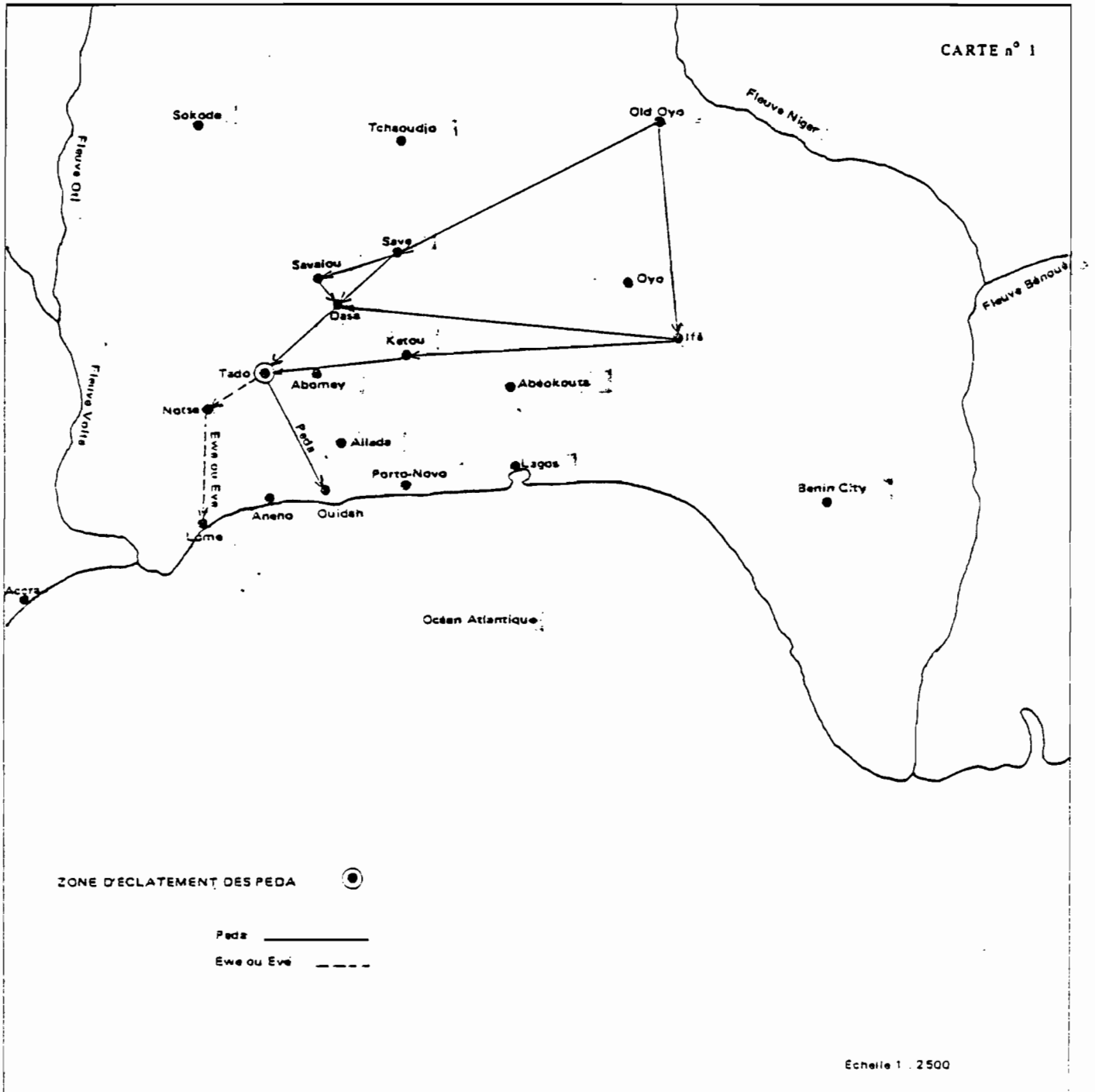
Pour Roberto PAZZI, " les traditions des villages qui peuplent aujourd'hui le littoral atlantique (entre la lagune de Keta et le lac Noxwe ou Nokoué) reconnaissent que les plus anciens habitants de ces lagunes poissonneuses sont les *Xweda* de Gézé et les *Xwla* d'Agbanaken. Si on demande, à Gézé (Gézin) et Agbanaken (Agbanankin) leur origine, *Xwla* et *Xweda* se disent venus de Tado, ayant migré ensemble à travers le pays des *Hwenô* et puis les terres noires (le Ko marécageux) jusqu'à s'établir sur le bord occidental du lac Ahé" (2).

Vaillants agriculteurs et chasseurs à la fois, ils durent abandonner cette dernière activité dans la région aride qui leur a servi de refuge; ils se reconvertirent en pratiquant la pêche sur le lac Ahé puis abandonnèrent peu à peu l'agriculture pour devenir des pêcheurs spécialisés.

L'arrivée des Portugais en 1472 sur la côte, a attiré les *Xweda* de la bordure du lac Ahé vers le littoral. Ils établirent à Guézin

(1) PAZZI Roberto . Notes d'Histoire des peuples Aja, Eve, Gen et Fon; Lomé, 1973, p. 25.

(2) PAZZI Roberto . Op. Cit. p. 25.



leur trône ancestral (1) et, rayonnèrent sur les terres rouges le long des lagunes de Come jusqu'à Glidji où, par une sorte de retour aux sources, ils se remirent à l'agriculture. A la fin du 17^e siècle, ils avaient une renommée de bons cultivateurs (2).

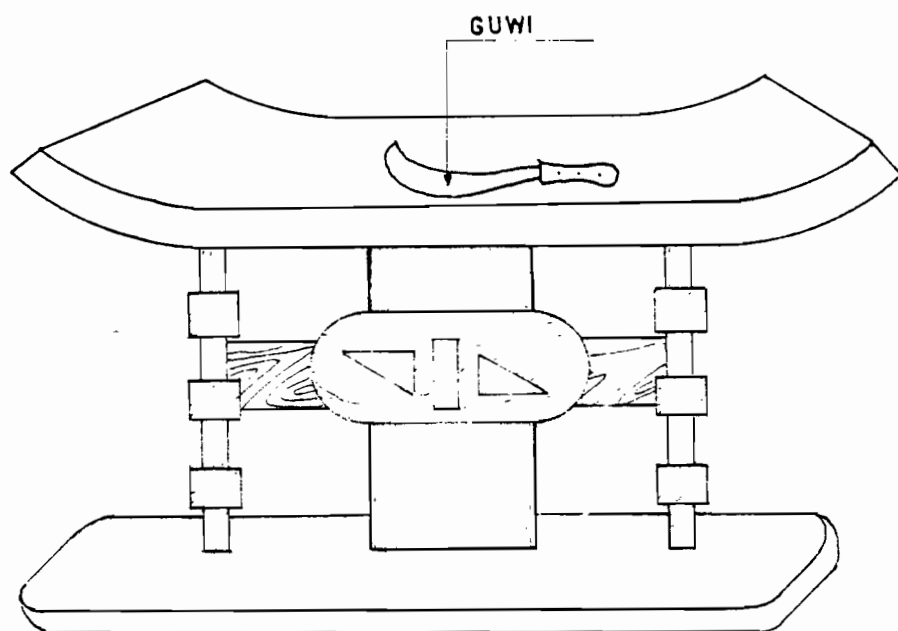
Les Peda auraient été les premiers à vendre des produits agricoles aux Portugais. Ces derniers rendirent d'ailleurs visite à Kpase, le roi des Peda.

La longue migration des *Xweda* (Peda) et des *Xwla* (Pla) est difficile à décrire, les deux peuples ayant oublié le nom des ancêtres qui les ont conduits au cours de leur déplacement de Tado vers le littoral.

C'est précisément dans une perspective historique que nous avons décidé d'étudier cette ethnie en prenant l'exemple du rameau installé dans le Sud-Est du Togo (carte n°2 , page 8).

(1) Le trône ancestral est un petit tabouret en bois sculpté de taille moyenne, représentant le symbole de chaque clan, et sur lequel les membres du clan font des sacrifices de libation et de sang aux ancêtres (c.f. planche n°1, page 7).

(2) BOSMANN W. - *Voyage de Guinée* - Utrecht, 1705 ou (AFRICANA-Legon, IRAD - Porto-Novo), 1702, p. 346

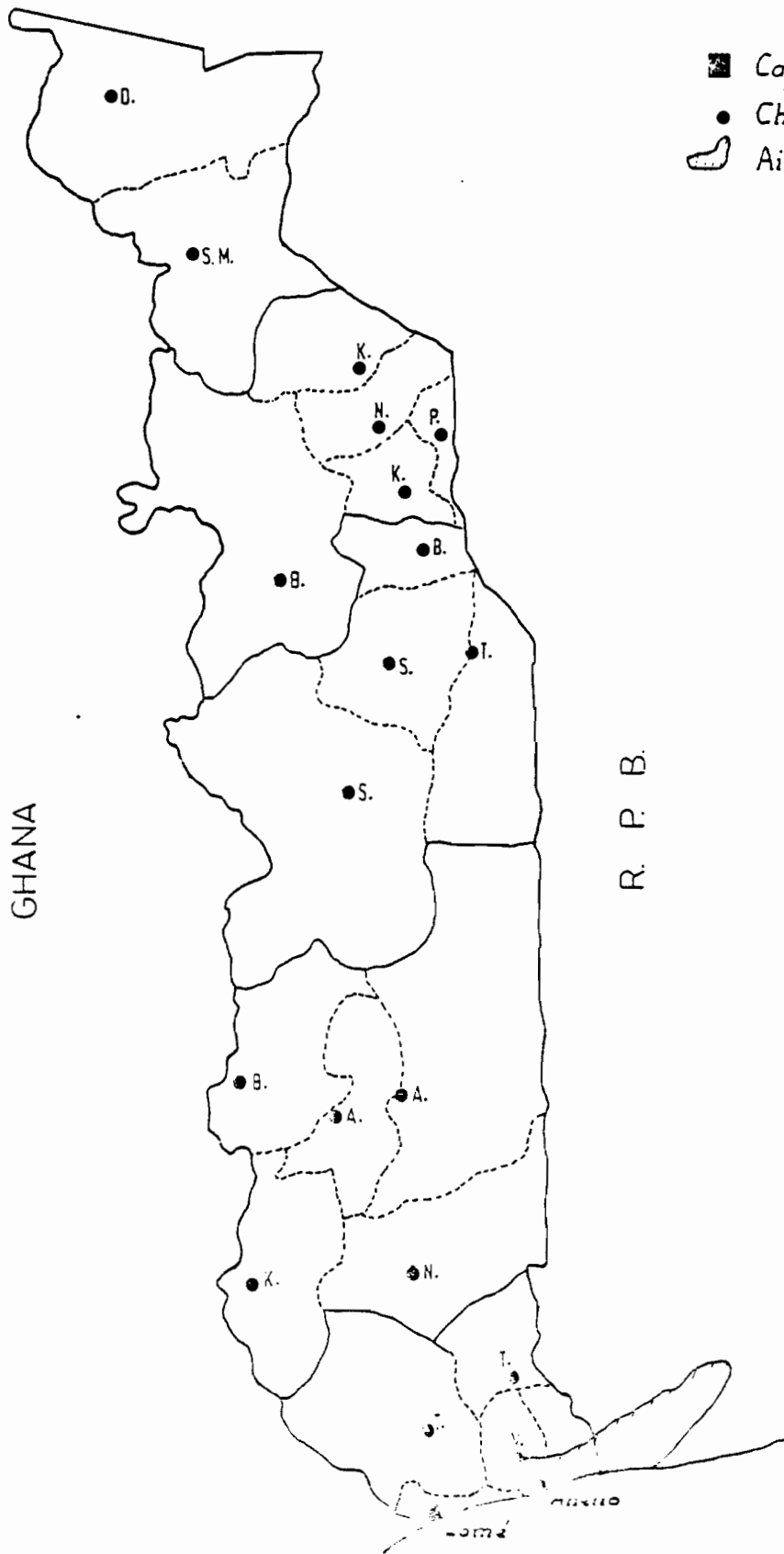


FID ZIKPUI ou TOGBE-ZIKPUI

Haute Volta

Légende

- Capitale d'Etat
- Chef lieu de Préfecture
- ⊃ Aire d'occupation Peda



GHANA

R. P. B.

Golfe du Bénin

I N T R O D U C T I O N

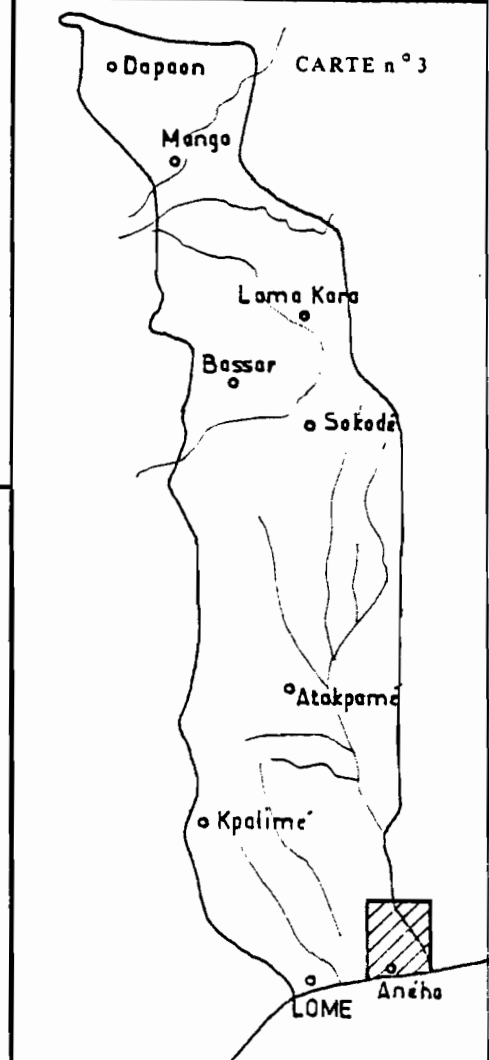
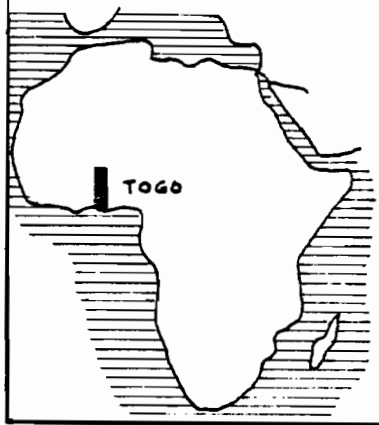
Cette étude a pour but de décrire et d'expliquer, à partir de la tradition orale, comment s'est faite l'implantation des groupes *peda* dans le Sud-Est de l'actuel territoire togolais (carte n°2, p. 8)

Nous ne parlons pas ici des grandes villes où ils se sont récemment installés pour exercer une fonction ou un métier; mais des petites villes ou des villages dont ils déclarent être originaires, bien qu'ils soient considérés comme des étrangers par les autochtones d'Agbetiko, Agome-Seva, Avévé, Aklakou, Agbanakin, Djeta, Seko, Agouegan, Glidji, Anfouin, Houlokoe, Vogan, Badougbe, Djankasse etc...

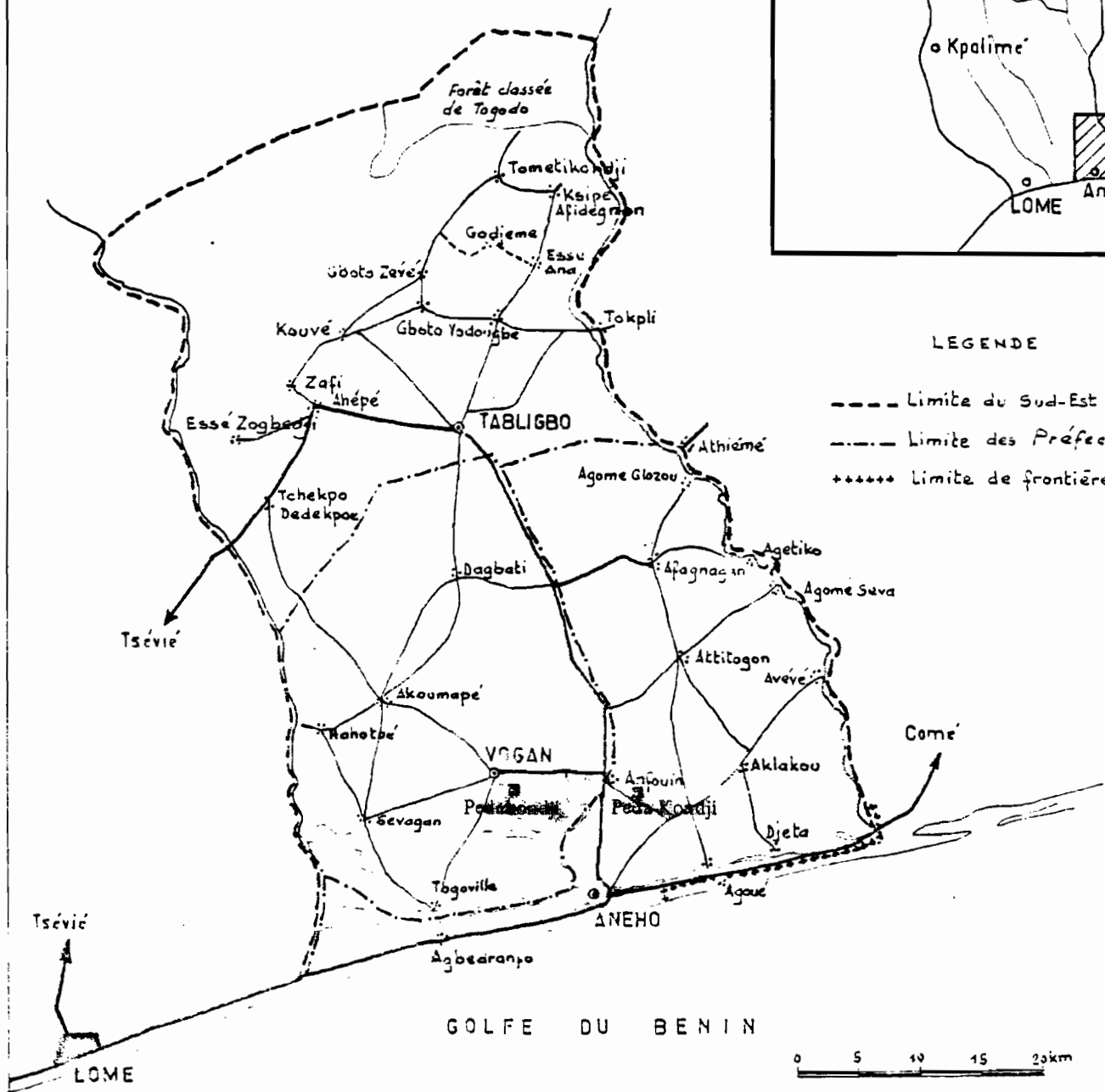
Pour mieux appréhender ce processus, nous avons choisi de travailler sur les deux seuls villages de la région qui soient entièrement peuplés des *Peda*, le village de *Pedakondji* du canton d'Anfouin, et le village de *Pedakondji* du canton de Vogan. Désormais, pour distinguer les deux villages (qui sont distants de 10km), nous emploierons les expressions : *Pedakondji d'Anfouin* et *Pedakondji de Vogan* (1).

Pour ne pas confondre les deux villages, celui de Vogan a été aussi baptisé *Peda-Gôgôe* ("Peda de la pointe"), en raison de son emplacement, à l'extrémité fermée, à la pointe, de la lagune (carte n°3 page 10).

(1) *Peda-Kondji* = mot à mot "ferme des *Peda*". Les deux villages portent le même nom; *Pedakondji* de Vogan est cependant plus ancien que *Pedakondji d'Anfoin*.



LE SUD-EST DU TOGO



LEGENDE
 --- Limite du Sud-Est
 Limite des Préfectures
 +++++ Limite de frontière

L'enquête sur le terrain a révélé que l'ethnie peda est riche en traditions; mais cette richesse de leurs us et coutumes a été en grande partie perdue du fait de ses incessants déplacements. Les versions transmises aujourd'hui, de leur histoire et de leurs coutumes ont, le plus souvent un caractère stéréotypé.

Un examen de la bibliographie montre que l'histoire du peuple Peda est mal connue; pour les uns, son installation date de la fin du 17^e siècle. Pour d'autres, la plus grande infiltration de ce groupe se serait effectuée sous le règne du deuxième roi de Glidji, Asiōgbō Dādzē, à l'époque où il combattait aux côtés du roi Glele d'Abomey.

La question de la création de Pedakondji près d'Anfouin et de Peda-Gōgōe aux portes de Vogan reste entière, de même que demeurent mystérieuses les raisons de la pérennisation de l'unité ethnique de ces établissements. Ces deux questions seront développées ultérieurement mais nous pouvons déjà dire, pour Peda-Gōgōe, que le choix de l'emplacement fut dicté avant tout par la recherche de bonnes terres de culture et surtout de bons emplacements pour la pêche; dans le cas de Pedakondji d'Anfouin, le choix du site est lié à la consultation du Fa (1).

Les Peda sont des conservateurs de traditions. Le culte de leurs ancêtres et les divinités sont propres à chacun de leurs clans. Chaque clan ou chaque lignage est toujours installé à part dans son propre village ou hameau. Ils préfèrent se tenir à l'écart des autres et surtout des non-Peda. Leur personnalité et leur sagesse avaient permis aux premiers arrivés d'avoir le contrôle des frontières du pays

(1) Le culte du *Vodu Fa* (ou consultation du *Fa*) joue un grand rôle dans les sociétés traditionnelles de la côte du golfe du Bénin, notamment celles du Nigéria, du Bénin et du Togo. On a recours à ce dieu, considéré comme le père de tous les dieux africains, à la moindre occasion : construction de maison, voyage, jugement, maladie, installation d'un nouveau *Vodu* (dieu), déménagement, emploi, mariage, établissement d'un nouveau village ou d'une ferme etc....

Le *Fa* est un procédé divinatoire qui repose sur l'interprétation par le devin des figures dessinées par des graines qu'il jette sur le sol. En l'occurrence, la divination par le *Fa* permet d'établir si l'emplacement envisagé est bon ou non.

Gē et de prendre part aux importantes décisions du roi, rôle que leurs descendants jouent encore au cours des cérémonies d'intronisation d'un roi Gē de Glidji.

Ce travail se fonde surtout sur un recueil de la tradition orale, tâche qui nous a paru d'autant plus nécessaire, qu'à ce jour, les données bibliographiques sur les Peda sont quasi inexistantes. Mais c'est une tâche, dont on sait bien les limites inévitables, aussi espérons nous que des lecteurs pourront nous aider de leurs critiques et de leurs suggestions.....

PRESENTATION DES DEUX VILLAGES

Les deux villages se situent au coeur du Sud-Est du Togo, entre les méridiens 1°30' Nord et 6°15'700 Sud. C'est une zone de terre de barre où dominent le maïs, le manioc et le palmier.

Les deux villages, bien que séparés l'un de l'autre et vivant en symbiose avec deux groupes ethniques différents, les Ouatchi pour Pedakondji de Vogan, et les Mina-Gen pour Pedakondji d'Anfouin, présentent un aspect physique similaire.

Le premier, situé à 400 mètres au Nord de la féculerie de Ganavé, est installé en bordure d'une mare saisonnière au milieu d'un bosquet de cocotiers, lui-même encadré de palmiers plantés au milieu de jachères à impérata; le second presque à la même latitude à l'Ouest, est situé au fond d'une indentation de la lagune aboutissant à l'ancien marché de Vogan (carte n°3, page). Les caractéristiques du milieu naturel sont identiques : un sol dégradé à texture sableuse portant une végétation de cocotiers.

Les pistes donnant accès à ces deux villages sont praticables en toutes saisons. Ils sont respectivement desservis par les marchés hebdomadaires d'Anfouin et de Vogan.

Tous deux dépendaient jusqu'en 1970 de la circonscription administrative d'Aného. A cette date, Peda-Gōgōe s'est trouvé rattaché à la nouvelle préfecture de Vo (réforme de 1981).

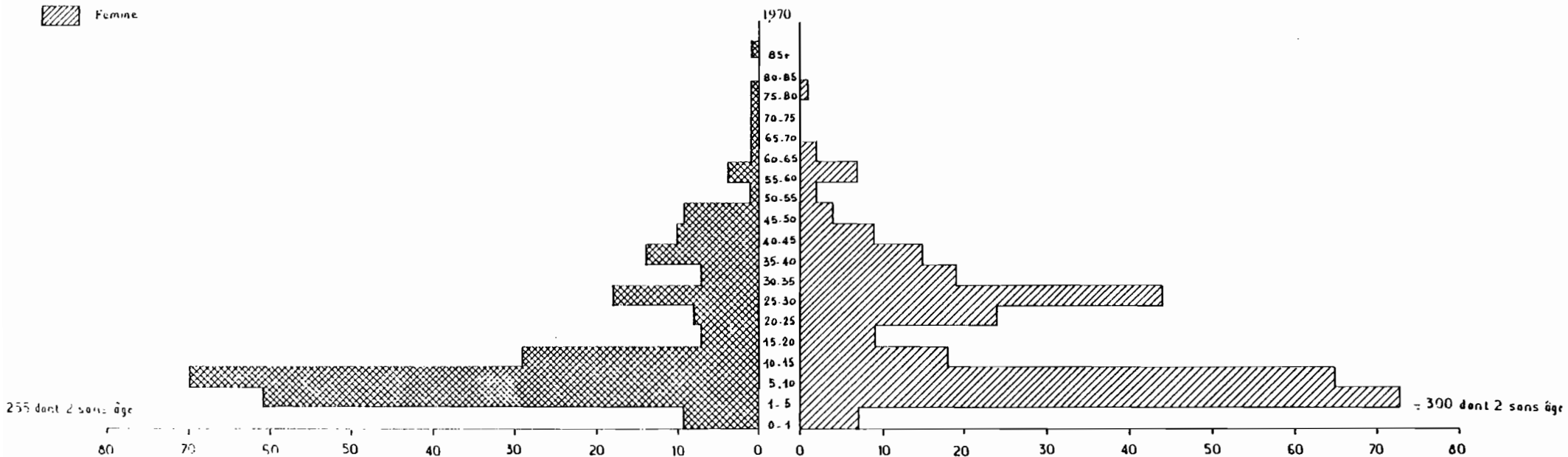
Au recensement général de 1970, la population résidente de Pedakondji d'Anfouin était de 555 habitants dont 300 du sexe féminin; le quartier Gbagādzi, à lui seul regroupait 304 personnes dont 162

femmes. Le village est tantôt recensé avec le village de Ganavé, tantôt pris avec les autres fermes d'Anfouin (cf. pyramide des âges n°1 et 2, pages 15 et 16) . Le village voisin de Vogan comptait, en 1970, 400 habitants.

VILLAGE DE PEDAKONDJI

ENSEMBLE DE LA POPULATION RESIDENTE PAR CLASSE D'AGE

 Homme
 Femme



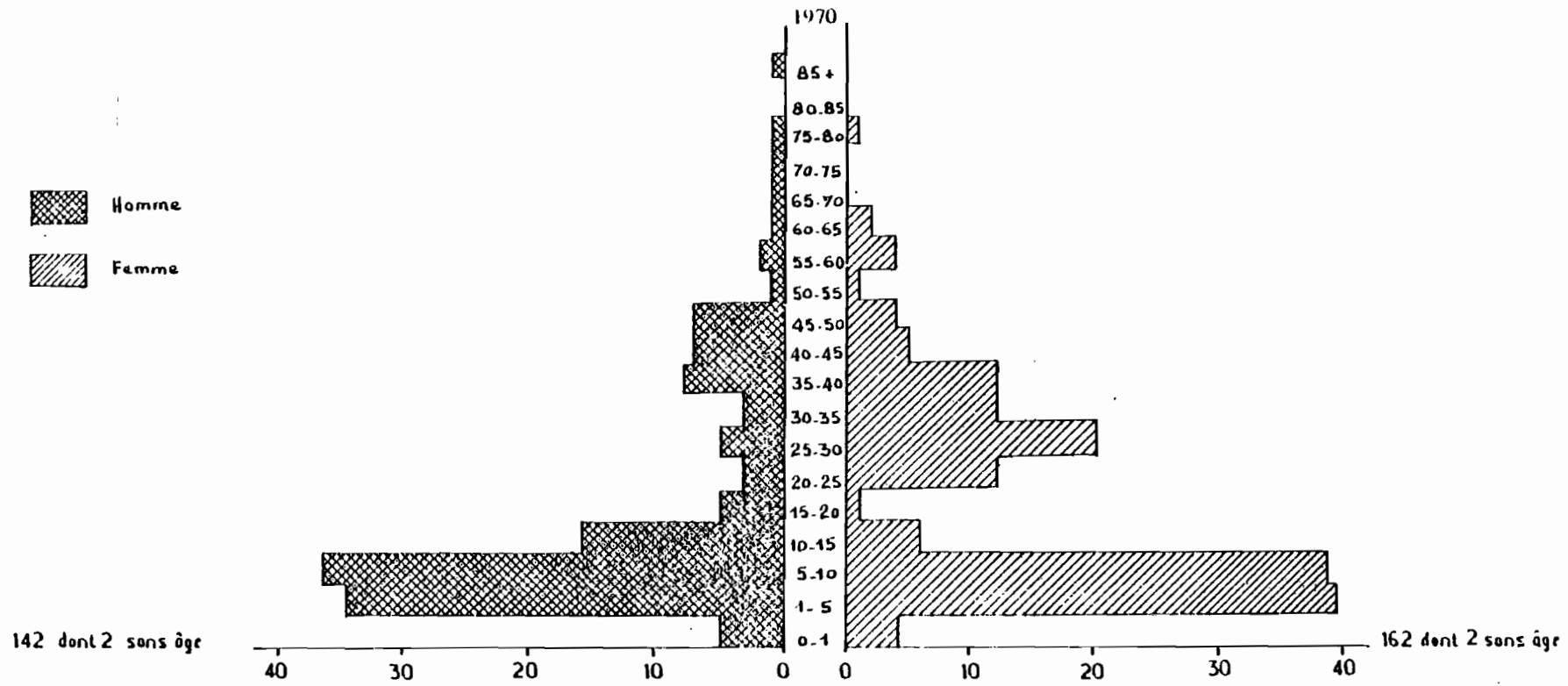
VILLAGE DE PEDAKONDJI

POPULATION RESIDENTE PAR CLASSE D'AGE

QUARTIER GBAGANDJI

1970

 Homme
 Femme



142 dont 2 sans âge

162 dont 2 sans âge

PREMIERE PARTIE

LE VILLAGE DE PEDAKONDJI DU CANTON D'ANFOUIN

CHAPITRE I . L'HABITAT

Deux pistes traversent le village de Pedakondji d'Anfouin et le divisent en trois blocs constituant deux quartiers et un sous-quartier (carte n°4, page 18); il s'agit des quartiers Gbagādzi, Dosugbadzi et du sous-quartier Agbolāfeme.

C'est au centre du village qu'est bâti Gbagādzi, le quartier des premiers occupants (carte n°4, page 18).

Jouxtant le quartier Dosugbadzi, est établi un autre sous-quartier Egukōdzi; il est considéré comme indépendant (cf. carte n°4) au niveau politique, social et foncier.







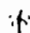




Bien que situé à quelques deux kilomètres de la station de pompage qui fournit l'eau à toute la ville d'Aneho (la canalisation passant même par Pedakondji), le village ne dispose d'aucune bonne fontaine. Ceci n'est pourtant pas un handicap. Cinq puits y sont creusés dont trois dans le quartier central et un dans chacun des deux autres; ce sont ces puits qui alimentent le village en eau potable.

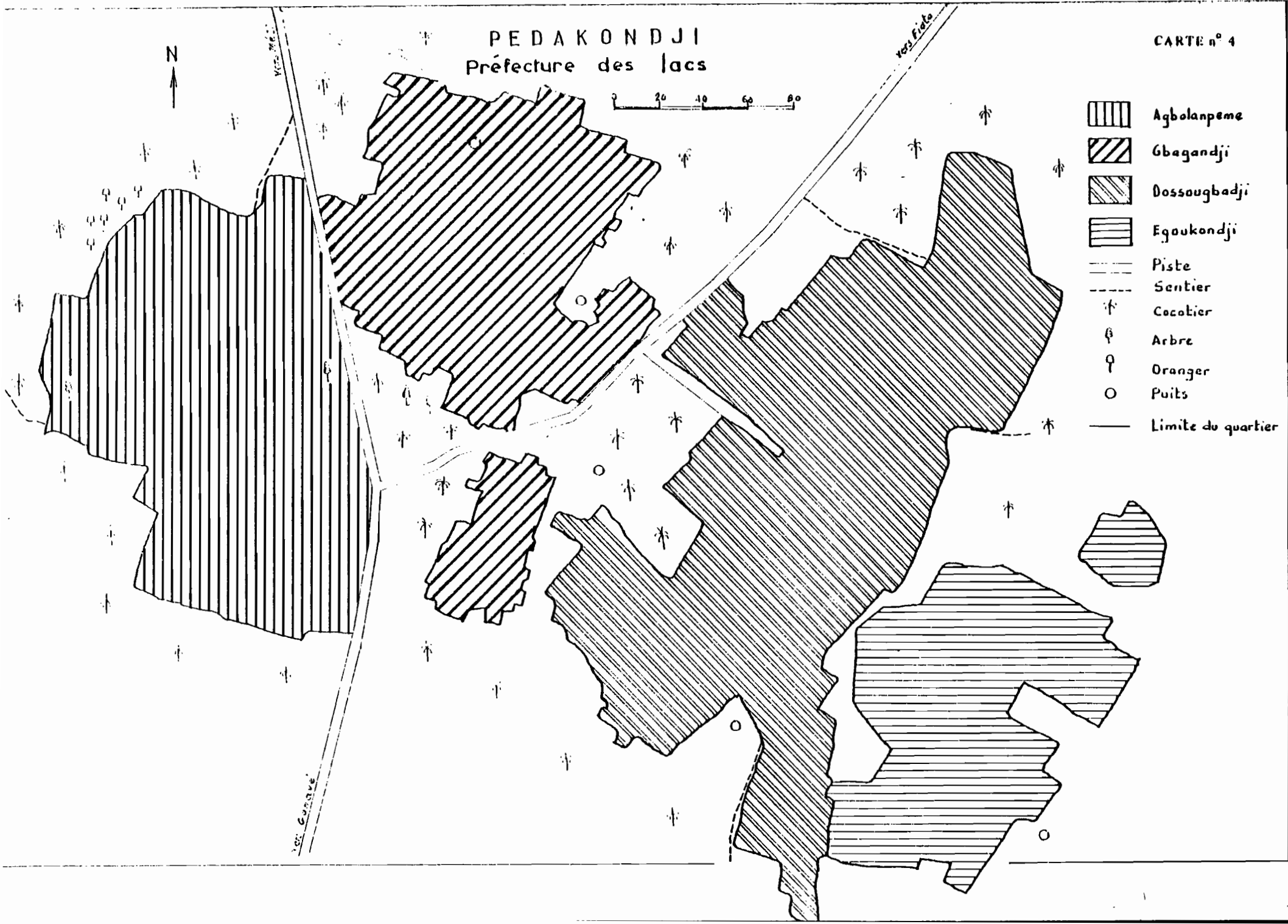
Les cases, ordinairement de forme rectangulaire, sont en général couvertes de paille (carte n°5, page 19) avec des murs en torchis. Rares sont les maisons en dur recouvertes de tôles ondulées. Presque toutes ces maisons ont deux pièces, même celles des femmes. Chez ces dernières, habituellement on remarque que la première pièce qui sert de salon est aussi utilisée comme cuisine; enfin, la deuxième pièce est la chambre à coucher, les enfants en bas âge partageant la

PEDAKONDJI
Préfecture des lacs

CARTE n° 4



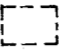
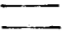
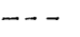



-  Agbolanpeme
-  Gbagandji
-  Dossaugbadji
-  Egoukondji
-  Piste
-  Sentier
-  Cocotier
-  Arbre
-  Oranger
-  Puits
-  Limite du quartier

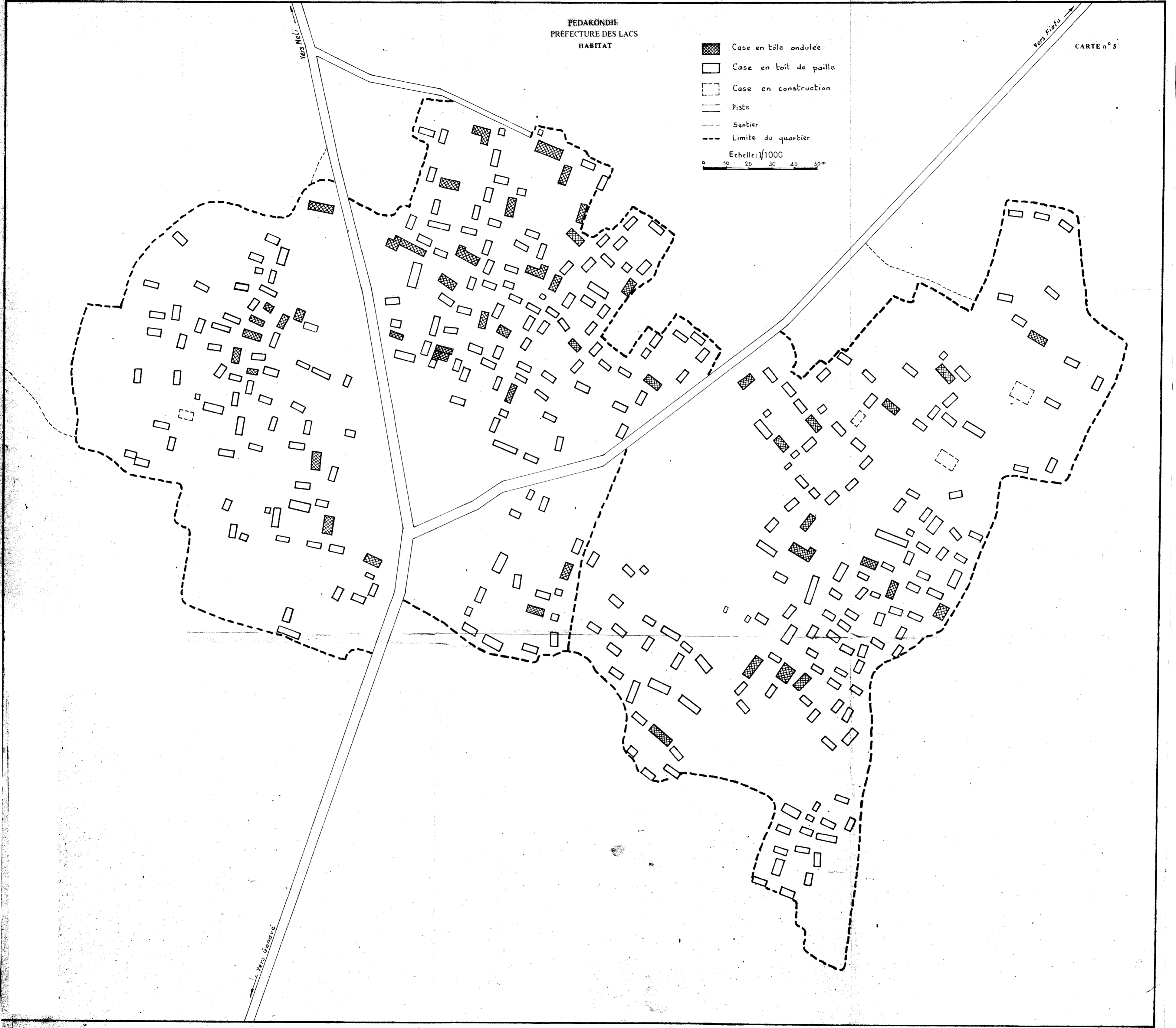


PEDAKONDJI
PRÉFECTURE DES LACS
HABITAT

CARTE n° 5

-  Case en tôle ondulée
-  Case en toit de paille
-  Case en construction
-  Piste
-  Sentier
-  Limite du quartier

Echelle: 1/1000
0 10 20 30 40 50m



chambre de leur mère. Toutes les pièces ont des plafonds faits avec des armatures des branches de palmiers, de cocotiers ou même avec des ferrailles entrelacées supportant une couche de terre pétrie. L'espace entre plafond et toit constitue un grenier dont le rôle est très important : le grenier sert à la fois de magasin, de cachette pour les trésors (surtout les vêtements et les *vodu* (dieux) secrets de la famille). Une petite trappe de 0,050 mètre carré donne accès au grenier; elle est toujours faite dans la chambre à coucher en un endroit bien spécifique, au-dessus du lit qui est toujours disposé de telle sorte que l'occupant puisse contrôler l'accès à la trappe.

Des clôtures déterminent les limites des concessions. Par contre il est difficile de reconnaître les maisons des ménages à l'intérieur d'une concession (carte n°6, page 21); elles sont bâties à n'importe quel endroit, faute d'emplacement fixe attribué à tel ou tel membre de la concession. Le mari peut habiter une chambre éloignée de celle de sa ou de ses femmes. Les couples peuvent aussi être séparés par les cases de la mère, du père ou d'un autre frère ou cousin du mari.

Les murs des clôtures et des douchières, d'une hauteur de 1,50 mètre à 2,00 mètres environ, sont souvent recouverts de tôles ondulées ou de paille pour éviter leur écroulement en cas de pluie; certains sont surmontés de tessons de bouteille pour éviter leur escalade.

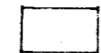

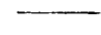


A Pédakondji d'Anfouin, la qualité supérieure de l'habitat indique une installation plus récente (une génération ou deux environ) que celle du village de Pedakondji du canton de Vogan. Les murs sont mieux montés et le toit est souvent en tôle.

On y compte trois places publiques (*agbonu*), une par quartier. Le petit marché (*agbonusi*), se trouve sur celle du sous-quartier *Agbolafeme*. Ce marché surnommé *Kpakesukpanu* ("la devanture du couvent du *Vodu Kpakesu*"), est le seul dans le village. (Un autre marché, plus étendu que le premier, a lieu tous les jours à Ganavé, à 400 mètres au Sud de Pedakondji. Le plus grand marché de la région, est celui d'Anfouin, qui a lieu tous les samedis). Pourquoi ce petit marché ? Un jeune originaire du village, ouvrier à l'O.T.P. (Office Togolais des Phosphates) de Kpeme, désireux de préserver sa famille contre tous les maux

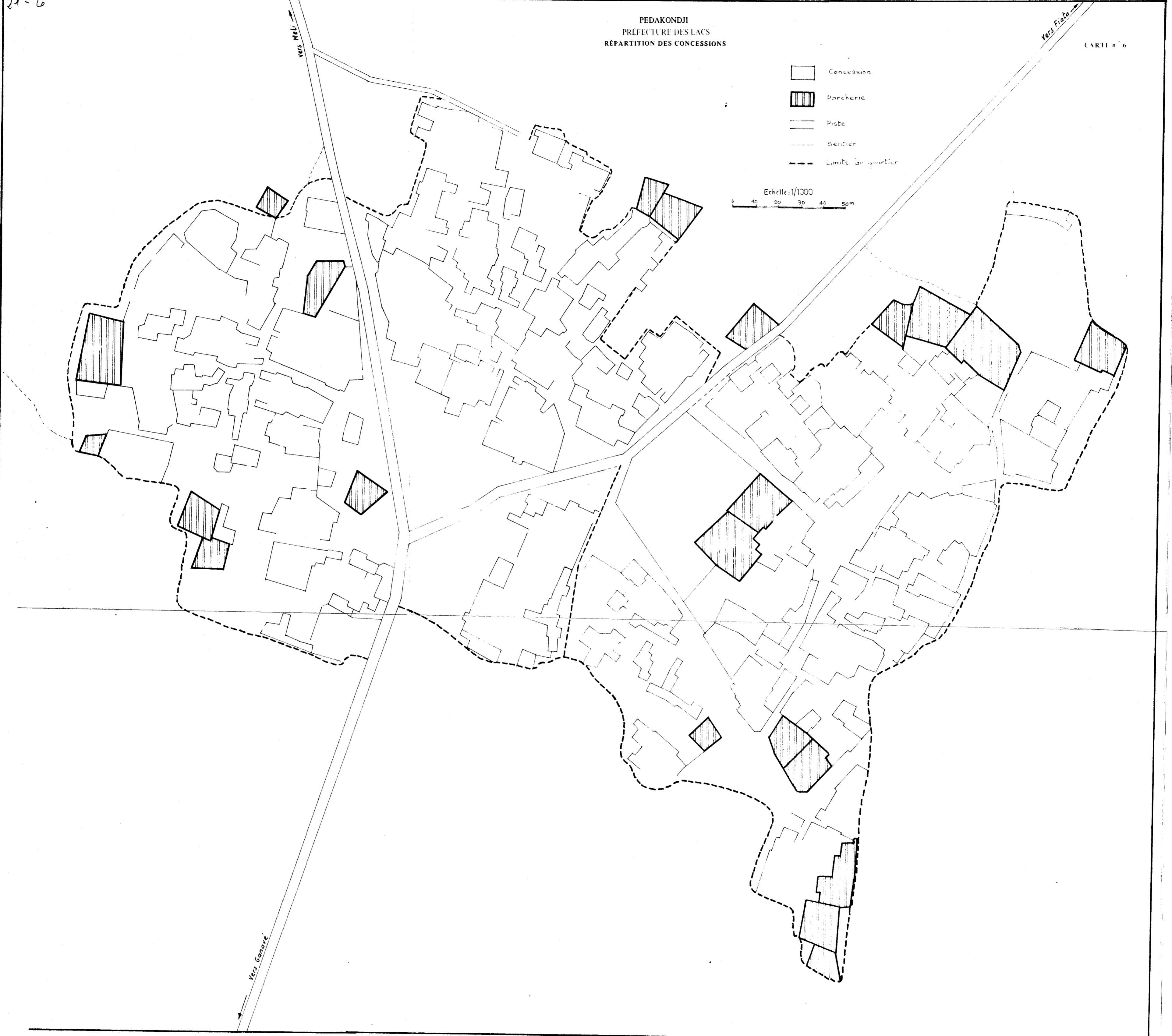
24-6

PEDAKONDJI
PRÉFECTURE DES LACS
RÉPARTITION DES CONCESSIONS

CARTI n° 6

-  Concession
-  Porcherie
-  Piste
-  Sentier
-  Limite du quartier

Echelle: 1/1000
0 10 20 30 40 50m



et d'assurer sa protection dans son travail, était parti à Azove au Bénin (ex Dahomey) pour acquérir un *Vodu*; il l'installa chez lui devant sa concession; ce *Vodu* du nom de *Kpakesu*, est devenu populaire dans tout le village et dans les villages voisins. Il regroupe bon nombre d'adeptes surtout les samedis et dimanches. L'activité autour de ce *Vodu* a donné naissance au marché.

Chaque place a son *Vodu* particulier : le *legba* ou l'*Agbonulegba*; c'est le dieu protecteur de la place.

Les espaces libres à l'intérieur de chaque concession constituent une cour où s'édifient d'autres *legba*; ceux-ci appelés des *apeli* ("le soutien de la maison"), sont les gardiens des concessions contre tout mal pouvant envouter les habitants de la maison. Les couloirs séparant chaque concession sont consacrés à d'autres *Vodu*; ils abritent des petits monticules de terre avec des yeux faits de cauris : les *Fa-legba*; ces derniers sont en outre des gardiens, des sentinelles des portails. Ils sont alignés contre les pièces ou les murs. La présence des *Fa-legba* indique que les habitants de la concession possèdent le *Vodu* de la divination (le *Fa*). De taille moyenne, ils représentent chaque sexe; les couleurs blanche et rouge sur leur tête, proviennent des couches de libation d'eau et de farine de maïs (*dzasi*) mélangée d'huile rouge (*amidze*).

Les rapports entre voisins sont fréquents, car tous les villageois se disent venus d'un même lieu et se reconnaissent comme réunis autour d'un seul chef de village, qui est aussi membre du premier occupant (*dutô*). Cette unité facilite leurs déplacements pour se retrouver dans les mêmes régions de cultures. Le premier arrivé donne au dernier des directives pour l'acquisition des terres, en location ou en gage auprès des propriétaires terriens.

Nous avons évoqué brièvement l'habitat et la structure physique du village de Pedakondji d'Anfouin; signalons que Pedakondji de Vogan présente presque les mêmes caractéristiques; mais il serait de plus vieille installation, comme le montrent ses clôtures en branches de cocotier tressées (paillassons), le vieillissement des murs, de nombreuses cases en ruine et des ravinements importants.

Cependant ce village, bien que resté traditionnel pendant des années, subit aujourd'hui une rapide transformation. A la place des ruines se reconstruisent des bâtiments modernes. Les anciennes cases traditionnelles sont remplacées par de nouvelles en parpaings avec des toitures en tôles ou en béton. Cette transformation du village est l'oeuvre de bon nombre d'originaires qui travaillent dans la fonction publique ou dans le secteur privé ou exercent des professions libérales (docteur en médecine, architecte) etc... etc...

CHAPITRE II : HISTOIRE

A. L'ORIGINE DES PEDA

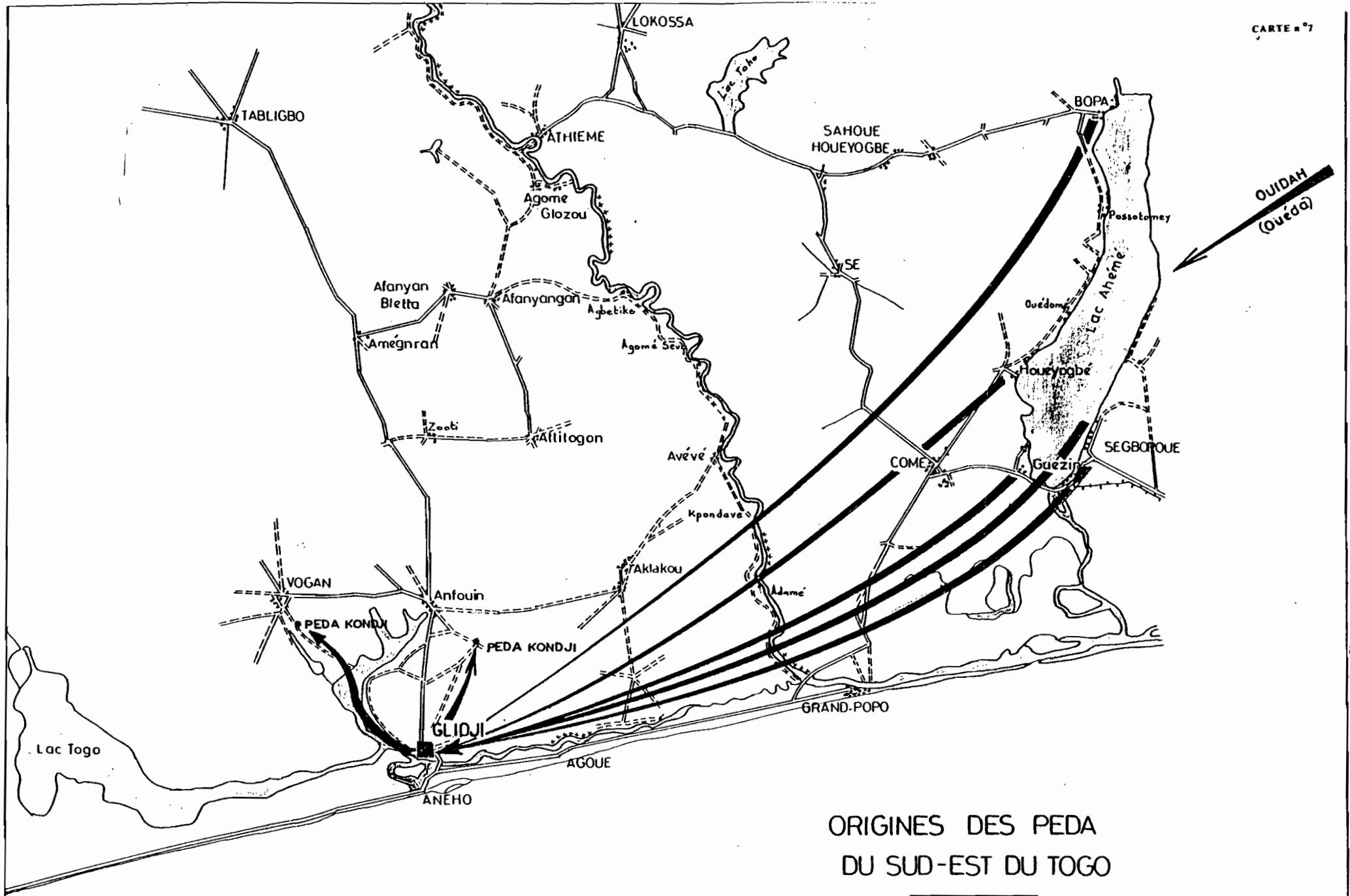
L'origine réelle des Peda installés au Togo est jusqu'ici mal connue; la tradition varie de village à village, de clan à clan, bien que tous se reconnaissent proches les uns des autres. Si les uns disent qu'ils sont venus des villages riverains du lac Ahémé, dans l'actuel Bénin (ex Dahomey), d'autres remontent plus loin et affirment que les ancêtres des Peda, longtemps avant l'arrivée des Européens, habitaient ce qu'on appelle aujourd'hui Ouidah, et qui s'appelait alors "Oueda", ou encore "Houeda" ou "Xweda", c'est-à-dire "Peda" avant que les Européens ne transforment ainsi leur nom (1) (carte n°7, page 25).

En tout cas, Ouidah aurait été conquise par un groupe de Peda, venant d'Aja-Tado (Mono) vers 1500. Ce groupe y occupait un lieu-dit appelé Ouetopa (2). C'est sur cet emplacement qu'il aurait été fondé Sahé ou Savé devenu Ouidah par la suite (le premier roi fut Aholo).

LesHuela ou *Xweda*, de souche aja (Adja) probablement, descendent du haut - plateau situé au-delà de la rive Nord-Est du lac Ahémé. De là, ils se fixèrent sur les bords du lac. Ils descendirent plus tard vers l'océan au Sud et occupèrent la région côtière qui est maintenant Ouidah.

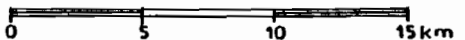
(1) La première apparition des Européens sur la côte béninoise se situait vers la fin du 16^e siècle sous le règne de Passé, roi des Peda.

(2) GAVOY - Administrateur (1913). *Etudes dahoméennes*. Centre IFAN, 1955, p. 47.



ORIGINES DES PEDA
DU SUD-EST DU TOGO

Echelle : 1/200 000^e



Huela, *Oueda*, *Houeda* ou *Peda* sont ceux de l'écart, de côté, c'est-à-dire ceux qui sont à côté ou à l'écart de la maison; c'est l'origine même du mot. *Hue* dans leur dialecte, désigne la maison et *La* c'est la rive, le côté, la branche; donc les *Huela* ou *Houeda* sont ceux qui aiment vivre de côté, à l'écart, en solitaire (1).

Une autre interprétation ferait des *Peda* "les gens qui préfèrent être à côté des eaux poissonneuses". *Hue* veut dire aussi poisson et *La* (*lā*) = *là-bas*; ainsi les *Huela*, *Houeda* ou *Peda* seraient les gens qui aiment vivre au bord des rivières où abondent les poissons. Selon Robert PAZZI "l'ancienne implantation des *Xweda* (lire *Peda*) sur le bord septentrional des lagunes d'Aneho, est Glidji (2). Ce village devint le siège du nouveau royaume que les Gen, après en avoir repoussé les proto-*Peda*, fondèrent à la suite de leur émigration en 1660 à partir de la zone de l'actuel Accra (qu'ils continuent d'appeler *Gēnuḡbo* ou *Gēḡbo* - "Cité des *Gē*").

B. LA GRANDE MIGRATION HISTORIQUE DES PEDA

Au Nord du pays *peda*, était alors installé le peuple Fon. Dans cette région, vivait un roi appelé AGADZA; il était le quatrième roi de la dynastie.

Il avait entendu parler des *Peda*. *Hufō* ou Houfon, le dernier roi *oueda* (*peda*) régnait alors à Sahe (Sanvé); il avait eu comme prédécesseurs *Pasé*, *Aḡbāḡlā*, *Yaye-Hoin* ou *Ayohuā*. AGADZA apprenant qu'Ouidah est l'entrée, la porte par laquelle l'argent ou les trésors entrent dans le pays, va demander à *Hufō*, la permission pour les Fon d'acheter et de vendre aux Blancs. *Hufō* refuse. Le roi AGADZA monta une forte armée contre lui mais il essuya plusieurs échecs et fit la paix avec *Hufō*. Cette paix demandée n'était qu'un stratagème. Le rusé roi dahoméen donna sa fille en mariage au roi *peda* (3); c'était un piège tendu à *Hufō*. La femme joua un rôle très important pour mettre en échec

(1) POGNON André - "Le problème Popo". *Etudes dahoméennes*, Centre IFAN p.13, 1955.

(2) PAZZI Roberto - Notes d'histoire des peuples Aja, Eve, Gen et Fon; Lomé, p.91, 1973.

(3) GAVOY - Administrateur - Notes historiques sur Ouidah; *Etudes dahoméennes*. T. XIII, pp. 53-56, 1955.

l'armée de son mari face à celle de son père AGADZA. Les Peda ou Oueda devant cette pénible situation à laquelle ils ne s'attendaient pas, prirent la fuite vers le lac Aheme (1). D'autres chefs, ne pouvant pas rester loin de leur pays demandèrent à retourner à Ouida.

Ce serait à la suite de cette bataille que les Peda arrivèrent au Togo. Asiō Foli Tovo, régent de la ville de Glidji nous a déclaré ceci : "Après la bataille de Savi (Save) le 7 février 1727, le royaume peda était devenu une colonie fon. Le roi dahoméen, outre ses propres guerriers, disposait d'un bon nombre de combattants et de soldats peda très appréciés. Il livra avec ces derniers, des guerres incessantes contre les ethnies voisines. Les services des soldats peda étaient vivement sollicités chaque fois qu'une bataille avait lieu. Ils ne disposaient plus de la liberté d'action comme précédemment dans la cité de Savi (Savé ou Sahé). Leur vie était à la merci du roi dahoméen. Ils passaient leur temps à faire la guerre au bénéfice du souverain qui les avait vaincus. Les Peda se souvenaient pourtant que leur royaume, jadis puissant, était le plus envié de tous les royaumes du pays" (2)

Selon le roi AGBANO II, "le mépris d'Asiōgbō Dādzē (cf. diag. n°1, page 30), fils aimé de son père et deuxième roi de Glidji, le fit s'en éloigner. Il partit s'installer chez son frère aîné Ekue Adzalo ou Aho (3) avec sa soeur Ayefo à Aklakou. De là, il gagna le Bénin avec sa soeur et se logea chez le roi Agadza Dosu à Agbome (Abomey). La Soeur se maria avec le roi et lui-même devint l'un des chefs guerriers du roi Agadza.

Un jour il fit la connaissance d'un commerçant originaire de Bé, à Lamé; son nom était AMELEDANDJI ou AMEGA DADZI (certainement un ancêtre de l'actuelle famille DADZIE du quartier Amoutive à Lamé). Ce fut l'occasion pour Asiōgbō de trouver des moyens pour flatter le

(1) Le fait se passait le 7 février 1727.

(2) FOLI TOVO ASIŌ, Prince Régent de Glidji (1972-1981). Document manuscrit.

(3) EKUE ADZALO ou AHO - succéda ainsi au trône royal de 1748 à 1757 comme le troisième roi après la mort de son père Asiōgbō Dādzē.

DIAGRAMME DES ANCIENS ROIS DE LA DYNASTIE D'ABOMEY ET DU DAHOMEY (1)

- A. 2. Agosu ler
- B. 1. Gakpo
3. Amusu Kpakosu
- C. 3. Adolawawinu 2è
- D. 2. Adzawutō
3. Akpadimanyonōnu
4. Megagbagbe 3è
- E. 2. Hunkunkundukādugo
3. Zozezibe
4. Matinkpō
5. Madokun 4è
- F. 5. Dogbagrin 5è
- G. 3. Tōsu-Hlā
4. Ganye-Hesu
5. Dakodonu ou Dako nommé ler roi du Danxome vers 1610
6. Dzegbo
7. Dagbezrō
- H. 5. Huegbadza 2è roi du Danxome 1650-1680

(1) SOSSOUHOUNTO F. - *Les anciens rois de la dynastie d'Abomey; Etudes dahoméennes* - IFAN, T.XIII, 1955, pp.29-30

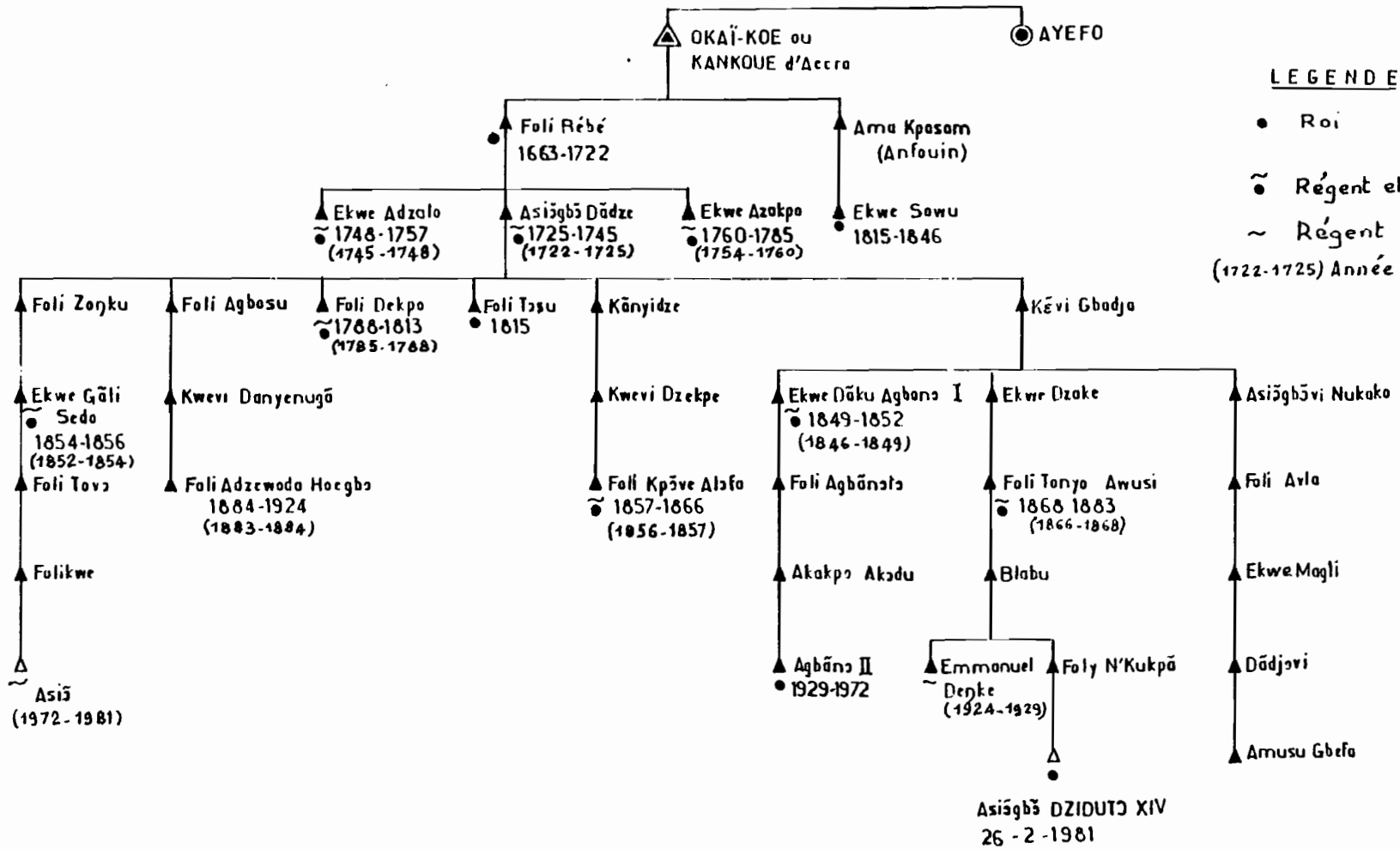
- I. 4. Akaba 3^e roi de 1680 à 1708
 5. Tasi-Hagbe
 6. Agadza-Dosu 4^e roi de 1708 à 1728.
- J. 5. Tegbesu 5^e roi, 1728-1775
 6. Adzokpalo
 7. Nyasunu (Gnasounou) ou Kpengla, 6^e roi, 1775-1789
 9. Senu^m, épouse du roi
- K. 8. Sindoz^a ou Agonglo 7^e roi, 1789-1797
 9. Agotin^m l^ère épouse du roi
 18. ? 2^e épouse du roi
 20. ? 3^e épouse du roi
- L. 8. Adukunu
 9. Gakpe ou Guezo (Gezo) 8^e roi, 1818-1858
 11. Zonyid^e l^ère épouse du roi
 13. Ya-Vedo 2^e épouse du roi
 15. Ahinadz^e 3^e épouse du roi
 16. Akakpo ou Adandozan (Agaz^a), régent ou usurpateur de 1797 à 1818
 17 - 18. Ces deux frères ont été sauvés par leur frère Adukunu L.8 au cours d'un combat; on ignore leur nom car ils n'étaient plus revenus après le combat dans la cité.
 19. Sinkutin ou Sincoutin était la soeur donnée en sacrifice au Roi Agonglo par Adandozan quand il n'était pas encore régent.
- M. 10. Badohu Glele ou Tengue 9^e roi, 1858-1889
 12. Hu^esu
- N. 10. Kondo ou Behanzin 10^e roi, 1889-1894
- O. 10. Guchili (Gouchili) ou Agoliagbo (Agboliagbo) 11^e roi, 1894-1898.

GLIDJI

DIAGRAMME GÉNÉALOGIQUE n° 1

RAYAUTE ET REGENCE

1662 à 1981



LEGENDE

- Roi
- ◌ Régent et Roi
- ~ Régent
- (1722-1725) Année de régence

roi et aller combattre avec ce commerçant qui lui apparaît comme un homme plus puissant que le roi lui-même. Le roi accepta. Asiōgbō partit avec cet homme et ils étaient déjà loin lorsque le roi s'aperçut qu'il s'agissait d'un stratagème pour le quitter. L'armée dépêchée à leur poursuite n'arriva pas à les atteindre. Arrivés à Koufonou (Bord du fleuve Koufo ou Coufo), ils longèrent le lac Ahémé. Les Peda qui s'y trouvaient notamment dans les villages de Segbohoue, Akodeha ou Houeyogbe étaient partis les prendre avec leurs pirogues (1). Les Peda, émerveillés au récit de ces faits, se décidèrent à suivre les deux fuyards".

Exaspérés par cet état de chose et excédés par les diverses vexations dont ils étaient victimes, ils décidèrent de partir vers d'autres lieux afin de trouver la paix.

La recherche de la paix, de la liberté, sont à l'origine, les raisons fondamentales de la nouvelle aventure des Peda.

Les rives du lac Ahémé devinrent alors un nouveau gîte pour les Peda; on y découvre encore plusieurs villages créés par ces populations; quelques uns parmi les plus peuplés sont : Gezin, Segbohoue, Hoeyogbe, Agatogbo, Dekame, Sehom, Bopa etc... L'occupation de ces rives n'est pas un fait étonnant. Elle s'explique de deux façons différentes :

a). Les mobiles religieux empêchent l'armée d'Agadza Dosu de traverser les rivières, les lacs et les fleuves pour atteindre ses ennemis. Donc en cherchant refuge aux abords de ce lac, les Peda sont hors d'atteinte des Fons.

b). Les Peda sont avant tout des pêcheurs; l'agriculture comme activité principale ayant été abandonnée une fois quitté Tado. Leurs ressources alimentaires viennent de l'eau. L'installation aux abords du lac représente donc aussi bien la sécurité que la garantie de pouvoir pratiquer librement la pêche.

(1) Il était parti avec la forte armée que lui avait confié le roi ainsi que le commerçant.

C LES PEDA AU TOGO ET LES PREMIERS VILLAGES CREES

Une partie des Peda des rives du lac Ahémé et du fleuve Mono quittèrent ces lieux pour élire domicile à Glidji. Au cours de leur voyage, quelques petits groupes s'arrêtèrent en chemin à Djeta, Seko, Agouegan. Les autres, qui avaient continué le voyage jusqu'à Glidji, se dispersèrent pour fonder d'autres villages.

Leur départ a des causes multiples; mais celle qui retient notre attention est décrite par FIO AGBANÓ II (1). Selon cet auteur, les Peda ont été séduits par la bravoure et la science de la guerre d'Asiōgbō Dādžē (2) et l'ont suivi jusqu'au Togo. Cette affirmation semble exacte puisque tous les Peda, même aujourd'hui, la confirment. Alors, Glidji (Togo) par son éloignement, est devenu pour les anciens sujets de Hufō, une terre de sécurité.

On peut aussi considérer que la réputation de Glidji, liée à sa prestigieuse histoire, rejaillit sur les Peda qui y habitent.

- Les premiers villages créés.

Plavixō ou *Plaviho*, aujourd'hui occupé par la famille AJAVON et le quartier *Degbenu* d'Aneho ont été d'anciens villages de pêche des Peda avant la création de la ville d'Aneho.

En dehors de ces deux quartiers anciens qu'avaient habités les Peda, ceux-ci ont en outre, lors de la migration avec le roi Asiōgbō Dādžē, créé les villages suivants : Agbanakin, Kpondave, Aveve, Agome-Glozou, Agome-Seva, Agbetiko et d'autres petits villages, du fleuve Mono jusqu'à Adabian près de Tokpli. De Glidji, berceaux des nouveaux Peda, Asiōgbō les envoya grossir les quelques villages déjà fondés par ses frères. C'est ainsi qu'on peut les trouver dans les villages tels que : Aklakou, Hlandé, Sivamé et bien d'autres. Sur tout le

(1) AGBANÓ II FIO - Mémoire sur l'histoire de Petit Popo et du peuple Gē (Mina), et étude rapide sur les moeurs et coutumes du peuple Gē ou Mina, Oct-Nov. 1934, pp.4-6, texte dactyl. ORSTOM-LOME, 118 pages.

(2) Il faisait partie de l'armée d'Agadza-Dosu à l'époque et était sans doute, un des chefs de guerre le plus apprécié du roi.

bas-Mono, de l'embouchure jusqu'à Tokpli, les villages qu'on trouve sont à dominante Peda et Kota ou Gota-fon, les hommes d'Asiōgbō (1).

A Glidji, ce sont les deux principaux quartiers Agōdza et Tōklō qui sont attribués aux Peda; ils furent créés par les grands chefs qui ont suivi Asiōgbō Dādze; C'étaient Hifo, Ziga, Flakonyi et son fils Dzibom, le féticheur Tōgbahun et Hufo (Diagr. généal. n°2, page 36). Le chef Hifo créa le quartier Tōklō au bord de la lagune *Gbaga*, Ziga alla un peu plus loin au lieu appelé aujourd'hui *Ziga Xome* suivi des siens, Flakonyi établit sa demeure parmi les ronciers ce qui a donné naissance au quartier *Agōdza-Kponu*, tandis que Hufo a donné comme nom à son quartier, *Agōdza-Globome*. Tōgbahun resta aussi à *Agōdza-Globome*.

C'est de Glidji que d'autres vont partir pour créer de nouveaux villages. Cette nouvelle migration a créé ou grossi les villages suivants : Anyrōkōpe (Agnrokopé), Djankasse, Badougbe, Agbantokope, Togoville, *Pedakondji* (Vogan), Afidenyigban, Zalive, Assoukope, enfin Anfouin et *Pedakondji* du canton d'Anfouin.

D. LA FONDATION DE PEDAKONDJI (CANTON D'ANFOUIN)

Etymologiquement, le nom du village vient du groupe fondateur peda. Kondji en langue Eve-Mina, veut dire ferme, hameau.

Les ancêtres fondateurs sont venus de Peda-Houeyōgbe, l'un des villages des rives du lac Ahémé au Bénin. Ils seraient arrivés à Glidji entre 1708 et 1732 (diagr. n°3, page 37) sous le règne d'Agadza Dosu, quatrième roi du Daxome, c'est-à-dire au début du 18^e siècle. Selon un autre informateur, cette date correspondrait à l'arrivée des premières vagues peda à Glidji alors que les Peda d'Anfouin ne seraient partis que sous le règne du roi Glele (1858-1889); mais cette date paraît fautive si on la compare avec le diagramme généalogique : la première hypothèse serait donc la bonne. Tous les vieux ne parlent que des derniers rois d'Abomey ou du Dahomey (Daxome) : Agadza Dosu, Guezo, Adandozan, Glele, Kondo et Agboliagbo (Diagr. n°4, page 38), de leur puissance et de leur domination sur les royaumes d'Allada, Porto-novo

(1) L'ancien roi de Glidji, 1725 - 1745.

DIAGRAMME HISTORIQUE DE L'INSTALLATION DES PEDA AU TOGO (1708-1732)

- A. 6.
15.
21. Okoī-Koī (Kakue) 1660-1663
- B. 6. Ashiāgmo (Asiōgbō ou Okai-Yayi (Kanyi-Ayayi)
10. Foli-Bebe
13. Dasi de Hue-Zafi
24. Foli-Xenazro
26. Huesi
29. Ama Kpasam
- C. 1. Kuesā, fondateur du village de Sivame
2. Ekue Adzalo
3. Ekue Aho
4. Ekue Azakpo ou Adakpo
5. Kuesā
15. Asiōgbō Dadzē
22. Ayifo ou Ayefo
23. Agadza-Dosu (1708-1732)
24. Ekue Agbadzē
25. Asiōgbō Kotoku
26. Kable
28. Sowu
30. Bli Akā

D. 7. Foli Gb̄osu ou Agbosu

9. K̄anyidze

11. Foli Añ̄o

12. Foli T̄osu

14. Foli Z̄oku

16. Foli Dekpo

17. Foli Yawo

18. Tsotso

20. Akue

21. Kuam Desu

27. Adade K̄a

29. Adzaka

Tous deux fondateurs de la ville de Porto Seguro
en 1835)

E. 6. Ananiḡa

8. Ananivi


19. Adole Kudeme

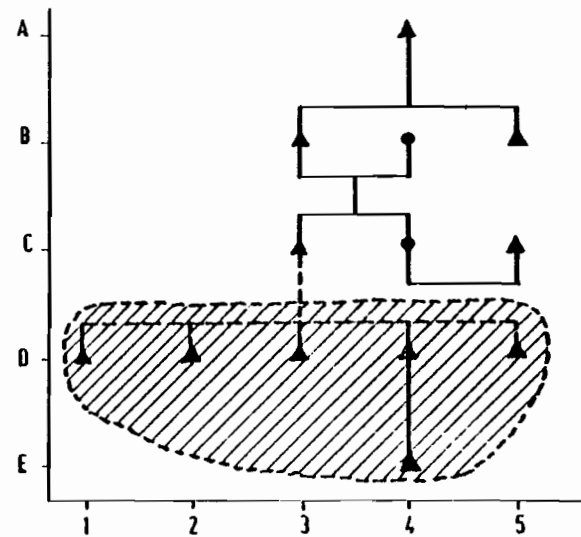
21. Sekp̄o

LES PREMIERS PEDA A GLIDJI

DIAGRAMME GÉNÉALOGIQUE n° 2

Légende

- ▲ Homme
- Femme
-  Les premiers Peda

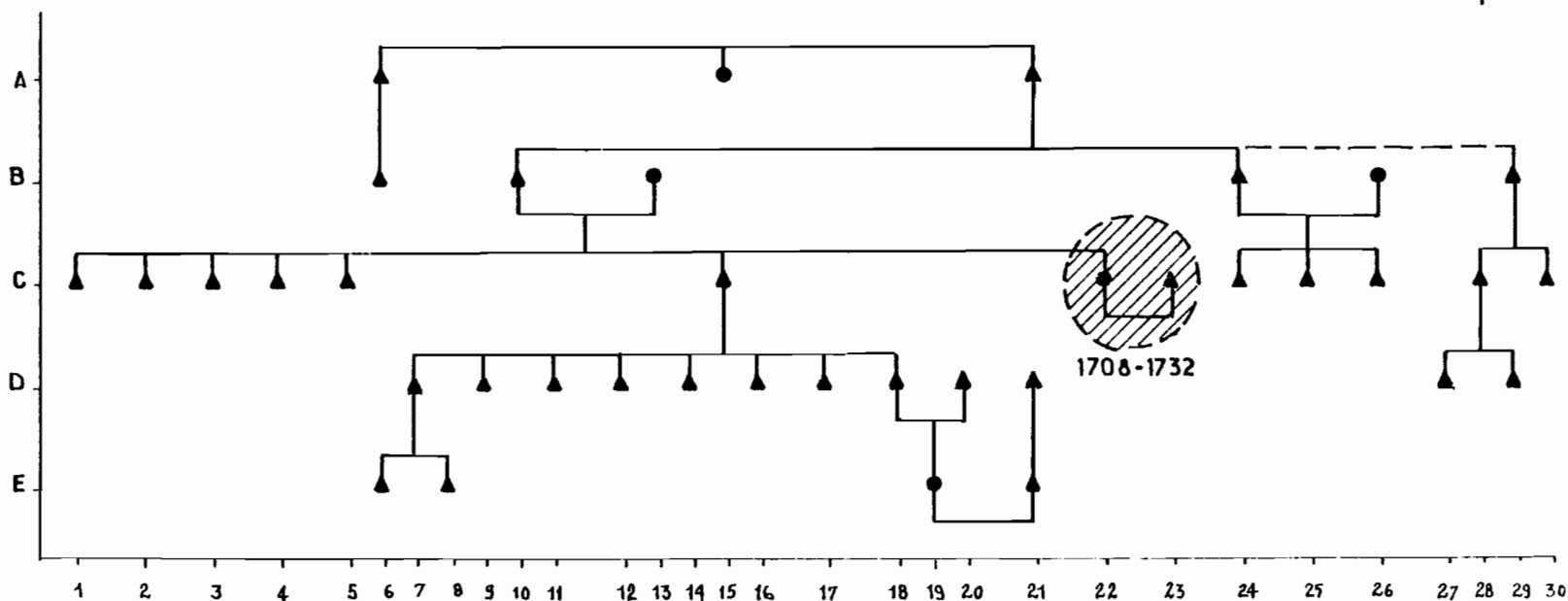


- A - 4 Okoi-koi (Kankuè)
- B - 3 Fali-Baba'
 - 4 Dâsi
 - 5 Fali-Xemazro
- C - 3 Asiôgbô - Dâdze
 - 4 Ayifo
 - 5 Agadzô - Dosu
- D - 1 Zig|
 - 2 Hifo
 - 3 Togbahu
 - 4 Flakonyi
 - 5 Hufô
- E - 4 Dzibom

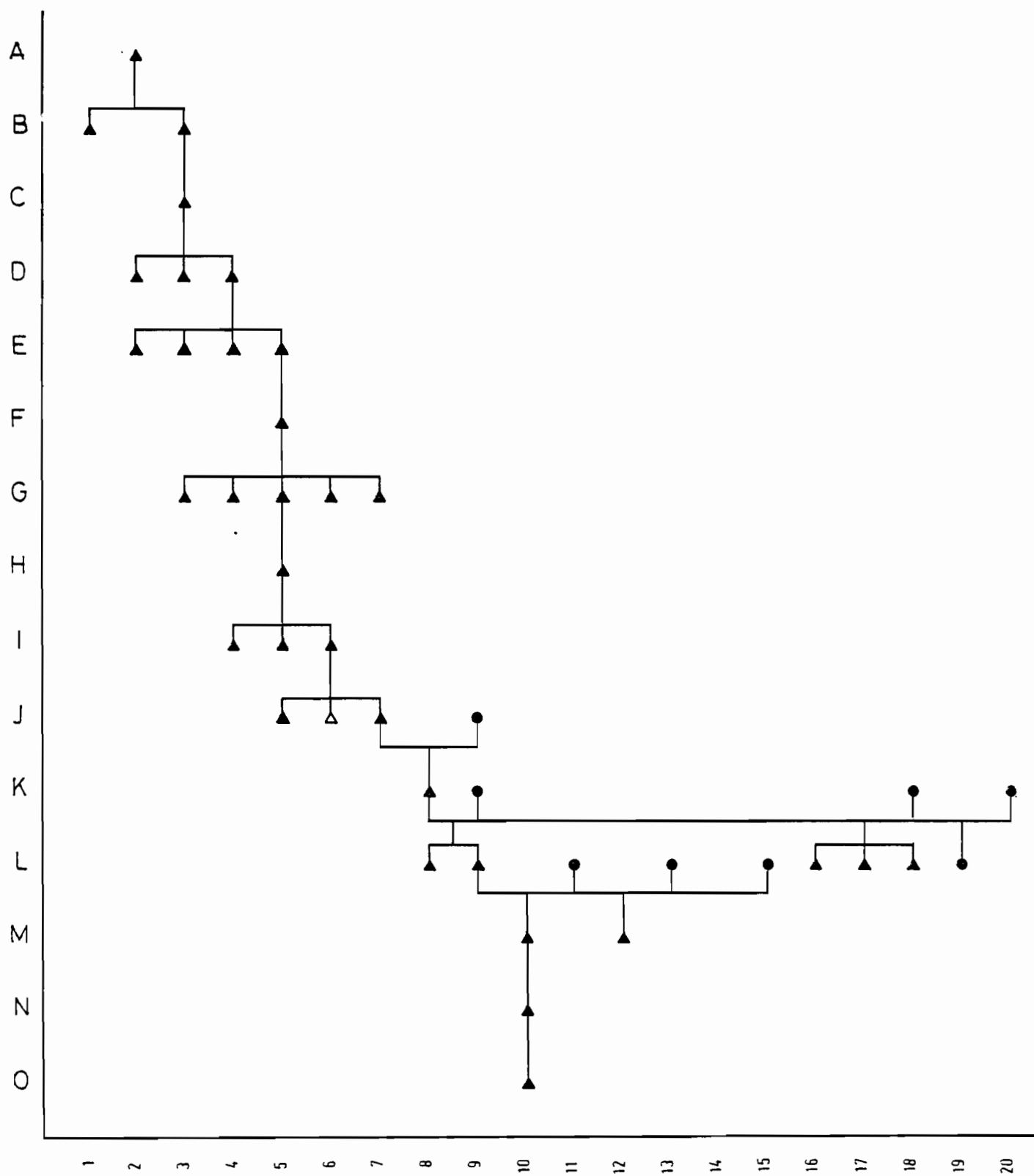
DIAGRAMME GÉNÉALOGIQUE n° 3

DIAGRAMME HISTORIQUE
DE L'INSTALLATION DES PEDA AU TOGO
1708 - 1732

- ▲ Homme
- Femme
- ┌───┐ Lien de mariage
- └───┘ Lien parental imprécis
- ⊗ Epoque d'installation des peda au Togo.



Les anciens Rois de la dynastie d'ABOMEY
et du DAHOMEY



et Abomey; cette puissance fut la cause de la forte migration du plateau d'Abomey jusqu'à l'Oueme et les royaumes côtiers. Les récits invoquent le nom de tel ou tel roi sans qu'il soit bien situé dans la chronologie.

On trouvera ci-dessous l'un de ces récits rapporté sans modification, mais agrémenté de commentaires personnels : les ancêtres quittèrent le village de Peda-Houeyôgbe à la suite de la grande guerre de Glele (attaque contre Abéokouta et prise de Ketou 1864 et 1883). (Si cette version est vraie, il est certain que ce groupe ne faisait pas partie des premiers à migrer). Ils avaient à leur tête Kēvi Dosu (A.208, diagr. n°5 en annexe) accompagnés de deux neveux : Kewanu (B.290) et Huanu (B.425, diagr. n°6 en annexe); le père de ces derniers était resté à Peda. Une femme faisait partie du groupe. Leur première étape fut Agoué, couramment appelé Agoué-Adjigo.

Après avoir passé deux saisons agricoles dans ce bourg, car il préférait le travail de la terre à la pêche, Kēvi-Dosu se trouva dans l'impossibilité d'acquérir de la bonne terre de culture. Il abandonna donc le village d'Agoué et alla avec les siens s'installer à Glidji chez le roi (1). Ils furent durant deux mois, les hôtes du roi. Celui-ci les envoya à Anfouin chez son frère Amakpasam qui était, à l'époque, roi de cette localité. Amakpasam était un frère de Foli-Bebe, qu'il rejoignit à Glidji en 1680; il alla ensuite fonder le village d'Anfouin à quelques dizaines de kilomètres au Nord de Glidji. C'est ce village qui sera le nouveau berceau des Peda de Pedakondji du canton d'Anfouin comme les autres de Glidji.

Etant un brave soldat, Kēvi-Dosu avait conservé en parfait état les armes emportées dans la migration. Une fois installé à Anfouin, le roi Amakpasam le nomma premier chef de guerre (*Ahuaga*) de son armée et du village. C'est grâce à ce titre qu'il eut droit à la tête de l'animal que le roi offrait en sacrifice au *Voḍu Tōgbe-Zikpe* (trône ou chaise ancestrale) au cours des cérémonies. Bien que ce droit soit supprimé de nos jours, les Mina entendant préserver leurs prérogatives,

(1) On se demande s'ils n'avaient pas regagné le groupe d'Asiōgbō Dādzē lors de leur passage à Glidji.

les Peda continuent de bénéficier d'un respect particulier; c'est ainsi qu'au cours des grandes cérémonies telles que la fête de Yaka-Yake (1), intronisation d'un nouveau roi, libations et autres, ils sont les premiers à siéger aux côtés des princes, les premiers à prendre la parole et les premiers à renouveler la prestation du serment annuel aux *Vodu Tougban* (2). Ils sont aussi les premiers à prendre le poste de grand notable (*Tsami*) du roi.

Le roi attribua un terrain à Kévi-Dosu pour la construction de sa maison dans le village; l'emplacement devint celui du sous-quartier Pedakōme dans le quartier Gbagame; il se situe au carrefour des grandes artères du village d'Anfouin (carte n°8, page 41).

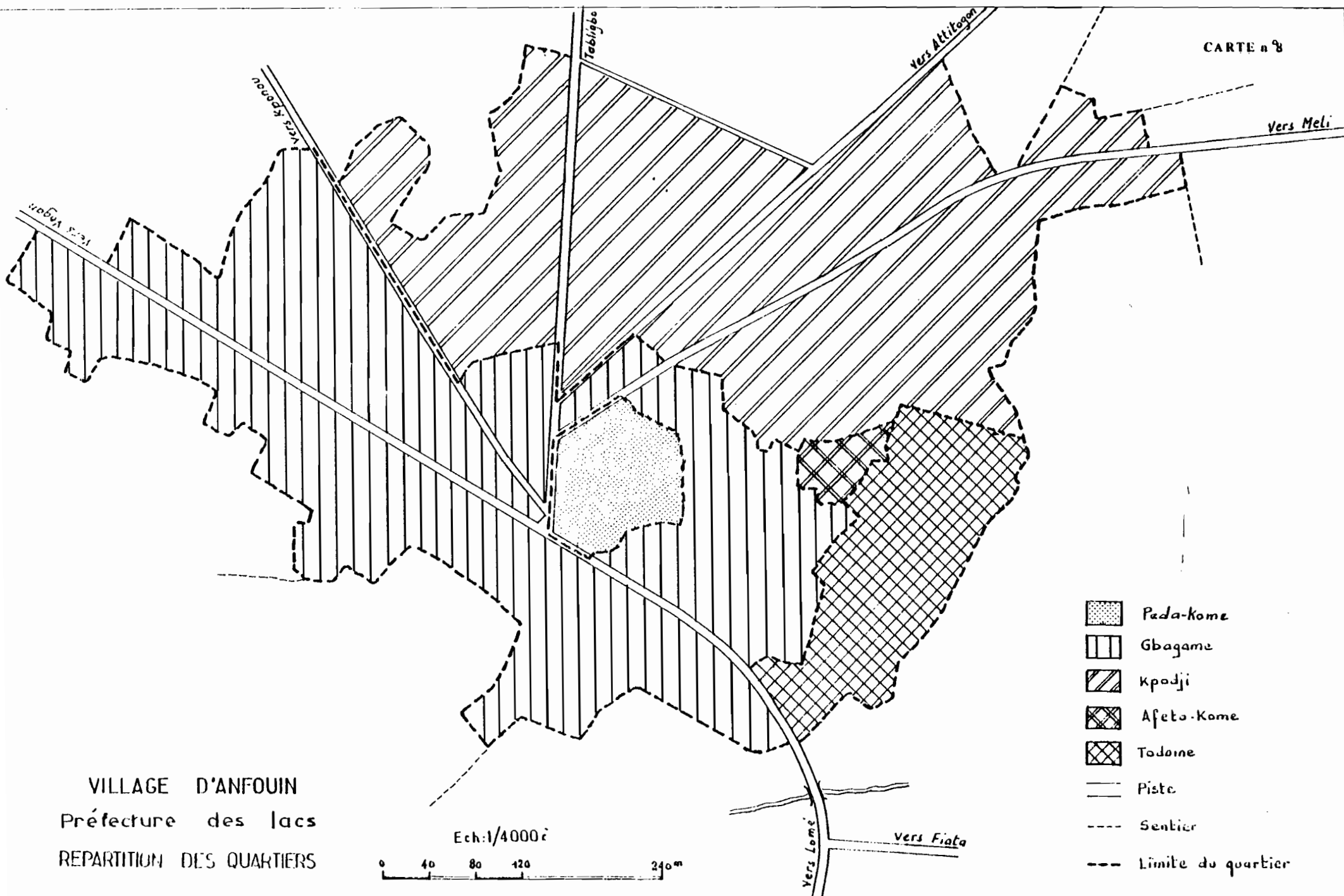
Outre la parcelle d'habitation, le roi lui indiqua deux terres à cultiver : *Kutigbe-Anyidzime* et *Adzôve* (3). Il alla travailler avec ses enfants sur ces deux terrains. Leurs principales cultures étaient le manioc, le maïs, le haricot, la calabasse, l'igname (l'arachide est d'introduction postérieure).

Un jour, le vieux chef de guerre décida d'envoyer un de ses fils s'installer sur les champs pour la surveillance des cultures contre les animaux sauvages (singes, sangliers, oiseaux gendarmes, tous ennemis du maïs) qui peuplaient la région. Le premier fils installé

(1) Yaka-Yake c'est le nom de la première fête traditionnelle ouvrant ici le début de l'année Gen-Mina. Elle a lieu le dimanche, quatrième jour de la prise de la pierre sacrée.

(2) Les *Vodu Tougban* ou *Tugbā* sont les dieux qu'on retrouve groupés dans la forêt sacrée à Glidji et installés chez les peuples Gen - Mina.

(3) Pourquoi ces deux terroirs s'appellent-ils *Kutigbe-Anyidzime* et *Adzôve* ? Le premier *Ku* = mort, *ti* = ici, *gbe* = lieu, brousse et *Anyi* = terre de barre ou argile, *dzi* = rouge, *me* = dans ou dedans, c'est dans cette brousse de terre rouge où je mourrai; c'est une allusion à l'emplacement qu'il ne pourra plus quitter même s'il lui arrive quelque chose. Le deuxième nom "*Adzôve*" veut dire la forêt de lianes; *Adzô* est un genre de liane, de ronce inaccessible à l'homme et moins difficile aux animaux, et *Ave* c'est la forêt.



VILLAGE D'ANFOUIN
Préfecture des lacs
REPARTITION DES QUARTIERS

-  Peda-kome
-  Gbagame
-  Kpodji
-  Afeto-kome
-  Todome
-  Piste
-  Sentier
-  Limite du quartier

Ech: 1/4000
0 40 80 120 240m

fut Gidziglo (B.214, diagr. n°6 en annexe); il occupa le site d'Adzôve; un autre, Dovi Atideku (1) fut conduit non loin au Nord-Est d'Anfouin à Kutigbe-Anyidzime. Ces installations sont postérieures à la mort du roi Amakpasam. Plus tard, d'autres frères quittèrent le village pour aller les rejoindre et créèrent leurs propres hameaux qui sont devenus aujourd'hui des grands villages (occupés par les clans Tougban), tels que Tökpo, Fiata et Dzigbe, tous dépendant d'Anfouin (carte n°8, page 41).

Notons ici que le père de Kewanu et Huanu s'appelait Degbe - Akpe (A.357, diagr. n°6 en annexe); la femme qui faisait partie du groupe lors de la migration était une des femmes de Kēvi-Dosu. Kewanu et Huanu avaient deux autres frères : Tōsu Hōtō et Kukudzōe (A.206, diagr. n°6 en annexe); le premier était un cousin germain et le dernier, Kuku-dzōe était un frère consanguin. On ignore si ces deux frères restèrent à Peda-Houeyogbe ou firent le déplacement avec les autres; mais il faut préciser que leur père Degbe-Akpe mourut et fut enterré à Peda bien avant leur exode.

Les autres fermes ou hameaux habités par les descendants de Kewanu et Huanu sont : Tökpo, Kutigbe, Fiata, Meli et Dzigbe près du terroir d'Atoueta.

Une fois installé à Pedakondji, les Peda n'en conservèrent pas moins de bonnes relations avec Anfouin qu'ils considérèrent comme un village mère; cela les a conduit à garder leurs anciennes maisons à Anfouin même, et à s'y rendre tous les samedis, jour du marché. Leurs grandes cérémonies (culte des *Vodu* honorés dans les couvents des filles; rituels liés aux ancêtres et à leurs trônes) ont encore lieu, de nos jours, à Anfouin.

Une seconde version de cette installation nous a été fournie par un vieil informateur; s'étant enquis du nom du père de Kēvi-Dosu, il apprit que c'était Xolōnu. Il demanda ensuite qui était le père de Kewanu et Huanu (étant donné que ces deux derniers étaient des frères). Là, la réponse fut douteuse. La troisième question du vieux fut la

(1) Dovi Atideku était un petit-fils de Kēvi-Dosu.

suivante : la majorité étant d'accord pour affirmer que Xolônu était de Peda-Guezin ou Geze et Degbe-Akpe de Peda-Houeyogbe; comment ces deux vieux seraient-ils des Tovi (frères consanguins)? Aucune réponse n'a été donnée à cette dernière question.

Le fait de ces différentes versions, dont la première émane du lignage de Kpakovi (D.23, diagr. n°6 en annexe), le lignage détenteur du pouvoir coutumier et de la notabilité, représentant du chef de canton dans le village, est à mettre en rapport avec une vieille querelle qui divise le village en deux groupes antagonistes. Aux abords de l'indépendance, ceci s'est manifesté par le fait que l'un était partisan du Parti Togolais du Progrès (P.T.P.) et l'autre du Comité de l'Unité Togolaise (C.U.T.) (1). Ces engagements politiques opposés s'expliquent en fait par une rivalité des deux groupes pour la chefferie locale, celle-ci expliquant en retour l'existence des deux versions de l'histoire de l'installation. Cependant, les témoignages recueillis nous font pencher pour une plus grande vraisemblance de la seconde version. En tout cas, le groupe tout entier s'accorde au moins sur trois points :

a). La forte majorité du Parti Progressiste continue d'obliger la minorité du C.U.T. à accepter sa loi, bien que le Togo ait depuis abandonné le pluripartisme argant, entre autres, que celui-ci entraînait des querelles familiales, claniques et ethniques.

b). Un conseil de village a siégé la veille de notre deuxième jour de séjour dans le village. La décision finale de ce conseil recommande la non reconnaissance d'Agbolā (D.131, diagr. n°6 en annexe) comme premier arrivant à Pedakondji mais de réclamer Gidziglo qui était à Adzove (2).

c). Il est aussi clair que Gbagādzi (Gbagandzi) carte n°4, page 18), le quartier des descendants de Kewanu (le lignage d'opposi-

(1) CORNEVIN Robert - Histoire du Togo. *Editions Berger-Levrault*; 3^e édition; 1969; p.382, 554 pages; cartes, photographies, index, bibliographies.

(2) Adzove est situé au Sud-Est de Pedakondji et est limité toujours à l'Ouest par Ganavé.

tion), est le premier des autres quartiers du village; ce quartier a été selon ses habitants eux-mêmes, fondé par Agbolā, un petit-fils de Kewanu. Le quartier Dosugbadzi, habité par les membres de la famille de Kēvi-dosu (deuxième lignage d'opposition), est le plus jeune des quartiers; tout le village le reconnaît.

Ces trois points expliquent largement que le lignage de Kewanu était le premier installé à Pedakondji. "Nous ne parlons pas d'Adzove que nous reconnaissons tous mais, de Pedakondji", ajoutent les informateurs. Voyons donc ce que dit la deuxième version.

"Nous reconnaissons tous que le terroir de Pedakondji est à Kēvi-Dosu. Il est aussi vrai qu'il était de Peda-Houeyogbe au Bénin (ex Dahomey). Il quitta son village d'origine à la suite de la grande guerre de Kondo ou Behanzin, roi d'Abomey, et vint se réfugier à Anfouin. Son itinéraire est inconnu. Nos ancêtres étaient venus bien après lui; Kewanu et Huanu étaient de Peda-Guezin. Ces derniers avaient quitté Peda-Guezin avec en tête leur père Degbē Akpē; celui-ci était un redoutable chef guerrier dans son village d'origine. Le père a quitté le village avec ses deux fils en direction de l'Ouest pour des combats(1). Le voyage s'était fait en pirogue, en suivant la lagune. Le premier arrêt fut Djankasse (2), un des villages lagunaires des Guin-Mina. C'est là qu'ils quêtèrent des ennemis venus de l'Ouest, c'est-à-dire les ennemis d'Asiōgbō Dādžē en route pour l'attaquer. Un jour, les ennemis passaient vers l'Est; ils tirèrent sur eux; une balle perdue alla toucher un baobab et le déchira complètement (3).

A la fin des combats, le vieux abandonna les deux enfants à Djankasse et repartit chez lui, à Peda-Guezin, toujours en pirogue.

(1) Ces combats seraient sans doute ceux livrés par le redoutable Asiōgbō Dādžē. Ils faisaient partie de ses troupes.

(2) AGBANO II - FIO - Mémoire sur l'histoire de Petit-Popo et du peuple "Gē" (Mina) et étude rapide sur les moeurs et coutumes du peuple Gē ou Mina-Lomé, oct-nov.1934; p.6, texte dactylographié, ORSTOM-Lomé.

(3) Le doyen du lignage, le vieil informateur Hugbedzi (E.296, diagr. n°6, en annexe), nous a déclaré être allé le voir dans les années 1961-62. Cet arbre est toujours visible, sur la piste de Glidji à Djankassé tout juste à l'entrée du village.

Arrivé à Agoue (Agoue-Adzigo), il reçut un coup de fusil (ce coup était venu de la plage côté mer, mais on ignore l'origine du tir). Grâce à sa robuste constitution, il survécut jusqu'à Peda-Guezin. Une fois arrivé avec sa pirogue, il tomba et mourut.

Entre temps, une soeur de Dêgbê-Akpê s'était mariée à Agoue, village du meurtre. Cette soeur s'appelait Axoefā. On ignore le quartier où elle s'était mariée. Elle apprit que son père avait abandonné les enfants à Djankassé et alla les chercher pour les ramener à Glidji, car, elle était inquiète du sort des enfants qui ne connaissaient pas la langue de la région. A Glidji, elle fut informée de la présence à Anfouin des Peda avec qui les enfants pourraient avoir de bonnes relations et auprès desquels ils pourraient obtenir des terres pour leurs cultures. Elle les y conduisit. Elle expliqua les faits au roi. Celui-ci confia les enfants à Kēvi-Dosu qui les éleva comme ses propres fils. Kēvi-Dosu était alors le seul dans le village d'Anfouin à parler le dialecte des enfants.

Kēvi-Dosu exploitait déjà les terres de cultures que le roi Amakpasam lui avait confiées dans les zones de Koutigbe-Anyidzime près d'Attitogon et Adzove près de Ganave.

Les enfants n'ayant pas atteint l'âge du mariage, travaillaient sous les ordres de leur tuteur. Les travaux se faisaient dans le champ d'Adzove. Quand ils furent devenu adultes et se furent mariés, leur tuteur leur indiqua un emplacement pour la construction de leur maison, proche de lui à Anfouin dans le quartier Pedakome. A titre de récompense des travaux qu'ils avaient fait pour lui, il leur donna la propriété de terres de cultures sur son terroir d'Adzove. Là, ils se mirent à travailler pour leur compte.

Un jour, à la suite d'une querelle entre lui et ses frères, Agbolā (lire Agbolan D.131, diagr. n°6, en annexe), un petit-fils de Kewanu, décida de quitter le village d'Anfouin pour s'installer à Adzove. Ses frères ne l'aimaient pas car, il était plus travailleur qu'eux et avait beaucoup d'argent. Cette jalousie des frères ne contraria pas son projet.

Pour le mener à bien il procéda comme on le fait dans tous les cas dans les autres pays du golfe du Bénin qui accordent une importance particulière à la consultation de l'oracle Fa avant d'entreprendre quoi que ce soit (construction d'un nouvel habitat, déplacement, mariage, naissance difficile, maladie, emploi, voyage, etc...) il alla voir un des deux grands devins (*Bokōnō* ou *Bokonnou*) du village. Ils n'étaient que deux à Anfouin : Sewa et Dzogbesi Aba. Cette visite au *Bokōnō* avait pour but de savoir ce qu'il fallait faire pour que son départ puisse s'effectuer dans de bonnes conditions. La consultation du devin révéla le signe "DZOGBE ou GBEMEDZI" (1). Ceci signifiait qu'il avait en tête un projet et que ce projet était placé sous le signe du bonheur et de la réussite. Mais, pour cela, il lui faudrait effectuer quelques sacrifices. A l'issue des sacrifices, et, une fois installé, après un certain temps, il verrait affluer des gens autour de lui; son hameau s'agrandirait jusqu'à devenir un gros village. Ces sacrifices furent faits sur l'endroit choisi pour la construction. Il quitta alors le village pour gagner son logis dans les champs. Il n'était pas tard et les frères Kpakpovi (D.23), Blagodzi (D.318), Tōsu (C.425) et Tōsa (D.89), (diagr. n°6 en annexe) jaloux contre lui, étaient venus le rejoindre. Deux autres frères, Aboflā-Kuma (D.381) et Akakpo Netrōku (C.461, diagr. n°6, en annexe) étaient partis plus loin à Dzigbe-Adzōve, près des Fon d'Aklakou. Ayanu (C.277, diagr.n°5 en annexe) le petit-fils de Kēvi-Dosu, était venu plus tard. Quant à Gidziglo (B.214, diagr.n°5, en annexe), il serait parti plus au Nord du terrain d'Adzove et se serait installé dans un endroit de Dzigbe-Adzove un peu éloigné des siens (Aboflā-Kuma et Akakpo Netrōku). Gidziglo n'eut guère de descendance et les traces de sa résidence ont disparu aujourd'hui à Dzigbe-Adzove; ses terres sont occupées par d'autres frères.

A côté du lignage d'Agbolā, vit un autre lignage issu d'un mariage entre une fille d'Agbolā et un originaire d'Attitogon, fils d'Ametōneyi (D.119, diagr.n°6, en annexe), la grande soeur de Sodesime (D.238, diagr.n°6, en annexe) la deuxième femme d'Agbolā. Cette

(1) MAUPOIL Bernard - La géométrie de l'ancienne côte des esclaves; Travaux et mémoires de l'Institut d'Ethnologie XLV; Paris, 1961, p.431.

femme souffrait des yeux. Elle était mère de deux enfants; l'aîné qui était un garçon (1), avait quatre ans environ et la cadette avait un an. Sodesime sa petite soeur et femme d'Agbolā ne pouvait pas à cette période aller s'installer auprès d'elle à Attitogon; elle se décida, avec le concours de son mari, à la faire venir auprès d'elle à Pedakondji avec les deux enfants. Ceux-ci ont été éduqués par le mari de leur tante. Lorsqu'ils furent adultes, la fille repartit se marier dans son village natal (Attitogon), tandis que le garçon resta au village chez son tuteur, où il se maria. Ses enfants devenus adultes, ont préféré rester à Pedakondji mais ont reconnu que le père est un Ouatchi du village d'Attitogon. Ils sont maintenant propriétaires des biens fonciers que le vieux Agbolā avait laissé à leur père".

Pour maintenir l'équilibre entre les trois groupes constituants du village, nous ne nous sommes pas contenté des informations émanant d'un seul lignage. Nous les avons tous interrogé de manière à recueillir un maximum d'éléments sur la fondation du village. Nous avons ainsi obtenu une troisième version qui est propre au lignage de Kēvi-Dosu du quartier Dosugbadzi. Ce lignage nous a affirmé que le village a été fondé par Gidziglo, fils de Kēvi-Dosu qui était venu de Peda-Houeyogbe au Bénin. Renommé pour sa richesse, Kēvi-Dosu avait autant d'esclaves que d'enfants. Ses frères l'enviaient pour cette richesse.

Pendant la grande guerre de Glele, père de Kondo, ses frères étaient partis voir le roi pour lui dire que Kēvi-Dosu possédait assez d'enfants grands et forts pour l'aider à combattre ses ennemis. Le roi envoya un messager lui dire de laisser ses enfants l'aider dans son combat. Or, tout ceci n'était qu'une ruse pour faire périr ses enfants. Kēvi-Dosu, inconscient du complot de ses frères, accepta la demande du roi. A chaque bataille, quelques enfants mouraient; ceci se répéta jusqu'à ce que tous ceux des enfants qu'il avait envoyés, fussent tués. Mécontent, Kēvi-Dosu prit la fuite avec ses derniers fils demeurés chez lui et se réfugia à l'Ouest du fleuve Mono, à Agoué, chez les Adjigo (2).

(1) Il fut circoncis à Pedakondji par son père adoptif.

(2) Adjigo est le nom clanique des populations fondatrices d'Agoué.

Quand Asiōgbō Dādžē revint de ses combats livrés au Bénin, Kēvi-Dosu alla avec ses enfants et sa suite à sa rencontre et l'aida à franchir le fleuve. Après la traversée du Mono, ils l'accompagnèrent dans son village natal, c'est-à-dire Glidji (1). Pour les remercier, le roi les envoya chez Kuevi Agbozo (2), un de ses frères, roi d'Anfouin. Ce frère leur attribua des terres de culture sur le terroir d'Adzove (3). Pour leur habitation, il leur céda un emplacement dans le village, qui constitue l'actuel quartier Pedakome. C'est sur cette terre d'Adzove que Gidziglo a fondé son propre village. Une autre terre lui a été donnée à Kutigbe, sur laquelle il a placé un autre fils.

Tēko Gidziglo n'était pas venu à Pedakondji; il était à Dzigbe sur le même terroir, mais plus loin près des Fon d'Aklakou. Il n'y aurait passé qu'un court séjour, car il n'y avait que des enfants morts-nés. Pour échapper à cette mortalité, il s'était éloigné de ses frères. Dans son hameau, il donna naissance à deux filles; l'une mourut sans avoir d'enfants; la deuxième qui s'appelait Agbesi (C.215, diagr.n°5, en annexe), se maria à Anfouin avec Mesā-Agbaklā. De ce mariage naquit Tēkovi, surnommé APEIOVI Ier (nom qui lui a été donné lors de son intronisation au trône de la chefferie). Il était le grand-père et le prédécesseur du chef APEIOVI II d'Anfouin, décédé en février 1981.

En fin de compte, on constate que la première et la troisième version affirment que Gidziglo n'était pas le premier maître de Pedakondji. Mais toutes les versions attestent que Kēvi-Dosu était le premier occupant du terroir sur lequel sont bâtis plusieurs villages y compris Pedakondji créé par Agbolā. Bien entendu, cette revendication du titre de premier occupant a une très grande portée politique dans l'organisation traditionnelle.

 (1) AGBANO II FIO (roi) - Op. cit., p.6.

(2) Agbozo est un surnom; il s'ignifie "corne de bélier".

(3) Kēvi-Dosu ne fut pas le seul à être récompensé; pour marquer cette fidélité, cette sympathie à tous ceux qui avaient aidé Asiogbo Dādžē dans son combat dès son retour, il les a placés tous, chacun dans les villages suivants, fondés par ses frères ou sous son autorité : Aklakou, Seko, Badougbe, Houlokoe, Zowla, Anfouin, Glidji, Djankassé etc... Leur mise en place dans tous ces villages constituait une barrière pour l'administration du terroire d'Asiōgbō Dādžē et aussi pour faire face à ses ennemis.

E. HISTOIRE DES ESCLAVES AU SEIN DES LIGNAGES

a) Kēvi-Dosu, une fois installé, acheta un esclave du nom de Kule (ceci s'ignifie : "il y a la mort"). Une autre information nous renvoie à une telle signification concernant cet esclave : "Degbē Akpē aurait abandonné Kewanu et Huanu à Glidji et non à Djankasse. Sa soeur s'était mariée elle aussi à Aneho et non pas à Agoué; elle ne voulait pas voir souffrir les enfants; c'est pour cela qu'elle les avait ramenés de Glidji. Là, elle apprit qu'il y avait des Peda à Anfouin; ceux-ci parlent la langue peda qui ne se parle pas à Glidji où les enfants risquent d'avoir du mal à vivre. Elle avait donc décidé de faire partir les enfants. Mais, comme c'était un moment difficile, surtout pour rentrer au Bénin, elle ne pouvait pas non plus les conduire à Peda-Guezin. Elle les a donc conduit à Anfouin chez le roi Amakpasam pour les confier aux Peda installés chez lui; ils ont alors été remis à Kēvi-Dosu.

Un jour, la soeur étant en quête d'argent, va demander à Kēvi-Dosu un prêt de 1.10^5 (Livre sterling, en usage à l'époque), qui représentait une somme importante. Quand elle eut trouvé de quoi rembourser le prêt, Kēvi-Dosu refusa en lui disant que les enfants l'avaient remboursé en travaillant pour lui. Ne sachant que faire de l'argent, et pour qu'on ne dise pas d'elle qu'elle avait vendu ses enfants, elle acheta un esclave pour récompenser Kēvi-Dosu. Elle donna à cet homme le nom de Kule (B.72, diagr.n°5, en annexe). Toujours pour marquer sa sympathie au tuteur des enfants, elle acheta ensuite une femme et lui donna le nom de Degōwa (B.74, diagr.n°5, en annexe) (c'est à-dire : une autre est encore venue"). Les deux esclaves se marièrent entre eux et donnèrent naissance à Foli Tōbōē (C.27, diagr.n°5, en annexe). Ce dernier était le premier notable (Tsami) élu au village quand il a été fondé".

Leur descendance se reconnaît avec fierté issue de ces deux esclaves mais, tous ignorent leur origine.

Gidziglo et les esclaves travaillaient sur les champs d'Adzove mais retournaient à Anfouin le soir après les travaux. Ce n'est que plus tard que Gidziglo décida de s'installer définitivement sur les champs à cause de leur éloignement du village-centre. Sa première

concession fut construite sur le site actuel de Pedakondji; il l'abandonna d'ailleurs par la suite car l'emplacement se révéla néfaste. Il construisit une autre concession plus loin à Dzigbe. Après sa mort, ses frères, ses cousins et ses neveux vinrent réoccuper le premier site (Pedakondji).

On constate souvent que l'esclave suit de plein droit les mœurs et coutumes de son maître et que l'héritage des biens de son maître est partagé à parts égales entre lui et les fils. Ceci ne se vérifie qu'en partie en l'occurrence = le droit foncier est certes équitablement réparti entre esclaves et lignée directe, mais les anciens esclaves récusent aujourd'hui les coutumes de leurs anciens maîtres.

Ce clan (Kule), qui devait d'office être Peda, est en effet devenu *Tugbā* (Tugban), le clan des Guin (Gē) de Glidji. Parmi plusieurs interprétations, une seule a retenu notre attention : Kule a bien hérité tous les biens fonciers (terres et maisons) de son maître et ceux-ci reviennent aujourd'hui à sa descendance. Si cette descendance s'écarte aujourd'hui des mœurs et coutumes de son maître, c'est donc parce qu'elle a été traitée d'esclave sous des formes injurieuses ou parce que leurs parents considérés comme des enfants incorrects par leur famille ont été vendus pour cette raison (1). Comme d'habitude, ils ont recouru à la divinité en consultant l'oracle Fa. Le résultat de cette consultation fut que les enfants de Kule mouraient dès qu'ils commençaient à peine à marcher parcequ'ils n'étaient pas des Peda, mais des *Tugbā*. L'oracle leur a demandé de renoncer à toutes les cérémonies peda qu'ils faisaient avant et même aux noms peda qu'ils donnaient aux enfants si ils voulaient les voir vivre. Kule obéit à ces recommandations. Le premier enfant né à l'issue de cette consultation reçut le nom *tugbā* de "Foli", surnommé "Tōbōē". Les rites peda pour les nouveaux-nés ne furent plus faits ni les tatouages. Cet enfant a vécu longtemps et eut lui aussi des enfants. Il a renoncé à être peda et s'est affirmé

(1) Au temps de la traite des esclaves, un parent avait le droit de vendre son enfant (garçon ou fille) qui se comportait mal ou qui avait un mauvais caractère. Il semblerait que Kule et sa femme, d'origine *Tugbā*, auraient été vendus dans ces conditions.

Tugbā (1). Cette "*tugbanisation*" (tougbanisation) s'est transmise à ses descendants. Elle est d'ailleurs fréquente dans toute la région du Sud-Est du Togo (2). Le fait curieux est qu'ils ont malgré tout cela, gardé le culte des trônes ancestraux (Tōgbe-Zikpe) la chaise ancestrale de Kēvi-Dosu.

b) Ayanu (C.277 diagr.n°5, en annexe), un autre petit-fils de Kēvi-Dosu, acheta lui aussi deux esclaves. Aba ou Abalo (D.265, diagr. n°5, en annexe), et Sosuvi (D.221, diagr.n°5, en annexe). Le premier dont l'origine est inconnue est resté à Pedakondji; le deuxième, Sosuvi, était originaire de Sahoue ou Saxoe au Bénin. Il a été racheté par ses parents maternels, c'est-à-dire qu'il y eut remboursement à Ayanu pour sa libération. Mais Sosuvi, trop attaché au village où il avait été élevé, refusa de rejoindre ses parents et demanda à son maître de le garder. Il va alors bâtir sa ferme dans les champs de son ancien maître, au Nord-Est, à deux kilomètres environ de Pedakondji. La ferme a pris le nom de Kolonukōdzi.

c) Agbolā du lignage de Kewanu quant à lui, avait acheté trois esclaves; deux femmes et un homme. Elles étaient Abuya et Minyanu; l'homme s'appelait Sosa. Son oncle Akakpo-Netrōku avait un esclave mort en 1981; il s'appelait Adamaḍo (D.468, diagr.n°6, en annexe). Mais reconnaître la descendance d'un lignage esclave au sein d'un autre lignage est une chose très difficile; il faut avoir beaucoup d'intuition. Mais une fois reconnue cette descendance, en étudiant avec les intéressés leur diagramme généalogique, ils nous firent comprendre qu'il s'agissait d'un vieil ancêtre du même nom (Adamaḍo) qui s'était réincarné. Alors où est ce vieil Adamaḍo qu'on n'arrive pas à retrouver dans le diagramme et, qui était sa mère? Personne n'eut la réponse. Continuant sans relâche notre questionnaire, le vieux nous déclara

 (1) On peut douter de l'origine *tugbā* de Kule et de sa femme. La coutume *tugbā*, en effet, n'a jamais admis un *tugbā* esclave au sein de son clan. Nous avons compris par là que Kule et sa femme seraient des anciens esclaves d'un *tugbā*, et revendu par ce dernier à un moment où il était en difficulté financière ou pour toute autre raison

(2) Nous citons ici quelques villages, tels que Djeta, Vogan et Vo-Koutime où le phénomène s'est produit.

qu'il s'appelait lui-même Adamaço et qu'il n'y en avait aucun autre dans le lignage; il était l'esclave d'Akakpo-Netrõku et non son fils. Sa déclaration n'a pas été contredite par la foule qui suivait notre interview. Il s'était montré très fier de son ascendance mais sa déclaration surprit tout le monde. La honte, le mépris liés à une telle reconnaissance d'origine, dans les sociétés du Sud-Est du Togo en particulier, sont très forts et nous n'avons entendu qu'exceptionnellement ce genre d'aveu dans les villages parcourus : Djeta, Seko, Agouegan, Afagnan, les trois Tchekpo (Dedekpoe, Anagali et Deve), Akoumape, Vogan, Vo-Koutime, Zafi etc...

F. UN QUARTIER INDEPENDANT : KUTÕDZÕKÕDZI (KOUTODJOKONDJI)

Du nom de son fondateur, ce jeune quartier aurait été créé au début du 20^è siècle. Kutõdzõ (Koutodjo) (D.48, diagr.n°7, en annexe) le fondateur était venu d'Adoudjekome, un sous-quartier de Todome à Anfouin. Il s'y serait installé dans les années 1905 à 1909, accompagné de son fils Agbovi (E.48, diagr;n°7, en annexe) l'actuel doyen du quartier. Ses neveux Anyinu (E.3) et Aduglui (E.22, diagr.n°7, en annexe), vinrent les rejoindre quelque temps plus tard. Les frères consanguins de Kutõdzõ restèrent à Anfouin dans leur sous-quartier d'Adoudjekome.

Ce quartier qui se considère lui-même comme un hameau politiquement indépendant est toujours rattaché administrativement à Pedakondji. Même les recensements généraux de la population de 1970 et 1981 les considèrent ainsi.

On l'appelle de trois noms : Koutodjokondji, Goukondji ou Egoukondji et enfin Netikanme. Kondji signifie toujours la "ferme" ou le "hameau". S'il est dénommé Goukondji par certains, c'est pour faire allusion au village de Goukope près de Kpeme; le quartier présente une allure physique semblable à celle de Goukope par sa ceinture verdoyante de cocotiers. D'autres lui donnent le nom de Netikanme qui veut dire une forêt de cocotiers.

Nuzianu (B.47, diagr.n°7, en annexe), le grand-père de Kutõdzõ, était l'un des petits-fils de Foli surnommé *Dzeagbledzi*, et l'un des tugbã fondateurs du village d'Attitogon. La mère de Nuzianu

était une princesse de Glidji. Le caractère et la qualité de grand travailleur de celui-ci n'étaient pas acceptés par ses frères. Une jalousie s'installa entre eux. Sa mère lui conseilla de quitter le village et de rejoindre ses oncles (les frères de la mère) à Glidji. L'enfant obéit aux ordres de sa mère. En cours de route, il découvrit un village. Il demanda à rencontrer le fondateur du village (Dutō); il fut conduit chez le roi Amakpasam à qui il expliqua le but de son voyage. Voyant que le village ressemblait à celui où il allait, il écourta son voyage et y demanda à s'installer définitivement. Le roi le confia alors à un de ses parents Ekue Aduadze qui était un grand cultivateur descendant des Tugbā de Glidji. Après lui avoir fourni un espace pour construire sa maison dans le sous-quartier Adouadzekome, Ekue Aduadze attribua à son hôte des terres de cultures à côté de Pedakondji.

Kutōdzō allait travailler sur les champs de ses parents près des Peda. Sa mère était peda; elle alla voir ses frères peda pour leur demander le droit d'installation pour son enfant. L'autorisation fut accordée par les oncles peda à leur neveu. Une fois arrivé dans le village, celui-ci refusa de rester au sein de la famille peda maternelle. Il se retira sur son propre champ jouxtant ceux des Peda. Cette idée de construire sur la limite de son champ était liée au désir de se protéger contre les empiétements des voisins. Même s'il n'existe aucune limite visible des villages et hameaux, chacun manifeste vigoureusement sa volonté de ne regrouper que les membres d'un même clan, même si celui-ci est minoritaire.

Cette volonté n'apparaît pas dans le cas où la filiation lignagère est matrilineaire (1).

On retrouve d'autres descendants d'Aduadze (2) qui se répartissent dans les fermes et hameaux tels que : Adzove, plus à l'Est près des Fon d'Aklakou, Eklou Gakenoukondji, Kponto, Haliveme, Zogbedji et Kokoudjekondji. Tous ces hameaux se regroupent à l'Est d'Anfouin et en dépendent tous.

(1) C'est le cas des Peda à Ganavé, Fiata, Tokpo, Aname etc...

(2) Aduadze est la déformation de Adenyeadzre qui veut dire que la provocation d'un conflit vient de la langue ou que par la langue on provoque un conflit, une querelle.

CHAPITRE III. LA POPULATION, LES MIGRATIONS ACTUELLES, LA VIE ECONOMIQUE

A. LA POPULATION

Les Peda, au nombre de 5 000 personnes, occupent les villages autour de Glidji et d'Anfouin. Seul le village de Pedakondji du canton d'Anfouin est Peda à 90%. Dans les autres villages cette ethnie reste minoritaire (1). Sur un effectif total de 1474 habitants, les Peda comptaient 1336 présents en 1960 (2). Pedakondji du canton de Vogan totalisait 352 habitants présents. Agome-Seva avait 381 Peda pour un effectif de 1027 personnes.

Le résultat du recensement général de 1970 est le suivant : 400 habitants présents à Pedakondji du canton de Vogan et 1361 pour Pedakondji du canton d'Anfouin, soit une légère augmentation de 48 personnes pour le premier village et 25 personnes pour le deuxième. Le village est recensé dans Ganavé auquel il est rattaché. La population de Pedakondji du canton de Vogan est presque totalement peda.

Le dépouillement du recensement général de Mars-Avril 1970 nous fournit un résultat rassemblant les deux ethnies Peda et Pla; celles-ci étant considérées comme un seul groupe du fait qu'elles ont une même origine Adja-Tado.

(1) LITOUX Marie-Claire (Mme LECOCQ). Contribution à la connaissance régionale du Sud-Est du Togo : surpeuplement et migrations. L'exemple de Fiata. ORSTOM-LOME - 1967 - p.15

(2) Ministère du Plan et de la Réforme Administrative : Direction de la statistique générale. Recensement général de la population - 1960.

Sur un effectif total de 131 849 habitants recensés en 1970 dans la Préfecture de Vo, les trois villages, Pedakondji, Afidenyigban et Houlokoé, qui sont dominés par une forte population de Peda, totalisaient respectivement 400, 574 et 1180 personnes. Les graphiques n°1,2, 3 et 4, page 56 à 59 et les tableaux n°1 et 2 page 60 à 61, nous montrent la répartition des Peda dans le Sud-Est du Togo. Les tableaux en annexe nous donnent la répartition détaillée des Peda dans les villages de la Préfecture des Lacs et celle de Vo.

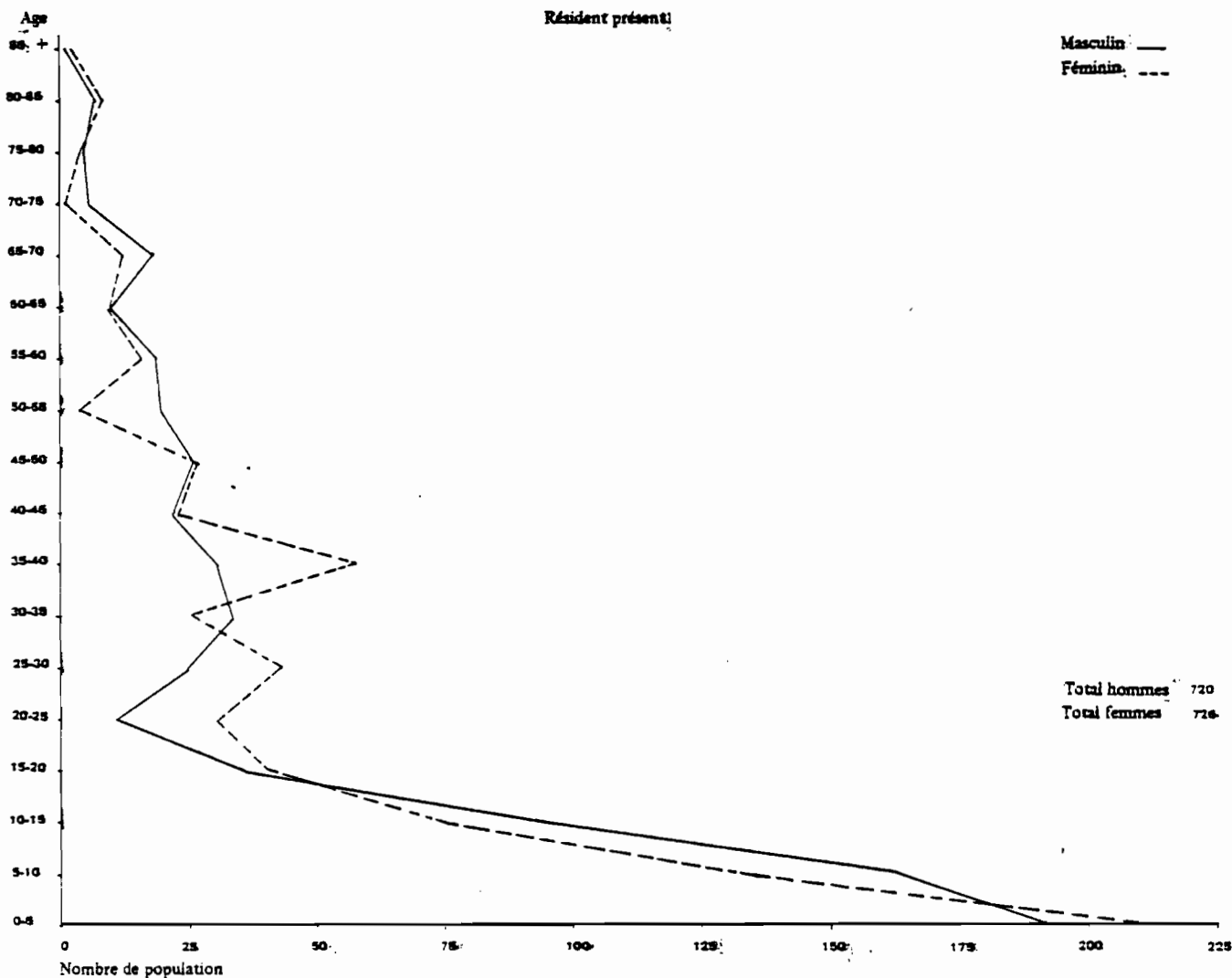
D'après le dépouillement du recensement général de 1970, le service de la statistique, vu la faible densité des Peda et Pla, qui sont proches, les a présenté comme étant un seul groupe. Le résultat de l'ensemble de ces Peda-Pla sur l'ensemble du territoire est le suivant : (tableau n°3, page 62) et (carte n°9, page 63).

PRÉFECTURE DES LACS
Répartition de la population par sexe
âge et situation de résidence en 1970

Résident présent

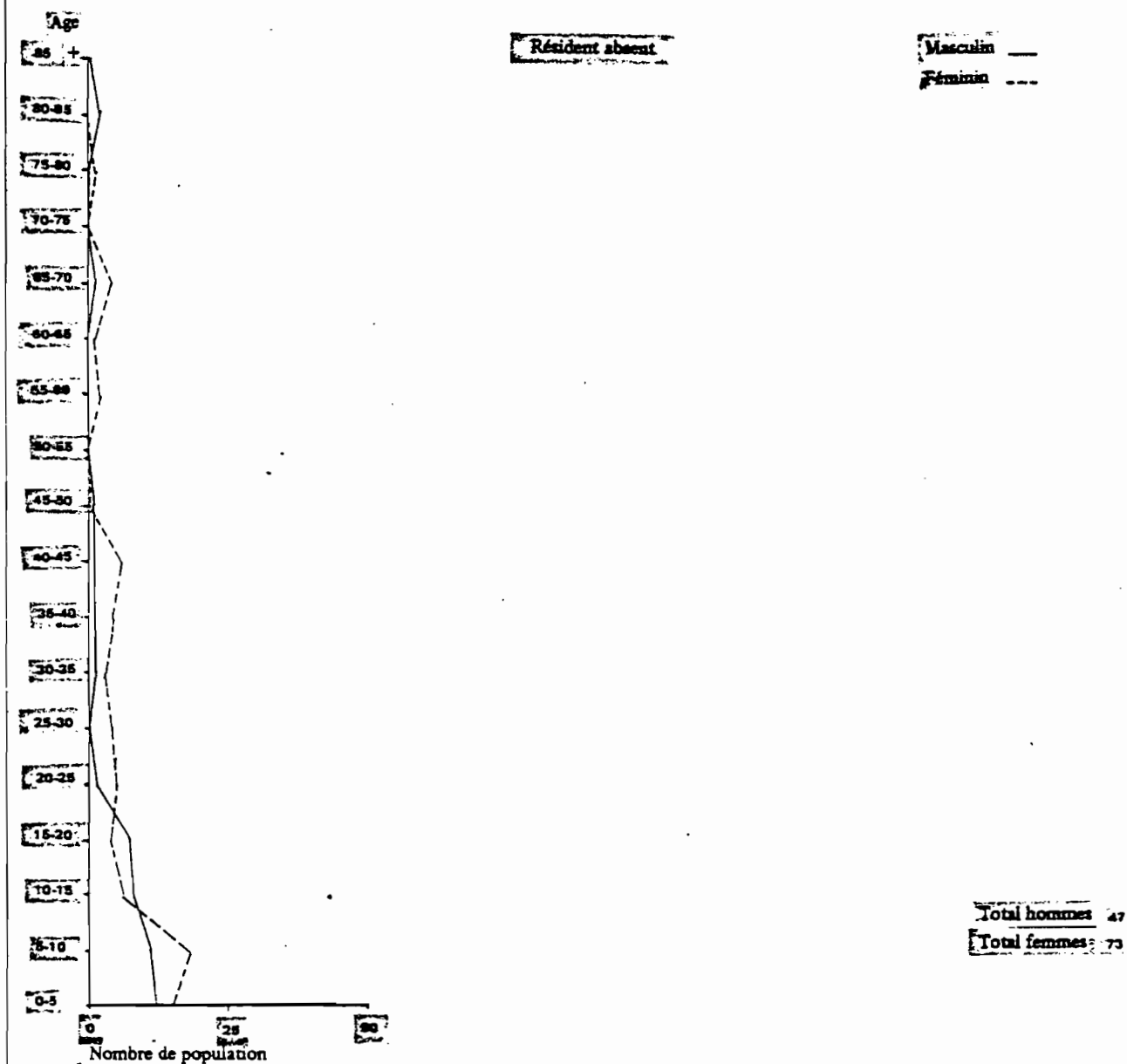
Masculin —
Féminin - - -

Total hommes 720
Total femmes 716



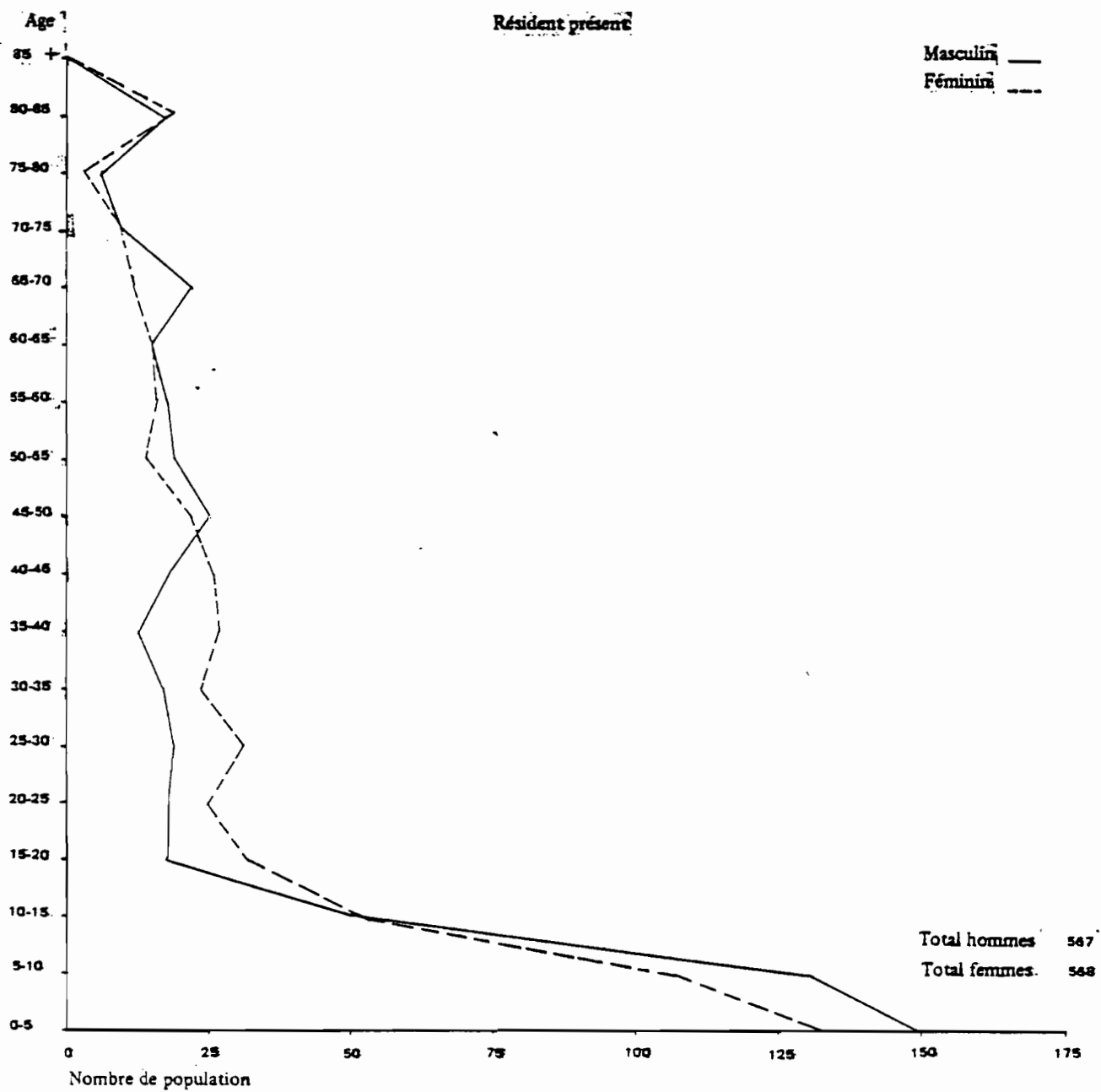
PRÉFECTURE DES LACS

Répartition de la population par sexe
 Age et situation de résidence en 1970

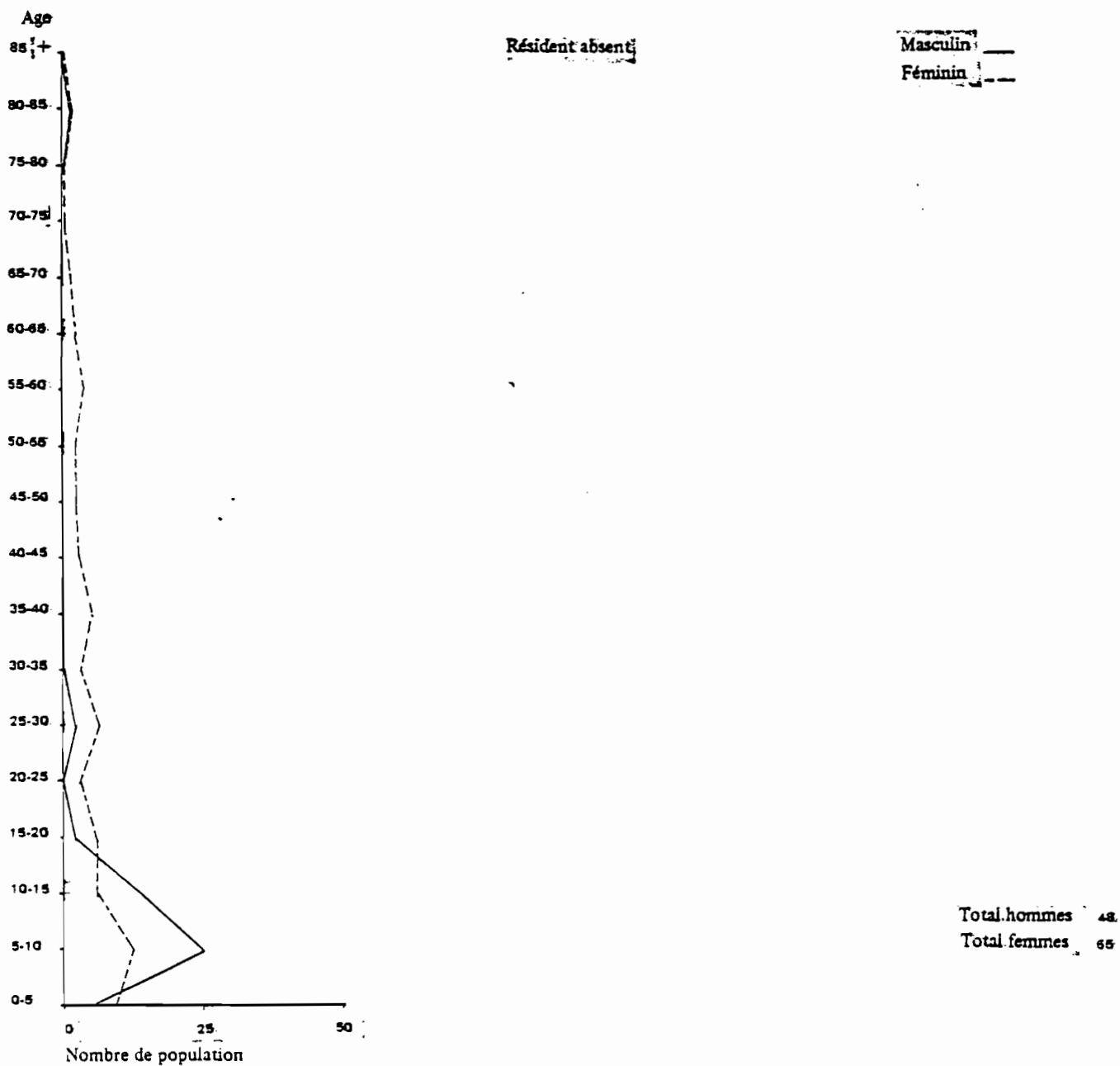


PRÉFECTURE DE VO

Répartition de la population par sexe, par âge et situation de résidence en 1970.



PRÉFECTURE DE VO
 Répartition de la population par sexe,
 âge et situation de résidence en 1970.



PREFECTURE DES LACS

Tableau n°1 - Répartition de la population Peda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P		R.A		TOTAL
	M	F	M	F	
0-5	191	209	12	15	427
5-10	163	135	11	18	327
10-15	95	75	8	6	184
15-20	36	40	7	4	87
20-25	11	31	1	5	48
25-30	25	43	-	4	72
30-35	34	26	1	3	64
35-40	31	58	1	4	94
40-45	22	23	1	6	52
45-50	26	27	1	-	54
50-55	20	4	-	-	24
55-60	19	16	-	2	37
60-65	10	10	-	1	21
65-70	18	12	1	4	35
70-75	6	1	-	-	7
75-80	5	4	-	1	10
80-85	7	9	2	-	18
85- +	1	3	1	-	5
Total	720	726	47	73	1566

PREFECTURE DE VO

Tableau n°2 - Répartition de la population Peda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

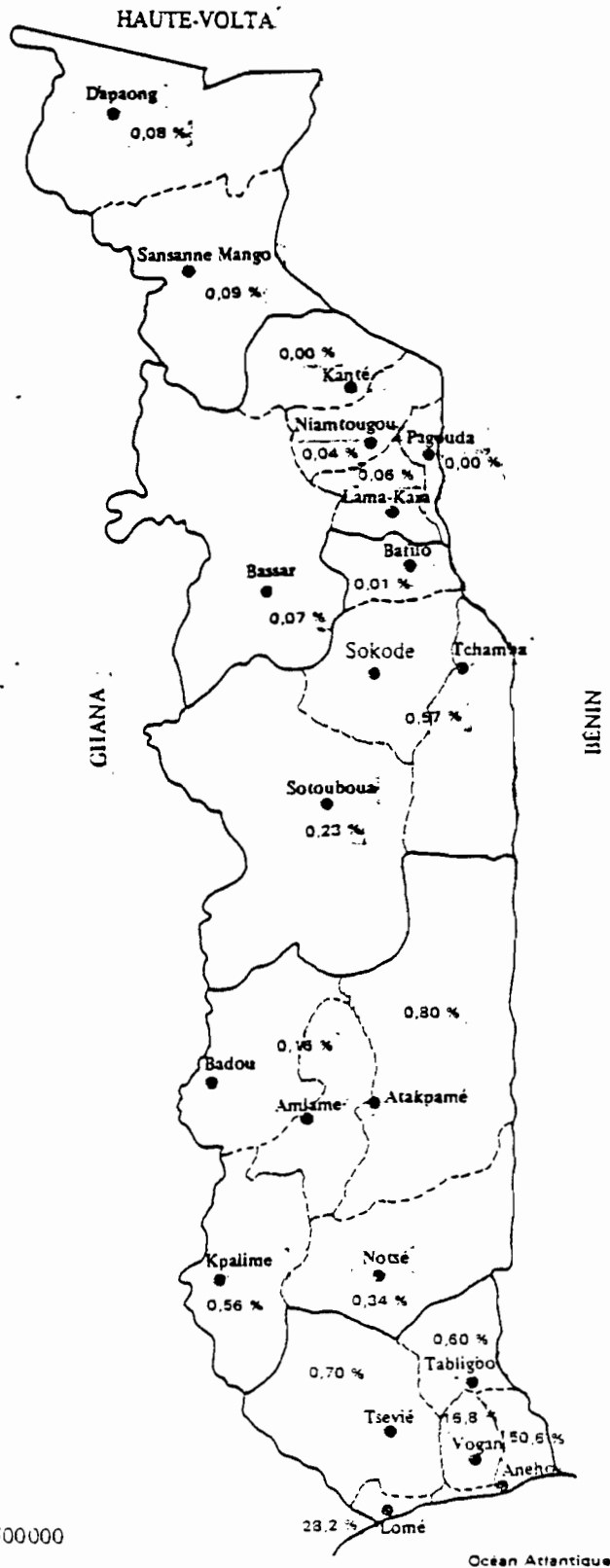
. AGE	R.P		R.A		. TOTAL
	M	F	M	F	
0-5	150	133	.4	.9	296
5-10	130	107	25	12	274
10-15	52	52	14	6	124
15-20	18	32	2	6	58
20-25	18	25	-	3	46
25-30	19	31	2	6	58
30-35	17	24	-	3	44
35-40	13	27	-	5	45
40-45	18	26	-	3	47
45-50	25	22	-	2	49
50-55	19	14	-	2	35
55-60	18	16	-	4	38
60-65	15	15	-	2	32
65-70	22	12	-	1	35
70-75	10	10	-	-	20
75-80	6	3	-	-	9
80-85	17	19	1	1	38
85- +	-	-	-	-	-
Total	567	568	48	45	1248

Tableau n°3 - Répartition de la population peda-pla suivant le sexe, région et Préfecture en 1970.

Ensemble de la région	Sexe		Sexe non indiqué	Total	
	Préfecture	Masculin			Féminin
Maritime	Lacs	2921	2844	1	5766
	Golfe	1551	1670	3	3224
	Yoto	41	26	-	67
	Zio	47	32	-	79
	Vo	924	985	-	1909
Plateaux	Amou, Wawa	11	8	-	19
	Agou	39	41	-	80
	Kloto	34	30	-	64
	Haho	17	23	-	40
Centrale	Tchaoudjo, Nyala	29	36	-	65
	Satouboua	13	14	-	27
Kara	Kozah	3	4	-	7
	Binah	1	-	-	1
	Keran	-	-	-	-
	Assoli	1	1	-	2
	Bassar	6	2	-	8
	Doufelgou	2	3	-	5
Savanes	Tõne	7	3	-	10
	Oti	9	3	-	12
	Total	5656	5725	4	11385
	Commune de Lomé	1384	1480	-	2864
	Autres communes	185	237	-	422
	Total des communes	1569	1717	-	3286

REPARTITION DE LA POPULATION PEDA-PLA PAR PREFECTURE
en 1970

CARTE n°9



Echelle 1 : 2 500 000

Océan Atlantique

B. LES MIGRATIONS ACTUELLES

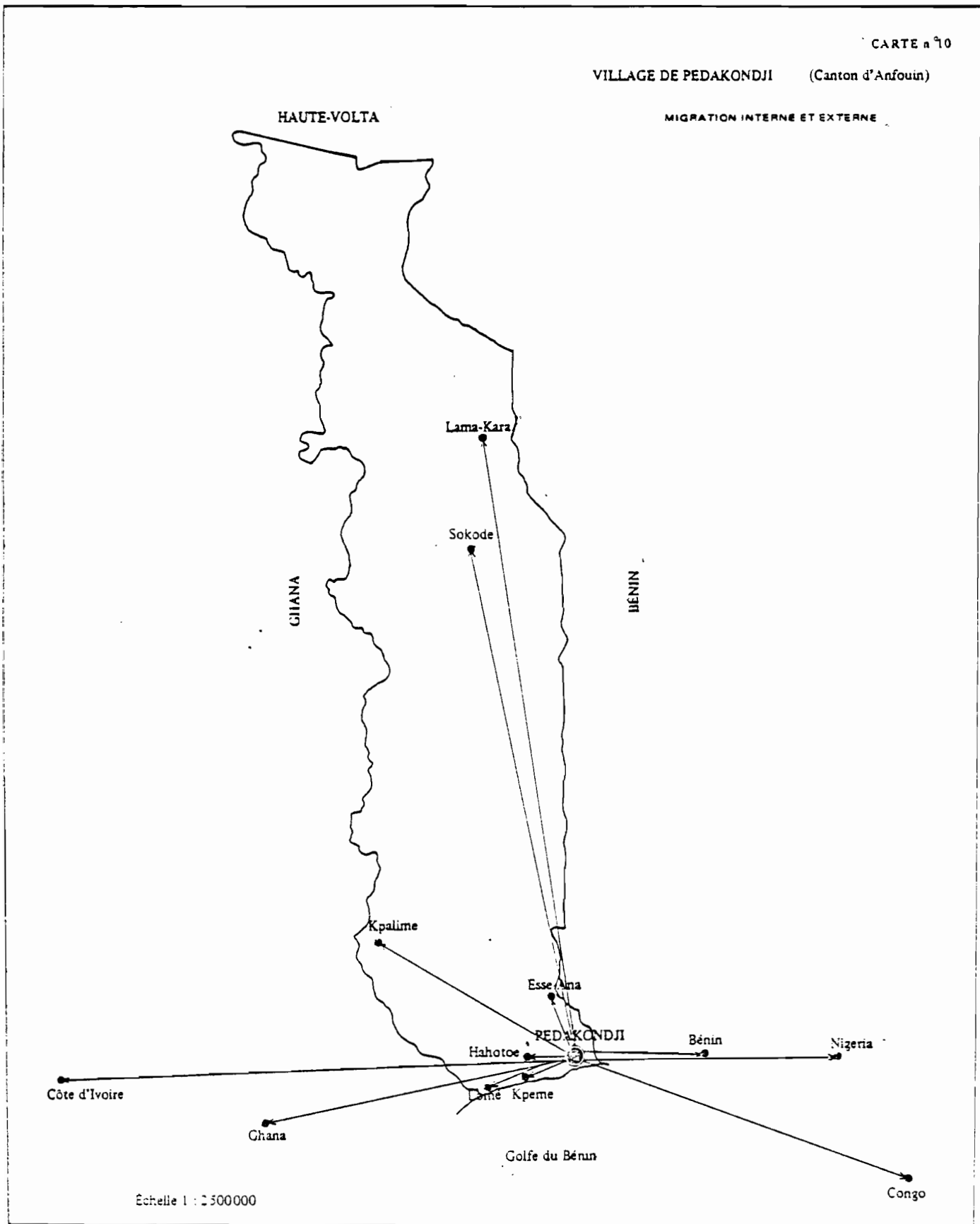
Sur une population résidente de 556 habitants que comptait le village de Pedakondji du canton d'Anfouin en 1970, 22 seulement résident alors à l'extérieur du village et à l'étranger. Ce chiffre est passé à 102 en 1975 avec une augmentation de 80 personnes soit 78,4%.

En dehors de Lomé, centre de regroupement de la plupart des migrants du Togo, on retrouve des Peda dans un peu toutes les villes du Togo et dans d'autres pays africains, surtout au Ghana et au Nigeria (carte n°10, page 65). Cette population absente aurait sans doute fortement augmentée durant ces dernières années car nous ne parlons ici que des chefs de ménage et de leurs épouses et non de la population dans son ensemble.

Le tableau n°4, page 66, nous montre comment ils sont répartis dans ces villes et pays ainsi que leur situation professionnelle.

VILLAGE DE PEDAKONDJI (Canton d'Anfouin)

MIGRATION INTERNE ET EXTERNE



Echelle 1 : 2 500 000

Tableau n°4 - Lieu de migration et situation professionnelle des Peda de Pedakondji du canton d'Anfouin.

Nom des villes ou pays.	Profession																	
	Blanchisseur	Menuisier	Mécanicien	Chauffeur	Plombier	Maçon	Tailleur	Peintre	Photographe	Electricien	Acheteur de produits	Cultivateur	Manoeuvre	Commis	Infirmier	Femme chez son mari	Domestique	Total
Lomé	2	5	3	2	1	3	1			2	1		3			7	1	31
Kpémé			1					1					2					4
Hahotoé			1										1					2
Esse-Ana												1						1
Kpalime												1				2		3
Sokode																	1	1
Lama-Kara															1			1
Ghana	3	11	4					1	1			3	7			7	1	38
Côte d'Ivoire														1				1
Bénin		1																1
Nigéria	8		2													4	4	18
Congo																1		1
Total	13	17	11	2	1	3	1	2	1	2	1	5	13	1	1	21	7	102

C. LA VIE ECONOMIQUE

Tout le village vit de l'agriculture. L'artisanat n'y est pas développé; on n'y trouve que deux tailleurs et un menuisier. On ne retrouve les artisans en nombre que dans les grands centres et les villes. Les principales productions agricoles sont le maïs, le manioc, le haricot, l'arachide et la Calebasse. Très laborieux, infatigables et soucieux de leur avenir dans le domaine agricole, les habitants vont travailler dans les villages lointains, sur les rives des lagunes côtières, partant de Togoville à Djeta. Ces terres de villages lagunaires sont louées ou prises en gage contre une importante somme d'argent allant de quarante à soixante (40 à 60.000) mille francs CFA selon chaque zone, voire la superficie et la qualité des terres. Les prix ne sont pas fixés conformément à la grandeur de la parcelle. Ces terres louées ou prises en gage sont uniquement destinées à la culture des produits vivriers tels que le manioc, le maïs, le gombo, les tomates, les piments les arachides, la patate douce; sont interdites les cultures pérennes comme l'oranger, le manguier, le cocotier, le bananier et le palmier à huile. Les agriculteurs travaillant sur les terres achetées ne représentent que 2 à 8% des propriétaires autochtones.

Les déplacements vers les champs se font toujours à vélo, mais durant les grands travaux (défrichage, semence, sarclage ou bourturage), les gens vont coucher dans le hameau où les travaux ont lieu, chez des amis ou demandent l'autorisation à leur propriétaire pour la construction de cases dans les champs.

Les zones les plus attractives sont Agouegan, Aklakou, Badougbe, Djankasse, Djeta, Seko, Sivame, Hompou près d'Attitogon et Akagandji.

Les motifs d'acquisition des terres éloignées est essentiellement le manque de terres fertiles au village non que la terre y manque mais, supportant les mêmes cultures depuis de nombreuses années, elle est complètement épuisée. Les sols ne sont jamais laissés en jachère et ils finissent par être plantés en palmiers qui, après six à sept ans, rendent la parcelle impropre à la culture. Elle est, en particulier envahie par l'impérata ce qui rend difficile les travaux de

défrichement et diminue les rendements. Tous ces fléaux obligent les paysans à se déplacer loin de leur région à la recherche de bonnes terres.

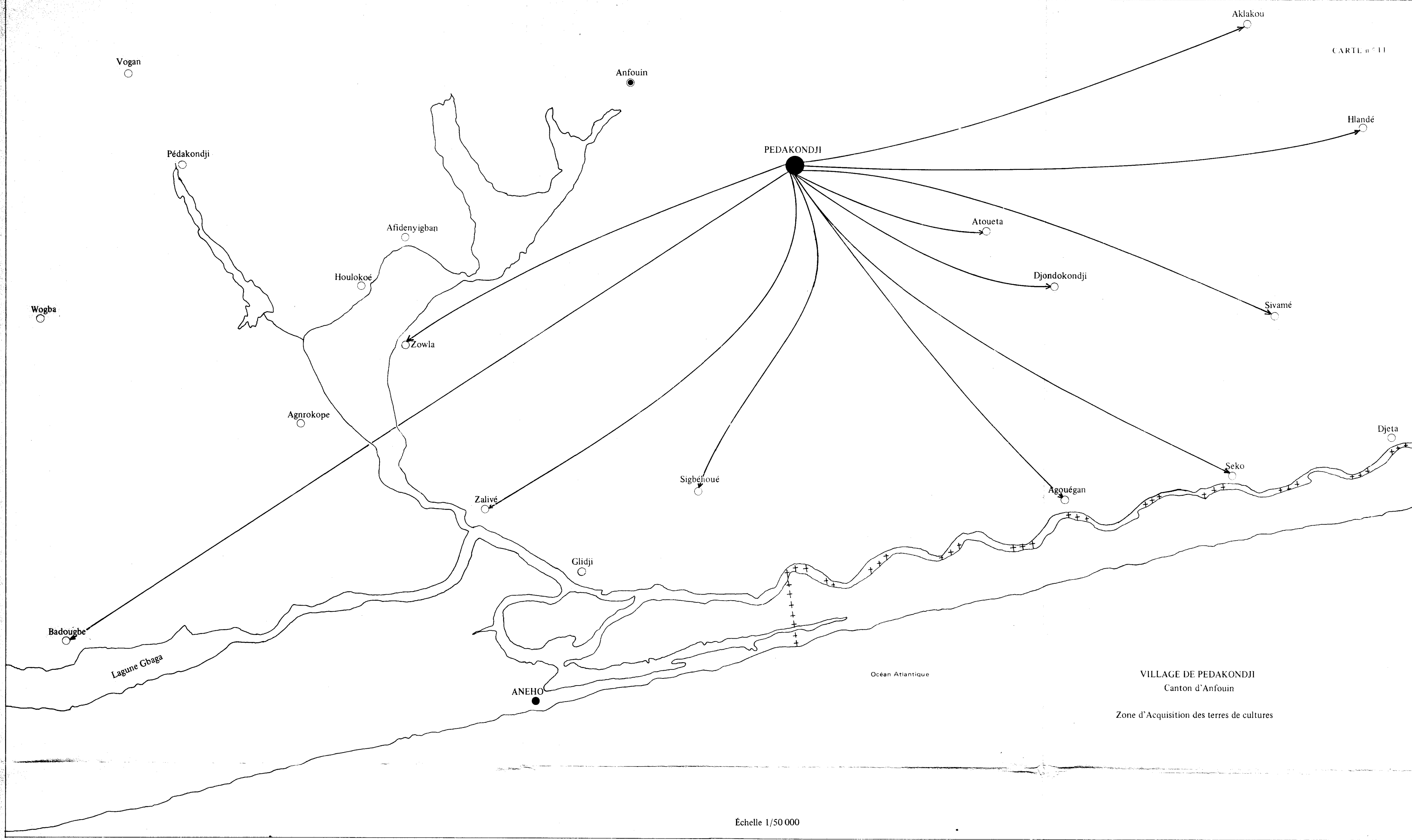
Nous avons recensé cinq agriculteurs travaillant sur les terres de Badougbe, Sigbéhoué et Zalivé; huit sur le terroir d'Aklakou dont deux sont sur des terres achetées. Nous ne connaissons qu'un seul achat de deux parcelles à 120.000 Frs. CFA l'une; (malheureusement la superficie ne nous a pas été communiquée). Deux locations à Atoueta et trois à Agouégan. Nous n'avons trouvé à Seko qu'un seul locataire, deux à Hlandé, deux à Sivamé dont un travaille sur une parcelle achetée, un à Djondokondji proche de la région de Pedakondji d'Anfouin et enfin cinq à Zowla (carte n°11, page 69).

Sur un total de 25 paysans qui vont travailler sur les terres à l'extérieur du village de Pedakondji d'Anfouin, nous avons pu remarquer qu'il n'y a que trois *awobavi* (personnes mises en gage pour rembourser une dette). Deux sont employés à Aklakou contre une somme de 35.000 Frs. CFA et 25.000 Frs. CFA. Le dernier dont la dette s'élève à 40.000 Frs. CFA, est occupé par son patron à Zowla.

Nous avons parlé plus haut de la variation du prix de la location des terres; nous précisons que celle-ci est proportionnelle à la productivité de la parcelle autrefois évaluée en remorques de manioc (1). Ce prix se situe entre 1000 et 4000 Frs. CFA; mais le prix réel d'une superficie pouvant charger une demi-remorque ou le trois-quart de remorque de manioc est de 1000 Frs. CFA. Les propriétaires des terres ont toujours intérêt à estimer le prix en remorques de manioc qu'ils jugent le plus rentable par rapport à la valeur du remorquage à l'usine de Topioca.

Les travaux des femmes sont analogues à ceux de leur mari. Chaque femme est cultivatrice. Elle cultive son champ, transforme le manioc en gari. Après avoir fabriqué son propre gari, elle passe sur le champ de son mari pour le même travail. Le produit du champ de son

(1) Il s'agit ici des remorques de la féculerie de Ganavé pour la charge du manioc. Une charge à la vente à l'usine coûtait 8,12 à 25000 Frs. CFA selon l'espèce du manioc.



VILLAGE DE PÉDAKONDJI
Canton d'Anfouin
Zone d'Acquisition des terres de cultures

mari est partagé en trois tiers. Elle rachète la part de son mari qu'elle va vendre avec la sienne au marché. La femme est commerçante spécialisée dans le gari. Elle va très loin, même plus loin que son mari pour acheter du manioc, seule ou en groupe, et le transformer en gari. Elle y séjourne durant des semaines pour finir ses travaux. Elle livre le gari cuit directement au four à ses clientes, ou bien elle le stocke pour aller le vendre dans les grandes villes, en gros ou au détail. Les plus grands marchés de gari, outre ceux de la région tels que Vogan, Anfouin, Aklakou, Agouégan, sont :

a) Atikpodzi, un marché des produits agricoles le mieux connu de la ville de Lomé, près du cimetière de la plage. Dans ce marché, outre les produits manufacturés d'origine nigériane, on y trouve du gari, du tapioca, de l'arachide, du haricot, du maïs, de l'igname, du manioc et des fruits, tels que l'orange, l'avocat, la banane etc....

b) Ablôdepegame ou Dowukpame, un deuxième marché exclusivement pour les denrées alimentaires dans le quartier Agbådaxonu à Lomé situé non loin du quartier Anagokome.

La femme part avec ses enfants en bas âge, et, surtout avec les filles en âge de l'aider dans ses travaux. Cette absence de longue durée est aussi l'une des causes de la polygamie dans toute la région. Les autres commerces sont moins développés. Même si elles sont peu nombreuses, ces activités sont prises comme un emploi secondaire car l'agriculture chez les femmes aussi occupe une place importante. Les produits vendus sont des produits d'alimentation et ceci pour ravitailler le village ou la région en nourriture de première nécessité; ces produits sont le poisson séché ou fumé de diverses espèces, les légumes, le piment, le sel, les oignons, l'huile rouge et de l'*akasa* (pâte à base de maïs préparé) voire même le carburant (pétrole). Il est rare de trouver des produits manufacturés sauf parfois quelques boîtes de conserves.

Le travail d'entraide est bien organisé chez les hommes comme chez les femmes, pour faciliter les travaux. Les villageois organisent tous les ans, des sociétés de tontine (*esô*); groupant hommes et femmes, l'effectif de ces sociétés varie selon les années; entre

quatre vingt à cent vingt personnes avec une participation de 100 Frs. CFA par personne

D. LA TONTINE.

Depuis l'année 1970, fonctionne à Pedakondji du canton d'Anfouin, une société de tontine. Elle a été installée pour venir au secours des villageois dans divers domaines tels que la construction des maisons, l'acquisition des terres surtout et en cas de décès d'un parent ou d'un conjoint. Cette société dite "Akô" est placée sous le contrôle de son chef "Akôga" en la personne de Xovô (E.381, diagr.n°6 en annexe), frère de Viwasi (E.333, diagr.n°6, en annexe). Il habite dans le quartier Gbagadzi. Le président de la tontine est assisté par deux personnages qui ont un rôle particulier et très délicat. Ce sont eux qui planifient le fonctionnement de la tontine, la répartition et le choix des tirages au sort.

Commencé en 1970, la première tranche a pris fin au milieu de l'année 1973 vu l'importance du nombre des adhérents. Un adhérent peu payer deux quote-parts; c'est un système appelé : tontine à deux mains (*Alôve*). Ce système diminue l'effectif mais accroît sensiblement les parts.

Il y a deux types de tontines: la tontine avec prêt à intérêt et celle destinée à subvenir aux besoins courants. La cotisation se paye tous les huit jours pour les deux types de tontines. La somme regroupée est attribuée à un seul participant. L'attribution de la somme aux associés se fait de différentes manières : par tirage au sort ou sur présentation d'une liste établie par les deux vice-présidents de la société, selon les besoins de chacun des membres.

La tontine à intérêt se déroule de deux façons différentes. Après deux tours, c'est-à-dire l'équivalent de deux séances de cotisations qui sera réparti entre chaque demandeur, le troisième tour donnera lieu à un prêt. Pour faciliter la distribution, les participants eux-mêmes y ont accès. L'intérêt et le capital font l'objet d'un partage à la clôture de la tontine prévue à la fin de l'année (1)

(1) Année traditionnelle des Gê-Mina (mois de sept.) de chaque année.

et suivie de réjouissances populaires (1). La somme récupérée servira pour chacun à la recherche des terres de culture au cours de la nouvelle année.

La tontine que nous avons étudiée, compte 155 adhérents, hommes et femmes. Le droit de participation est de 200 Frs. CFA soit un total de 31.000 Frs. CFA tous les huit jours. Le recrutement ne se fait pas uniquement à l'intérieur du clan ni seulement dans le village. Les associés viennent aussi des villages proches (Anfouin, Meli, Fiata, Gannavé, Tokpo, Koutigbe et de clans différents). Le nombre de femmes est plus élevé que celui des hommes.

Le secrétaire est rémunéré de 50 à 100 Frs. CFA les dimanches à chaque séance selon les activités du jour. Le président n'est guère rémunéré, pas plus que ses deux vice-présidents; ils sont élus dans les lignages Blagodzi (D.318) et Agbolā (D.131, diagr.n°5, en annexe).

Des sanctions sévères sont prises contre quiconque entrave la bonne marche de l'association. Chaque absence non justifiée est passible d'une amende de 20 Frs. CFA par personne. Ainsi, pour la régularisation du compte du jour, le président demandera le prélèvement de 220 Frs. CFA soit les frais de la cotisation augmentés de l'amende; outre les 20 Frs. CFA, l'absent paye un quart de litre de Sodabi (alcool local). Cette amende de 10% est obligatoire pour tous les associés (hommes et femmes). Notons qu'à chaque séance, une somme de 100 Frs. CFA est prélevée sur le montant total (31.000 Frs. CFA) et versée à la caisse comme fond solidaire et c'est sur ce fond que sont prélevées toutes les dépenses du groupe.

Ce genre de prêt à intérêt intervient rarement dans les dépenses de dot, l'achat de vêtements ou de matériaux de construction sauf à Djeta et à Seko (2). Le taux d'intérêt est de 10%.

(1) Une partie de l'intérêt est consacrée aux manifestations (achat de boisson, des chèvres, des poulets, du poisson, du maïs, du riz, du condiment etc.....

(2) A Djeta, nous avons vu cette société bien développée. Elle consent même des prêts à intérêt à des gens qui viennent depuis Lomé et Cotonou au Bénin. Il est l'un des villages lagunaires le plus spécialisé dans ce genre de financement au développement villageois.

Cette idée de mise en place des sociétés de tontine, partie des Ouatchi de la région d'Anfouin, s'est répandue dans tous les villages du Sud-Est, en particulier dans les villages lagunaires. On peut appartenir à deux sociétés et même à plusieurs. Les retards d'encaissement sont également passible d'amendes en argent et en boisson. Jusqu'ici, on ignore le nom du village où est née cette idée de tontine.

CHAPITRE IV . VIE RELIGIEUSE :

LA RELIGION TRADITIONNELLE (LE VODU OU VAUDOU)

Tout homme a besoin de religion et celle du noir de la côte du Bénin se caractérise par l'utilisation d'éléments symboliques empruntés à la nature - arbres, animaux, terre, ciel, feu, air, eau -, entités divinisées génériquement dénommées *Vodu* (1).

Les noirs de la région du Bénin croient à un être suprême qui a créé ces *Vodu* et toutes les créatures de l'univers. Ce suprême créateur est le *Mawu* ou *Mahou*; c'est le Tout Puissant, l'immortel, l'invisible. Il ordonne le bien comme le mal. Mais ce Dieu, malgré sa grandeur et sa puissance, ne s'occupe pas tout seul du monde. Il a des émissaires à qui il confie tout pouvoir; ceux-ci sont les *Vodu* (les dieux). Comme l'être noir ne peut pas adorer le vrai Dieu qu'il ne peut non plus représenter, il préfère adorer l'esprit qui selon lui est censé habiter dans les objets et les phénomènes naturels.

Ainsi *Mawu* ou Dieu créa *Segbo-Lisa*, *Anana-Bliku* ou *Bluku*, *Legba* et *Gu*. *Lisa* et *Anana* avaient la mission de donner naissance aux autres dieux. *Lisa* était un dieu mâle, mais *Anana* n'avait point de sexe. Les deux, embarrassés, confièrent leur mission à *Legba* et *Gu*. De leur union, naquirent *Sakpatē*, *Hebieso* ou *Hevieso*, *Tôkpāhu* et *Dā*. *Legba* et *Gu* furent félicités par *Mahou* de leur heureuse initiative et il leur fit une place d'honneur parmi toutes les divinités.

(1) Le mot *Feitisso* (Fétiche), chose Feo ou ensorcelée a été improprement utilisé par les Portugais, premiers navigateurs et commerçants d'esclaves de la Côte d'Afrique pour désigner les *Vodu*.

A l'origine, ils habitaient tous les deux la terre; mais *Tôgbahu*, la femme de *Hebieso* était courtisée assidument par son frère *Sakpatē*. Une rivalité surgit de cette situation; la vagabonde *Dā* envaina le conflit. *Hebieso* se retira alors de la terre pour se fixer dans le ciel (1). Les enfants nés du mariage de *Hebieso* et de *Tôgbahu* étaient: *Gbēdē*, *Avlekete*, *Agboe* ou *Anate* enfin *Aklôbôē* ou *Aklôbē*; ce dernier donna naissance à *Sogbo* et de celle-ci naquit *Dā-Ahuāgā* (Diagr.n°8, page 76).

Selon PARRINDER, Vodou renvoie à l'idée d'une réalité intouchable et séparée et paraît connoter des notions proches de celles de "mana" et de "tabou" (2). On peut classer les Vodou en deux catégories: les Vodou huileux et les Vodou non huileux. Les Vodou huileux sont ceux à qui on donne de l'huile rouge à chaque cérémonie ou sacrifice comme offrande et les non huileux sont ceux qui ne prennent pas l'huile rouge. Chaque catégorie regroupant plusieurs types. La plupart des Vodou dits huileux proviennent de l'Est du Bénin (ancien Dahomey) et sont considérés comme des Vodou agissant dans la sorcellerie tandis que les Vodou non huileux sont issus de l'Ouest. Pour les Dahoméens, tout ce qui paraît monstrueux est vodou.

En dehors de ces Vodou, il existe d'autres divinités qui sont appelées des "Bo" ou "Zoka" ou encore "Dzoka" (les grigris, les amulettes); celles-ci sont représentées par des accessoires portatifs distincts. Leur acquisition s'effectue dans des conditions particulières.

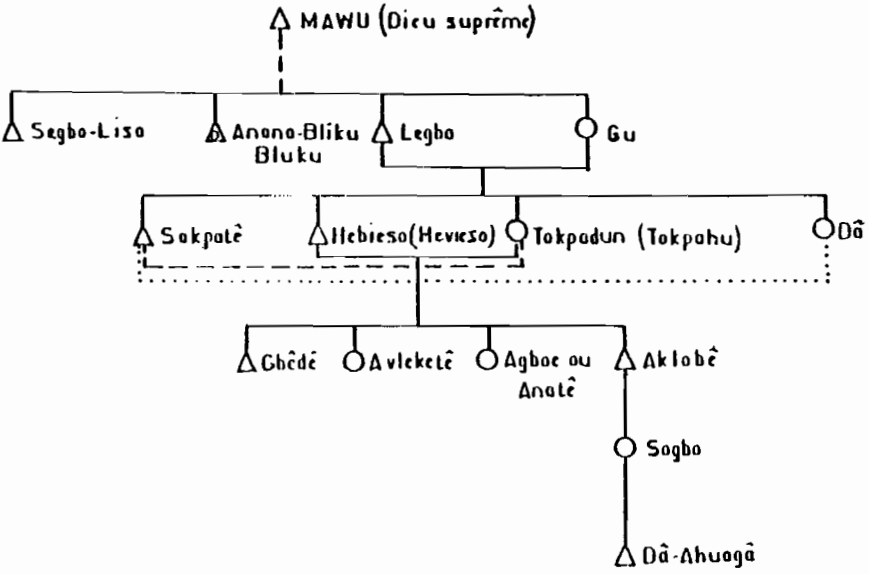
Les Vodou emportés par les Peda depuis leur région d'origine obéissent à ces classifications; outre la distinction entre les Vodou huileux et les Vodou non huileux, nous remarquons qu'il y a aussi des Vodou classiques, particuliers et personnels.

Les Vodou classiques sont : *Tôgbe-Zikpe*, *Ho-Zikpe*, *Hebieso-Agbolosu*, *Agboe*, *Devu* et *Peda-Dāgbe* ou *Vodukō*. Les Vodou personnels sont

(1) AGBANO II FIO - Mémoire sur l'histoire de Petit-Popo et du peuple "Gê" Mina et étude rapide sur les moeurs et coutumes du peuple Gê-Mina; oct-nov.1934 - pp.104-105; dacty. ORSTOM-LOME - 118 pages.

(2) PARRINDER G. - La religion en Afrique Occidentale, Ed. Payot, 1950, p. 212.

LA GENESE DES VODU



- △ Homme
- Femme
- △ Sexe indéfini
- △ --- ○ Lien de mariage
- △ - - - ○ Lien de concubinage
- △ ○ Lien de vagabondage

particuliers à chaque ménage, à chaque concession. Leur acquisition répond à des fins différentes : protection de la maison, santé des enfants, augmentation de la production agricole et de la pêche, lutte contre la stérilité du chef de ménage ou de sa conjointe, contre les envoutements, pour ne citer que les cas les plus fréquents.

Kēvi-Dosu (A.208, diagr.n°5, en annexe) avait emmené comme Vodou ancestraux : *Moētā*, un Vodou proche de *Hebieso*, *Pla-Vodu-Agboe*, *Peda-Dāgbe*, *Dā* et *Peda-Legba* ou *Dulegba*; il y avait en outre deux trônes (Tōgbe-Zikpe) dont un pour Kēvi-Dosu lui-même et un du nom de Kewanu (B.290, diagr.n°6, en annexe). La célébration de tous ces dieux a toujours lieu à Anfouin où ils sont tous gardés. Même si tous n'ont pas de maisons à Anfouin, il y a quand même la grande maison familiale dans laquelle se déroulent toutes les cérémonies traditionnelles. Pedakondji n'est qu'un lieu où l'on cultive. Ce n'est d'ailleurs qu'à partir des années 1955 à 1960, la veille de l'indépendance, qu'intervint la décision de ne plus aller enterrer les morts à Anfouin, l'enterrement se faisant désormais à Pedakondji.

L'achat de trois esclaves d'Agbola (D.131, diagr.n°6, en annexe) lui a valu l'acquisition d'un trône ancestral (Ho-Zikpe). Pour rappeler ceci et le symboliser, un trône avait été en effet consacré; il est encore actuellement conservé chez Adenyikē (E.308, diagr.n°6, en annexe), gardien des cultes ancestraux à Pedakondji. Un autre trône est errigé au nom d'Akakpo Netroku (C.461, diagr.n°6, en annexe) qui avait aussi acquis un esclave par achat. Ce trône est placé à côté de celui d'Agbolā et sous la surveillance du membre du lignage chargé des libations (cf. ci-dessus, page 77, E. 308, diagr.n° 6)

L'installation du Vodou lignager, le *Peda-Dāgbe*, a été l'oeuvre du doyen de ce groupe, Hugbedzi (E.296, diagr.n°6 en annexe), qui s'était déplacé pour connaître l'origine de ses ancêtres et avait demandé à ses Tōvi (cousins consanguins) de ramener leur Vodou classique à Pedakondji pour leurs cérémonies de naissance (*Voduko*). Un autre cousin, Hume (E.82, diagr.n°6 en annexe) était parti pour trois années avant de revenir au village.

En dehors de ces Vodou qu'ils vénèrent, les Peda accordent encore plus d'importance à une autre cérémonie traditionnelle, celle

de la "prise de la pierre" (*Ekpe Sôsdô* ou la fête de *Yaka-Yakē* (1)) à Glidji-Kpodji, cité traditionnelle des Voûdu de tous les clans ou ethnies qui s'en disent issus. C'est une cérémonie annuelle rappelant la venue des Ge-Mina depuis Accra (Ghana). Ils n'ont pas le droit d'organiser quoi que ce soit (cérémonie, réjouissance, manifestation populaire) sans suivre le calendrier traditionnel de cette fête. C'est ainsi que toutes leurs cérémonies religieuses telles que la sortie du couvent, les funérailles etc... ne sont organisées qu'après la prise de la pierre sacrée à Glidji ; celle-ci se déroule en août ou septembre selon le cycle lunaire. Toutes les fêtes suivant la prise de la pierre ont lieu à Anfouin où siègent tous les cultes et, avant ces fêtes, les membres de chaque lignage ou le chef de lignage, doivent faire des sacrifices qui ont été révélés lors de la prise de la pierre sacrée, laquelle précise si l'année nouvelle sera bonne ou mauvaise, et impose certaines prescriptions pour bien la vivre; elle est exclusivement réservée aux peuples d'Aneho, Glidji et des villages avoisinants.

Pour tous ces cultes, les anciens Peda possédaient un tam-tam traditionnel. Celui-ci n'est guère plus connu chez nos Peda du Togo. Son nom est *Dogba* et il vient de *Degoë*, un village hweda; on ignore s'il s'agit de l'ancien *Degoë* au Sud de Wida (Ouidah) ou du nouveau *Degoë* sur les rives du lac Ahémé. Bien qu'il ait pratiquement disparu, on en joue encore exceptionnellement pour commémorer certains faits; ces cérémonies sont strictement réservées aux grands dignitaires du trône. Selon A. ADANDE (2), il fut introduit à Abomey sous le règne du roi Agadza Dosu I.6 (diagr.n°4, page 38) et le tambourinaire était *Adjado*.

Des cérémonies se font périodiquement en l'honneur de ce tam-tam. Il repose sur des crânes humains quand il est en position d'être battu. Il est accompagné d'autres tambours plus petits et d'olifans.

(1) La prise de la pierre est une cérémonie particulièrement réservée aux Ge-Mina et qui leur ouvre la nouvelle année. Elle se déroule d'habitude le mois d'août ou de septembre de chaque année.

(2) ADANDE Alexandre - Les récadés des rois du Dahomey - IFAN - Dakar, p. 22; 1962.

Chaque roi avait le sien propre et nommait un chef d'orchestre.

Dogba était battu pour annoncer l'apparition du roi ou peuple et aussi sa mort. Actuellement il n'est battu que lors des cérémonies commémoratives des anciens rois.

Avant la sortie du roi, un coup de feu (*aoutu*), est tiré de la première cour du palais pour annoncer son apparition sur la place du palais. Aussitôt, *Dogba* résonne, accompagné des tams-tams secondaires et des hurlements des olifans; suit enfin le concert ou le gazouillement de ce qu'il est convenu d'appeler les "oiseaux du roi" et qui n'étaient que des jeunes filles pubères *Hweda* (*Peda*) qui, par des cris spéciaux, annonçaient la sortie et la louange du roi.

Dès que celui-ci apparaissait, les Dahoméens se jetaient face contre terre et se couvraient la tête de poussière en formant des vœux pour la santé, la longévité, la puissance du roi et la victoire des armées dahoméennes.

À côté des Vodou dits claniques ou *Tôgbe-Vodou*, citons les *Vodou Hebieso*, *Moētā*, *Dā*, *Adāyrô*, *Agboe*, *Agbadē* qui jouent eux aussi un rôle très important dans la société *peda*. Ils sont des dieux de couvent. Nous avons déjà dit que l'acquisition ou l'installation des Vodou est liée à des causes différentes; les Vodou du couvent constituent précisément un cas particulier; Ils font l'objet de recherches préalables et leur découverte est conditionnée par l'entrée et l'installation définitive des filles au couvent. Là, elles recevront une éducation. C'est un dur apprentissage et l'on observera que le milieu *Gē-Mina* n'admet pas les hommes au couvent contrairement à ce qui se passe chez les *Quatchi* et chez les *Anloa*. Au moins 90% des femmes du village sont des initiées (*Vodusi*) de ces Vodou de couvent. L'entrée au couvent peut intervenir dès l'enfance, mais elle peut aussi se produire après le mariage, même jusqu'à un âge avancé. La période de réclusion varie selon le type de dieu; quatre mois pour *Agboe*, sept mois pour *Hebieso*, trois ans pour d'autres tels que *Sovi*, *Anana*, *Sakpatē* etc... Le moment de l'entrée au couvent n'est pas laissé à la fantaisie de la future pensionnaire; ce choix relève d'une parente (tante, mère, grand-mère ou soeur) déjà initiée et décédée. C'est au cours d'une consultation

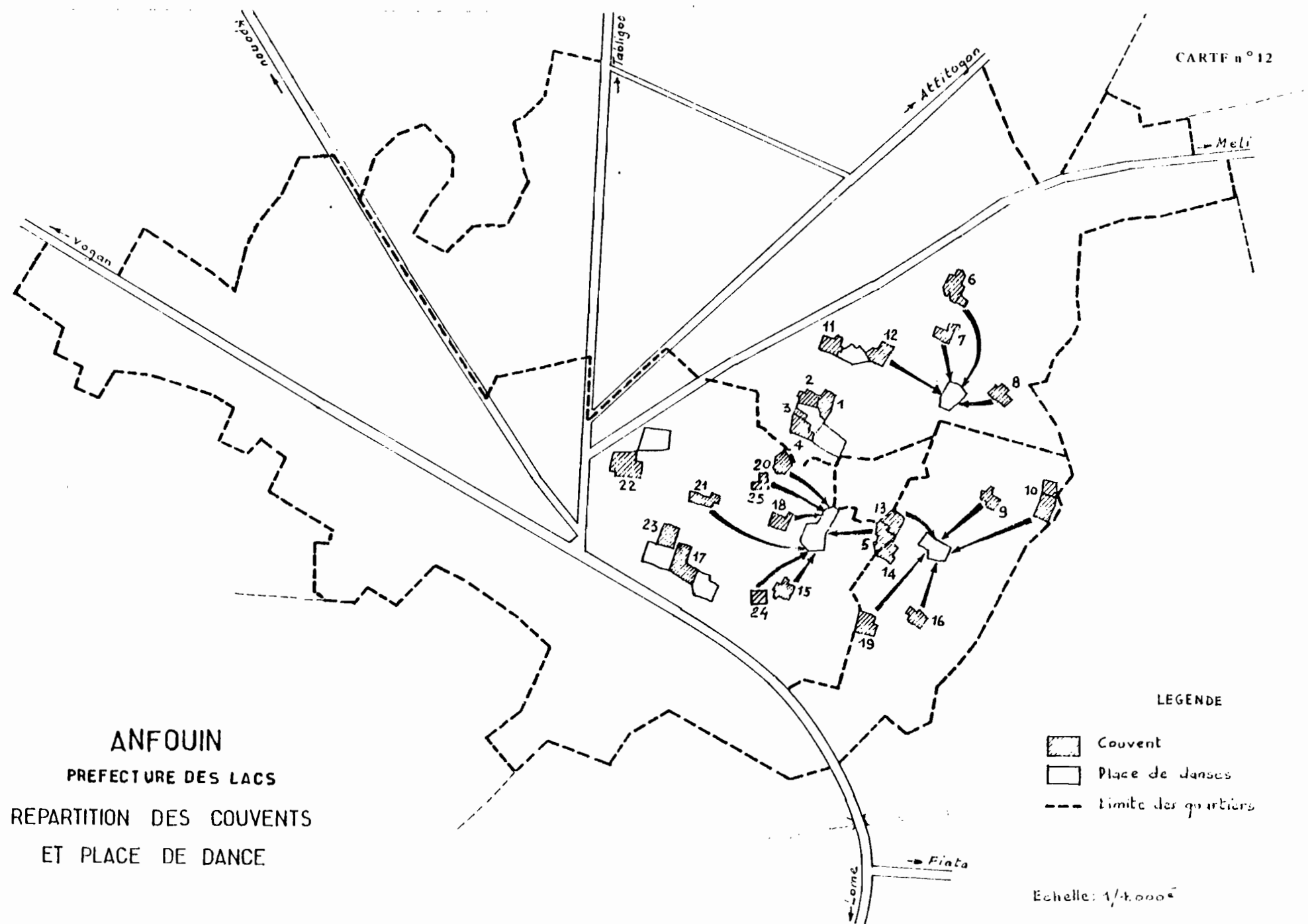
qu'elle est appelée à remplacer la parente en question. Les maladies aussi peuvent conduire au couvent, mais seulement si un membre de la famille du malade y a déjà séjourné.

Sur 25 couvents recensés (cf. carte n°12, page 81) au village d'Anfouin qui est le principal centre de couvents, 5 sont propres aux Peda; il s'agit des couvents n°8, 15, 21, 22, 25. Chaque couvent a son propre prêtre (*Hunô*) et les vodu y sont installés comme le montre le tableau n°5, page 82 . Le nombre de Vodu dans chaque couvent correspond au nombre de propriétaires; dans chaque couvent, il n'y a qu'un seul prêtre assisté de ses collaborateurs. Ceux-ci, ont chacun un rôle particulier : le responsable de jugement, le chargé des punitions corporelles, le porte drapeau au cours des cérémonies, le messager ou charger de mission, le chef d'orchestre, l'animatrice, l'enseignante de danses et chansons, la surveillante de la vie et de la santé des pensionnaires, la responsable du nettoyage du couvent et de la place de danse etc...

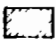
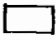
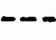
Chaque couvent se compose de plusieurs pièces qui doivent abriter les adeptes durant toute leur période de réclusion. Les commodités (essentiellement les W.C) sont à part et l'on doit s'y rendre la nuit. En cas de nécessité, le jour, l'initiée doit se déguiser en profane, c'est-à-dire se vêtir de pagne ordinaire de manière à ne pas se faire remarquer. Les plans n°1, 2, 3 et 4 donnent une idée de la taille et de la configuration des couvents (page 83 à 86).

Le recrutement des pensionnaires se fait dans des zones différentes. Ces zones peuvent se situer dans la région ou hors de la région selon la résidence de l'ancienne parente qui doit être remplacée. L'adepte doit obligatoirement être apparentée à une personne qui a séjourné dans le couvent comme le montrent les cartes n° 13, 14 et 15, page 87 à 89 ; les villages d'origine des pensionnaires diffèrent les uns des autres. Le point de rencontre est la résidence du prêtre du couvent; il regroupe en plus grand nombre les villages proches ce qui s'explique par les lieux du mariage des femmes nées de ce couvent. Les origines lointaines sont rares : par exemple Vogan, Sevagan, Togoville. Ils appartiennent tous au Sud-Est.

La cérémonie de sortie du couvent après leur période de réclusion se déroule en trois phases. La première phase appelée "*Kasoso*"



ANFOUIN
PREFECTURE DES LACS
REPARTITION DES COUVENTS
ET PLACE DE DANSE

- LEGENDE
-  Couvent
 -  Place de danses
 -  Limite des quartiers

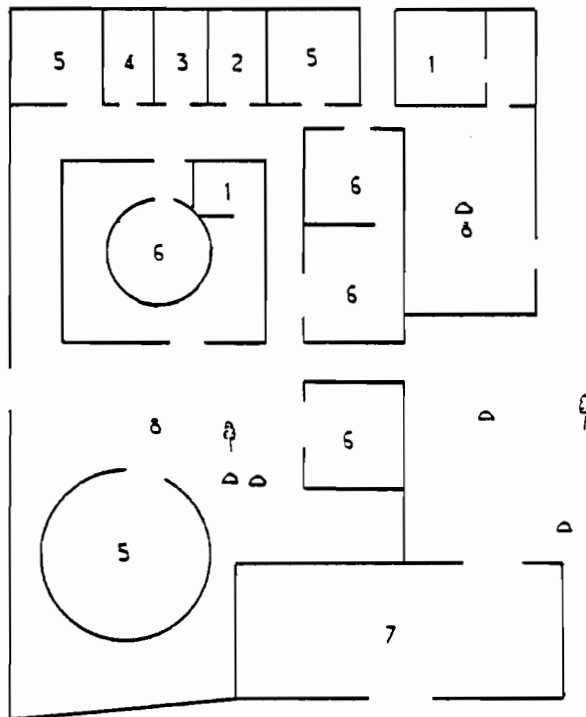
Echelle: 1/4.000^e

N° des couvents	Nom des Prêtres (<i>Hunô</i>)	Nom des Vodou													Total	
		Hebieso	Agboe	Adāyṛō	Moētaso ou Moētā	Sovi	Lisa	Anana	Somadua- gbo	Sogbo	Agbade	Atsina	Vodu- Agbadzi	Dā		Aklōbōē
1	Afanu	3	1													4
2	Kowuvi	1														1
3	Mawule			1												1
4	Folikwe	3	1													4
5	Anekpo	2	1			1	1									5
6	Nayedzi	3	1									1		1		6
7	Amusuvi Sosu	1														1
8	Mesavi Elo			1	1				1					1		4
9	Amusu Gumezi	2	1													3
10	Semeglo	4				1										5
11	Dowi	3	1													4
12	Ama Dose	1				1										2
13	Nyavō	1	1		1		1	1								5
14	Amusuvi Sena	1	1													2
15	Huxo	2	1		1											4
16	Hetseli	2														2
17	Amase Dovi	3	1		1	1						1				7
18	Afatsawo	3														3
19	Lowosu Akakposa Añeny	2	1													3
20	Ekly Ede	1	1	1						1						4
21	Mesavi Sexo	1												1		2
22	Ga Yehoesi		1	1	1						1					4
23	Kudzrako	4	1						1							6
24	Amoni	3														3
25	Honyixo			1						1						2
	Total	46	14	5	5	3	2	2	1	3	1	1	1	2	1	87

Liste des couvents et la répartition des Vodou.

Tableau n°5

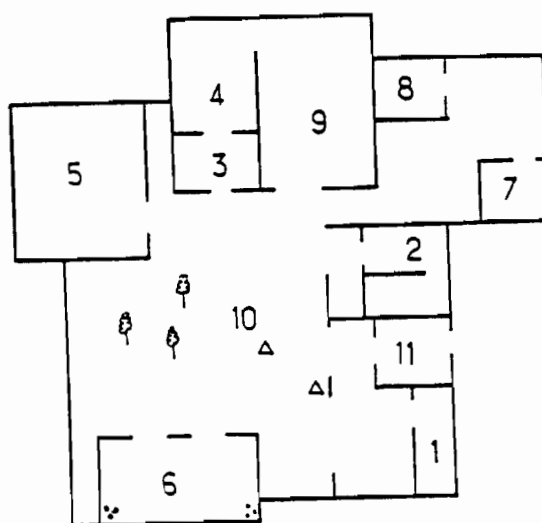
COUVENTS N° 3_4



Légende

- 1. Adanyro-dgboe ☉ Arbre
- 2. Hebieso △ Legba
- 3. Hebieso
- 4. Hebieso
- 5. Cuisine
- 6. Dortoir
- 7. Vestibule
- 8. Cour

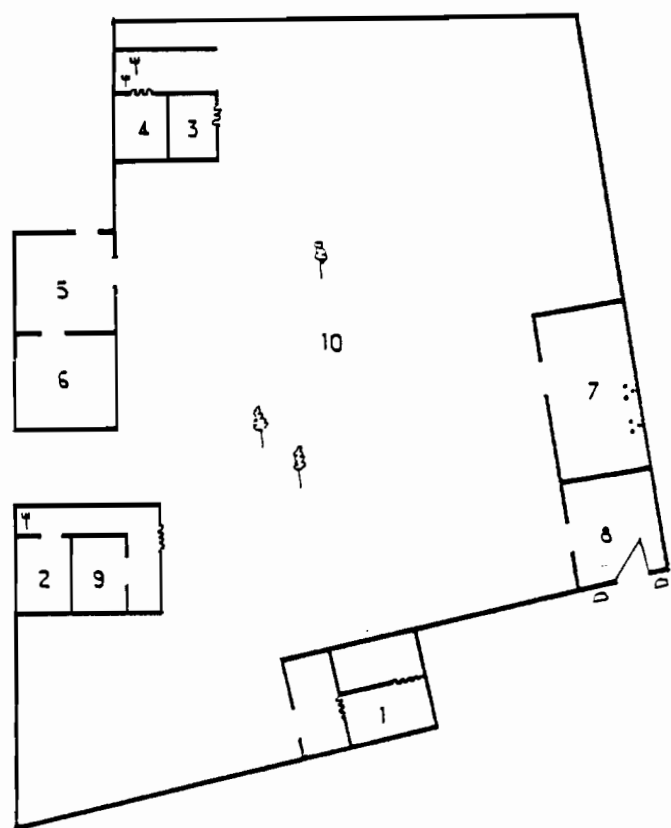
COUVENT N° 15



Légende

- 1- Agbae Δ Legba
- 2- Hebieso ♂ Arbre
- 3- »
- 4- Moetan
- 5- Dortoir
- 6- Cuisine
- 7- w.c
- 8- Douchère
- 9- Salle de réunion des Runz
- 10- Vestiaire
- 11- Cour

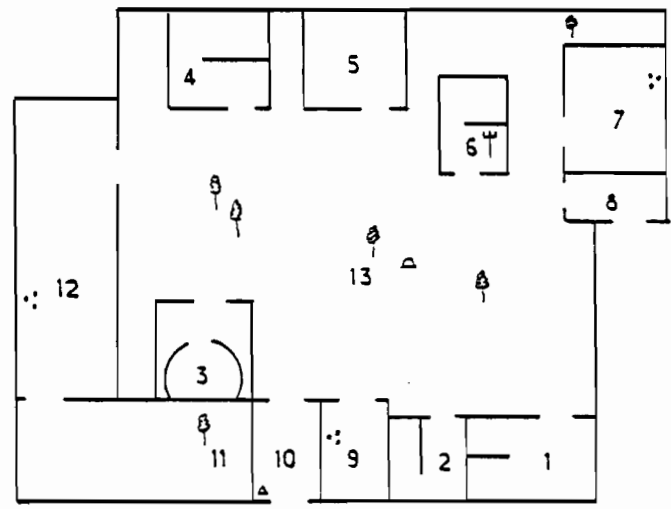
COUVENT N° 22



Légende

- 1. Maetan 🌳 Arbre
- 2. Adamyro △ Legba
- 3. Agboe ✚ Apeli
- 4. Agbade
- 5. Cuisine
- 6. Dortoir
- 7. Cuisine
- 8. Vestibule
- 9. Dortoir
- 10. Cour

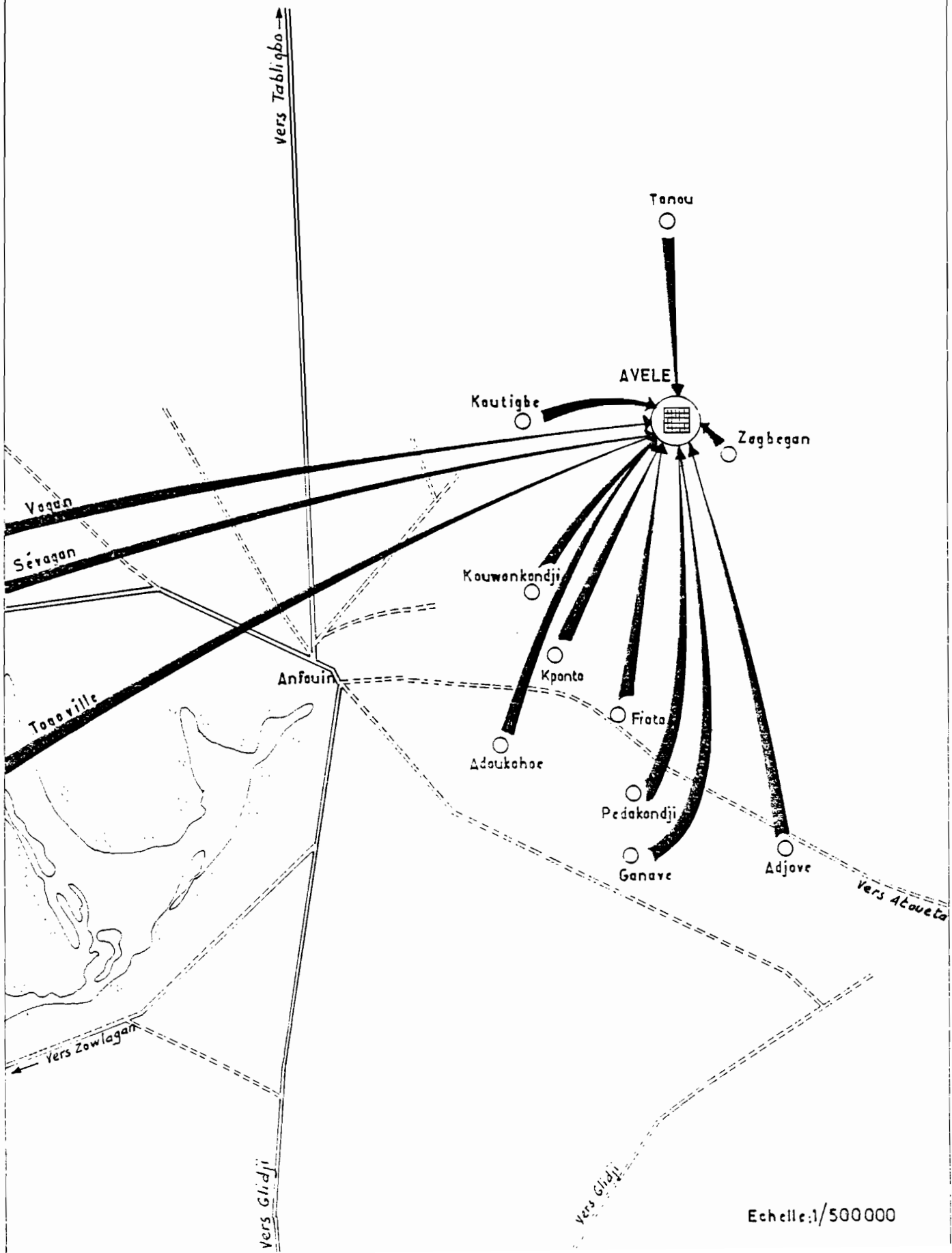
COUVENT N° 23



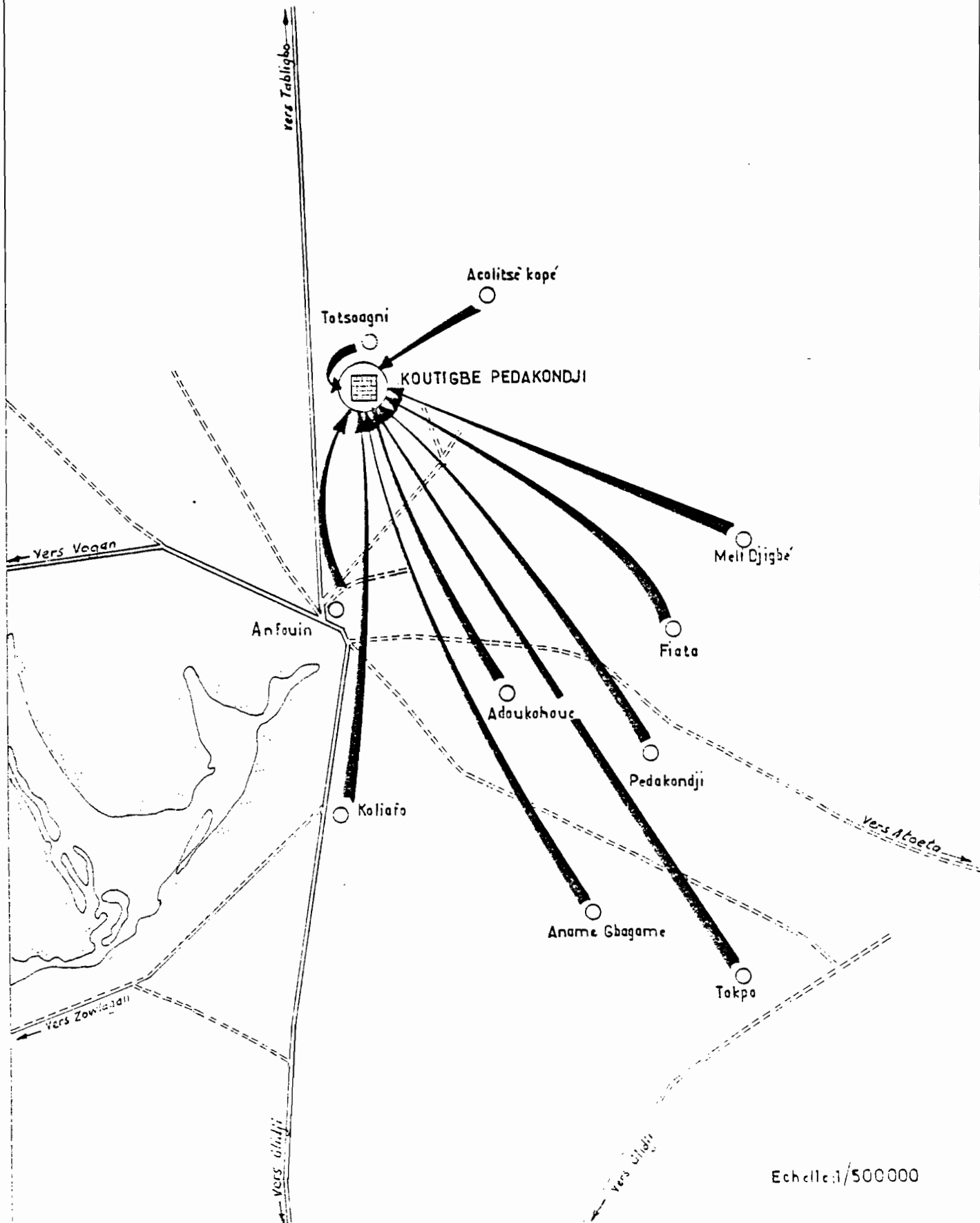
Légende

- 1. Somadougbo Δ Legba
- 2. Hebieso ◯
- 3. Agbae ♂ Arbre
- 4. Hebieso † Apeli
- 5. Hebieso
- 6. Hebieso
- 7. Cuisine et dortoir
- 8. Vestibule
- 9. Cuisine
- 10. Vestibule
- 11. Dauchière
- 12. Cuisine et dortoir
- 13. Cour

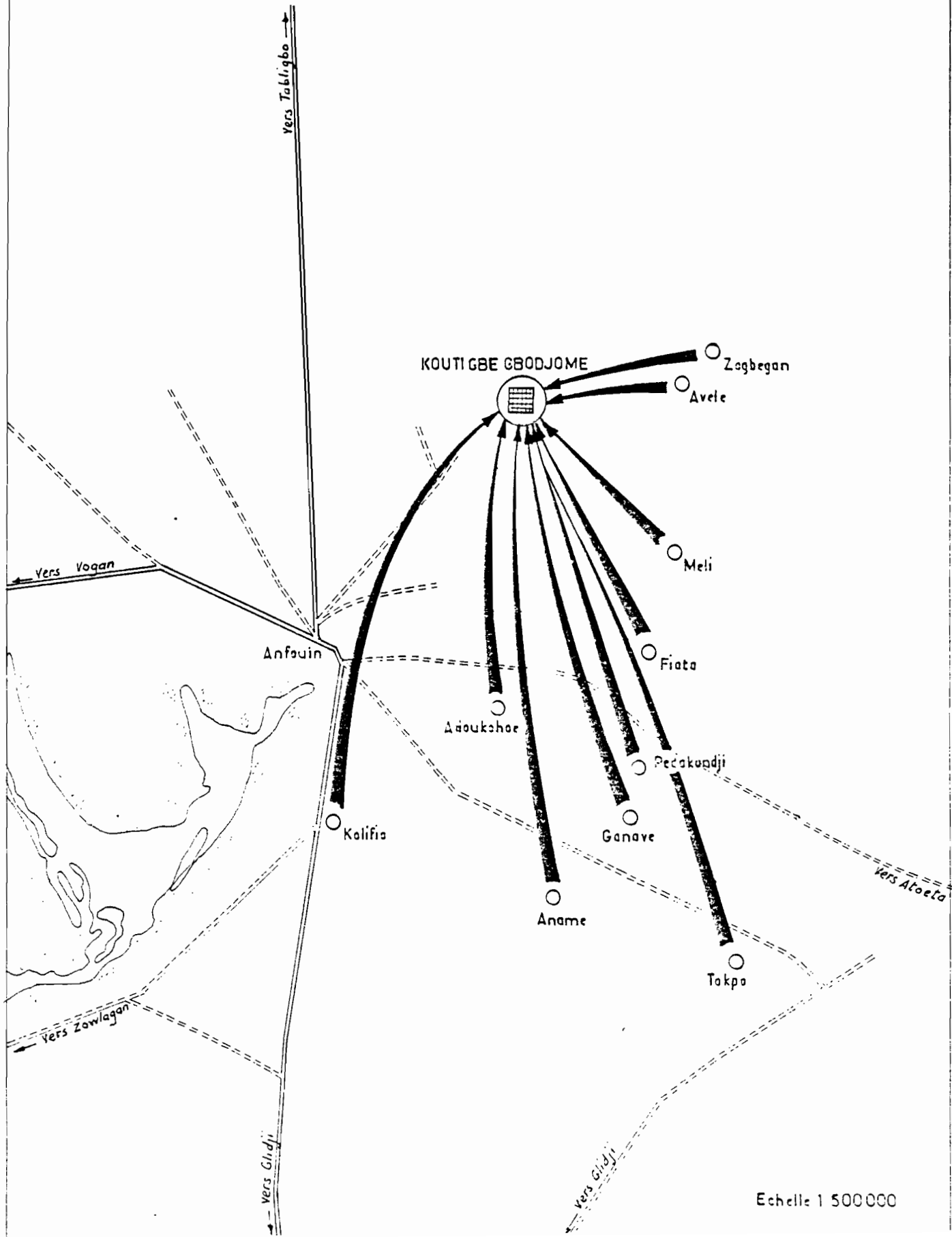
ZONE DE RECRUTEMENT DES PENSIONNAIRES



ZONE DE RECRUTEMENT DES PENSIONNAIRES



ZONE DE RECRUTEMENT DES PENSIONNAIRES



consiste dans la présentation des pensionnaires au public. Dans une ambiance de fête organisée sur la place de danse, carte n°12, page , au son des tam-tams, une des femmes initiées (*Vodusi*), la plus ancienne évidemment ou à défaut l'enseignante vient présenter une à une les nouvelles initiées à la foule et à toute la communauté regroupée y compris les grands dignitaires des autres couvents invités. Elle révèle à l'assistance le nouveau nom initiatique (l'ancien nom profane étant perdu) et fait faire à chaque initiée le tour du cercle puis la fait rentrer dans le couvent; la postulante est vêtue de tissu blanc (percale) appelé localement "*Kloba* ou *Kploba*". Viennent ensuite toute une série de rituels inaccessibles au public.

La deuxième partie de la cérémonie permet à la nouvelle sortante de se débarrasser du tissu blanc qu'elle a porté durant 4 mois après la sortie. On l'appelle "*Goyiyi*"; elle a lieu un après-midi. On lui rase la tête très tôt le matin, après un bain initiatique dans les premières heures précédant l'aube, c'est-à-dire vers 2 à 3 heures. *Goyiyi* est un rite qui se déroule en cachette, dans la brousse ou dans une forêt, où seuls les initiés au Vodou (hommes et femmes) ont accès. Les filles, un poulet attaché aux pieds et portant accroché à la tête une toute petite poterie "*Gozevi*", défilent de la place de danse du Vodou (1) au lieu sacré (forêt ou brousse), le porte-drapeau venant d'abord, suivi des prêtres. Les femmes restent derrière le cortège; seules quelques unes marchent à leurs cotés pour les surveiller. Le tout est dénommé "*Sudede*". G. CONDOMINAS dans son article intitulé : Danses du Vodou de la Foudre dans le Bas-Togo, nous révèle ceci : Ce spectacle auquel est convié le vulgaire a lieu sur la place de danse, en général peu éloigné du temple et en bordure de laquelle les musiciens s'installent et commencent à jouer une demi-heure environ avant le début de la séance. L'orchestre se compose de différentes sortes de tambours, de bruiteurs-calebasses et de cloches jumelées; mais l'instrument principal du tam-tam, celui qui donne l'air et détermine le jeu des autres, est le gros tambour couché.

Les danseurs sont tous des *Vodusi* appartenant au cycle *Xeviesso-Agboue* (le dieu de la Foudre et sa femme, la déesse de la Mer).

(1) CONDOMINAS G. - Danses du Vodou de la Foudre dans le Bas-Togo
"in Science et Nature", n°3, Mai-Juin 1954.

Le spectacle consiste en une représentation dansée et mimée de la Geste du terrible Vodou... fin de citation.

Les Vodoussi de So et d'Agboue se subdivisent en deux groupes ayant chacun des rôles et des caractères particuliers. Les *Avleketessis* vouées à la Déesse (Avlekété est un autre nom d'Agboue) sont les clowns dans ces divertissements sacrés..

Enfin, la dernière cérémonie permet aux jeunes initiées de rentrer dans la société profane. Dite "*Gberôxô*" elle donne le droit de parler le langage habituel. Signalons que du couvent jusqu'à la deuxième phase de la cérémonie de sortie, elles ne parleront que le langage propre à chaque Vodou. Elles ont une fois sorties, le droit de porter des vêtements, toucher et faire certaines choses qui leur ont été interdits pendant cette période.

Les autres Vodou, *Peda-Dāgbe*, *Dā*, *Peda-Legba* ou *Dulegba* ont eux aussi des fonctions différentes. Au temple de *Peda-Dāgbe* ont lieu les cérémonies rituelles de la sortie du nouveau-né; au cours de cette cérémonie; l'enfant reçoit son nom. Ce temple (carte n°16, page 92), le seul du village, se trouve dans le quartier Agbolāpeme ou Agbolāfeme. Son chef de culte est le vieux Hugbedzi (E.296), assisté de son frère Adenyikē (E.308) tous du lignage de Kewanu et Huanu. Le *Dulegba* est un dieu gardien pour l'ensemble du village; il fait reculer tous les malheurs pouvant menacer le village. Des sacrifices lui ont toujours été faits pour ses innombrables bienfaits. Ces *dulegba* (photo n°1, page 92bis et carte n°16 page 92) occupent toujours les entrées et les sorties du village. C'est un dieu vénéré par tous les quartiers du village. Le chef ou le prêtre est le doyen de ceux désignés par chaque quartier pour sa surveillance. Au cours d'une sécheresse ou à l'occasion d'un retard de pluie, on lui demande son concours. Les *Fa-Legba* ont les mêmes fonctions mais limitées à l'intérieur de la concession.

A Koutodjokondji (*Kutôdzôkôndzi*), nous avons recensé comme dieux ancestraux, *Tôgbe-Nyigblē* servi par sa femme, Adzowavi (E.63, diagr.n°7, en annexe), le Vodou *Dā* dont le prêtre est Kôdzovi (F.35, diagr.n°7, en annexe). Un trône (*Tôgbe-Zikpe*) figure parmi ces Vodou;

PEDAKONDJI
PRÉFECTURE DES LACS
LOCALISATION RELIGIEUSE

CARTÉ n° 16

- △ Du legba
- ▼ Apeli
- Temple de vodu
- ⊙ Legba
- Vodou (autres)
- Piste
- - - Sentier
- - - Limite du quartier

Echelle: 1/1000

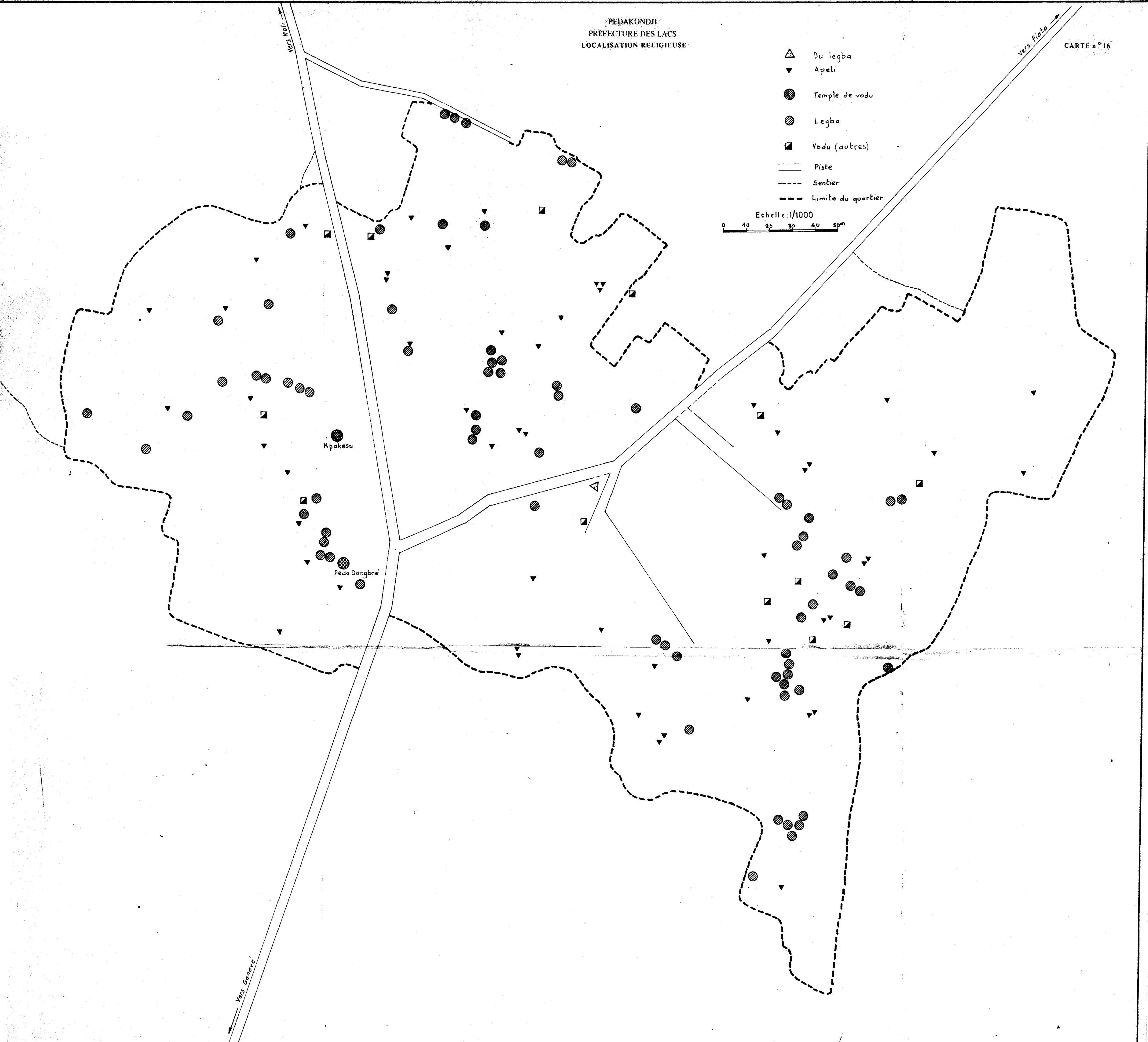


Photo n°1



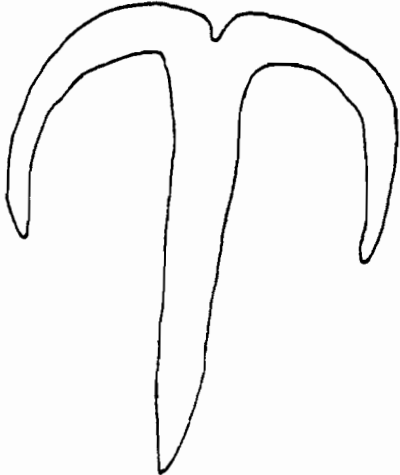
son libateur est Midonu un cousin de Kōdzovi résidant à Anfouin, sous-quartier Aduadzekōme. Le prêtre du Vodou *Hebieso* est Minyanu (E.56); il réside à Kutōdzōkōdzi. Quelle est l'origine de ce Vodou ? Il a été rapporté aux pages 78 et 79 que l'installation des Vodou du couvent peut avoir plusieurs causes et qu'ils sont représentés par divers objets provenant de trouvailles, dans les champs, dans les mares, dans les trous etc.... Ce *Hebieso* devenu Vodou du lignage de Nuzianu a été découvert par Lowosu (F.29), fils d'Aduglui (E.22); il est composé de morceaux de ferrailles (1) et des pierres de foudre dénommées *Sokpe*, enfin un *Atsrōkpe* (hache de foudre). Personne ne se souvient de l'endroit exact où furent trouvés ces objets. Ce n'est qu'après la mort de Lowosu, que son frère aîné, Nusugā (F.26), retrouva les objets au grenier (plafond traditionnel) en rangeant les affaires du défunt. Ils étaient emballés dans un panier en vannerie (*Kevi*) déposé dans un coin. Un jour, Nusugā tomba malade. Le Fa fut consulté. Le devin (*Bokōnō*) fit comprendre qu'il avait identifié la cause de la maladie. Cette cause était liée au contenu du panier. Le malade présenta alors les objets au devin. Poursuivant toujours la consultation par le procédé du Fa, on arriva à démontrer que les objets étaient le Vodou *Hebieso*. Que faire maintenant pour que le malade puisse retrouver la santé ? Il fallut installer le Vodou; cette installation nécessita beaucoup de dépenses en nature et en espèces. Il fallut passer tout de suite par un rite expiatoire dit "Lavage du Vodou" (*Silele*). Les objets furent lavés, nettoyés et exposés sur un séchoir (*Agba*), sorte d'autel, dans un temple spécialement construit à cet effet. Deux poulets blancs, deux autres de n'importe quelle couleur (un mâle et une femelle) leurs furent sacrifiés. Grâce à ce rituel suivi des paroles incantatoires et des libations, on obtient un Vodou *Hebieso*, un Vodou de la foudre tout préparé. Les pouvoirs de ce Vodou sont grands et il assujettit ses fidèles à de multiples interdits. Une fois ces cérémonies faites, le malade guérit et il fallut attendre l'installation définitive qui donnera la naissance à un couvent où viendront se recueillir les pensionnaires; ces choses coûtent fort cher et nécessitent la participation de tout le lignage.

(1) Un *Soviglo*, trois *Mamali* ou *Sobi*, un *Sokpe*, un *Atsrōkpe* (planche n°2, page 94).

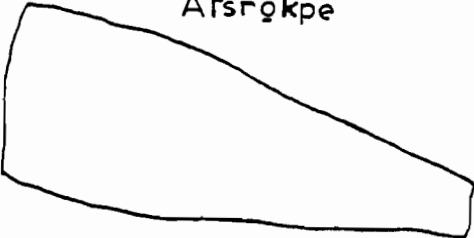
Sobi ou Mamali



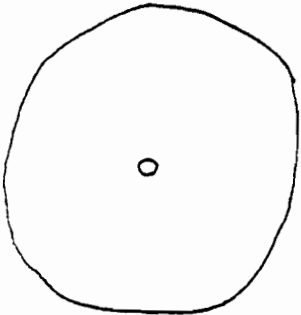
Soviglo



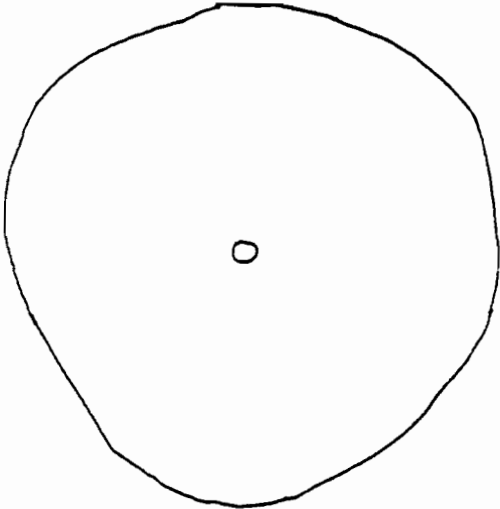
Atsrogke



Sokpe



Sokpe



J'ai pu constater les pouvoirs de *Hebieso*, Vodou de la foudre. *Hebieso* est l'un des Vodou le plus puissant et le plus redouté. Je me souviens qu'il était 14 heures environ, le jeudi 9 novembre 1978; subitement tomba du ciel un éclair avec un terrible bruit. Ceci se passait à Vo-Koutime, un village situé à 7km environ au Nord d'Anfouin. Tout le village accourt; c'est la foudre qui est descendue sur une des maisons du chef du village; ce dernier étant décédé une année auparavant. Sa femme était partie à Lagos au Nigéria, laissant sa belle-mère sous la surveillance des enfants. Tout le village contemple le feu; personne ne s'approche. Le village est comme en deuil, calme, silencieux; pas un mouvement, aucun appel au secours. Comme étranger, je demande si le feu ne va pas se propager et endommager les maisons voisines; réponse : "C'est la foudre et personne n'a rien à dire ou à toucher". Toute la maison a été brûlée et le feu s'est éteint tout seul. Je me suis alors rendu sur les lieux; aussi étonnant que cela puisse paraître, aucune des maisons avoisinantes n'était touchée. Tout ce qui était dans la pièce comme ustensiles de cuisine était réduit en cendres. Le cocotier qui se trouvait derrière la chambre (photo n°2 page 96) était aussi brûlé, la foudre étant tombé sur lui. Un porc qui était sous l'arbre a été foudroyé. Au bout de quelques heures, avant la tombée de la nuit, les plus grands des enfants du chef sont allés consulter le Fa pour connaître la cause de l'incendie. La femme absente aurait fait une promesse au Vodou *Hebieso*, et elle n'aurait pas tenu sa promesse. On demande à son nouveau mari de savoir s'il connaît l'affaire; mais ce dernier déclare ne rien connaître. Il faut alors envoyer d'urgence un messenger chercher la femme elle-même. Et, pour éviter que le mal ne s'étende aux voisins en attendant le retour de cette dernière, le prêtre (*Hunô*) du Vodou *Hebieso*, assisté de ses pairs et des *Vodusi* (initiées), a préparé une eau bénite (*Aflasi*), l'eau de purification pour rendre en état de sainteté la maison et le voisinage et sans doute avec laquelle chacun présent se lavera. La poterie d'eau est placée ensuite à l'entrée de la concession, accessible à chaque visiteur.

La liste des Vodou individuels du clan de Nuzianu comprend *Samali*, un Vodou acquis à Vo-Koutime où réside le prêtre initiateur. Il a été installé par Nusugā. *Apeli* quant à lui est un dieu populaire commun à tous les paysans. Il se présente comme un petit monument,

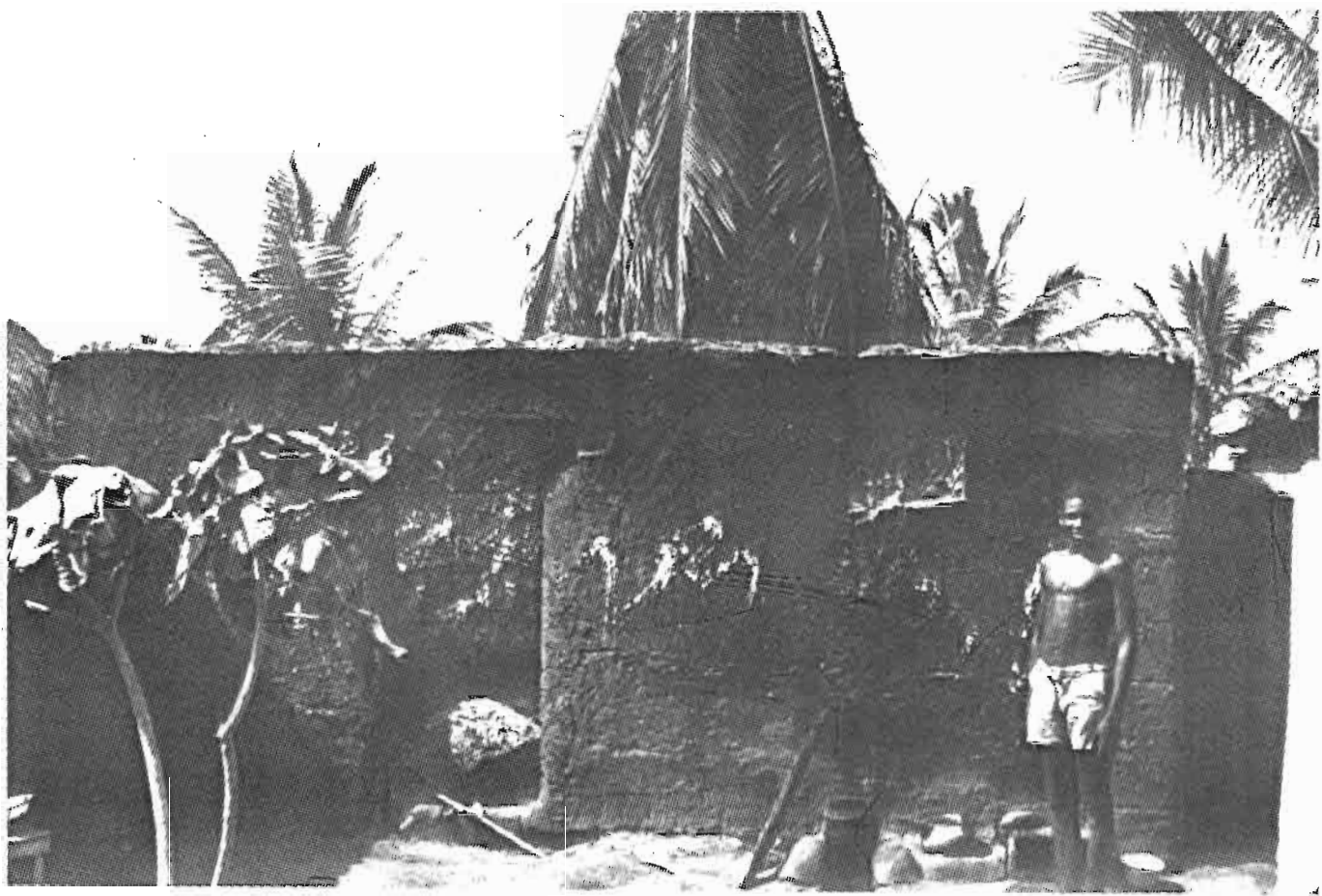


Photo n°2

construit avec de la terre et crépi avec du ciment; il est haut de 0,50 à 100 mètres environ et repose sur un socle d'environ 0,50m de diamètre. Il est représenté sous plusieurs formes : conique, arrondi ou carré ou encore en bois sculpté en forme humaine et planté en terre au milieu de la cour de la concession.

Le village ou le quartier possède aussi un temple du Vodou "Goro" ou "Etrō", appelé encore par d'autres "Alafia" ou "Kpetonudeka". Il a été acquis à Bê (Lomé) et installé par Kōdzovi (F.35). Les cérémonies d'installation ont été faites par le vénérable prêtre (Hunō) Gokā, originaire de Dāgbife, un quartier des traditions de Bê mais résidant dans le quartier Kpehenou de Lomé. Il est un grand prêtre renommé et connu comme le suprême initiateur à ce Vodou Goro dans tout le Sud du Togo. Ce Vodou, fréquenté par tout le village et villages voisins, n'est pas un Vodou clanique.

C'est de Gold-Coast (Ghana) que nous est venu le "Goro" (1). Une première tentative de pénétration eut lieu avant la grande guerre en 1912 ou 1913. Elle n'eut pas de succès. Le gouvernement allemand, prévenu contre toute influence de Gold-Coast, surveillait avec un soin tout particulier tout ce qui provenait de cette colonie.... Le gouvernement veillait avec soin à ce que les "idées anglaises" ne s'introduisent point dans ce qu'on appelait "unsere Muster Kolonie". Aussi refoulait-il sans pitié les noirs anglophones susceptibles de contaminer le "bon esprit" des Togolais, et surveillait-il avec soin ceux qui revenaient au pays...

La deuxième tentative, couronnée de succès, eut lieu après la guerre. L'infiltration commença par le Togo anglais, voisin immédiat de la Gold-Coast. Dès 1922, les adeptes de la "Faith Tabernacle" circulaient et agissaient dans le pays....

Depuis 1926, un "Trō" ou "Tron" (fétiche) (1) nouvellement

 (1) HERMAN Auguste, Vicaire Apostolique de la Basse-Volta - Une religion nouvelle en Afrique Occidentale : Le "Goro" ou "Kunde"; son aspect actuel au Togo. Texte dactyl. pp. 7-8, 33-35, ORSTOM - LOME.

inventé a été introduit dans le territoire de la Trans-Volta. Partout, d'adroits païens ou des chrétiens apostats emploient ce nouveau culte comme un moyen d'acquérir de l'autorité sur le peuple et de le gagner facilement, sans beaucoup travailler...

Kunde, appelé *Atike* ou *Goro*, est le culte d'un "Tron" ou fétiche nouvellement inventé, qui prétend être un paganisme spiritualisé, aussi bon que la religion chrétienne. Ce nouveau paganisme a été, avant la guerre, rencontré dans le district de Katchi ou Akati. Son fondateur fut expulsé par les Allemands comme un dangereux imposteur. Il passa alors la Volta et s'établit à Dukum.

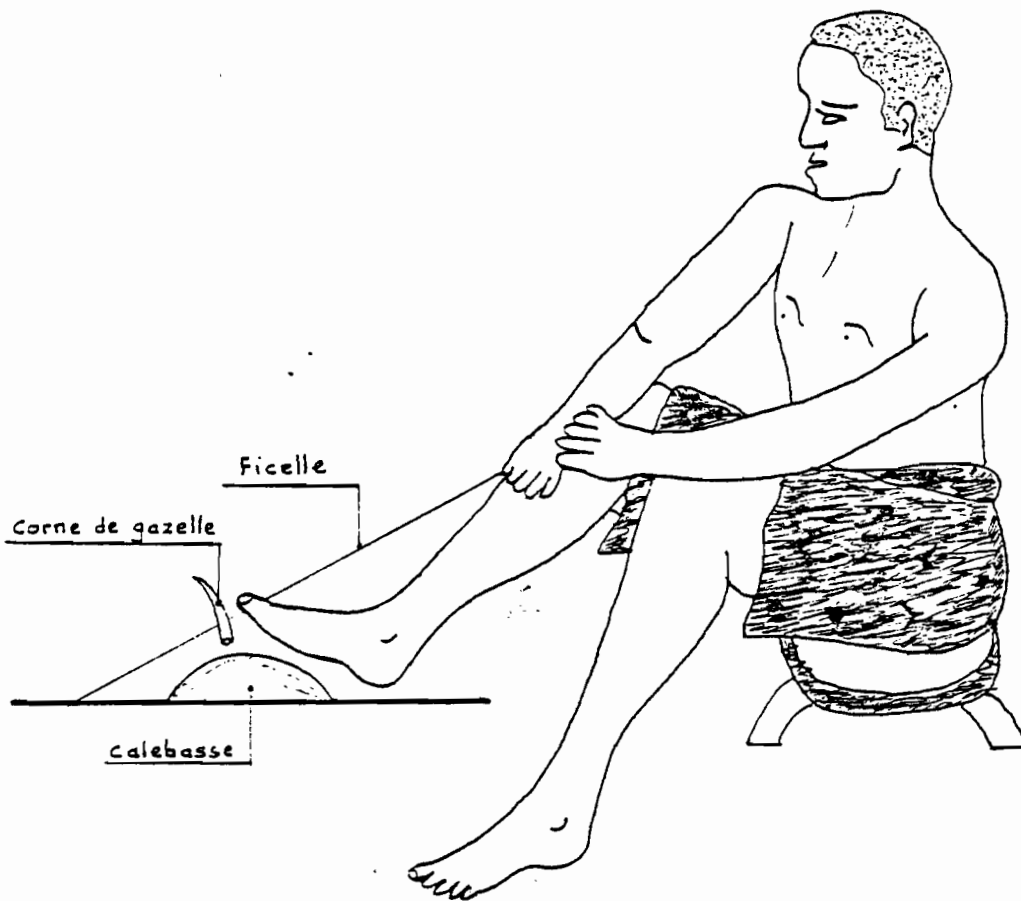
Les sacrifices qu'on offre à tous les Vodou que je viens d'énumérer sont innombrables : mouton, chèvre, poulet pour les trônes des ancêtres et autres dieux; libation d'eau et d'alcool, chien, chat, sont des sacrifices préférentiels à *Goro* ou *Tron*. La période et le jour des sacrifices varie avec chaque dieu; il y a des prêtres qui appliquent le calendrier traditionnel de la semaine de cinq jours.

Les interdits aussi différents mais peuvent se regrouper ainsi: ne pas manger de silure noir, du porc, du mouton et quelques légumes, *Aloloe* par exemple; ne pas tuer le serpent python ni voir son cadavre; ne pas avoir de rapports sexuels les vendredis et surtout la veille d'un culte Vodou; ne pas crier ni siffler la nuit et ne pas griller du maïs à l'intérieur de la concession; ne pas traîner par terre un objet dans la concession.

Le village s'intéresse très fort à un autre procédé de consultation; dans la région, existent plusieurs formes de consultation : les voyants (*Simekpôtdô*) ou (*Apipikpôtdô*), c'est-à-dire la consultation d'eau et celle du miroir, *Xôyôtdô* ou *Sidada*, la conversation directe avec les dieux ou esprits etc.... Mais la plus pratiquée est celle "d'*Atikpui*" ou "*Akpakuvi*". Elle a comme support unealebasse renversée par terre (schéma n°1, page 99). Sur une ficelle tendue au-dessus entre les orteils du praticien et tenue à la main droite, est accrochée une petite clochette (une corne de gazelle). Si la réponse à la question posée est positive, la corne touche laalebasse. Dans le cas contraire, la corne reste tendue sans toucher laalebasse.

SCHEMA n°1

ATIKPUI ou AKPAKUVI
(une forme de consultation)



Nous publions ici des listes de Vodou (dieux) avec leurs caractéristiques chez les Peda de Pedakondji du canton d'Anfouin. Le lignage de Kewanu détient quatre *Tôgbe-Zikpe* dont un pour Kewanu lui-même, un *Hozikpe* pour Agbolā, l'*Hozikpe* d'Akakpo-Netrōku, enfin un *Vōsā-Zikpe* appartenant à un petit-fils d'Agbolā.

La chaise de Kewanu (B.290) est gardée par Mesāvi-Gade (E.41) à Anfouin. Celle d'Agbolā (D.131) se trouve chez son fils Adenyikē (E.308) à Pedakondji avec celles d'Akakpo-Netrōku (C.461) et le petit-fils d'Agbolā.

La cérémonie pour ces quatre chaises est identique; les grandes cérémonies ont toujours lieu pendant les fêtes traditionnelles des Gē-Mina; c'est le moment où l'on demande des bénédictions et où l'ont fait des libations et des sacrifices de sang à ces Vodou.

On leur offre de la chèvre, du poulet de n'importe quelle couleur, du kola (*evi*), de l'épice (*ata*), du maïs cuit, du gin, du sodabi (alcool local), de la bière locale (*liha*) et de la limonade, du *dzasi* (farine de maïs diluée dans l'eau) et de l'huile rouge. Ils n'ont pas d'interdits particuliers; ils guérissent n'importe quelle maladie et favorisent la recherche d'un emploi, aident au bon rendement des champs et des affaires commerciales.

Les prêtres (*Hunō* successif furent : Ađote (C.168), Kpakpovi (D.23), Matakloe (E.20) enfin l'actuel prêtre Huanu (F.18).

Les Vodou (dieux) sont classés dans l'ordre suivant :

A. LIGNAGE DE KPAKPOVI.

1.0 - Vodou : Axōlu-Sakpate

1.1 - Acquisition : Constatant des maladies très fréquentes et la mort subite des enfants, Huanu (F.18) était parti au village voisin de Ganavé, chez Tēvi, un de ses oncles maternels, pour lui demander l'installation de ce Vodou, dieu de la variole. Le Vodou a été installé dans la concession il y a près de 47 ans.

1.2 - **Forme** : Il se présente sous l'aspect d'un monticule de terre (Legba). Il est monté sur un large socle dans une assiette locale (Kõg-bā), recouvert d'huile rouge.

1.3 - **Lieu** : Il est exposé à terre dans la pièce de Huanu, le prêtre.

1.4 - **Période** : N'importe quel jour est favorable pour lui faire des offrandes et des libations d'eau (*Dzasi*) et d'huile rouge.

1.5 - **Nourriture** : On lui offre des insectes mouches, du sodabi, du gin ou du schnapps, de l'huile rouge, du *dzasiet* du *veve* (farine de maïs mélangée d'huile rouge).

1.6 - **Interdits** : Ne mange ni huile palmiste (Nemi), ni poulet ni bête, ni maïs grillé. Il est interdit de faire du feu avec les épis de maïs dans la concession où il se trouve, de balayer, de siffler ou de crier la nuit. La femme en période menstruelle ne doit pas rentrer dans la pièce du Vodou. Si l'on a eu des rapports sexuels la veille on ne doit pas non plus approcher le Vodou.

1.7 - **Pouvoirs** : Protège les enfants contre la variole; est plus généralement le gardien de la maison contre toutes attaques de la variole.

1.8 - **Prêtre** : Matakloe (E.20), Huanu (F.18).

2.0 - **Vodou** : NYIGBLĒ ou EGUVODU (dieu de la forge ou du feu).

2.1 - **Acquisition** : Il est installé par consultation du Fa (oracle)

2.2 - **Forme** : Une enclume plus un marteau.

2.3 - **Lieu** : Placés dans la cour sous un apatam

2.4 - **Période** : Tous les jours au choix.

2.5 - **Nourriture** : On lui offre du poulet, du pigeon, du *dzasi*, de l'huile rouge, de la bière de maïs (*liha*), de la bière importée, de la limonade, du maïs.

2.6 - Interdits : Du *Sodabi* et toute boisson alcoolisée, du silure noir .

2.7 - Pouvoirs : Gardien de la maison contre tout mal, guérit toutes les maladies, favorise le travail.

2.8 - Prêtre : Huanu.

3.0 Vodu : SOVI

3.1 - Acquisition : Matakloe, le premier prêtre était un éleveur de poulets. Son élevage se trouvait dans son champ, éloigné du village. Il lui faut préserver l'élevage contre des vols fréquents en son absence. En outre, il ne faisait pas de bonnes récoltes. Pour remédier à tout cela, il va voir son oncle Tēvi à Ganavé pour qu'il lui installe le vodu dont il connaît déjà les pouvoirs.

3.2 - Forme : Une arbre "Anyati" planté au milieu du champ. Certes cet arbre est planté sur une composition d'herbes et d'autres objets enfouis dans le sol; à côté de l'arbre se trouve un petit séchoir à lm environ de hauteur sur lequel repose un petit *legba* avec une poterie d'eau (Amasize) sacrée avec la composition des herbes (*anya* et *aflagā*).

3.3 - Lieu : Il est installé au milieu du champ.

3.4 - Période : Tous les jours sont favorables pour les sacrifices.

3.5 - Nourriture : Poulet ou tout autre animal selon sa demande, *sodabi*, *dzasi*, huile rouge.

3.6 - Interdits : Ne pas s'approcher du Vodu si l'on a eu des rapports sexuels la veille; la femme qui a ses règles ne doit pas non plus s'approcher

3.7 - Pouvoirs : Surveille le champ contre les voleurs, favorise la bonne récolte.

3.8 - Prêtre : Matakloe, Huanu.

4.0 - Vodu : EDI

4.1 - Acquisition : Le Vodou a été installé par Matakloe pour accroître sa production d'ignames et d'arachides. Le Vodou a été installé par un prêtre venu de Grand-Popo au Bénin.

4.2 - Forme : Il est représenté par l'arbre "Kpatima" (l'hysOpe) enfoui au sol sur une composition d'herbes.

4.3 - Lieu : Il est planté dans son champ.

4.4 - Période : Tous les jours sont favorables pour les cérémonies.

4.5 - Nourriture : Poulet mâle et femelle, *dzasi*, huile rouge, *ata*, *evi*, n'importe quelle boisson.

4.6 - Interdits : Aucun.

4.7 - Pouvoirs : Favorise un bon rendement des récoltes.

4.8 - Prêtres : Matakloe, Huanu.

5.0 - Vodu : LOKO

5.1 - Acquisition : Matakloe a été initié au Fa sous le signe (Kp̄oli) de *Dzogbe* ou *Gbemedzi*. Son signe lui fait savoir qu'il faut faire des sacrifices de sang à un Iroko qui se trouve dans son champ. Le sacrifice étant fait, l'arbre devient un Vodou pour la famille.

5.2 - Forme : Arbre Iroko.

5.3 - Lieu : Dans son champ.

5.4 - Période : On lui fait des sacrifices tous les jours selon le choix de chacun.

5.5 - Nourriture : N'importe quel poulet, cabris, canard, *dzasi*, huile rouge, *ata*, *evi*, *sodabi*.

5.6 - Interdits : Pas d'interdits.

5.7 - Pouvoirs : Guérit toutes les maladies.

5.8 - Prêtre : Matakloe, Huanu.

6.0 - Vodu : KELESI.

6.1 - Acquisition : Le Vodou a été installé chez Matakloe à la suite des maladies fréquentes de ses enfants. Il lui a été donné par un originaire d'Aklakou.

6.2 - Forme : Un *Legba* recouvert d'une épaisse couche d'huile rouge; il est dressé dans une cuvette en bois (*Atikpaku*) et déposé sur un séchoir; à son côté est placé un autre petit *legba*.

6.3 - Lieu : Il est placé dans un coin de la chambre.

6.4 - Période : On peut lui faire des sacrifices tous les jours.

6.5 - Nourriture : Chèvre, poulet, *ata*, *evi*, *dzasi*, huile rouge, *sodabi*, gin ou schnapps, haricot etc...

6.6 - Interdits : Ne pas manger des choses sacrifiées aux Vodou *Na* (Vodou de la sorcellerie) tels le porc, le maïs grillé; ne pas chercher à faire du mal à son prochain.

6.7 - Pouvoirs : Protéger les membres de la famille contre toutes les maladies, favorise le commerce, la culture et guérit toutes les maladies.

6.8 - Prêtre : Matakloe, Huanu.

7.0 - Vodu : KPELI

7.1 - Acquisition : Un fils de Huanu était sur le point de partir à Lomé pour s'engager dans l'apprentissage de mécanique; il fait appel à un devin pour une consultation de manière à être informé du signe de Fa qui conduira l'enfant au succès dans son apprentissage. Le signe trouvé lui a demandé d'installer le Vodou *Kpeli*.

7.2 - Forme : Un *legba*.

7.3 - Lieu : Dans la cour du père.

7.4 - Période : Tous les jours sont bons pour lui faire les libations

7.5 - Nourriture : Il mange de la chèvre, du poulet, du *dzasi*, de l'huile rouge, *ata*, *evi*, du haricot, du riz, du *sodabi*, et du gin.

7.6 - Interdits : Aucun.

7.7 - Pouvoirs : Protège l'enfant contre tous mauvais esprits pouvant le gêner dans son apprentissage.

7.8 - Prêtre : Pas de prêtre; seul le père s'occupe des libations en l'absence du fils.

8.0 - Vodu : DĀ

8.1 - Acquisition : Sowōnude, la prêtresse a été initiée au Fa. Le signe de cette initiation est "*Gbeloso*", un signe du serpent (*dā*) donc il lui faut installer le Vodu *Dā*. Elle a alors demandé au grand devin (*Bokōnō*) Dosē de Ganavé de le lui installer.

8.2 - Forme : Composition des herbes dans une assiette locale dite "*Dagbā*".

8.3 - Lieu : Dans une petite pièce recouverte de paille, construite dans la cour.

8.4 - Période : Tous les jours sont favorables pour le voir mais de préférence, les samedis.

8.5 - Nourriture : Cabris, poulet, pintade, pigeon, haricot, *ata*, *evi*, *dzasi*, huile rouge, limonade, bière de maïs (*liha*).

8.6 - Interdits : Toutes boissons alcoolisées, silure noir; ne pas avoir des rapports sexuels la veille de la rentrée du temple du Vodu.

8.7 - Pouvoirs : Aide à avoir des enfants, favorise le commerce et la culture, guérit surtout les maladies des enfants.

8.8 - Prêtre : Sowōnu (F.186) une femme.

9.0 - Vodu : APELI

9.1 - Acquisition : Il est installé à la suite d'initiation de son maître au *Fa*.

9.2 - Forme : Un *legba* garni d'objets divers tels que : *afakē* (louche), *Akumēdati*, (palette), *Sē*, houe usée, coupe-coupe usé, *aglui* (cuillère à soupe locale), barre de fusil usé.

9.3 - Lieu : A l'entrée de la cour de la concession.

9.4 - Période : Il est consulté tous les jours.

9.5 - Nourriture : On lui offre cabris, poules, pigeons, *dzasi*, huile rouge et du haricot.

9.6 - Interdits : Canard, pintade, coq, silure noir.

9.7 - Pouvoirs : Il est le gardien de la concession et des enfants. Toutes les maladies qui lui sont confiées sont soignées.

9.8 - Prêtre : Tabalu (F.5)

10.0 - Vodu : KELESI

10.1 - Acquisition : Installé à cause de la mort fréquente des enfants par un ressortissant d'Anfouin.

10.2 - Forme : Un *Legba* érigé dans une grandealebasse enduite d'huile rouge.

10.3 - Lieu : Est enterré dans la cour de la maison (1).

10.4 - Période : Aucune.

10.5 - Nourriture : On lui offrait de la poule, de l'huile rouge, *ata*, *evi*, *sodabi*.

(1) Il a été enterré parce qu'il ne remplissait plus son rôle. Les Vodou ne remplissant pas leur rôle, ne sont jamais jetés mais enterrés.

—10.6 - Interdits : Coq, crabe (*Agoglā*), maïs grillé, ne pas manger dans une marmite noire ou celle qui sert à cuisiner.

10.7 - Pouvoirs : Il servait de gardien des enfants et de la concession; il guérissait aussi toutes les maladies.

10.8 - Prêtre : Tabalu

11.0 - Vodu : NA

11.1 - Acquisition : C'est un Vodou du signe (*Kpōli*) *Lete-Wogbe* du Fa auquel est initié le propriétaire.

11.2 - Forme : *Legba*.

11.3 - Lieu : Erigé dans la cour de la maison.

11.4 - Période : On le consulte tous les jours.

11.5 - Nourriture : Poule, *dzasi*, *ata*, *evi*, huile rouge, limonade.

11.6 - Interdits : Coq, boisson alcoolisée.

11.7 - Pouvoirs : Gardien de la maison.

11.8 - Prêtre : Tabalu.

12.0 - Vodu : APELI

12.1 - Acquisition : Cf.9, page 106

12.2 - Forme : Idem

12.3 - Lieu : Dans la cour.

12.4 - Période : Cf.9, page 106

12.5 - Nourriture : Idem.

12.6 - Interdits : Cf.9, page 106

12.7 - Pouvoirs : Idem.

12.8 - Prêtre : Mesāvi Gade (E.41).

13.0 - Vodu : DĀ

13.1 - Acquisition : Il est un Vodou du signe "Akla-Dzeñloē" du Fa de son maître.

13.2 - Forme : Banc de terre de barre garni de cauris sur lequel reposent deux assiettes locales dites "Dāgbā".

13.3 - Lieu : Il est installé dans une petite pièce à l'entrée du village.

13.4 - Période : Il est consulté tous les jours.

13.5 - Nourriture : Poulet, huile rouge, limonade, *dzasi*, *ata*, *evi*.

13.6 - Interdits : Porc, crabe (*Agoglā*), maïs grillé, boisson alcoolisée, légumes *hlemenyi* et *aluloe*.

13.7 - Pouvoirs : Il favorise le commerce et la culture, empêche la mort subite des enfants.

13.8 - Prêtre : Mesāvi-Gade.

14.0 - Vodu : TOLI OU TOLEGBA

14.1 - Acquisition : Une immortalité infantile a été observée dans le village; tout le village s'était rassemblé pour une consultation de Fa (oracle); On trouva le signe *Lete-Medzi* qui demanda aux villageois d'avoir un *legba* commun pour l'ensemble du village. Alors, le village fit appel à un grand prêtre du village d'Aklakou pour sa mise en place.

14.2 - Forme : C'est un grand monticule de terre dont le corps est en ciment pour éviter son écroulement; il porte sur sa tête une grosse pierre (*Gidzigbadza*), une sorte de carapace, et à côté un arbre "*kpati*".

14.3 - Lieu : Il est fait sur la place publique du quartier Gbagā-zi.

14.4 - Période : On le consulte tous les jours.

14.5 - Nourriture : Poulet, huile rouge, maïs, haricot, *sodabi*, gin, *dzasi*, *ata*, *evi*.

14.6 - Interdits : Aucun.

14.7 - Pouvoirs : Préserve tout le village des maladies, favorise la réalisation d'un projet, le voyage, la culture, le commerce et l'emploi.

14.8 - Prêtre : Hume (E.82), Mesavi-Gade (E.41).

15.0 - Vodu : NA

15.1 - Acquisition : Cf.11, page 107

15.2 - Forme : Idem.

15.3 - Lieu : Cf.11, page 107

15.4 - Période : Idem.

15.5 - Nourriture : Idem.

15.6 - Interdits : Coq, boisson alcoolisée.

15.7 - Pouvoirs : Cf.11, page 107

15.8 - Prêtre : Xoenyiké (E.59).

16.0 - Vodu : APELI

16.1 - Acquisition : Cf.9, page 106

16.2 - Forme : Idem

16.3 - Lieu : Idem

16.4 - Période : Idem

16.5 - Nourriture : Cf.9, page 106

- 16.6 - Interdits : Idem.
- 16.7 - Pouvoirs : Idem.
- 16.8 - Prêtre : Xoenyikē (E.59)

B. LIGNAGE DE TÔSA.

- 1.0 - Vodu : APELI
- 1.1 - Acquisition : C'est un Vodou du signe (*Kpōli*) du *Fa* de Tōsa.
- 1.2 - Forme : Un *legba* cimenté et orné de cauris.
- 1.3 - Lieu : Dans la cour de la concession.
- 1.4 - Période : Tous les jours.
- 1.5 - Nourriture : Chèvre, poulet, haricot, maïs, huile rouge, *sodabi*, *dzasi*, *ata*, *evi*.
- 1.6 - Interdits : Porc, canard, pintade, coq.
- 1.7 - Pouvoirs : Garde la maison contre les maladies, aide à faire du bon commerce et de la bonne culture.
- 1.8 - Prêtre : Novixo (F.73).
- 2.0 - Vodu : SOGBO-DEMA
- 2.1 - Acquisition : Il a été installé en 1963-1964 par un béninois
- 2.2 - Forme : Un bouquet d'arbres "anyati" vivants qui soutient une assiette de terre (*Adawa*) remplie d'eau; en dessous et dans le cercle, se trouve un tas de cauris.
- 2.3 - Lieu : Il se trouve dans un enclos en rase campagne
- 2.4 - Période : Il est consulté tous les jours.
- 2.5 - Nourriture : Chèvre, poulet, pintade, pigeon, haricot,

boisson alcoolisée, *ata*, *evi*, *dzasi*, petit piment (*yebesevi*).

2.6 - Interdits : Porc, canard, farine de maïs faite au moulin, la femme qui a ses règles ne rentre pas dans l'enclos.

2.7 - Pouvoirs : Favorise les récoltes, l'emploi, le commerce, garde la maison contre les ennemis, les malfaiteurs, guérit les maladies qu'on lui présente.

2.8 - Prêtre : Novixo

3.0 - Vodu : TAKAKOSINAKA

3.1 - Acquisition : Pour le gardiennage de la maison contre les ennemis et les malfaiteurs. C'est un Vodu très puissant.

3.2 - Forme : Un panier rempli de terre de barre; au milieu de la terre, sont plantés deux balais, deux statuette des jumeaux (mâle et femelle); ces statuette supportent une cuvette en bois. Le tout est posé sur un séchoir (*agba*) avec un *amasize* (poterie d'eau sacrée) à côté.

3.3 - Lieu : Il est placé dans une pièce dans l'enclos du Sogbo - Dema (n°2).

3.4 - Période : Tous les jours (voir n°2).

3.5 - Nourriture : Poulet, pintade, pigeon, huile rouge, haricot, igname, maïs, pâte avec de la sauce, *dzasi*, *ata*, *evi*.

3.6 - Interdits : Porc, chèvre.

3.7 - Pouvoirs : Cf.2, page 111

3.8 - Prêtre : Novixo.

4.0 - Vodu : SAKPATĒ

4.1 - Acquisition : Le Vodu est venu d'Abomey au Bénin pour la sauvegarde de sa maison.

4.2 - **Forme** : Un *Legba* érigé dans unealebasse posée sur un sé-
choir.

4.3 - **Lieu** : Dans la cour de la concession contre le mur.

4.4 - **Période** : Il peut être consulté tous les jours.

4.5 - **Nourriture** : Chèvre, poulet, pintade, huile rouge, *dzasi*,
ata, *evi*, *veve*, *sodabi*.

4.6 - **Interdits** : Ne pas griller de maïs dans la concession, ne
pas balayer la nuit, ne pas siffler la nuit dans la concession ni je-
ter un objet la nuit sans s'excuser.

4.7 - **Pouvoirs** : Garde la maison contre les ennemis, écarte la
variole de la maison et les maladies dérivées de la variole.

4.8 - **Prêtre** : Novixo.

5.0 - **Vodu** : **KOFI**.

5.1 - **Acquisition** : Il a été acquis à Mamissi-Hagoume (Vo-Kouti-
me), dans la préfecture de Vo à la suite d'une surmortalité infantile.

5.2 - **Forme** : Un petit *legba* de forme conique blanchi à la craie
(*alilô*) avec un couteau de table à côté.

5.3 - **Lieu** : Dans la cour de la concession.

5.4 - **Période** : Samedi et dimanche.

5.5 - **Nourriture** : Chèvre, poulet, canard, pintade, pigeon, kola,
oeufs, boisson alcoolisée, craie (*alilô*).

5.6 - **Interdits** : Sucrerie (limonade par exemple), parfum, talc,
cigarette, porc, huile rouge, haricot, riz, *ata*, *evi*.

5.7 - **Pouvoirs** : Il guérit les maux de tête et de ventre, garde
la maison, favorise la récolte et le commerce.

5.8 - **Prêtre** : Novixo.

6.0 - Vodu : NYIGBLĒ

6.1 - Acquisition : Il a été installé par Hume (E.82), père de Tōsa pour sa forge.

6.2 - Forme : Un marteau local (*alebô*), un marteau moderne, un soufflet, une barre de fer coupée servant d'enclume et une tenaille.

6.3 - Lieu : Les objets sont rassemblés et gardés dans la cour de la concession sous un apatam.

6.4 - Période : Il peut être consulté tous les jours.

6.5 - Nourriture : Poulet blanc (mâle et femelle), chèvre, canard, pigeon, bière de maïs (*liha*), *dzasi*, *evi*, *ata*, *veve*, huile rouge, maïs cuit, haricot, tous les produits de la terre.

6.6 - Interdits : Toute boisson alcoolisée.

6.7 - Pouvoirs : Guérit toutes les maladies, favorise l'emploi et la récolte; on se purifie auprès de lui après avoir commis une faute par l'utilisation des armes et tout ce qui peut causer une blessure quelconque, en se douchant avec de l'eau sacrée composée à partir des herbes suivantes : anyranyrā, anya, amagbādze, atitema, ahozemeklo, didi, nyagatahe, aklikoma, kpatima, ahoti, aflagā (1).

6.8 - Prêtre : Novixo.

C. LIGNAGE D'AGBOLĀ

1.0 - Vodu : DĀ

1.1 - Acquisition : Il est un Vodu du signe *Di-gbe* du *Fa* (oracle)

1.2 - Forme : Deux petites poteries avec une assiette locale (*Dāgbā*) placées sur un banc de terre de barre.

(1) Nous nous excusons des noms locaux des herbes; il nous est difficile d'avoir les noms scientifiques. Ce sont des herbes spécialement utilisées pour des cérémonies religieuses.

1.3 - Lieu : Placé dans un temple avec un toit de tôle près du grand puit du village.

1.4 - Période : Tous les samedis.

1.5 - Nourriture : Chèvre, poulet, pintade, pigeon, haricot, huile rouge, boisson alcoolisée, *dzasi*, *liha* (bière de maïs).

1.6 - Interdits : Maïs grillé, légume *ahlemenyi*, porc; ne pas rentrer dans le temple si l'on a eu des rapports sexuels la veille.

1.7 - Pouvoirs : Il favorise la fécondité, le commerce, le voyage, la récolte et guérit la fièvre.

1.8 - Prêtre : Hugbedzi (E.296).

2.0 - Vodu : PEDA-DĀGBE.

2.1 - Acquisition : Installé sur place pour éviter les déplacements à Anfouin lors des cérémonies de baptême.

2.2 - Forme : Un grand *legba* enduit d'huile rouge.

2.3 - Lieu : Dans un temple entouré d'enclos.

2.4 - Période : Tous les jours dès que le cas se présente.

2.5 - Nourriture : Chèvre, poulet, pigeon, poisson *akpôloē*, *ata*, *evi*, *dzasi*, *ewo* ou *ahohe*, *adzahanyā* (mélange de nourriture).

2.6 - Interdits : Silure noir (*adewoe*), mouton, porc.

2.7 - Pouvoirs : En dehors des cérémonies de baptême pour les nouveaux-nés, il purifie ses adeptes des fautes commises en tuant le serpent python ou en voyant son cadavre.

2.8 - Prêtre : Hugbedzi.

3.0 - Vodu : AXOLU ou ANYIGBĀTŌ, NANA (la femme d'Axôlu), VINŌ (leur servante) et GBĒNE (leur serviteur).

3.1 - Acquisition : Acquis à la suite de surmortalité infantile.

3.2 - Forme : Sont tous des *legba*.

3.3 - Lieu : Sont placés dans le temple de Peda-Dagbe.

3.4 - Période : Tous les samedis.

3.5 - Nourriture : Cf.2, page 114

3.6 - Interdits : Silure noir et maïs grillé.

3.7 - Pouvoirs : Il guérit la fièvre, la grippe, favorise la fécondité des femmes, écarte la mort subite des enfants; il aide aussi à faire un bon voyage, à trouver du travail et à avoir de bons rendements aux champs.

3.8 - Prêtre : Hugbedzi.

4.0 - Vodu : APELI (l'homme) et GU (la femme)

4.1 - Acquisition : Cf.9, page 106

4.2 - Forme : Idem.

4.3 - Lieu : Idem.

4.4 - Période : Idem.

4.5 - Nourriture : Idem.

4.6 - Interdits : Cf.9 page 106

4.7 - Pouvoirs : Idem.

4.8 - Prêtre : Hugbedzi.

5.0 - Vodu : DUKPLOGODO.

5.1 - Acquisition : Acquis avec les autres Vodou; il est leur messager.

5.2 - Forme : Une assiette locale remplie de cauris et placée à côté d'un *legba*.

- 5.3 - Lieu : Il est placé dans la cour de l'enclos des Vodou.
- 5.4 - Période : Tous les samedis dès que se présente le cas.
- 5.5 - Nourriture : Cf. Les autres Vodou de Hugbedzi.
- 5.6 - Interdits : Idem
- 5.7 - Pouvoirs : Il renseigne le prêtre en l'informant des nouvelles des autres Vodou.
- 5.8 - Prêtre : Hugbedzi.
- 6.0 - Vodu : TOGBE-ZIGBE ; a) HO-ZIKPE; b) VOSA-ZIKPE
- 6.1 - Acquisition : Furent installés par Agbolā (D.131) pour commémorer l'achat de trois esclaves dont Sosa, un homme, et deux femmes, Abuya et Minyanu et d'un Vōsa-Zikpe (Chaise sacrée) pour son fils.
- 6.2 - Forme : Forme ordinaire des trônes ancestraux.
- 6.3 - Lieu : Dans une pièce spéciale dans la concession.
- 6.4 - Période : Tous les jours si possible.
- 6.5 - Nourriture : Chèvre, poulet, pigeon, tous produits des champs boissons alcoolisées, *dzasi*, *ata*, *evi*.
- 6.6 - Interdits : Porc, silure noir.
- 6.7 - Pouvoirs : Il favorise la fécondité d'une femme stérile, l'emploi, le commerce et l'agriculture.
- 6.8 - Prêtre : Agbolā, Dzegodoe (E.133), Adenyikē (E.308).
- 7.0 - Vodu : APELLI
- 7.1 - Acquisition : Cf.9, page 106
- 7.2 - Forme : Idem.
- 7.3 - Lieu : Idem.

7.4 - Période : Idem.

7.5 - Nourriture : Idem.

7.6 - Interdits : Cf.9, page 106

7.7 - Pouvoirs : Idem.

7.8 - Prêtre : Tõnuvi (F.206).

8.0 - Vodu : DĀ

8.1 - Acquisition : Fiõdexome (E.210), mère d'Agbolā l'a fait installer par un prêtre de Zowla-Kpogede après son initiation au *Fa*.

8.2 - Forme : Un banc de terre (argile) orné de cauris et sur lequel reposent trois poteries à couvercle dites "*Dāgbā*".

8.3 - Lieu : Erigé dans une pièce dans la cour de la concession.

8.4 - Période : Les samedis si possible.

8.5 - Nourriture : Chèvre, canard, pintade, pigeon, parfum, talc, riz, igname, haricot, huile rouge, limonade, *sodabi*, *dzasi*, *ata*, *evi*, *adzehanyā*.

8.6 - Interdits : Porc, mouton.

8.7 - Pouvoirs : Aide à faire un bon voyage, favorise le commerce, guérit la fièvre et la grippe.

8.8 - Prêtre : Fiõdexome, Tõnuvi.

9.0 - Vodu : TÕXÕSU

9.1 - Acquisition : Même cas que Dā, n°8, page 117

9.2 - Forme : Un petit vase rempli d'objets divers placé à côté du Vodu Dā.

9.3 - Lieu : Dans la même pièce que le n°8.

9.4 - Période : Les samedis si possible.

9.5 - Nourriture : Cf. n°8.

9.6 - Interdits : Porc, mouton, boisson alcoolisée.

9.7 - Pouvoirs : Cf. n°8.

9.8 - Prêtre : Fiôdexome, Tônuvi.

10.0 - Vodu : LISA.

10.1 - Acquisition : Cf. n°8-9, pages 117 et 118

10.2 - Forme : Deux petits *legba* de 40 cm environ de haut portant chacun sur la tête, une poterie à couvercle.

10.3 - Lieu : Cf. n°8-9, pages 117 et 118

10.4 - Période : Les samedis.

10.5 - Nourriture : Chèvre, poulet blanc (mâle et femelle), talc, parfum, huile de karité, limonade, *dzasi, ata, evi.*

10.6 - Interdits : Mouton, huile rouge, boisson alcoolisée.

10.7 - Pouvoirs : Cf. n°8-9, pages 117 et 118

10.8 - Prêtre : Fiôdexome, Tônuvi.

11.0 - Vodu : KPAKESU

11.1 - Acquisition : Le propriétaire l'a acquis à la suite d'une surmortalité infantile. L'installation a été faite par un prêtre venu de Sahoue au Bénin.

11.2 - Forme : Un panier bien rempli d'une composition d'herbes recouvertes de sable. Le tout est entouré de rameaux de palmier et soutenu par un séchoir haut de 140mm environ (voir photos n°3 et 4, pages 119 et 120).



Photo n.º 3



Photo n°4

11.3 - Lieu : Dans un sanctuaire (voir plan n°5, page 122).

11.4 - Période : Tous les jours.

11.5 - Nourriture : Chèvre, poulet, pintade, canard, porc, *dzasi*, *veve*, *adzahanyā*.

11.6 - Interdits : Gin, huile rouge, mouton.

11.7 - Pouvoirs : Il guérit toutes les maladies, aide dans les voyages d'affaires, favorise le commerce, l'emploi, l'avancement dans le service, aide à réussir les examens.

11.8 - Prêtre : Mesā-Godoe (F.276).

12.0 - Vodu : ADZOGLĀ

12.1 - Acquisition : Cf.11, page 118

12.2 - Forme : Deux *legba* exposés sur un séchoir et entouré de rameaux de palmier.

12.3 - Lieu : Cf. 11, page 118

12.4 - Période : Tous les jours si l'occasion le justifie.

12.5 - Nourriture : Cf.11, page 118

12.6 - Interdits : Mouton, porc.

12.7 - Pouvoirs : Cf.11, page 118

12.8 - Prêtre : Mesā-Godoe.

13.0 - Vodu : TATONŌ

13.1 - Acquisition : Cf.11, page 118

13.2 - Forme : *Legba* triple.

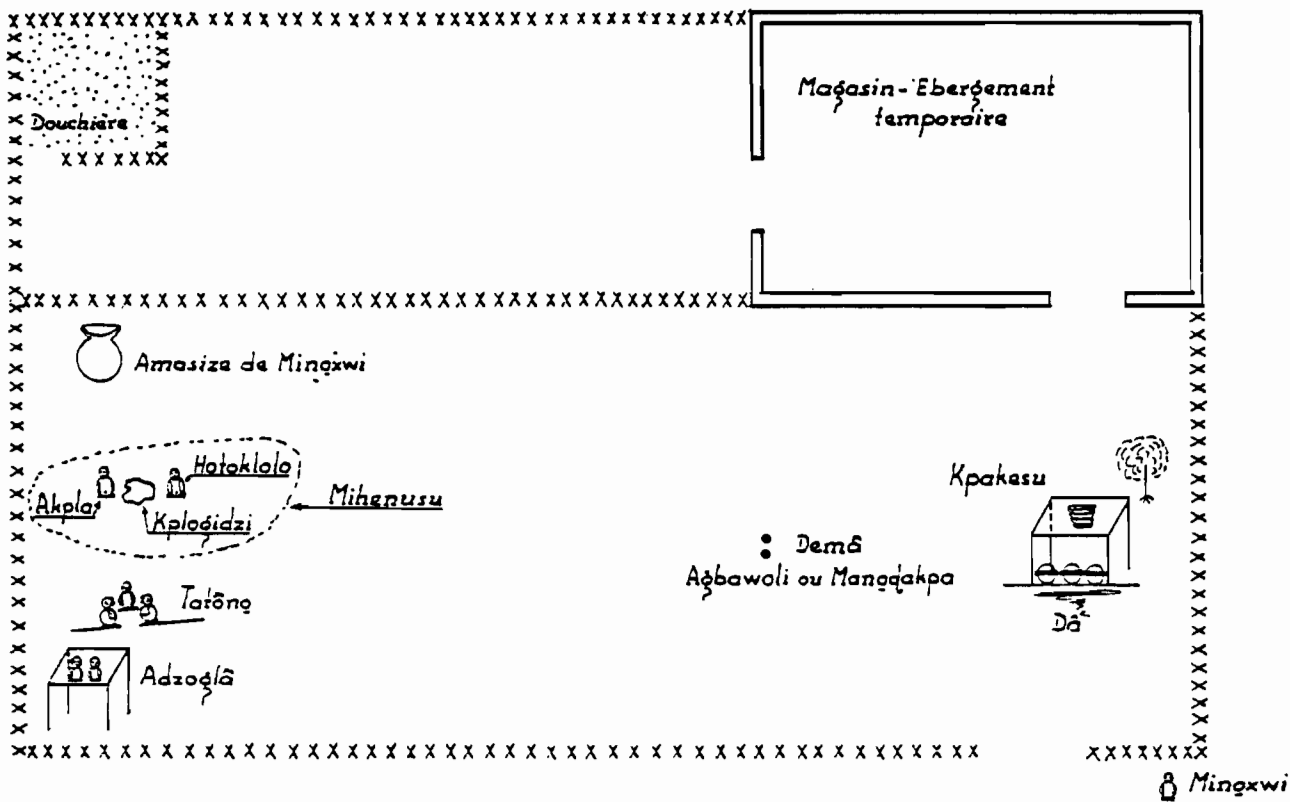
13.3 - Lieu : Dans le temple du n°11.

PEDAKONDZI (ANFOUIN)

PLAN n° 5

TEMPLE DE KPAKESU

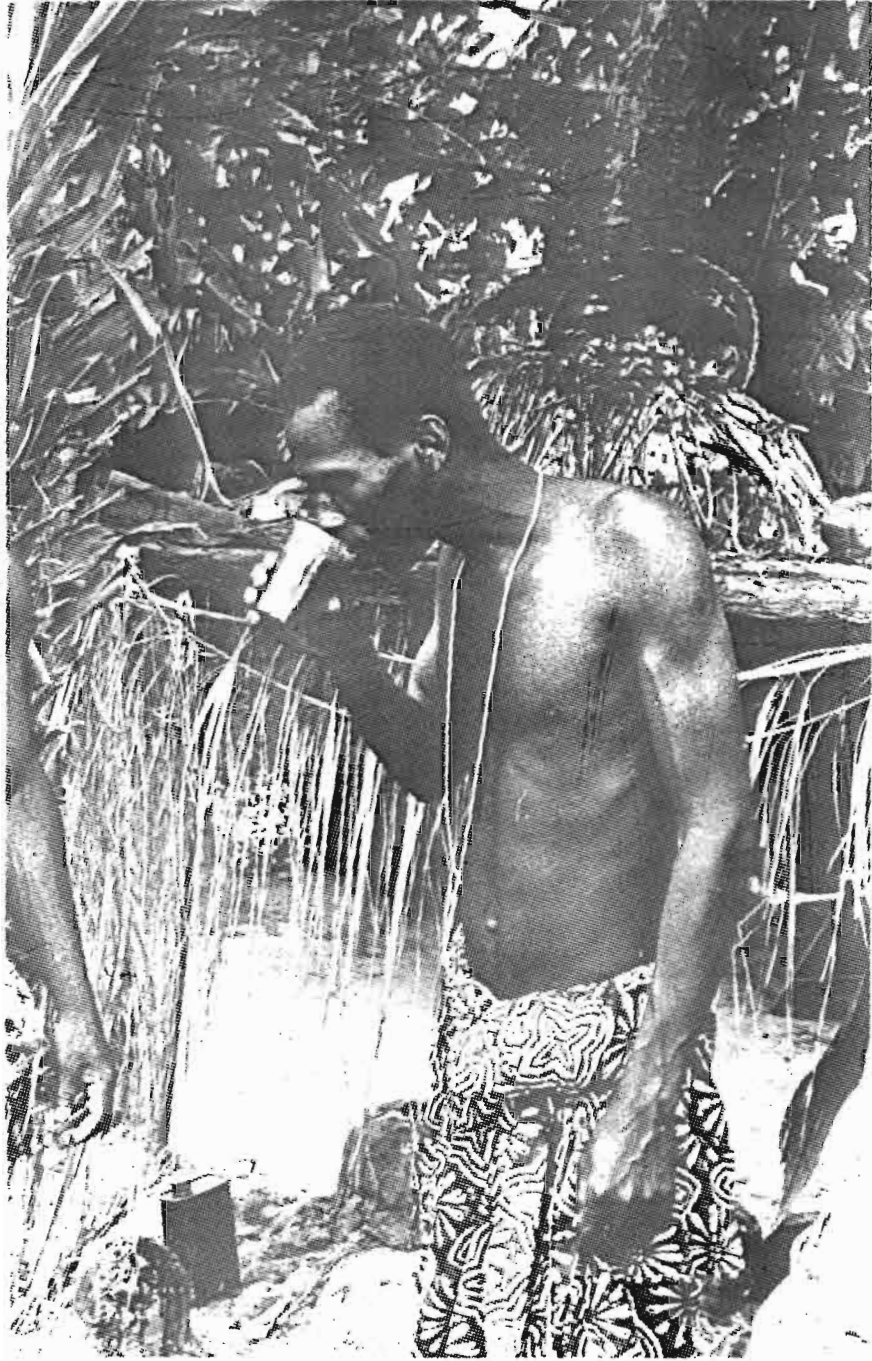
Disposition des Vodu



- 13.4 - Période : Cf.11, page 121
- 13.5 - Nourriture : Idem.
- 13.6 - Interdits : Idem.
- 13.7 - Pouvoirs : Idem.
- 13.8 - Prêtre : Mesā-Godoe.
- 14.0 - Vodu : MINOXWI
- 14.1 - Acquisition : Cf.11, page 118
- 14.2 - Forme : Un *legba* cimenté, haut de 13 cm environ.
- 14.3 - Lieu : A l'entrée à droite du sanctuaire (plan n°5, page 122)
- 14.4 - Période : Tous les jours.
- 14.5 - Nourriture : Cf.11, page 121
- 14.6 - Interdits : Idem.
- 14.7 - Pouvoirs : Idem.
- 14.8 - Prêtre : Mesā-Godoe.
- 15.0 - Vodu : MIHENUSU
- 15.1 - Acquisition : Cf.11, page 118
- 15.2 - Forme : Un *legba* avec à sa tête un *amasize* (poterie d'eau bénite) contenant des herbes : *anya*, *fôyima*, *kpatima*, *ata*, *evi*.
- 15.3 - Lieu : Cf.11, page 121
- 15.4 - Périodes : Tous les jours.
- 15.5 - Nourriture : Cf.11, page 121 , y compris porc, mouton.
- 15.6 - Interdits : Boisson alcoolisée, huile rouge.

- 15.7 - Pouvoirs : Cf.11, page 121
- 15.8 - Prêtre : Mesa-Godoe.
- 16.0 - Vodu : DĀ
- 16.1 - Acquisition : Cf.11, page 118
- 16.2 - Forme : Un banc de terre (argile) au pied du Vodou Kpakesu. Sur le banc de terre sont placés un *legba*, une poterie et *Gidzigbadza* (un lambeau de cuirasse latérique) voir (photo n°5, page 125)
- 16.3 - Lieu : Au pied du Vodou Kpakesu, pages 119⁶ et 120⁶
- 16.4 - Période : Tous les jours.
- 16.5 - Nourriture : Cf.11, page 121
- 16.6 - Interdits : Porc, mouton.
- 16.7 - Pouvoirs : Cf.11, Page 121
- 16.8 - Prêtre : Mesa-Godoe.
- 17.0 - Vodu : GU
- 17.1 - Acquisition : C'est un Vodou du signe de *Fa* : "*Tula-Kpaguda*" d'Anatô.
- 17.2 - Forme : Un *legba*, sur la tête duquel sont plantés des objets comme : *sē*, *sobi*, houe usée, machette usée, tout ce qui est ferraille.
- 17.3 - Lieu : Dans la cour de la concession.
- 17.4 - Période : Tous les jours.
- 17.5 - Nourriture : Chèvre, poulet blanc (mâle ou femelle), pintade, pigeon, canard, haricot, limonade, huile rouge, *ata*, *evi dzasi*, bière de maïs (*liha*).
- 17.6 - Interdits : Porc, boisson alcoolisée.

Photo n°5



17.7 - Pouvoirs : Protège les enfants contre toutes maladies infantiles.

17.8 - Prêtre : Anatô.(E.430).

18.0 - Vodu : NA

18.1 - Acquisition : C'est un Vodou installé à l'issue d'une initiation au *Fa*, il est du signe *Loso-Medzi*.

18.2 - Forme : Un *legba* avec sur la tête un "*se-agbatame*".

18.3 - Lieu : Dans la cour de la concession.

18.4 - Période : Tous les jours:

18.5 - Nourriture : Chèvre, poulet (mâle ou femelle), huile rouge, *sodabi*, *dzasi*, *evi*, *ata*, et haricot.

18.6 - Interdits : Canard, pintade, limonade; ne pas rester sous le soleil ou sous la pluie.

18.7 - Pouvoirs : Favorise le commerce.

18.8 - Prêtre : Ayema (E.313), une femme

19.0 - Vodu : DĀ

19.1 - Acquisition : Lors de son initiation au *Fa*, le père d'Alôlavakuwo se fit demander d'aller offrir de la nourriture à une termitière qui se trouve dans son champ, et qui est identifiée au Vodou DĀ.

19.2 - Forme : Une poterie à couvercle remplie du sable de termitière, avec une composition d'herbes en dessous.

19.3 - Lieu : Dans une pièce au champ à côté d'une termitière.

19.4 - Période : *Betagbe* (jour traditionnel où les paysans ne vont pas aux champs).

19.5 - Nourriture : Chèvre, poulet (mâle ou femelle), canard,

pintade, pigeon, huile de coco, huile rouge, haricot, igname, *sodabi*, limonade.

19.6 - Interdits : Porc; ne pas avoir de rapports sexuels la veille

19.7 - Pouvoirs : Guérit les maux de tête, de ventre, favorise le voyage et le commerce.

19.8 - Prêtre : Husinu (E.235), Alôlavakuwo (F.220).

20.0 - Vodu : LOKO.

20.1 - Acquisition : Cf.19, page 126

20.2 - Forme : Arbre Inoko.

20.3 - Lieu : Au champ, à côté du n°19.

20.4 - Période : *Bētagbe*.

20.5 - Nourriture : Cf.19, page 126

20.6 - Interdits : Idem.

20.7 - Pouvoirs : Idem.

20.8 - Prêtre : Husinu, Alôlavakuwo.

21.0 - Vodu : AXOLU-SAKPATĒ

21.1 - Acquisition : La femme du propriétaire n'a jamais été enceinte; il consulte un devin à ce propos; ce dernier lui fait connaître que le *Fa* souhaite l'initiation de la femme avant qu'elle ne conçoive. L'initiation fut faite; le signe trouvé exige l'installation du Vodu Axôlu avant qu'elle soit satisfaite.

21.2 - Forme : Un *legba* dont la tête est recouverte d'une poterie percée (*Adzralaze*).

21.3 - Lieu : Dans la maison, dans une pièce entourée de clôture.

21.4 - Période : *Kutōsigbe* (les samedis), c'est-à-dire le jour du marché d'Anfouin.

21.5 - Nourriture : Chèvre, poulet (mâle ou femelle), canard, pintade, pigeon, *ata*, *evi*, *adzahanyā*, *dzasi*, *sodabi*, limonade.

21.6 - Interdits : Porc, ne pas avoir de rapports sexuels la veille de l'ouverture du temple; les chaussures et habits sont interdits pour la rentrée dans le temple, ne pas y rentrer avec un lampion, même s'il fait nuit.

21.7 - Pouvoirs : Favorise le commerce, le voyage, les champs, le mariage, guérit la femme stérile.

21.8 - Prêtre : *Mesā-Aziaduvō* (F.243)

22.0 - Vodu : ATSABAGA

22.1 - Acquisition : *Lodeme*, la soeur de *Foli* (F.124) était malade. Le *Fa*, consulté, dit que leur grand-mère *Alugba*, originaire de *Ouidah* (Bénin) avait ce Vodu (*Atsabaga*) et que les membres de la famille l'ont oublié. Alors, le Vodu demanda son installation pour que la petite fille malade soit guérie.

22.2 - Forme : Une grande assiette en poterie à couvercle, remplie de bracelets et de bagues plongés dans de l'huile de karité. Elle est posée sur un monticule de terre.

22.3 - Lieu : Dans une pièce spéciale dans la cour de la concession.

22.4 - Période : Tous les samedis.

22.5 - Nourriture : Chèvre, poulet (mâle ou femelle), pintade, pigeon, tous les produits du champ, huile de karité, bière de maïs (*liha*), gin, limonade, mil, haricot.

22.6 - Interdits : Ne pas avoir de rapports sexuels la veille de l'ouverture du sanctuaire; ne pas manger de porc, d'huile rouge, de légume *ahlemenyi* et *gboma*, de maïs grillé, de crabe (*agoglā*).

22.7 - Pouvoirs : Guérit la grippe, les maux de tête et de ventre, favorise le commerce et le travail aux champs.

22.8 - Prêtre : Foli (F.124), et Lodeme (F.122).

D. LIGNAGE DE BLAGODZI

1.0 - Vodu : AXOLU-SAKPATĒ

1.1 - Acquisition : A la suite d'une variole, son propriétaire consulta un devin; le signe sorti de cette consultation, le *Fu-Kpabla*, demanda l'installation rapide de ce Vodou pour repousser la maladie hors de la maison; elle a été faite par un prêtre du nom de Sewōnu, venu de Boko (préfecture de Vo).

1.2 - Forme : Un petit *legba* enduit d'huile rouge posé dans une large assiette locale (*adawa*); le tout est porté par un autre *legba* plus grand.

1.3 - Lieu : Dans la pièce du prêtre lui-même.

1.4 - Période : Samedis et dimanches.

1.5 - Nourriture : Chèvre, poulet mâle et femelle, pintade, pigeon, haricot, riz, *adzahanyā*, *dzasi*, *ata*, *evi*, huile rouge.

1.6 - Interdits : Crabe (*agoglā*), maïs grillé ou torréfié; ne pas siffler la nuit dans la maison, ni la balayer la nuit avec le balai fait avec des feuilles de rônier ou de palmier; ne pas s'amuser avec des Calebasses cassées ni jeter de l'eau par terre la nuit dans la maison sans s'excuser.

1.7 - Pouvoirs : Guérit surtout la variole.

1.8 - Prêtre : Viwasi (E.333).

2.0 - Vodu : HEBIESO

2.1 - Acquisition : Le Vodou a été trouvé par Seho (E.390) dans le

lac Hudzeme près d'Agokpame en pêchant du poisson.

2.2 - Forme : Une chaîne d'anneaux, longue de 1,50 mètre environ

2.3 - Lieu : Dans un couvent à Anfouin (voir couvent n°21, carte n°12, page 81).

2.4 - Période : Tous les samedis.

2.5 - Nourriture : Bélier, poulet mâle et femelle, haricot, maïs, riz, patate douce, tous les produits des champs, *ata*, *evi*, huile rouge, *sodabi*, gin ou schnapps, *dzasi*, limonade.

2.6 - Interdits : Cabri, porc, le port de chaussures, casque et habit est interdit dans le couvent; ne pas manger de silure noir et le légume *anoto*. Les rapports sexuels la veille de l'ouverture du temple sont rigoureusement interdits.

2.7 - Pouvoirs : Guérit toutes les maladies en prenant le bain de son eau sacrée composée des herbes suivantes : *Xeti*, *husikonu*, *gaviti*, *gbegbe*, *anya*, *ata*, *evi*; le tout est béni en lui sacrifiant du poulet et du *sodabi*. Ce bain est fait dans une poterie neuve tachetée du sang du poulet et couverte de ses plumes.

2.8 - Prêtre : Seho (E.390), Mesavi (F.390).

E. QUARTIER DOSUGBADZI

Les dieux ancestraux qui ont fait le chemin jusqu'à Anfouin avec le lignage de Kēvi-Dosu (A.208) de Peda-Houyogbe sont : *Hebieso*, *Pla-Vodu Agboe*, *Peda-Dagbe*, *Vodu Dā*, *Tôgbe-Zikpe* (1). *Pla-Vodu Agboe* a été confié à Abuya (A.493), une soeur de Kēvi-Dosu qui était venue avec lui; ce Vodou a été installé au quartier Kpodzi à Anfouin, chez son mari.

(1) c'est un vieux Tôgbe-Zikpe emmené de Peda-Houyogbe à Anfouin par Kēvi-Dosu lui-même.

F. LIGNAGE DE KULE.

1.0 : Vodu : DĀ

1.1 - Acquisition : Ce Vodou a été acquis par l'initiation au *Fa* dont le signe révélateur est *Fumedzi*.

1.2 - Forme : Un banc de terre sur lequel sont placées deux assiettes locales (*Dāgbā*) dont une pour l'homme et une pour la femme.

1.3 - Lieu : Placé dans la douchière d'une case.

1.4 - Période : Tous les dimanches.

1.5 - Nourriture : Chèvre, canard, poulet mâle et femelle, pintade, pigeon, maïs, bière de maïs (*liha*), *dzasi*, huile rouge, limonade, *ata*, *evi*.

1.6 - Interdits : Mouton, porc, boisson alcoolisée, maïs grillé, crabe (*agoglā*), le port de chaussures, casque et chemise dans le couvent est interdit ainsi que les rapports sexuels la veille de l'ouverture.

1.7 - Pouvoirs : Guérit la grippe infantile.

1.8 - Prêtre : Aziavoē (E.18), lignage de Kēvi-Dosu.

2.0 - Vodu : DĀ

2.1 - Acquisition : C'est un Vodou Dā installé par Kēvi-Dosu lui-même.

2.2 - Forme : Une termitière avec une assiette du Vodou à côté.

2.3 - Lieu : Dans un enclos en ciment hors du village et sur le sentier menant aux champs.

2.4 - Période : Tous les samedis.

2.5 - Nourriture : Chèvre, poulet mâle et femelle, pintade, pigeon, canard, haricot, maïs, patate douce, igname, taro, papaye, huile rouge,

huile de coco, limonade, bière de maïs (*liha*), *ata*, *evi*.

2.6 - Interdits : Mouton, porc, crabe de terre (*agoglā*), maïs grillé, boisson alcoolisée; port de casque, chaussures et chemise dans le temple; s'abstenir des rapports sexuels la veille de l'ouverture du temple.

2.7 - Pouvoirs : Guérit les maladies infantiles, aide à gagner un jugement, favorise les voyages, le commerce et les travaux des champs.

2.8 - Prêtre : Semebiô (D.206), Afasinu (E.2).

3.0 - Vodu : DULEGBA

3.1 - Acquisition : Il a été installé par Kēvi-Dosu.

3.2 - Forme : Un grand *legba*.

3.3 - Lieu : A côté du Vodou Dā (cf.n°2).

3.4 - Période : Tous les mercredis et vendredis.

3.5 - Nourriture : Cabris, coq, igname, pâte de maïs ou de mil, arachide, banane, haricot, vanzou, tous produits des champs, huile rouge, *ata*, *levi*.

3.6 - Interdits : Chèvre, porc, mouton, boisson alcoolisée.

3.7 - Pouvoirs : Favorise la pluie, aide à la réussite dans tous les projets (commerce, voyage, culture, jugement) etc...., écarte l'épidémie de variole du village.

3.8 - Prêtre : Semebiô, Afasinu.

G. LIGNAGE DE KĒVI-DOSU

1.0 - Vodu : AXOLU

1.1 - Acquisition : Installé par Ga-Ezi (D.299).

1.2 - Forme : Un arbre "Aklîkôti" à fourche portant un *legba* dans un panier.

1.3 - Lieu : Dans la cour de la concession.

1.4 - Période : tous les samedis.

1.5 - Nourriture : Chèvre, poulet mâle ou femelle, haricot, huile rouge, limonade, boisson alcoolisée, *dzasi, ata, evi*.

1.6 - Interdits : Ne pas faire de feu dans la maison avec les épis de maïs et de Calebasse, ne pas y griller de maïs ni concasser la noix de palme, ne pas balayer la nuit ni jeter d'eau au-delà de la concession, ne pas manger de mouton, ne pas avoir de rapports sexuels la veille de l'ouverture du temple.

1.7 - Pouvoirs : Préserve la maison de la variole.

1.8 - Prêtre : Ga-Ezi (D.299), Vodonu (E.369).

2.0 - Voû : DĀ

2.1 - Acquisition : C'était au cours d'initiation au *Fa* que le signe *Gbe-Loso* révéla l'installation du Voû.

2.2 - Forme : Banc de terre avec au-dessus, deux assiettes locales (*Dāgbā*) et une poterie d'eau sacrée.

2.3 - Lieu : Dans une pièce spéciale dans la cour de la concession

2.4 - Période : Tous les samedis.

2.5 - Nourriture : Poulet mâle et femelle, haricot, riz, maïs, huile de coco, limonade, *dzasi, ata, evi*, parfum, talc.

2.6 - Interdits : Mouton, chèvre, boisson alcoolisée, huile rouge; le port de chemise, casque, chaussures n'est pas permis dans le temple; ne pas aussi avoir de rapports sexuels la veille de l'ouverture du temple.

2.7 - Pouvoirs : Favorise la culture, le commerce, les voyages; guérit les maladies infantiles.

2.8 - Prêtre : Vodunu

3.0 - Vodu : ALAFIA ou GORO.

3.1 - Acquisition : Installé pour le soutien de la maison.

3.2 - Forme : Un tas de kola au centre duquel sont plantées des ferrailles de différents modèles.

3.3 - Lieu : Dans un temple construit à l'entrée de la maison.

3.4 - Période : Tous les jours sauf les lundis et vendredis.

3.5 - Nourriture : Bélier, chèvre, chien, chat, poulet mâle ou femelle, boisson alcoolisée.

3.6 - Interdits : Ne pas manger de la kola les lundis et vendredis, porc; pas de rapports sexuels la veille de l'ouverture du temple.

3.7 - Pouvoirs : Guérit la stérilité de l'homme et de la femme, favorise le commerce, l'emploi, la culture, le voyage.

3.8 - Prêtre : Agôsu (F.403).

Cette liste des dieux personnels n'est pas exhaustive. Les dieux *Apeli* sont innombrables car on en trouve dans toutes les maisons et ils sont presque identiques de même que les Vodou *Dā*; ces derniers aussi sont très nombreux. La cause de leur installation ne varie guère; ils sont en majorité installés à la suite d'une initiation au *Fa*; même si les signes diffèrent les uns des autres, on en rencontre beaucoup dans lesquels le Vodou *Dā* fait son apparition. Nous avons aussi rencontré en grand nombre des Vodou tels que : *Lisa*, *Tôxôsu*, *Hohonô*, *Hebieso*, *Sakpatē*, et *Venavikpo*.

En dehors des interdits particuliers liés à chaque Vodou ou groupe de Vodou, individuellement installés dans le village, il y en a d'autres

qui s'appliquent à des clans entiers :

- ne pas manger de mouton,
- ne pas manger la tourterelle,
- ne pas manger l'oiseau "Asisroē",
- ne pas manger de silure noir,
- ne pas manger du poisson "Bōēdze",
- ne pas lancer de flèches,
- ne pas accuser quelqu'un de crétinisme, de stupidité.

H. LE CLAN OU KÔTA

Le terme "kôta" est la définition que l'on donne dans le pays Gē-Mina, Ewe et Ouatchi, à un groupe réunissant ceux qui se reconnaissent issus d'un ancêtre commun et d'une même origine géographique. Mais il est impossible de retracer tous les liens généalogiques (1) unissant les membres de ce groupe.

Quand il s'agit de connaître les groupes se disant d'un même "kôta" en essayant de remonter le diagramme généalogique, un obstacle se présente : les informateurs buttent devant les anciens noms; ils ne connaissent plus les noms des ancêtres de la quatrième ou cinquième génération. Il faut plusieurs jours d'entretien pour arriver à ses fins. Cette recherche suscite parfois de sévères querelles; on en arrive même à dire que tel ancêtre serait un esclave ou un fils adoptif de tel autre. La solution est alors de prendre le groupe, lignage par lignage. Le "kôta", pour les intéressés, c'est l'observance des mêmes coutumes, des mêmes moeurs, la pratique des mêmes interdits matériels ou alimentaires (2), l'adoration d'un seul Vodou du clan ou du lignage. Le terme d'ethnie est mal compris. Nous pouvons citer des exemples :

(1) MAQUET - *Aide-Mémoire d'ethnologie africaine* - p. 40.

(2) FERISSE J. - Une enquête alimentaire sur les populations agricoles au Togo; Bull. Inst. Nat. Hyg. T.13, n°4, oct-déc. 1958, pp. 986-990.

A Agbetiko (1), il est difficile de reconstituer le diagramme de parenté des Peda; pourtant ils se reconnaissent tous comme venus de Peda et issus d'un même ancêtre. Ils se regroupent pour former un seul clan dit "Tôkpa", un sous-clan d'*Adja-Fon*". Ils sont au nombre de 78 *Peda-tôkpa-Pla* soit 5,1% d'une population de 1543 habitants.

La lignée "Tôvi" est le terme le plus usuel pour désigner ceux qui sont des descendants directs d'un ancêtre bien connu et non pas d'un ancêtre mythique.

CHAPITRE V : VIE SOCIALE ET POLITIQUE

A. LE MARIAGE TRADITIONNEL.

Les Peda accordent une importance particulière au mariage traditionnel. Pour eux, le mariage civil n'est qu'une formalité réservée aux fonctionnaires et instaurée surtout pour percevoir les allocations familiales.

Très respecté, le mariage coutumier les convie à rester dans la tradition; il est le garant d'un certain ordre social. Chaque mariage est accompagné de libations aux ancêtres, aux Vodù, pour demander succès, paix, santé et prospérité, et aussi souhaiter d'avoir beaucoup d'enfants. Toutes ces bénédictions adressées aux futurs mariés sont organisées par les *Tasino* (Tasinon), les tantes paternelles. Ces cérémonies se déroulent d'habitude dans la cour de la jeune mariée et dans le temple des trônes ancestraux (*Tôgbe-Zikpe*). Toutes les cérémonies, depuis les fiançailles jusqu'au mariage, constituent un garde-fou pour empêcher le jeune couple, en particulier le garçon, de penser au divorce. Même en cas d'adultère de la fille, il faut demander une purification (*afôpopo*) (1). Le respect total du jeune homme pour les parents de la fille est aussi significatif. On n'oublie pas d'avertir les dieux (*Vodù*) de la maison lors du mariage de leur fille et de leur faire des libations d'eau et de boisson.

(1) L'adultère (*Afôdogbe*) donne toujours lieu à une cérémonie de purification; en cas de refus, la femme doit obligatoirement abandonner le foyer conjugal.

Les dépenses de mariage sont énormes. Si l'ancien système du mariage traditionnel (1) est aboli presque en totalité, il a été remplacé par un cérémonial exigeant d'importantes sorties monétaires. Si vous voulez épouser une fille croisée en allant aux champs, au marché, ou encore au cours de manifestations publiques, vous devez d'abord lui dire qu'elle vous plaît et que vous voulez l'épouser. Cette phrase devient un leitmotiv sur les lèvres du jeune homme; ce dernier essaye de rencontrer la fille chaque fois que l'occasion se présente sur les chemins habituels pour lui répéter les mêmes mots (2). La fille, une fois qu'elle a accepté, demande au garçon d'aller voir ses parents. Toutes les démarches vont alors commencer; elles sont toutes indirectes. Les oncles ou tantes du jeune homme, en sont responsables. L'un d'entre eux, ou même un simple ami du père le cas échéant, va voir les homologues du père de la fille pour demander sa main. La négociation exige trois visites successives. Lors de la troisième rencontre, les parents demandent à prendre l'avis de leur fille et convient ceux du garçon à revenir ensuite pour le résultat. Après quelques jours (plus précisément sept ou huit), l'envoyé du garçon retourne chez les parents de la future épouse; ceux-ci lui disent que la fille, sa mère et les parents maternels ont accepté le mariage. C'est le début des vraies dépenses.

Le cas du mariage des jeunes filles mossi ou musulmane en Haute-Volta est différent de celui de la Côte. C'est le père ou le doyen du lignage qui est chargé de l'attribution d'un époux à leur fille. Selon J. CAPRON et J.M. KOHLER (3) "quel que soit le milieu religieux considéré, la place, privilégiée, occupée par le père dans la gestion des femmes apparaît avec évidence. Si une majorité des jeunes filles

(1) Autrefois, pour épouser une jeune fille (un cas général pour la région), il fallait aller travailler aux champs avec des amis pour sa belle-mère ou son beau-père, chaque fois que ceux-ci le demandaient et pour un temps assez long.

(2) Ici, nous excluons le mariage dit "*Tasivi-Nyinevi*" (mariage entre cousins croisés) qui est automatique et sans protocole.

(3) CAPRON J. - KOHLER J.M. - De quelques caractéristiques de la pratique matrimoniale Mossi contemporaine) mariage, fécondité et rôle des parents en Afrique de l'Ouest) *in* *l'évolution de la famille africaine*, n°4, page 200. XV^e colloque du Comité de la recherche sur la famille de l'association internationale de sociologie, Lomé, Togo, janv. 1976.

chrétiennes choisissent librement leur époux, la minorité d'entre elles qui ne bénéficient pas encore de cette faculté - environ 41% - sont mariées, dans une proportion de 80%, par leur père. Parmi les jeunes filles de religion mossi ou musulmane, 70 à 75% se voient attribuer un époux par leur propre père. La dépossSESSION du doyen de lignage de ses privilèges en matière de contrôle des échanges matrimoniaux est quasi totale dans le milieu chrétien : 4% seulement des jeunes filles de religion chrétienne ont été mariées par leur doyen du lignage. Dans le milieu musulman, la situation varie d'une secte à l'autre : le recul de l'audience du doyen de lignage est sensible dans le milieu musulman tidjane et hammaliste : 10% seulement des jeunes filles appartenant à ces deux sectes ont été mariées par leur doyen de lignage ...etc."

Chez les Peda, la première dépense qui consiste à remercier les parents de la fille des démarches accomplies (*Gbezeha*), se compose de deux bouteilles de *sodabi* (alcool provenant de la distillation du vin de palme).

La deuxième phase, qui porte le nom de "*Gbedeha*" (boisson de l'accord donné), est constituée des mêmes boissons que la première.

La troisième rencontre est la réunion des frères et oncles "*Tôviwobôbô*" de la maison de la fille. Comme celle-ci doit regrouper un nombre assez important de parents, le nombre de bouteilles de *sodabi* est cette fois triplé, c'est-à-dire six bouteilles au total.

Enfin, la quatrième et la dernière rencontre formalisée, appelée "*Nyônunukuha*", engage trois bouteilles de *sodabi*, une bouteille de gin ou de schnapps, des spécialités pour la libation, et une somme de quatre mille francs CFA (4.000 frs. CFA). Tout ceci en guise de reconnaissance et de remerciement à la fille d'avoir accepté le mariage.

C'est après avoir franchi ces quatre étapes que le jeune garçon a enfin le droit d'avoir des rapports sexuels avec la fille et peut demander à l'amener chez lui.

Quant à la dot (*Sanu*), elle varie selon les ménages; elle n'est pas spécifique des Peda; on peut parler d'un véritable fléau qui affecte toute la région du Sud-Est du Togo et plus particulièrement

le milieu Ouatchi. Les parents de la fille (père, mère), voire ses oncles et tantes, vont voir le garçon pour avoir individuellement une somme importante, soit-disant un prêt. Ce prêt n'est jamais remboursable. De ce fait, les parents doivent se mettre en gage (*awôba*) ou mettre en gage leurs biens et même leurs terres pour rembourser la somme au garçon en cas de divorce à l'initiative de leur fille. A part ces dépenses qu'endossent le jeune garçon, la dot proprement dite se compose traditionnellement d'une bouteille de gin ou de schnapps, une bouteille de *sodabi* avec une somme de huit mille francs CFA (8.000 Frs. CFA) attachée au bout d'un foulard ou d'un fichu neuf.

Où les jeunes hommes trouvent-ils une somme aussi importante? Ils vont eux aussi faire "*awôba*" (gage); ce qui fait qu'après le mariage, ils quittent le village et vont s'installer auprès de leur gagiste dans les villages souvent éloignés. Si la femme, pendant ce temps, divorce et se remarie, le nouveau mari est convoqué devant le chef coutumier et même dans certains cas devant le tribunal coutumier ou la gendarmerie pour le remboursement des dettes consenties par l'ancien mari.

Le mari, ayant satisfait à toutes les obligations, est autorisé à conduire la jeune mariée chez lui; le nom de cette cérémonie est "*Nyônuakplôkplô*"; ce jour est aussi l'occasion de grandes réjouissances occasionnant beaucoup de frais. Le jeune marié offre aux parents de la fille, une dame-jeanne de 22 litres de *sodabi* dont 2 litres iront à la mère de la fille et à ses co-épouses s'il y en a, une bouteille de gin ou de schnapps pour son beau-père, une bouteille de Dubonnet ou Martini pour les tantes. La fille est ensuite amenée dans le foyer conjugal. Si sa virginité a été établie, son mari lui remet en signe de récompense, 2 paires de pagne appelé "*biokoto*" ou "*Afekpôvô*", un bracelet de perles de haute qualité "*Foti*" qu'elle va porter au poignet gauche comme signe public de sa virginité et une somme fixe de 1.100 Frs. CFA augmentée d'un don en espèces laissé à l'appréciation du donateur. Les parents de la fille, reçoivent en plus une bouteille de *sodabi* (au père) et une bouteille de Dubonnet (à la mère).

Compte tenu des liens qui unissent les villages issus d'Anfouin, la plupart des mariages se font non loin de la localité d'Anfouin. Les cartes qui suivent nous conduisent à mieux saisir l'origine

des mariages; il s'agit des cartes n°17 et 18, pages 142 et 143).

La polygamie est une pratique très développée dans le village; rares sont les ménages qui comptent l'homme et sa femme avec les enfants. On compte jusqu'à quatre, cinq et même six femmes pour un homme. L'explication de ce phénomène est que plus on a de femmes, plus on a d'enfants; avec beaucoup d'enfants, les terres cultivées se multiplient et l'on accumule les ressources. Donc, avoir plusieurs femmes et enfants est un moyen d'avoir de la main d'oeuvre et d'assurer une production agricole importante; c'est aussi un gage de santé et l'assurance d'une vie sociale active. Une femme malade ou voyageant pour des affaires commerciales ne constitue pas un danger pour le ménage ; au moins une co-épouse reste pour s'occuper du mari; ainsi les co-épouses se concertent-elles et partent-elles à tour de rôle.

B. LA NAISSANCE ET LE BAPTEME.

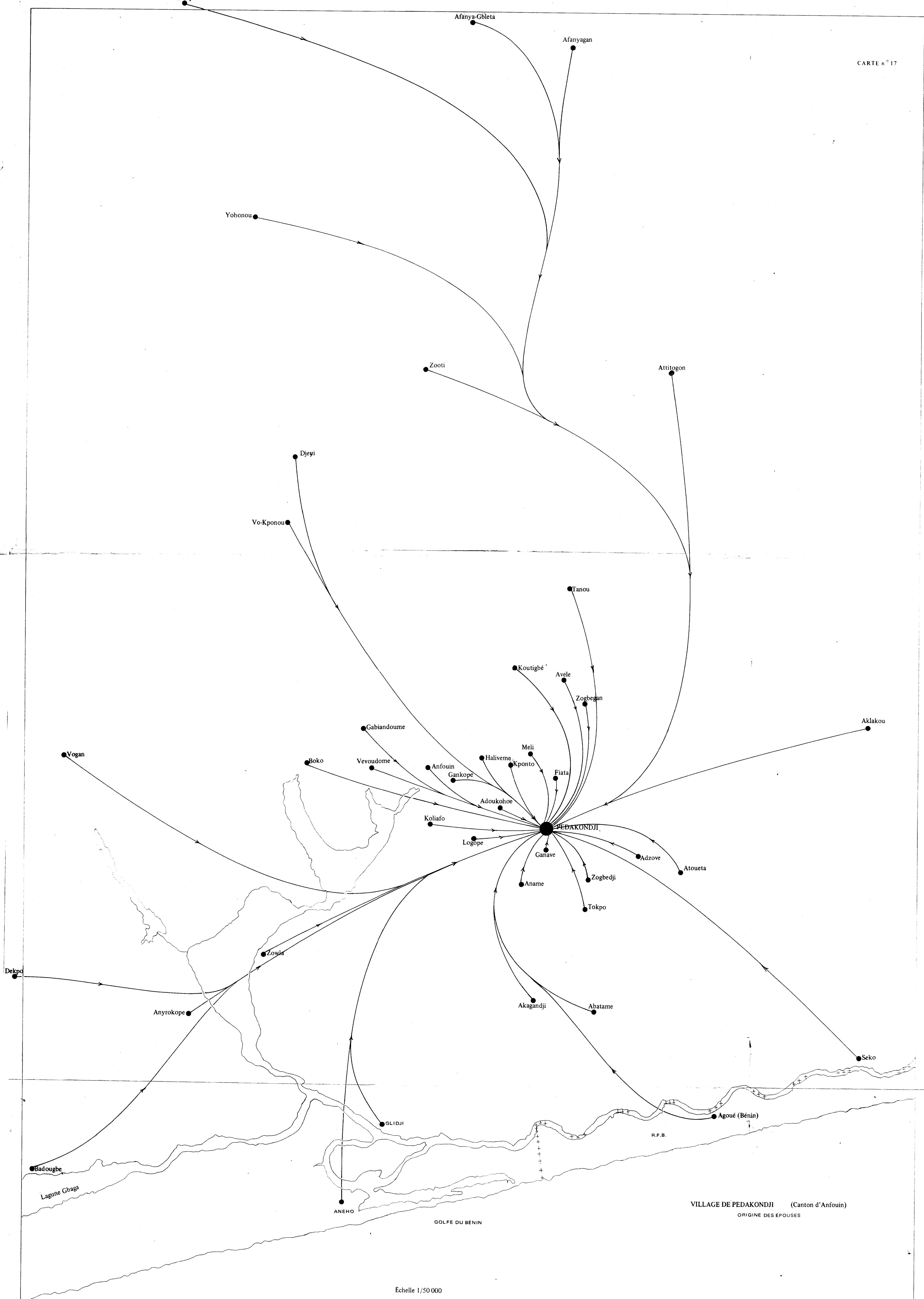
La femme *peda*, à l'approche de son accouchement, a certaines prescriptions à observer. Les règles et les interdits sont très nombreux. La multiplicité de ces interdits a contraint les gens à en abandonner beaucoup d'entre eux.

a) Durant les huit jours qui suivent l'accouchement, elle doit aller à la selle toujours au même endroit. Si c'est en brousse, elle est tenue de choisir un endroit reconnaissable de façon à ne pas se tromper de place.

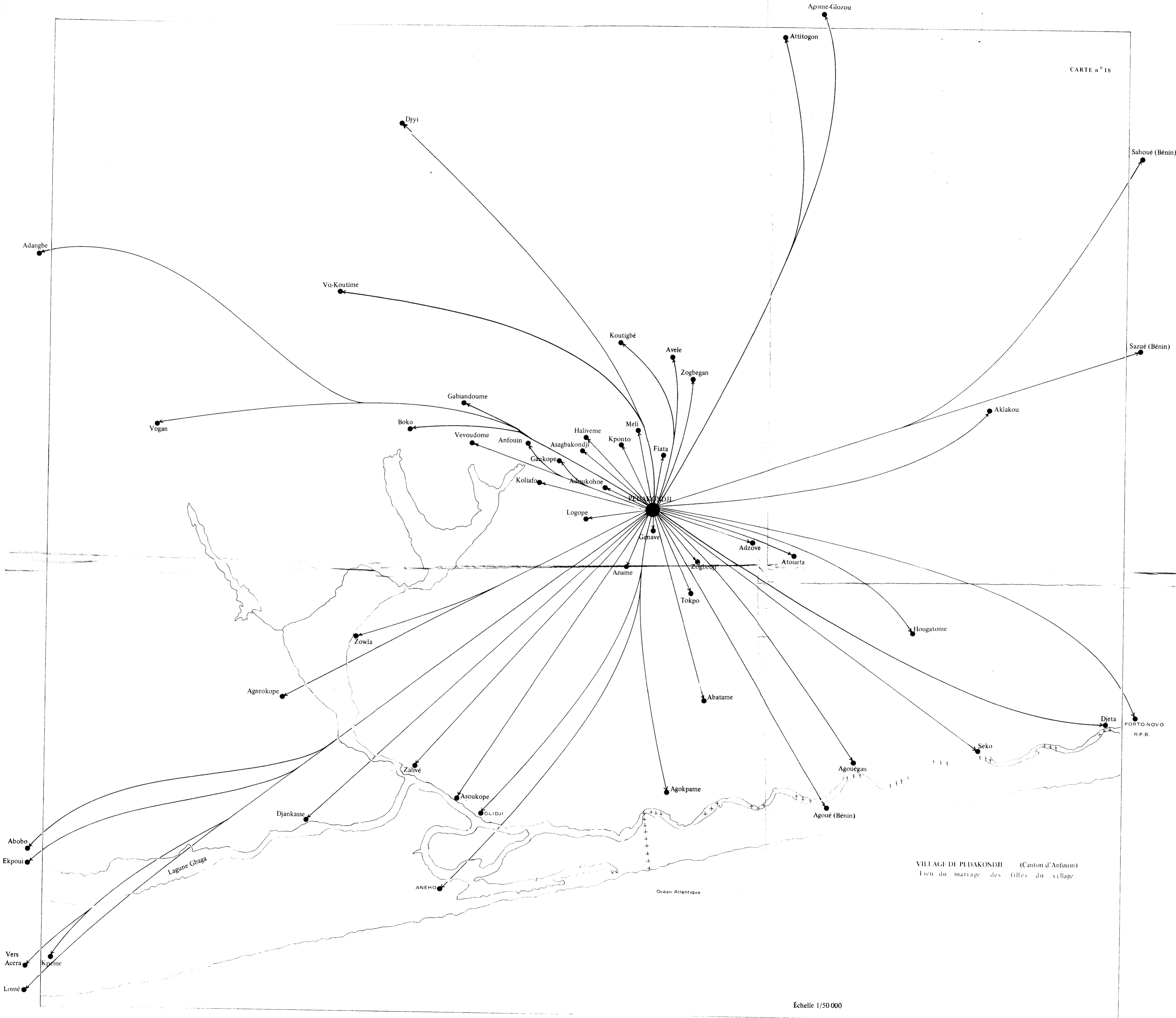
b) Elle ne doit pas manger de sel pendant huit jours. S'il lui arrive, par négligence ou oubli, d'en manger, elle doit se purifier en se lavant les mains, tout le corps, ou se les frotter avec de la feuille "*Kpatima*" (*hysope*) avant de prendre son enfant.

c) Elle ne doit pas faire la cuisine durant les huit jours qui suivent l'accouchement car, pendant l'accouchement, elle a dû se montrer nue à d'autres personnes.

Le huitième jour a lieu une cérémonie pour l'enfant. C'est la première d'une série qui conduira au baptême. Cette cérémonie



VILLAGE DE PEDAKONDJI (Canton d'Anfouin)
ORIGINE DES ÉPOUSES



VILLAGE DE PEDAKONDJI (Canton d'Anfoin)
Lieu du mariage des filles du village

consiste dans ce que l'on appelle "*Dzedada*", le lancement du sel; elle donne le droit à la nouvelle mère et l'enfant de manger du sel. Le mot "*Dzedada*" est étymologiquement le lancement du sel. Ce lancement du sel pour le nouveau-né se déroule de la façon suivante : dès l'aube, le père va chercher une poignée de sable à n'importe quel croisement de trois chemins, pistes ou routes; ce sable est appelé du sel selon la tradition *peda* (on ignore jusqu'ici l'explication de ce nom donné au sable). La seule chose que nous savons est que, dans la région et aussi chez les Ouatchi et chez les Ewe, le nom de certains produits ne doit pas être prononcé la nuit. C'est ainsi que le vrai sel (*edze*) se prononce "*Ekō*" c'est-à-dire du sable, la nuit; l'huile "*Ami*" s'appelle la nuit "*Esi*" (de l'eau); le savon "*Adi*" est appelé "*Ameḷenu*" (objet ou chose de toilette). Le père cherche là où il va pêcher une sorte de poisson appelé "*Boēdze*", genre de carpe aux écailles rougeâtres, de l'huile rouge (*amidze*), un bois brûlant à défaut du charbon incandescent. Tous ces objets sont rassemblés en un seul endroit à la portée des mains. A l'aube, la maîtresse de cérémonie prend un bout de poisson, le trempe dans l'huile rouge contenue dans un vieux tesson de poterie, le fait toucher ensuite le feu et le sable (sel) aussi contenu dans un autre vieux tesson de poterie; après ce rite, elle fait toucher le morceau de poisson quatre fois par les lèvres du nouveau-né en prononçant ces phrases : *Me da dze na wo* : Je te lance du sel; elle refait la même chose mais, cette fois-ci, trois fois à la mère du bébé en prononçant les mêmes phrases. C'est une très jeune fille *peda* en état de virginité, qui est ordinairement désignée pour faire cette cérémonie. Il arrive aussi que la soeur du mari joue ce rôle. La cérémonie se déroule en cachette. Personne n'y assiste à part le père et la mère.

Une fois la cérémonie terminée, la mère peut manger du sel. Le non respect de cet interdit par la mère, provoquerait chez l'enfant le crétinisme, la stupidité, la folie.

De la naissance à cette dernière cérémonie "*Vodukō*", aucun homme circoncis, pas même le père, ne doit toucher la mère et l'enfant. Si le père veut donner quelque chose à sa femme, il doit passer par une autre femme ou une jeune fille ou encore par un garçon non circoncis, sinon il est tenu de déposer par terre ce qu'il lui donne. Il ne peut pas non plus toucher ses affaires ménagères ou autres.

"*Sukpōkpō*" est la deuxième étape de la cérémonie du nouveau-né *peda*. ("Su" = étoile et "*Kpōkpō*" = vue); c'est le jour de la nouvelle lune après l'accouchement. Une femme qui accouche au dernier quartier de la lune a beaucoup de chance car elle peut vite passer à cette étape cérémoniale. Celle qui accouche au début de la nouvelle lune, attendra tout le mois.

La nouvelle accouchée ne doit plus sortir de sa pièce le jour tombant. Elle doit attendre l'apparition de la nouvelle lune qui suivra l'accouchement. Elle doit, le soir, se coucher tôt, vers les 17 heures ou 18 heures et, au cas où elle serait obligée de sortir au dehors, elle doit marcher la tête baissée ou voilée de façon à ne pas découvrir la nouvelle lune par hasard.

Le premier jour de l'apparition de la nouvelle lune, une jeune fille ou femme *peda* rentre chez elle le soir. Elle prend alors l'enfant dans ses bras, sort et rentre quatre fois de suite en le présentant à la lune et en prononçant les mots suivants : "*Kpō su, vi kpō su*" (vois la lune, enfant vois la lune); elle prend ensuite la mère par la main et dit : "*Kpō su, vinō kpō su*" (vois la lune, mère de l'enfant vois la lune)". La mère et l'enfant sont maintenant autorisés à sortir librement.

Vodukō. Il s'agit là d'une dernière étape de la cérémonie. L'étymologie du mot est difficile à décomposer; l'enfant se trouve admis au sein de la communauté et dans sa famille et il reçoit un nom.

Elle n'a pas de date fixe; elle peut se dérouler le lendemain de la cérémonie de *Sukpōkpō*. Jugeant celle-ci trop couteuse, on peut bien différer *Vodukō* (c'est le cas le plus fréquent) pour pouvoir s'y préparer.

Le jour de la cérémonie, on prépare plusieurs plats :

- une sauce simple (*desififi*) avec du poisson,
- une sauce au gombo (*fetridesi*) également avec du poisson,
- sept boules ou plats de pâte de maïs (*ewōkumē*),
- sept boules ou plats de pâte de polenta de maïs (*emakumē*),

- une pâte salée de maïs (*dzekumē*) avec du poisson "Tafla",
- un plat de haricot cuit (*Veyi* ou *abōbō*).

On rassemble également des ustensiles de cuisine comme "afakē" (palette) et "aglui" (louche); des instruments aratoires comme la houe, le coupe-coupe; de la boisson : bière de maïs (*liha*), *soqabi*; des graines de maïs, du haricot, une ficelle de raphia (*ala*). Le tout est transporté dans le sanctuaire du Vodou *Peda-Dāgbe* où aura lieu la cérémonie.

A l'origine même, ces cérémonies avaient lieu sur une place spéciale, dans un sanctuaire situé hors de la concession à l'écart du village. Les Peda trouvent facilement dans la campagne, des emplacements pour des cultes (pratiqués exclusivement dans la brousse ou la forêt), pour le temple de leur suprême Vodou *Dāgbe*.

Les villages d'où viennent les Peda selon K.V. SOSSAH (1), sont souvent abandonnés à la brousse; des essences de toutes sortes se développent; cases et enclos sont regroupés sur des îles entourées par les eaux calmes du lac Ahémé. Dans ces villages lacustres, poissons, plantes, humains vivent dans un cadre bucolique, générateur des cultes aux Dieux.

Le soir, la mère se présente dans le couvent, assise dans le temple du Vodou avec l'enfant sur ses jambes. A côté de la mère est assis également un jeune garçon non circoncis. On met au cou de la mère et à celui de l'enfant la ficelle de raphia (*ala*); la ficelle est mise pendue d'un côté de l'épaule de la mère et de l'enfant. Deux jeunes filles font la cérémonie qui n'a pas de prières spéciales. Les deux filles présentent alors l'enfant au Vodou *Peda-Dāgbe* et lui demandent d'admettre l'enfant parmi les siens. Après cette présentation, vient celle des mets. Ensuite, une des filles prend l'enfant, compte six fois et, la septième fois, elle le met pendant quelques secondes sur les jambes allongées du jeune garçon non circoncis qui est assis à côté d'elles; elle le reprend au garçon et le donne à la mère qui, enfin,

 (1) SOSSAH Kounoutcho V. - Une société en mutation rapide : Les Pedah.
 In Revue de l'INRS; Etudes togolaises -
 Nouvelle série - vol.7-8, juil-déc.1972,pp.
 2-7.

l'installe pour le porter attaché dans son dos. A côté attend une équipe de joueurs de tam-tam traditionnel. Ce ne sont pas de vrais tam-tam mais des casses de Calebasses (calebasses cassées en partie) jouées avec des bâtons.

Suivie de l'une des filles, la mère, l'enfant au dos, va danser au son du tam-tam sous les applaudissements du public; c'est elle qui ouvre la danse de la cérémonie. Bien que cette cérémonie se déroule la nuit, les spectateurs sont toujours très nombreux. Devant les batteurs de tam-tam, elle lance des pièces de monnaie de 1 et de 2 Frs. CFA, le total pouvant s'élever à 20 à 25 Frs. CFA. Cette somme représente un cadeau traditionnel offert aux joueurs; un cadeau est aussi offert au garçon et aux filles mais il est de l'ordre de 5 à 10 Frs. CFA chacun. La danse est maintenant terminée. Le reste des plats est distribué au public.

A la fin de la cérémonie, la mère et l'enfant sont conduits à la maison par les filles; elles les enferment de nouveau dans la chambre. Très tôt le lendemain, elles vont les chercher pour les conduire de nouveau "au champ". Il ne s'agit pas ici d'un vrai champ; ils sortiront hors de la maison sur une place dénommée "champ" pour la circonstance. Les filles donnent à la mère une cuvette ou une bassine contenant des outils agricoles et des semences (houe, coupe-coupe, haricot, maïs, arachide et une gourde d'eau) comme si elle devait effectivement aller au champ. Toutes prennent le chemin du champ; arrivées à un endroit un peu éloigné de la maison, elles s'arrêtent et la femme dépose son bagage. Elles sont enfin arrivées au "champ". Les filles préparent les trous des semailles et la mère, l'enfant au dos, sème du maïs, de l'arachide, du haricot, du gombo etc... Elles retournent alors à la maison.

Sur le chemin de retour, un homme se cache; il est porteur d'un arc avec des flèches. Les flèches sont faites à partir d'arbrisseau (*aplati*). Dès que le groupe arrive à la hauteur de l'homme, celui-ci court sur lui, faisant semblant de tirer à l'arc. Elles courent toutes rapidement vers la maison en criant ces mots : "*ahō xa mi loo* (la guerre nous a encerclés, nous sommes prises par la guerre)"; elles prononcent ces mots jusqu'à la maison où elles vont se cacher; c'est

la fin des cérémonies.

La fin de ces cérémonies est marquée par l'attribution du nom de baptême. Le choix du nom de l'enfant est calqué sur les événements survenus dans le ménage jusqu'à la naissance; il évoque également quelques actes du père ou de la mère voire un parent des conjoints. Les noms ne sont jamais directs. Ce sont des surnoms qui traduisent toute une histoire passée, récente, imaginaire ou supposée devoir se produire.

Le nom est un phénomène capital chez les Pedah (1); grâce au nom, l'individu quitte la sphère de l'anonymat pour devenir un être particulier, ayant des caractéristiques spécifiques que l'on ne saurait confondre avec un autre homme. Cette précaution des Pedah existe chez la plupart des peuples africains; chez les Guins de Glidji (Togo) l'individu, en plus de son nom courant, a un surnom qui est en général une maxime, celle-ci par son originalité lui donne une distinction singulière.

Le nouveau-né acquiert après la cérémonie un nom définitif. Quelles sont les caractéristiques de cette cérémonie?

Le *Vodukō* ou *Vodukon* est une cérémonie qui consacre le nouveau-né aux dieux bienfaisants et qui permet de lui donner un nom. Voici 8 jours que le bébé est né, il n'a pas encore un nom définitif. Il a cependant un nom transitoire : *Mēyēvi*.

Durant ces 8 jours, la mère ne fait plus la cuisine pour son mari. Quand elle a accouché, les gens ont vu sa nudité. Elle se purifie en participant au rite de *Vodukon* qui est à la fois cérémonie de nom pour le bébé et de purification pour la maman.

On ne donne pas le nom pour le nom; ce dernier est souvent le vecteur de quelque chose. Une fois que le nom est donné, il devient immuable; il a alors, la terrifiante force du destin. Le nom marque un individu toute la vie, il n'y peut rien. L'individu ne choisit pas son nom. Il ne peut non plus le changer impunément ou facilement. De même qu'on ne choisit pas ses parents, de même on ne choisit pas son nom.

(1) SOSSAH Kounoutcho V. - op. cit., p. 2-3

Le nom est porteur de sens; il doit expliquer les circonstances dans lesquelles le destin a marqué le nouveau-né. C'est pourquoi le nom, chez les Peda, est le signe de la personnalité de celui qui le porte, il n'est pas simplement un mot qui déclenchera par son stimulus sonore un réflexe de réponse d'un être humain.

Il a été dit plus haut, aux pages 144 et 145 que tous les noms peda ont une signification se rattachant à un fait, un événement survenu dans la famille auquel les mariés ont été confrontés entre le mariage et l'accouchement de la femme. Ainsi, les parents peuvent donner pour marquer la crainte, la peur et l'espoir du Vodou dont l'avenir et la confiance d'avoir un enfant de leur mariage tant espérer dont a été confié, leur enfant, le nom "*Husinu*".

Le nom résume la vie d'un peuple, ses préoccupations, ses idéaux sur le problème de la vie, de la mort.

Nous en donnons quelques uns des plus usuels et leurs homologues en Ewe et Ge-Mina avec leurs significations en français. Le tableau n°6, pages 149 à 152 est consacré aux noms masculins et le tableau n°7, pages 152 à 153 est réservé aux noms féminin.

Tableau n°6 : Noms masculins les plus usuels chez les Peda, leurs équivalences en Ewe, Ge-Mina et leurs significations en français.

Noms peda	Equivalences en Ewe, Ge-Mina	Signification française
Nôvixo	Nôvinya, Nôvimenya	Une parole ou une affaire entre les cousins germains.
Xoɖedemi	Nyaɖedemi, Nyademi	Il nous manque des mots à dire (Ceci quand on se trouve devant une situation embarrassante et qu'on ne sait plus quoi dire).
Gb̄enyoho	Agbenyan̄o, Agbenyo	La vie est bonne à vivre
Denyikē	Aɖenyike	C'est la langue qui produit la rancune.

Tōvixō	Tōvinya	Une parole ou une affaire entre les frères consanguins.
Toḡemexo	Dumenya	L'histoire d'un peuple d'un milieu donné.
Ayenu	Ayemenu, Ayenyinu	La réussite c'est la ruse, le malin.
Ayixō	Ayenyenya, Ayenyo	La maligne, la ruse sont la connaissance de la réussite.
Dewanu	Aḡeyewoanu, Aḡewoanu	Savoir faire, c'est savoir parler, ou manier la langue.
Devanu	Nyaḡevanu, Nyaḡeva, Nyaḡedzō	Un fait vient de se produire
Misixō	Mivōnya	Avoir la crainte de savoir parler en public (contrôler ses paroles en public).
Husinu	Misihu	Craigner les objets, les effets des Vodou (Dieux)
Amewanu	Ameḡeva, Ameva	Une personne est là. (Il s'agit de la présence d'une personne de haute qualité, d'une personne importante déclarée s'incarner dans la famille.)
Dedzōxo	Aḡedzōnya	Avec la langue, toutes les questions et paroles sont arrangées.
Tōviawu	Tōvienyeawu	Le frère consanguin c'est l'habit dont on se couvre.
Alōwanu	Alōewoanu	On se sert de la main pour faire toute chose.
Xolonametō	Nyagblōtō, Nyagblonametō	Le conseiller, le guide.
Xolonu	Nyagblōnu	Allusion faite à celui qui aime trop les pourboirs avant de s'occuper de ce qu'on lui confit ou lui demande de faire
Xoenyikē	Nyanyike	La parole amène d'habitude des rancunes.
Agbetuxo	Agbemenya, Agbenya	Les histoires et les expériences de la vie.

Hamelo	Hamenya	Les histoires et expériences de la société.
Senade	Senamede	Les choses du destin.
Amenuxo	Amenunya, Amenutinya	Une histoire d'autrui (allusion à celui qui aime toujours parler des autres).
Xokanu	Nyakanu	Cette affaire est digne d'en parler et la régler par jugement.
Xođenu	Nyadevanu	Une affaire au bout des lèvres (facile à raconter).
Xođegbava	Nyadeva	Un fait vient de nous arriver.
Alôlavakuwo	Alôlakuwo	La fatigue des mains (allusion à celui qui essaye d'imiter ses camarades dans leurs travaux et qui ne réussit jamais)
Ametôloxo	Tônya, Ametônya	La parole du père (seule la parole du père est la vraie; il fait écouter les paroles du père).
Amexolôtôđe	Amenyagblôtôđe	Où sont ceux qui parlent d'autrui.
Kunuxo	Demanya	L'innocent.
Xođemiô	Nyafa	Parole douce, tranquille.
Xokametô	Nyakame	Une affaire personnelle, de soi.
Hoêlo, Hoexo	Agbemenya	Les paroles de la vie; les faits de la vie.
Mesâ	Mesâ	Troisième garçon successif.
Anani	Anani	Quatrième garçon successif
Anumu	Anumu	Cinquième garçon successif
Ezi	Asu, Akoete	Nom de jumeaux
Zisê	Esê, Akuete	Nom de jumeaux
Dovi	Dovi, Do	Premier garçon né après les jumeaux.

Dosu, Dosukpē	Dosē, Dosevi	Deuxième garçon né après les jumeaux.
Dosa, Dosavi	Dosē, Dosevi	Troisième garçon né après les jumeaux.

Tableau n°7 : Noms féminins les plus usuels chez les Peda, leurs équivalences en Ewe, Gē-Mina et leurs significations en français.

Noms peda	Equivalences en Ewe, Gē-Mina	Significations françaises
Axoefa	Afeffa, Apeffa	La paix est venue dans la maison; le calme dans la maison; nom surtout donné à une première fille de la première naissance.
Mēvi, Mēyēvi	-	Nom transitoire d'une fille peda en attendant le baptême.
Viwoatē	Vivape	Un enfant nous est mis au monde
Vialō	Vienyeape	L'enfant, c'est le pilier, le soutien de la maison.
Xogbeameḍe	Nyagbeameḍe	Quoi qu'il en soit, personne n'est écarté des histoires de la vie.
Xoḍanyi	Nyadzanyi, Nyadeva	Une affaire, un conflit, se déclenche.
Xohuiōnu, Xovionu	Nyawunu	Une affaire étrange dépassant (les lèvres (difficile à en parler)).
Ghexoḍe	Agbemenyawole, Agbemenyale	Dans la vie, il existe beaucoup de faits.

Adelewanu	Adelewosi	Ils ont une langue de miel (allusion à ceux qui sont rusés dans les tournures de phrases), autrement dit, des flatteurs.
Xoaziḍe	Nyawōḍeka, Nyāḍeka	Une question d'opinion commune
Xoḍewa	Nyāḍeva	Une affaire d'étonnement se produit.
Xoanugō	Nyavō	La fin d'une discussion ou d'une palabre.
Xoalōtōḍe	Nyagblōtōḍe	Où est-il le juge ou le pour-parler, le médiateur.
Xoḍewoatē	Nyavape	Un fait survenu dans la maison.
Xonanu	Nyāḍemō	La voie est libre pour le débat d'un conflit autrement dit la compréhension.
Aḍenuxo	Aḍemenya	Tout ce qui sort de la langue sans un réfléchissement.
Denalō	Alōnanu	C'est avec la main qu'on donne
Xodemisi	Nyalemiasi, Nyasi	Nous avons des choses à dire
Xolewoasi	Nyalewosi	Ils ont des choses à dire.
Kēmīḍe	Ketōsi	Nous sommes dans la main des ennemis.
Viwoasi	Viwosi, Visinu	Il est craint à cause de ses enfants, sinon, il est respecté grâce à ses enfants.
Zisi	Akoele, Asupi	Nom de jumelles
Zixoe	Akōkō	Nom de jumelles
Dohoe	Do	Fille née après les jumeaux ou jumelles.
Adāhoe	Do	Idem.
Dohoevi	Dovi, Dope	Deuxième fille née après les jumeaux ou les jumelles.

Les Peda possèdent des myriades de noms que nous ne pouvons pas tous citer. Tous ces noms sont d'origine proverbiale. Il a déjà été signalé que le port de ces noms est significatif : un fait survenu dans le ménage, la famille proche ou éloignée, ou se rattachant aux mariés.

Ajoutons que les Peda, outre tous ces noms "claniques" ou "ethniques" utilisent des noms "fétichistes" des Vodou tels que *Hebieso*, *Agbœ*, *Dā*, *Tôxôsu*, *Sovi*, *Moëta* etc....

C. LES CEREMONIES DU DÉCÈS

Dans le Sud-Est du Togo, toutes les funérailles sont organisées par le doyen de la concession du défunt ou par un vieux proche parent du défunt (oncle, grand-oncle, père ou frère); c'est lui qui est responsable des cérémonies de l'enterrement et qui fixe les dates des funérailles.

Chez les populations étudiées, les funérailles ne peuvent pas avoir lieu simultanément dans les différents quartiers. Depuis le jour du décès jusqu'aux funérailles, les cérémonies sont toujours dirigées par celui que nous appelons le doyen ou le maître de cérémonies.

Quand il y a un décès chez les Peda, le cadavre est exposé en position assise contre le mur, les jambes allongées sur un grand fossé pour se décomposer et ceci durant pendant des heures. Le corps est ensuite nettoyé avec une éponge mouillée avec laquelle on touche sept fois le cadavre. Après cette cérémonie, on procède à la toilette normale. N'importe quelle personne, homme ou femme peut la faire. Le corps est habillé et exposé; on lui rend les derniers hommages. Quelques heures après, le corps est mis dans le cercueil, mais, avant cette mise en bière, les parents mettent au poignet gauche du défunt, un bracelet de perles spéciales dites "*Asinukwi*".

Au cimetière, une fois le cercueil descendu dans la tombe, un parent prend un bâton avec lequel il frappe le cercueil et touche les enfants du défunt s'il en avait et présents au cimetière, en disant: "C'est avec ce bâton que tu frappais tes enfants; aujourd'hui, tu ne les frappera plus. Désormais si quelqu'un les frappe avec ce même bâton,

que celà ne leur soit pas un malheur". A défaut du bâton, on prend des cauris et, après leur avoir fait toucher le cercueil ou la tombe, on les enfile au poignet des enfants.

Une fois l'enterrement terminé, on commence les cérémonies. Si l'enterrement est fait le matin, la cérémonie de libation est faite dans la journée; elle est faite le lendemain si l'enterrement est fait le soir.

Au cours de la cérémonie de libation (*Sikôde*), on invoque les ancêtres morts de la maison; d'abord on invoque ceux de la maison paternelle du défunt et ensuite ceux du côté maternel. C'est le nom du défunt qui vient à la fin pour lui demander de reposer en paix si sa mort vient de lui-même et de demander vengeance si elle dépend d'un autre. On verse alors à terre l'eau de libation (*Dza* ou *Dzasi*) se trouvant dans unealebasse; laalebasse est laissée renversée sur place durant quelques heures. Après l'eau, on verse de l'alcool (du *soçabi* ou un alcool importé). La cotisation et la distribution de boisson mettent fin à la cérémonie. Le maître ou le doyen de la cérémonie (*Tsôtô*) annonce au public et aux deux familles (paternelle et maternelle) du défunt, la date des grandes funérailles qui, habituellement, ont lieu dans les trois mois; cette date n'est jamais respectée pour des raisons financières; elle peut se prolonger jusqu'à un an. (La situation est différente chez les Ewe de la côte où les cérémonies de décès se situent dans les huit jours qui suivent l'enterrement).

Jadis, chez les Peda, après plusieurs années dans la sépulture, les crânes des défunts étaient déterrés et conservés religieusement dans des vases de terre placés dans un coin de l'habitat et ça n'était qu'après cette cérémonie qu'avaient lieu les grandes funérailles.

Il y a quelques morts qui sont privés des funérailles et dont l'enterrement est fait silencieusement la nuit, en présence d'un petit nombre de parents paternels et maternels; il s'agit des morts par noyade, par suicide, des morts causées par un Vodou, par la variole ou par accident. Les rites accompagnant ces morts se déroulent d'une manière stricte pour éviter que de pareils cas ne se reproduisent dans la famille.

La mort d'un roi ou d'un chef influent n'était jamais rendu public chez le Peda avant un an au moins ou trois ans au plus à la seule fin de trouver un remplaçant digne de remplir efficacement le rôle de son prédécesseur.

D. LE VEUVAGE.

La cérémonie de veuvage démontre le profond attachement que le conjoint vivant garde pour le décédé en souvenir de leur vie commune. On quitte ses ornements habituels pour se vêtir des vêtements sales ou usés. Les vêtements doivent être en tissu noir. Les repas sont pris très tôt le soir, c'est-à-dire avant la tombée de la nuit. Les cheveux ne sont pas coiffés et l'on doit prendre le bain très tôt le soir. Les sorties la nuit sont interdites et il faut toujours garder une attitude particulière prouvant au public qu'on est en deuil. Ces règles et bien d'autres sont plus strictement observées chez les veuves que chez les veufs. La durée du veuvage est beaucoup plus longue chez la femme que chez l'homme. Nous ne parlerons ici que du veuvage des hommes qui est moins compliqué que celui d'une femme.

Le huitième ou le dixième jour de la mort de l'épouse, un membre du lignage de son mari déjà veuf accompagné des autres veufs et veuves vont, le soir au coucher, déshabiller leur camarade qui a perdu sa femme. Ils le mettent tout nu et lui remettent un cache-sexe traditionnel appelé "*Megbe kôyô-ngô kôyô*" ou encore "*kamegbi*"; il consiste en une ceinture d'étoffe qui soutient une bande de tissu, pendant devant et derrière. Ensuite, il est conduit dans la brousse où vont se dérouler les cérémonies. Si on se trouve dans une ville, on le conduit dans un endroit bien obscur pour qu'il ne soit pas vu par d'autres non encore initiés. On lui rase la tête et tous les poils, à savoir la barbe, les poils de l'aîne et de l'aisselle. Là, on appelle la défunte trois fois et on lui dit "Nous t'appelons et te demandons de te retirer de ton mari car tu l'as abandonné et lui, il vit. S'il mange, ne mange pas avec lui; s'il boit, ne bois pas avec lui; s'il se lave, ne te lave pas avec lui." On lui fait alors une libation de *dzasi*, de l'eau claire et de la boisson (*soḍabi*). Les célébrants quittent alors le lieu sacré pour se rendre à la maison. Rentrés à la

maison, ils enferment le nouveau veuf dans sa chambre; on le fait marcher courbé en entrant dans la pièce. A côté de lui, dans la pièce, brûle un feu fait avec de l'herbe "*Ahamē*" dont l'odeur rappelle celle de l'encens. Il est réchauffé par ce feu les nuits car il doit toujours se coucher et dormir tout nu pendant le temps de réclusion expiatoire. Dans sa nourriture, on lui laisse un morceau de charbon et dans la boisson (de l'eau), une feuille d'herbe "*Ahamē*". Même pour prendre une douche, il faut cette herbe dans l'eau. Un ancien veuf est désigné pour lui tenir compagnie durant son séjour dans la chambre; ce dernier doit se coucher avec lui, manger et se laver avec lui. Il va toujours à la selle la nuit de façon à ne pas se laisser voir par les gens. La réclusion dure sept jours consécutifs. Le soir du septième jour, il va de la chambre à coucher au salon. On ramasse les cendres, le feu et l'herbe "*Ahamē*" restant pour les jeter. Le matin du huitième jour, on invite les anciennes veuves et les anciens veufs; on tue un coq et une poule et l'on prépare de la nourriture. On cherche un morceau de viande d'antilope avec le fruit "*agbisā*" (aubergine) qu'on porte aux lèvres du nouveau veuf en disant : "*Mido nu enu na wo*" = Nous te mettons de l'aliment aux lèvres". Ce rite autorise le veuf à manger enfin en public. On le conduit sur la place publique du village; là, la défunte est invoquée de nouveau par le veuf lui-même; il dit: " Je t'appelle (nom de la femme) trois fois; aujourd'hui toi et moi nous sommes séparés à jamais; ne sois pas avec moi où je serai; ne mange pas avec moi quand je mange et ne bois pas avec moi quand je bois; il verse à terre le *dzasi*, de l'eau pure et du *soḍabi*. Enfin, il remercie la foule.

Les femmes veuves, quant à elles, une fois sorties le huitième jour, portent le pagne blanc (tissu percale) sans chemise durant quatre mois. Durant les huit jours passés dans la chambre, le veuf ou la veuve pourront être châtiés par le conjoint défunt s'ils sont responsables de la mort.

E. L'ADMINISTRATION VILLAGEOISE

L'administration est assurée par des *Tsami* (notables) élus par chaque quartier du village. Ces notables sont placés sous l'autorité de l'un d'entre eux qui devient le notable supérieur. C'est chez

lui que se plaident tous les litiges, que se rendent tous les jugements. Il n'y a pas de chef de village sinon celui d'Anfouin, le chef-lieu de canton. Les affaires qui ne pourront pas être tranchées seront renvoyées au chef de canton à Anfouin. C'est le cas pour les 36 villages dépendant d'Anfouin. Ainsi, tous les samedis, jour du marché, la maison du chef de canton est envahie par les grands dignitaires, responsables de chaque village, hameau et ferme. Les enlèvements, les affaires de terrain, les conflits matrimoniaux, les vols, les affaires de dettes sont les principaux problèmes qui relèvent de la juridiction des grands notables. Les affaires de chaque village sont débattues devant son responsable (*Tsami*). Mais, les petits conflits intérieurs sont réglés par les notables dans leurs villages respectifs. Tous ces notables doivent obéissance au chef supérieur.

Le premier sous-chef élu après l'installation au village de Pedakondji du canton d'Anfouin, fut Anumu Foli Tōboē (C.27) du lignage de Kēvi-Dosu; Mesāvi-Gade (E.41) du lignage de Kpakpovi lui succéda; ce dernier, vieux et fatigué, fut remplacé par son fils Adziwozāna (F.50), un jeune et dynamique garçon comme l'indique son nom. Il est un descendant de Kpakpovi (D.23) et habite le quartier central Gbagādzi. Son adjoint est Ajāvoē (Ajavoin) ou Aziavoē (E.18) né Kēvi-Dosu et habite le quartier Dosugbadzi. Il est un homme brave, travailleur et très ouvert à tous les problèmes.

Notons ici que le premier notable élu par le village de Pedakondji, habitait à Anfouin. Anumu Foli Tōboē (C.27) était surnommé "Gbōsu" (cabri). Il était comme son porte parole ou son rapporteur, le nommé Dzegoḡoe (E.133) du lignage de Kewanu et Huanu et un petit-fils d'Agbolā. Tout ceci se passait à l'époque du règne des chefs Atiogbe Adzraku et de Teyi (1), tous originaires d'Anfouin. Ils avaient comme prédécesseur le vieux Sesime.

(1) Atiogbe Adzraku et Teyi n'avaient pas régné jusqu'à leur mort. Atiogbe réputé pour sa cruauté et son caractère dur, empoisonnait les vieux du village; il fut détrôné et remplacé par Teyi qui s'avéra pire que ses prédécesseurs; il a été relevé de ses fonctions de chef pour emprisonnement arbitraire de prêtres féticheurs (Hunō) du village. Il a été remplacé lui aussi par le chef Apetovi II qui régna jusqu'à sa mort en 1981.

Le premier notable (*Tsami*) élu et résidant au village fut le vieux Mesavi-Gade (E.41 diagr.n°6, en annexe) du lignage de Kpakpovi.

Le quartier de Koutodjokondji, hameau réputé, indépendant, est en fait sous le contrôle d'un autre notable. C'est un hameau qui dépend directement d'Anfouin. Son notable est Ayaovi Ekue Aduadze, assisté de Kôdzovi Aduglui (F.35) du lignage de Nuzianu, tous deux résidant dans le village. Ils ont pris leurs fonctions en 1972. Mais, avant cela, le village, dès sa création, fut dirigé successivement par un notable qui résidait à Anfouin; puis par Akakpo Adzagli et Afanu Kanyivi tous deux de Kponto et enfin par Ziatodo Kanyi de Zogbedzi jusqu'en 1972.

DEUXIEME PARTIE

PEDAKONDJI DE LA PREFECTURE DE VO

CHAPITRE I , HISTOIRE

A. LE VILLAGE DE PEDAKONDJI (VO)

Nous avons signalé dans les premières pages que notre étude porte sur deux villages Peda types; l'un dans la préfecture d'Aného, l'autre dans celle de Vo.

Comme les autres Peda, ceux de la préfecture de Vo sont eux aussi venus des villages riverains du lac Aheme au Bénin. Leur première étape était Glidji qui est devenu aujourd'hui le centre ou la capitale des Peda au Togo (carte n°19, page 161). Nous les avons étudié groupe par groupe. Leurs migrations au Togo commencèrent à partir du début du 18è siècle sous le règne d'Agadza-Dosu, roi d'Abomey de 1708 à 1732 (diagr.n°3 et 4, pages 37 à 38).

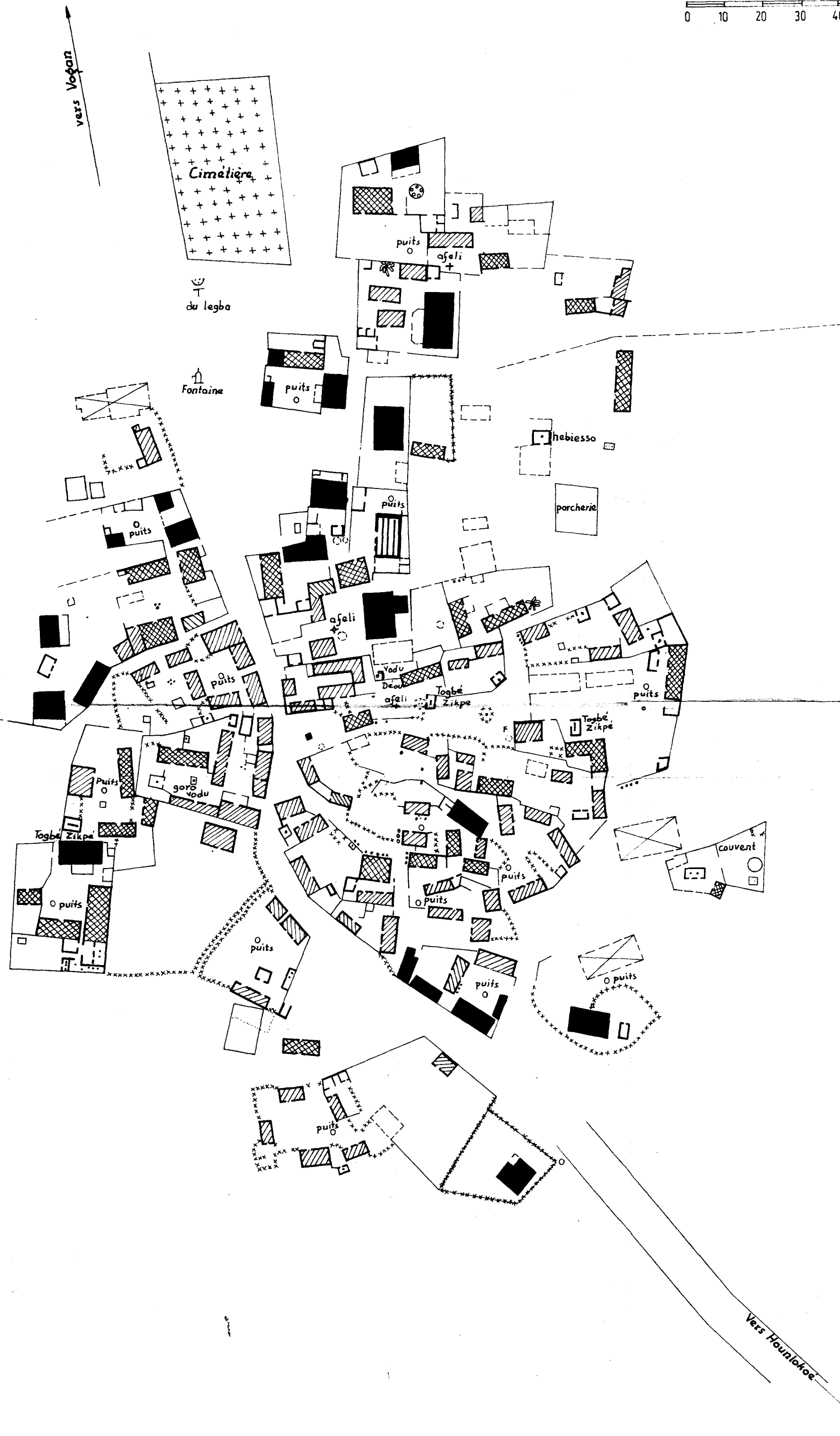
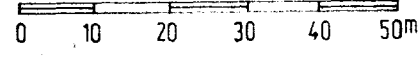
Le premier Peda qui était venu s'installer à Pedakondji dans la préfecture de Vo (carte n°20, page 162), était Hume. Il n'y resta pas longtemps; il confia le village à d'autres frères et se retira à Glidji.

Comment le village a-t-il été fondé ? Selon les informations fournies par l'actuel chef du village, le vieux Senyibo (E.90, diagr. n°9, en annexe), les Peda seraient venus de l'Ouémé qu'ils considèrent comme leur origine. De là, ils fondèrent Glehoue ou Glehoe qui signifie "habitation de champ ou de culture" en Peda. A la suite des guerres qui les opposèrent aux Fon, ils abandonnèrent le village et en créèrent d'autres vers la côte sur les îles des lagunes qui occupent la bande côtière (carte n°21, page 163). Parmi ces nouveaux villages, nous pouvons citer : Degoe, Azizakoe, Ahonkpe ou Ahouakpe (maison ou



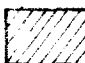






VILLAGE DE PEDAKONDJI

PREFECTURE DE VO

Echelle: 1/1000^e



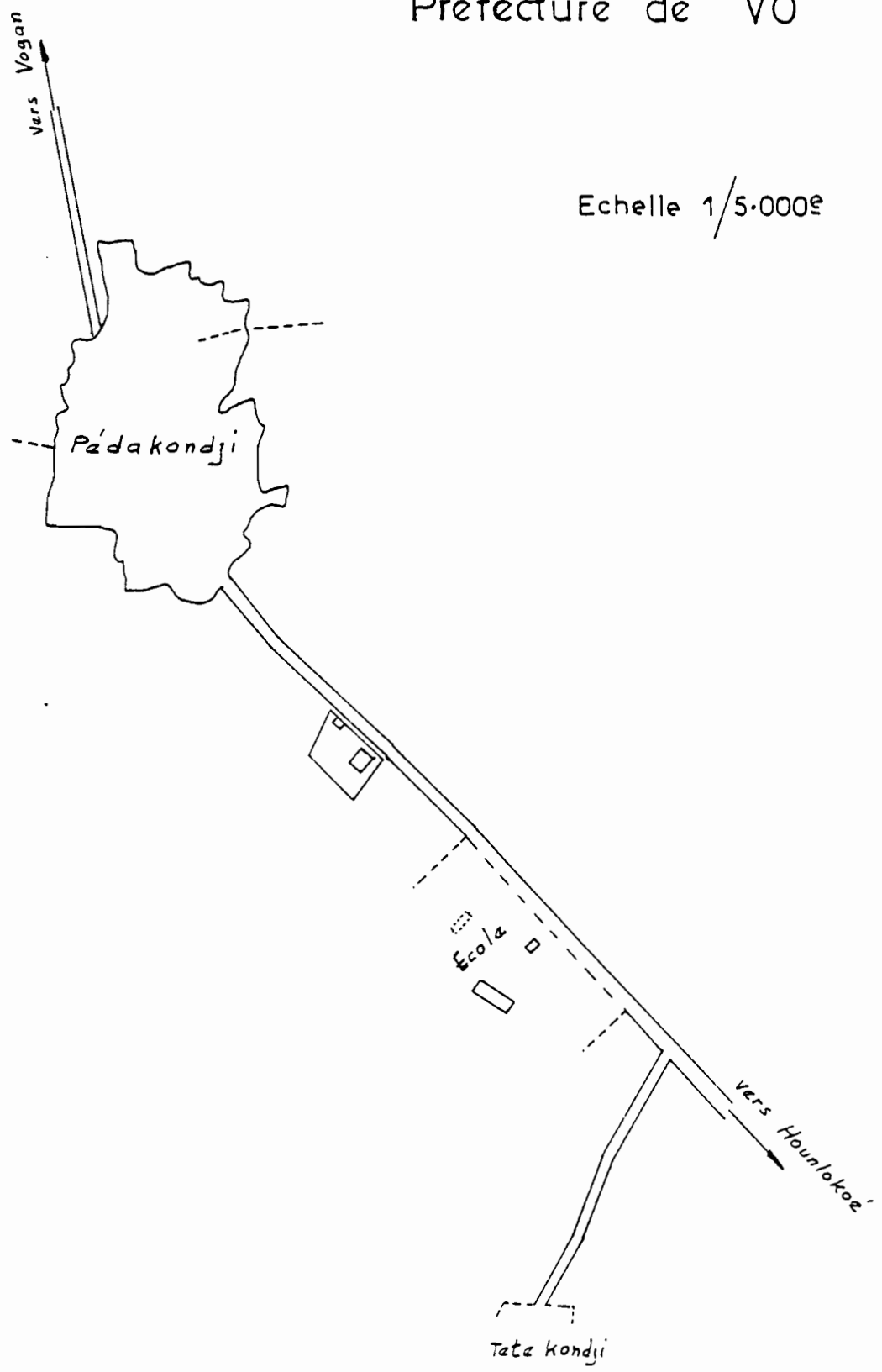
LEGENDE

-  Case en ciment couverte de tôle
-  Case en banco couverte de tôle
-  Case en banco couverte de paille
-  Case en briques cuites couverte de tôle
-  Du-*Leḡba* (Dieu protecteur du village)
-  *Leḡba* (Dieu protecteur de maison)
-  *Afeli* (" " " ")
-  Puits
-  Fontaine

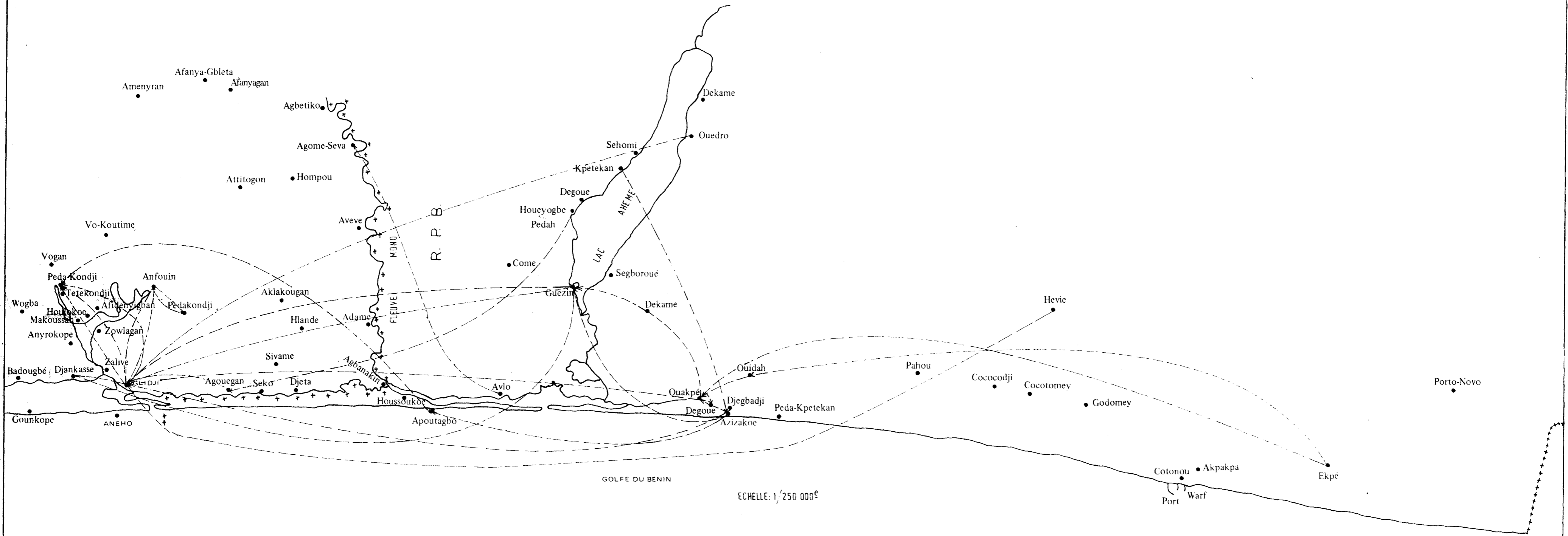
VILLAGE DE PEDAKONDJI

Préfecture de VO

Echelle 1/5.000^e



Origine et Trajet approximatif des différents groupes PEDA



enclos de refuge considéré comme un camp militaire). D'autres étaient partis d'Azizakoe pour aller fonder Gueze sur la rive du lac Ahémé. Aziza, l'ancêtre, était le chef du groupe et le chef des guerriers; il habitait la deuxième ferme, "Ahouakpē", où se tenaient les réunions et où les armes étaient stockées. Après sa mort, au cours d'un combat dans cette localité, ses enfants ont décidé de changer de résidence. Préférant toujours des zones fluviales, lagunaires et marécageuses, ils quittèrent Azizakoē et Degoē pour venir s'installer auprès d'autres frères déjà campés à Gueze ou Guezin, toujours sur la rive d'Aheme. L'un des fils était surnommé Amuzu Ehō (B.163, diagr.n°9, en annexe), c'est-à-dire "l'aigle"; il y avait aussi un autre cousin de ce dernier nommé Humē. Tous deux étaient fort connus.

Tous fatigués des guerres dahoméennes incessantes, ils décidèrent d'émigrer plus loin. Humē partit le premier avec un groupe parmi lequel se trouvait un vieux qui s'appelait Agōkpo, en direction de l'Ouest. Après quelques jours de route, le groupe arriva enfin à Glidji, sa dernière étape. Amuzu Ehō vint le rejoindre plus tard à Glidji avec un autre groupe.

Le choix de la direction Ouest n'a pas les mêmes raisons que celui des autres Peda de Glidji tels que les Dzibom, les Husiagama etc.... Humē et ses frères auraient appris l'existence dans la région Tougban ou Gē-Mina, de lagunes semblables à celles de chez eux, riches en sel. Pêcheurs spécialisés et grands fabricants de sel, les Peda étaient donc venus s'installer à Glidji pour continuer à pratiquer ces activités. A leur arrivée, d'autres Peda se trouvaient déjà sur place; ceux-ci étaient venus avec Asiōgbō Dādzē lors de son retour de la guerre qui l'avait conduit dans l'ancien Dahomey. Les nouveaux arrivants furent bien reçus par le roi de Glidji et leurs frères Peda.

De Glidji, ils allaient pêcher sur les lagunes jusqu'à la pointe qui s'enfonce légèrement dans le marché de la ville de Vogan, une pointe qui avait servi pendant la période allemande de port de marchandises et de trafic aux passagers et commerçants des villages lagunaires depuis Grand-Popo jusqu'aux autres villages de fleuve Mono comme c'est le cas pour Vo-Koutime; c'était la seule voie reliant ainsi la côte et les marchés du pays Ouatchi.

En pêchant, Humē découvrit une zone pleine de sel au moment de la décrue ou du tarrissement de la lagune sur cette pointe nommée "Gōgoēnu". Il y installa sa demeure et y fit construire des fours (photos n°6, 7 et 8, pages 166 à 168) (1) pour la fabrication du sel. Cette installation date de la période portugaise (18^e siècle). Avant de s'installer, il en avait demandé l'autorisation au chef de Vogan car la région dépendait de Vogan. Les premiers à venir s'installer à Pedakondji (anciennement appelé Peda-Gōgoē) étaient donc Humē qui était à la tête des autres, puis Degbēvi Gozo (B.33, diagr.n°10 en annexe), Eḍo ou Edonh (C.107, diagr.n°9, en annexe), ensuite Senu (B.24, diagr. n°11, en annexe), Gbenu (A.47, diagr.n°12, en annexe), Agosu (C.18, diagr.n°13, en annexe) étaient venus les rejoindre. (D'autres étaient repartis à Seko; leurs noms sont ignorés). (2) Quant au vieux Humē lui-même, il regagna Glidji après avoir installé ses frères.

A leur arrivée, Vogan n'avait pas de chef mais seulement des représentants des quartiers. Les vieux représentants du quartier Hôte (Assiko) étaient Adu et Agba. Ils donnèrent aux nouveaux arrivants un emplacement pour leur habitation (actuelle place en face de l'église catholique). Mais préférant rester proche des fours à sel, ils sont repartis à Glidji sous le règne d'Asiōgbō Dādze.

Le nom de Pedakondji, donné au village, vient de l'origine Peda; ce qui veut dire la ferme ou hameau des Peda. Les gens ou les habitants des villages lagunaires tels que Keta-Akoda, Zowla, Houlokoe, Badougbe et autres l'appelaient *Peda-Gōgoē* qui signifie les Peda de la pointe, du creu ou du terminus de la lagune (en raison de son emplacement à l'extrémité fermée de la lagune); ses habitants, de retour de la pêche, répondaient à ceux qui leur demandaient où ils étaient allés pêcher : " Nous venions de chez les Peda qui sont à *Gōgoēnu*. Ce nom étant longtemps employé par les Keta c'est-à-dire les habitants des

(1) Les photos présentent que des ruines de four dans les concessions comme sur des espaces vides.

(2) Parmi ceux qui étaient repartis à Seko, on ne peut citer que Hoedo, un frère consanguin de Gbenu, père d'Akakposa, qui devint par la suite prêtre du Vodou *Dagbe* à Djeta; Akakposa ou Akasa Hli était prêtre des Vodou *Tōgbe-Dagbe* et *Pla-Vodu Agboe* ou *Agboui* à Djeta. Il venait de son vivant de Djeta à Pedakondji pour les cérémonies du Vodou *Dagbe*. Il était également le frère consanguin d'Agosu C.18, diagr.n°12.

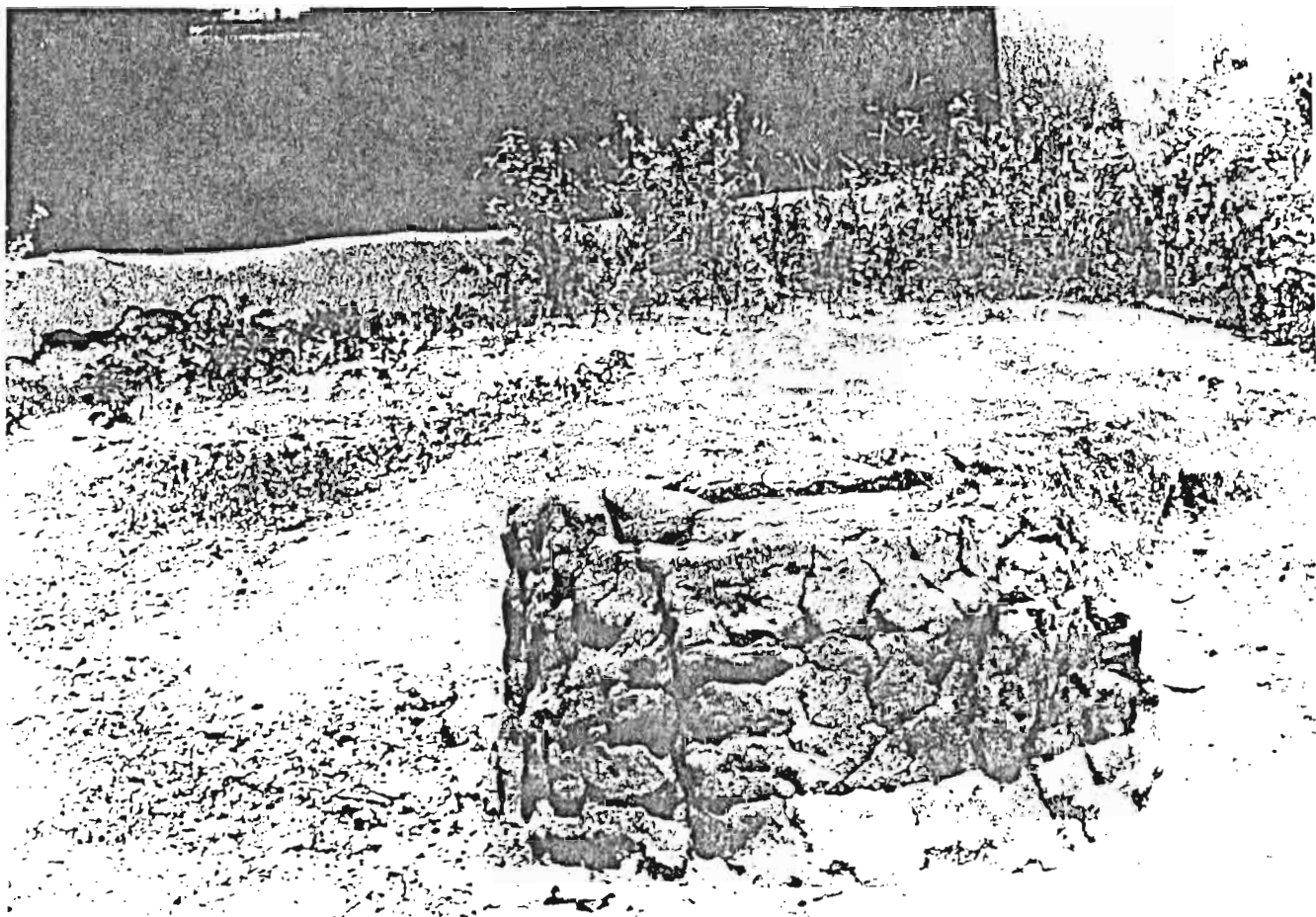


Photo n°6

Photo n°7





Photo n°8

villages lagunaires qui sont à majorité d'originaires de Keta au Ghana, tandis que, les Gē-Mina de Glidji et Zowla appelaient le village Peda-Dzegbadzi (les Peda de la plage du sel) à cause du sel pratiqué sur cette zone".

D'autres abusaient de ce nom *Gōgōē* pour dire que le nom a été donné au village à titre de moquerie allant jusqu'à croire que les Peda étaient des gens malpropres dans le village .

B. LES AUTRES GROUPES PEDA OU ALLIES DANS LE VILLAGE.

LE LIGNAGE DE DEGBĒVI

Le vieux Degbēvi (B.33) était un originaire de Peda-Dzegbadzi (Djegbadji). A l'occasion du conflit entre les Peda et les Dahoméens, il fuit avec tout le village et suivit son oncle maternel, le vieux Humē. Tous arrivèrent à Glidji où ils demandèrent l'hospitalité du roi.

Quelques années plus tard, voyant que des compatriotes ne cessaient de venir accroître son groupe, Humē annonça aux siens qu'il allait leur trouver un nouvel endroit où s'installer et où pouvoir pratiquer leurs activités habituelles, la pêche et la fabrication du sel. Lors d'une pêche, il découvrit un Nord de Glidji et au bord de la lagune, près de l'actuel Vogon, une zone très riche en sel. Dès son retour, il en parla à Degbēvi, le patriarche du groupe des réfugiés. Celui-ci, guidé par Humē et accompagné de Togbe Edo, jeune homme réputé pour son courage, alla reconnaître les lieux en pirogue (il n'y avait à cette époque aucune autre voie de communication que les lagunes). Ils débarquèrent à Vogon où les vieux du village leur indiquèrent un emplacement à habiter dans l'actuel quartier Assiko. Mais Humē remarqua que l'emplacement serait loin de leur travail; il préférera occuper la pointe de la lagune appelée couramment Gōgōanu, d'où viendra qu'ils seront appelés "Peda-Gōgōanu" avant de devenir plus tard les Pedakondji. Les nouveaux venus construisirent d'abord leurs maisons à l'emplacement de l'actuelle maison de l'informateur (D.72), lignage de Degbēvi. De Glidji, Humē venait de temps à autre les voir et s'assurer que tout allait bien. Quelque temps après, d'autres rejoignirent les premiers arrivants, notamment Gbenu et Agōsu que nous

allons voir plus loin. C'est dans cette nouvelle résidence que Degbēvi épousa une femme originaire de Houlokoe, un village lagunaire au Sud de Pedakondji.

Les Vodou qu'ils ont fait venir de Glidji sont : *Dāgbe*, *Pla Vodou - Agboe*, *Afa Tsake*. Degbēvi n'avait amené aucun Vodou de Peda-Dzegbadzi, son village d'origine. Il s'était contenté de les y laisser car on peut abandonner un Vodou mais non le détruire. En effet, la destruction d'un Vodou peut causer beaucoup de mal à son propriétaire ou à ses proches, la mort, la maladie, l'accident par exemple et bien d'autres malheurs. Le seul procédé jusqu'alors connu est de l'enterrer dans la cour où il a un rôle protecteur de l'ensemble de la concession.

Seul le *Fa* peut être détruit mais à la mort de son possesseur. A Pedakondji, un *Bokōnō* (devin) nous a dit à ce sujet : après la mort d'un possesseur ou initié au *Fa* (il peut être un homme ou une femme), on procède à la consultation de son *Fa* pour en connaître la cause. On se procure de petits piments (*Yebesevi*), de l'huile de palme, du citron, un poulet mâle ou un poussin à défaut. Devant le portail de la maison où a eu lieu le décès, les grands devins se réunissent; ils procèdent à la cérémonie de libation suivie de la prière et l'invocation des anciens *Bokōnō* décédés et vivants; on dit alors au *Fa* : " Voici ton interdit (1); tu n'en manges pas ainsi que nous (les *Bokōnō*); aujourd'hui tu n'es plus parmi nous; alors nous t'en donnons". L'officiant prononce cette formule sur chaque objet. On a aussi fait un feu et l'on a apporté du *sodabi* (alcool de vin de palme distillé). On dit encore : " Comme tu n'es plus parmi nous aujourd'hui, nous t'offrons le coq que tu ne mangeais pas", puis on égorge le poulet et le sang est versé sur les noix de *Fa* (*Faku*); on jette également sur elles le jus du citron, l'huile de palme et les petits piments; on retire le bois du feu pour tout éteindre; on y verse ensuite du *sodabi*.

Notons qu'une fois la première consultation terminée et qu'avant de procéder à cette cérémonie, le devin officiant a demandé au *Fa* s'il voulait suivre ou non son propriétaire. Dans le premier cas, s'il accepte de partir avec son maître, il est mis à son chevet

(1) Le *Fa* ne mange pas de poulet mâle (coq). Le poussin est ainsi considéré étant donné que le sexe n'est pas démontré chez lui.

dans le cercueil.

Les seuls Vodou héréditaires sont le *Dāgbe* et le *Tōgbe-Zikpe*; l'*Apeli*, Vodou qu'adoraient nos ancêtres est populaire à chaque cour; c'est un Vodou gardien de la concession.

Les descendants de Degbēvi ne sont jamais élus prêtres des Vodou; ils sont toujours choisis assistants directs des prêtres qui eux, sont élus dans le lignage d'Edō. Le lignage de Degbēvi étant considéré comme un lignage matriarcal par rapport à celui d'Edō. On été successivement assistants : Amusu (C.7), Banu (D.26), et enfin, Kutuklui Afatsawo (D.72) du lignage de Degbēvi en annexe.

Le groupe de Degbēvi ne mange pas le mouton ni le silure (il y a deux espèces de silure : on peut en manger si l'on connaît la différence); le vrai silure est un interdit particulier à tout le village et plus spécialement aux initiés du Vodou *Hebieso*. On reconnaît le silure interdit au signe en forme de hache (*Sofiōglo*) qu'il présente au sommet de la tête. Quand il faut recourir au Vodou *Hebieso* pour retrouver le coupable d'un vol ou d'un crime, on utilise le même silure dans les cérémonies: sans lui le Vodou n'agit pas; c'est lui qui attire la foudre sur le coupable selon les spécialistes du Vodou. Il est reconnu par les grands pêcheurs quand il y a de l'orage; parmi les siens, il est le seul qui fait beaucoup de bruit et donne des éclairs.

Le chien n'est pas un animal interdit aux Peda comme on le croit; au contraire, c'est la bête préférée du Vodou *Dāgbe*; c'est l'animal qui est offert au Vodou *Dāgbe* au cours des grandes cérémonies chez les Peda. Un autre interdit qui n'est pas uniquement un interdit alimentaire est le python; comme le cas des autres serpents, ce reptile n'est pas consommé; on a pour lui de la vénération et beaucoup de respect; on ne doit pas le tuer même s'il rentre dans la maison; on ne doit pas non plus lui faire de mal pour le faire sortir. Quand on voit un cadavre de python, il faut l'enterrer enveloppé dans de larges feuilles et le signaler au chef du couvent de *Dāgbe* pour se faire purifier. S'il entre dans la maison, il faut le ramasser pour aller le déposer dans le couvent et ceci avec tranquillité et respect tout en prononçant ces paroles : " Ici où tu es, c'est mauvais; ce n'est pas ta demeure; il y a des moutons et des enfants ici". Arrivé au temple du

Vodu, on dit encore : " Ne sors plus d'ici à cette heure-ci (celle où on l'a vu) ; reste là tranquille dans ton lieu". Si un Peda le voit traverser une route, un chemin, il doit se prosterner à genoux et le laisser passer avant de continuer son voyage.

Normalement, un python ne mord pas. S'il mord quelqu'un, ceci est considéré comme un signe d'avertissement. Il faut consulter un devin pour connaître la cause de cette morsure sinon c'est la mort qui s'ensuit.

La pêche était la principale activité des anciens Peda, ainsi que la fabrication et le commerce du sel. L'arrivée du sel européen (sel importé d'Europe) ayant entraîné la disparition de cette dernière activité. Seul un fils de Degbēvi, Anatō (C.79) conserva une activité commerciale en vendant de l'alcool et du vin à l'occasion des cérémonies (décès, funérailles, jeux de tam-tam).

La pêche, elle, était rendue plus difficile du fait de l'envahissement de la lagune par les algues; la plupart des villageois durent se mettre à l'agriculture, activité à laquelle ils ne s'étaient jamais adonnés. Mais ne disposant donc pas d'une superficie cultivable suffisante pour faire face à l'extension du village, certains d'entre eux durent aller louer des terres à Vogan ou à Tete-kondji; rares étant ceux qui pouvaient en acheter.

Aussi, malgré sa plus grande difficulté, bon nombre ont continué de pratiquer la pêche.

Les membres du lignage de Degbēvi sont invoqués dans le grand tam-tam de guerre pendant les grandes fêtes sous le nom de : " Degbēvi Gozo ma kpla evi (pour Degbēvi, la forte taille d'un homme n'est pas la seule chose suffisante pour donner une éducation à un enfant)".

LE LIGNAGE DE GBENU

L'ancêtre de Gbenu (A.47, en annexe) est également originaire de Dzegbadzi "le lieu du sel". Il est arrivé à Pedakondji en

passant d'abord par Peda-Guezin et Glidji. La cause de ce déplacement serait liée à la stérilité de sa femme *Husigā* (A.50), originaire du village de Seko dans le quartier Pedakome où vivent de nombreux Peda. Au sujet de cette stérilité, Gbenu était allé consulter le prêtre du Vodou *Nyigblē* ou *Nyigblan* de Bē (1) pour lui confier sa femme afin que le Vodou la rende féconde. Le prêtre du Vodou se trouvait à l'époque à Togoville (la ville qui a donné son nom au pays), une ville non loin au Sud-Ouest de Pedakondji et riveraine du lac Togo, si bien que Gbenu et son épouse se seraient installés à Pedakondji pour que le prêtre puisse prendre la femme en cure.

De ces cérémonies naquirent Atiogbe (B.8), Dzatugbe (B.20), Bēsi (B.27) et Dāwutō (B.44). Toutes ces quatre personnes ont été baptisées du nom du Vodou *Nyigblē*. Par exemple, Dāwutō signifie : " le tueur de serpents ne tue pas le python", le python étant un interdit commun aux initiés du Vodou *Nyigblē* des populations de Bē et de Togoville (2). Dāwutō était en fait un surnom; son nom courant était Gavi (B.44).

L'ancêtre Gbenu, du sous-clan *Agbogō*, avait introduit dans le village le Vodou *Egu*, Vodou de la forge dont le temple est construit à l'entrée de la concession du lignage. Il entraîne les interdits suivants : ne pas siffler en mangeant; pour une nouvelle accouchée, ne pas faire la cuisine à son mari sans avoir accompli la cérémonie dite "*Sukuku*" (3). De plus, tous les descendants de Gbenu ne mangent pas la tourterelle qui est un interdit du Vodou *Nyigblē* ni le poisson "*Zā-ḡu*", le silure noire et le poisson "*Degē*". L'interdit du python est général à tous les Peda. Le visage d'un membre du sous-clan *Agbogō* décédé est bandé, car personne d'un autre clan ne doit le voir.

Le lignage vénère le *Tōgbe-Zikpe* (le trône des ancêtres) qui est également celui de l'oncle de l'ancêtre Gbenu. A côté de ce

 (1) Sur l'emplacement de l'actuel Lomé, dont le village Bē est devenu l'un des principaux quartier.

(2) Le lignage a un lien très étroit avec les gens de Togoville en particulier avec ceux du quartier Ayakape.

(3) Cf. supra p.p. 145 et 188

Tôgbe-Zikpe, un autre trône conserve le souvenir de l'esclave Amewanu (B.88); ce dernier avait été acheté par un frère de Gbenu. Les enfants de cet esclaves furent Devo (C.85), Kpade (C.89) et Tēsi Kpikpa (C.51). Cette dernière s'était mariée avec un chef du village de Djeta. Le lignage adresse également un culte au Vodun *Adatôhume* du lignage Agôsu.

Ce lignage pratique aussi la cérémonie de purification des femmes adultères; celle-ci a lieu uniquement devant le *Fa* et non chez un Vodun.

Autrefois, le veuvage durait quatre mois pour l'homme comme pour la femme. Aujourd'hui il est ramené à huit jours pour l'époux et à un mois pour l'épouse.

Cette réduction du temps de veuvage est très significative. Les cérémonies de libation et les funérailles se déroulaient le troisième jour après l'enterrement chez les Peda; aujourd'hui, seule la libation est faite le troisième jour après l'enterrement et les funérailles sont repoussées à une date ultérieure, à un an, parfois même jusqu'à cinq ans pour des raisons d'argent. Or selon la tradition, le veuvage devait commencer après les funérailles. Mais aujourd'hui, les délais de celles-ci sont prolongés et la période de veuvage a été réduite et fixée de manière à permettre aux veufs de vaquer à leurs activités quotidiennes, tout en étant délimitée de telle sorte que le jour de la sortie, le huitième jour, correspond à l'apparition de la nouvelle lune.

Donc quelques jours après la libation, le veuf est conduit rituellement dans sa demeure par d'anciens veufs de son clan. Il y restera enfermé durant huit jours dont quatre dans la chambre à coucher et quatre autres dans le salon. Le huitième jour, on le fait sortir au dehors, on lui rase la tête et on lui met des vêtements d'ordinaire (pagne, chemise). Tous les objets utilisés dans la pièce appelée pour la circonstance "pièce noire" ou "pièce mauvaise" (*Ahorô*), c'est-à-dire chambre de veuvage, sont enterrés ou jetés dans la lagune. Auparavant, très tôt à l'aube et en cachette, le veuf aura pris un bain rituel, à l'aide d'une grandealebasse (à la place d'une bassine ou d'un seau) ou, à défaut, d'une poterie neuve et d'une éponge neuve. Un poulet est

égorgé et préparé pour clore la cérémonie; tous les gens présents prennent part au repas.

Quant à la veuve, qui doit rester cloîtrée tout un mois, elle n'a le droit d'utiliser ses deux pièces que la dernière semaine. Durant les quatre premiers jours, personne ne la verra ni ne lui parlera. Pour l'appeler, on frappe à la porte de la pièce dans laquelle elle est enfermée, avec un bâton; elle l'ouvre légèrement pour recevoir seulement ce qu'on lui apporte; elle fera aussi de même pour appeler de l'extérieur. Seuls les anciens veufs ou veuves et les enfants peuvent lui rendre visite et servir d'intermédiaires entre elle et le monde extérieur.

Le deuxième jour de la nouvelle lune, ses camarades la conduisent très tôt à l'aube au bord de la lagune pour le bain lustral. Elle est ramenée ensuite à la maison les bras croisés sur la poitrine. On lui remet alors un tissu noir qu'elle va porter; le pagne est ceinturé au niveau de la poitrine avec une bande de tissu rouge au bout de laquelle est accorchée et de chaque côté, une sorte de clochette appelée "Ajrole". On peint le reste de son corps de taches rouges et bleues. Le pagne noir sera abandonné au bout d'un mois, période que clôt un festin. Le repas est composé d'une sauce au poulet et du *Yaka-Yakē* (couscous à base de maïs), du *Veyi* (haricot préparé). La nouvelle veuve en mange la première avant de confier le reste à l'assistance.

A ce lignage de Gbenu est rattaché un petit lignage issu du mariage de Bēsi (B.27), fille de Gbenu; cette fille s'était mariée à Agoué (dans le Bénin actuel) à un homme du clan *Tugbā* de Glidji. Elle a eu comme enfant Ayikoe (C.29) qui était très jeune à la mort de son père et qu'elle emmena avec elle chez ses parents où il grandit et où il se maria.

Akakpo Abuḡu Lāglālā (C.9) faisait du commerce de palmiste et de l'huile rouge; il effectuait ses activités entre les villages de Dogbo et de Grand-Popo en pirogue sur le fleuve Mono. A l'occasion de l'un de ses voyages il rencontra une femme du village de Hlodo (dans le nord du Bénin) et l'épousa. D'elle il eut un enfant nommé Koliko (D.18). Selon un autre informateur du même lignage, Koliko

n'était pas un fils de sang d'Akakpo Abuđu Lāglālā et il n'y eut aucun mariage au village de Hlodo. La femme Mawōēkpō (D.19) et Koliko (D.18) étaient tous deux des esclaves d'Akakpo Abuđu Lāglālā qui faisait également le commerce des esclaves. C'est lui qui aurait ordonné le mariage de ces deux esclaves.

La pêche, bien qu'elle ne soit guère rentable du fait de l'envahissement de la lagune par des roseaux, reste actuellement la seule activité du village. L'agriculture n'est pratiquée que chez les propriétaires des terres par achat, mais ils sont rares.

LE LIGNAGE DE SENU

Les ancêtres de ce lignage étaient originaires du village de Peda-Djebadji (Dzegbadzi). Adzohu (Adjohou) (A.24) fut le premier ancêtre à quitter ce village pour venir s'installer d'abord à Glidji auprès de Humē, son oncle maternel; celui-ci étant venu le chercher dans son village. Les Senu vécurent d'abord dans le quartier Agōdza à Glidji. Le fils de Adzohu, Senu (B.24) a été installé à Pedakondji par Humē qui l'avait chargé d'y fabriquer du sel.

Le lignage Senu fait partie du clan *Adātōhume*, nom du Vodou éponyme du clan. Contrairement aux autres Peda, les Senu ne sont pas soumis à l'interdit du mouton. Les interdits observés dans le lignage sont les suivants : ne pas consommer la sauce du gombo de la veille; ne garder aucune femme adultère que si elle a été purifiée auprès du Vodou *Adātōhume* ou chez le *Fa* si son mari y est initié.

Adātōhume ou *Hebieso* a été installé par Sosa (D.57) qui l'avait fait venir de Glidji. Après l'avoir installé à Pedakondji, les prêtres furent successivement Sosa lui-même, Dosa (D.91), Akakpovi (E.56) et Afanukpoe (D.95). Ensuite Sowanu (E.74) et Sosu (E.64) furent chargés de la fonction, mais aucun prêtre titulaire ne fut élu après la mort d'Afanukpoe. Le choix d'un nouveau prêtre se fait toujours par consultation du *Fa*; alors le doyen du lignage lui remet laalebasse de prière.

Depuis l'installation du Vodou par Sosa, le couvent n'a jamais eu de pensionnaires. Ceci s'explique par le fait que les gens du lignage refusent systématiquement d'être initiés depuis qu'au temps des ancêtres et peu avant le départ d'Adzohu de Peda-Djegbadji, chaque sortie de nouvelles initiées avait été suivie de la mort de certaines. La consultation de *Fa* avait révélé que le Vodou était trop puissant.

L'attribut principal de ce Vodou est la guérison de la stérilité (chez la femme surtout), et l'exaucement des demandes qu'on lui présente. Les guérisons demandent aussi l'utilisation d'herbes et de plantes; aussi le prêtre de ce Vodou doit également avoir la connaissance des herbes et des plantes.

Sowanu, outre son rôle de gardien du Vodou clanique *Adātôhume*, a installé un autre Vodou personnel : le Vodou *Kpeto-Nudeka*, également appelé *Goro* ou *Alafia* (le Vodou de la cola, le Vodou du bonheur, de la paix); ce Vodou avait été acquis par son père auprès des grands prêtres Sosu Dzenyo et Gokā de Bē (l'ancien village, devenu l'un des quartier de Lomé) il y a une quarantaine d'années. Sowanu possède aussi un Vodou : *Ho-Zikpe* (1), le trône des ancêtres qui a été ramené de Peda - Djegbadji par l'ancêtre Senu.

L'activité principale des Senu une fois installés était la pêche aux crabes à l'aide d'une nasse dite "*Eglē*" et aux poissons au moyen de la nasse "*Exa*" et de l'épervier "*Asabu*". Les deux premiers instruments de pêche (*eglē* et *exa*) s'achetaient au village d'Agnrokope où actuellement on trouve encore des artisans renommés.

Aujourd'hui, les Senu ont abandonné la pêche et pratiquent la culture du manioc, du maïs et du haricot, produits entièrement auto-consommés. En effet les Senu ne sont pas propriétaires mais ils travaillent sur des terres louées, ce qui ne leur permet pas d'avoir de surplus pour la vente.

Leurs femmes, quant à elles, font du commerce de percale, d'huile de coco et de produits vivriers encore que le commerce de

(1) *Ho-Zikpe* est une chaise de taille très moyenne symbolisant soit un possesseur d'esclaves ou celui qui avait fait le commerce d'esclaves.

ces derniers soit très peu développé.

Parmi les personnages éminents du lignage, il y eut un nommé Mesāgā (C.73) à qui son énergie autant que son aspect physique avait valu un surnom qui est toujours tambouriné sur le grand tam-tam pour évoquer l'histoire de sa vie à sa descendance lors des grandes manifestations religieuses, traditionnelles du village. Ce surnom est ainsi composé : *Adza glā tu dada glo* = "le peuple Adja (ou Aja) a placé le canon mais il lui est impossible de le faire détonner". Allusion à un épisode des guerres Aja-Peda, où les premiers, bien que menaçant les Peda de leurs canons, n'avaient pas réussi à les mettre à feu.

LES LIGNAGES DE : AGŌSU, ATUKUI ET GBŌGLĀ

Ce groupe de lignage est difficile à décrire. En effet, leurs membres ont du mal à établir leurs liens de parenté. En fait, chacun ne connaît que son grand-père direct sans pouvoir remonter au-delà ni même savoir s'il y a un ancêtre commun. Les seules informations que nous avons pu obtenir, nous ont été données par un neveu de ce groupe de lignage; il s'agit du sieur Agbenōzā (E.35), (également E.176) du lignage d'Edō, fondateur du village.

Akakpovi (C.8) était un esclave de Gbenu (A.47), page 172; mais la raison pour laquelle il a pu se détacher du lignage de Gbenu est peu connue. On peut penser néanmoins qu'il a suivi sa fille Fifēti (D.6) quand elle s'est mariée avec Kōtōgbe (D.4), un fils d'Agōsu (C.18). (1).

Le même cas est observé chez les Atukui qui ont contracté une alliance matrimoniale par le mariage d'Atukui (D.27) avec Hudzenukō (D.25) qui était la fille d'Agōsu. Un autre point à signaler ici, est qu'Atukui était du village de Zowla et, après la mort de son père, sa mère l'a conduit, en bas âge, auprès d'Agōsu qui serait son oncle maternel (personne ne put nous confirmer aussi si la mère (C.26) était

(1) On retrouve des membres du lignage d'Agōsu dans le village de Wogba

la soeur directe ou classificatoire d'Agõsu). Donc son installation définitive était attribué à ce déplacement. Ses autres frères Kanyi et Kuku qui étaient déjà adultes avant la mort de leur père étaient restés à Zowla. Un autre informateur nous a raconté que Gbõglā́ était le père de la mère d'Atukui tout en reconnaissant qu'il était bien né à Zowla. Si dans le village tout le monde reconnaît qu'Atukui est le neveu maternel d'Agõsu, nous pouvons aussi croire que Gbõglā́ était un parent d'Agõsu car d'autres pensent eux-aussi que la femme de Gbõglā́ était la mère de celle d'Atukui et que Gbõglā́ et Agõsu étaient tous deux venus d'un village peda; ils sont donc cousins germains. Gbõglā́ était venu lui aussi rejoindre Humḗ à Glidji et il y était resté sans avoir fait le déplacement à Pedakondji. Du clan Dāgbe (cf. infra page 188), les membres du lignage de Gbõglā́ se sont tous regroupés à Glidji dans le quartier Agodja avec leurs frères les Humḗ; d'autres sont actuellement à Houlokoe, un village lagunaire au Sud de Pedakondji, tels que les descendants d'Ayaosḗ (un fils de Gbõglā́), Agbisi, Ketonu et Mesā́ Agbata.

Qui était enfin Agõsu ? Un Peda mais on ignore de quel village. Par contre son fils Kõtõgbe (D.4) était bien connu par les vieux du village.

Gbõglā́, spécialiste du *Fa* appelé *Dewu* l'avait introduit dans le village de Pedakondji. Ce *Fa* est appelé aussi *Dāgbe-Atsake* ou le *Fa-Atsake*. Gbõglā́ l'avait amené avec lui et fut le premier grand devin (*Bokõnõ*) du village (ils furent deux à introduire ce Vodou *Fa* dans le Sud-Est du Togo : lui et Humḗ; ce dernier a installé le sien chez lui à Glidji).

Gbõglā́ fut donc le premier à initier au *Fa* les gens de son village, et, au-delà, tout le pays Ouatchi. A cette époque le *Fa* était inconnu dans le pays Ewe (notamment à Notse et dans les villages des alentours) et c'est aussi lui, avec l'aide de Humḗ qui l'assistait au cours des initiations, qui a introduit le *Fa* chez les Ewe.

Même quand le grand Vodou *Apeli* (Vodou gardien de la cour) qu'on retrouve actuellement dans la maison royale des familles Lawson à Lolame, un quartier de la ville d'Aneho, a été l'une de ses oeuvres.

Son rôle principal était donc d'initier les gens au Vodun *Fa*, la production du sel et la pêche n'étant pour lui que des activités secondaires.

LE LIGNAGE DE LOCO

Loco (D.9), du clan *Mina-Gē* dont l'ancêtre *Tētē Aḍuhe* (A.5) avait émigré d'Accra, est originaire du quartier Sosime d'Aneho. C'était un grand commerçant de palmiste et d'huile rouge connu sur toute la Côte. Ayant séjourné à Pedakondji, où habitait le mari de sa cousine, il décida de s'y installer car la région était particulièrement propice à ses activités commerciales (1). Sa tante Kayi Gogoā (C.3), la soeur aînée de son père Kuevi Kpokū (C.7), avait une fille, Gbeḍasi (D.2) qui se trouvait déjà dans le village; cette cousine était la femme d'Eḍo (D.4), l'un des fondateurs du village de Pedakondji.

De Pedakondji, Loco allait à pied à Hlodo dans la préfecture de Dogbo au Bénin pour acheter des palmistes et de l'huile rouge. Il embarquait ses produits en pirogue pour aller les échanger à Aneho à des Portugais et des Brésiliens contre de l'alcool (anco), du tissu percale et de la poudre qu'il revenait vendre au détail à Pedakondji.

Aujourd'hui encore les membres de ce lignage, les femmes en particulier, sont des commerçantes.

Les Vodun du lignage de Loco dans le village de Pedakondji sont le *Tōgbe-Zikpe* (trône des ancêtres) et *Axōlu-Sakpatē* (Dieu de la terre ou de la variole).

LE LIGNAGE DE SEWA

Comme dans le cas des Peda de Pedakondji du canton d'Anfouin, la volonté de vivre entre soi et de constituer un bloc indépendant,

(1) La densité des palmiers à huile y est très forte et le grand marché de palmistes et d'huile rouge, Vogan, se trouve à proximité (environ 2km).

est observé chez les Peda de Pedakondji du canton de Vo; ces derniers ont préféré écarter du village de Pedakondji, le hameau de Tetekondji qui en dépend aujourd'hui d'un point de vue administratif.

Appelés Ouatchi comme tous les habitants de la région, les habitants de ce hameau sont en réalité d'origine Mina-Gē. Ce sont tous, hommes et femmes, des agriculteurs. L'ancêtre fondateur, Sewa (A.25) était un Mina de la ville d'Aneho; il avait quitté Djamedji, un des quartiers d'Aneho, avec ses fils Tētē (B.4) et Degbē (B.48). Ensuite il était allé rejoindre à Vogan l'un de ses parents qui y était déjà installé (dans le quartier Adjregō) (1). Par la suite, Sewa quitta Vogan pour s'installer à proximité des Peda, dans un hameau qui devait prendre le nom de l'un des fils, Tētē, d'où Tetekondji. Quant au fils Degbe (B.48), il était parti créer plus loin un autre hameau, devenu aujourd'hui le village de Legbanou ou Koussegbe.

A cette époque, Ayigble, un oncle maternel de Sewa, du quartier Assiko de Vogan, avait été élu notable et s'était donc installé à Tētēkondji. Après sa mort, furent successivement notables : Atu (D.39) sous le règne du chef Agbetōxo de Pedakondji; Nukunu (D.14) sous le règne du chef Ezi, puis, un temps sous l'actuel chef, enfin Axōlu (E.19) le notable actuel du hameau (cf. infra, page 202) sous le chef Senyibo.

L'ancêtre des Sewa avait apporté avec lui les Vodū *Egu*, *Nyigblē*, *Dā* et *Hebieso* qu'il tenait du clan Ela d'Aneho. D'autres Vodū appartiennent personnellement à Axōlu (E.19) : ce sont *Dā* et *Sakpatē* qu'il a acquis par son initiation au *Fa*. Le *Dulegba* (dieu gardien du hameau) est installé à l'entrée même du hameau. A côté de lui est installé un autre Vodū qui est un Vodū de transe très puissant appelé *Sokidzē*; son propriétaire est Afākpenudzi, un petit fils d'Adzivōdokē (D.37) qui vit auprès de ses oncles maternels dans le hameau.

Les interdits alimentaires du hameau sont ceux du clan Ela: notamment, le fruit du baobab, le légume *alului*; les poissons *Bōēdze*, *zādu*, le silure noir et le maïs grillé.

(1) Les descendants de ce parent sont aujourd'hui Kofi et Klake

L'inobservance des tabous par la génération actuelle a fait disparaître bon nombre de ces interdits. Seuls deux interdits sont encore rigoureusement respectés; il s'agit de la non-consommation de la viande de porc et le légume *alului*

LE LIGNAGE DE HUMÉ

Comme toute l'histoire de Pedakondji du canton de Vogon (cf. supra, pages 160 à 178) le fait remonter à son fondateur Humé (A.19, en annexe), il nous faut maintenant apporter des informations supplémentaires sur le personnage.

Nous donnons d'abord la version des gens du lignage. Originaires du village de Ekpé, un des villages riverains du fleuve Ouémé, les Peda étaient alors voisins des Nago du Nigéria. Humé (A.19), leur chef, était un ami du roi Dada Glele (M.10, page 38) qui l'avait fait l'un de ses chefs de guerre et lui avait assigné comme fonction la capture des ennemis. Mais les autres chefs de guerre, pensant qu'il allait prendre le trône à la mort du roi, s'attaquèrent à lui à l'insu du roi. Humé prit la fuite avec ses gens et se réfugia dans une forêt de roseaux au milieu d'un fleuve (lieu qu'il dénomma Ahuakpé). Le roi, apprenant la nouvelle, le fit prier de revenir. Mais, refusant, il tua les envoyés du roi. Celui-ci envoya des guerriers contre lui. Humé s'enfuit de nouveau en pirogue en suivant le fleuve jusqu'à son embouchure, où il trouva la lagune qui le conduira jusqu'à l'actuelle ville de Glidji. Là, il rencontra un chasseur mais il ne put le comprendre car il parlait une langue qu'il ne connaissait pas. Constatant en même temps qu'en ce lieu la terre était rouge comme chez les Fon, ses ennemis, il prit peur et reprit son voyage sur la lagune. Arrivé à l'extrémité de la lagune, et ne pouvant donc plus poursuivre sa navigation, Humé décida de s'installer à cet endroit. C'est ainsi qu'a été fondé Pedakondji.

Plus tard, lors de ses expéditions de pêche, il retrouvera le chasseur qu'il avait rencontré dans sa fuite, et il nouera avec lui des relations d'amitié. Et, par la suite, ils se mettront à changer de la viande contre du poisson. Cette relation fut la cause du

retour de Humē à Glidji où les Gē l'ont trouvé à leur arrivé.

Selon une autre version, celle des princes de la ville de Glidji, un fils de Foli Bebe (B.10, page 37), Asiōgbō Dādze (C.15, page 37), était le leader des Peda; il avait séjourné d'abord un temps à la cour d'Abomey (dans l'actuel Bénin) avec sa soeur Ayifo ou Ayefo (C.22, page 37) devenue l'épouse du roi Agedza Dosu (I.6, page 38). Asiōgbō Dādze se distingua comme un grand chef de guerre. Jaloué par les chefs militaires légitimes de la cour, il prit la fuite avec une partie de l'armée dahoméenne (béninoise). Pendant sa fuite, Asiōgbō Dādze fit de nombreux miracles qui attirèrent l'admiration des Peda qui eux aussi fuyaient la cruauté des rois d'Abomey et se joignirent à lui. Arrivé au bord du fleuve Mono, il laissa une partie de l'armée dont quelques Peda, à Agbanakin, un village de la rive Ouest du fleuve où il créa un marché. Il installa ensuite d'autres gens de sa suite et d'autres Peda tout le long du fleuve Mono, du Sud vers le Nord, ce qui entraîna la création des villages suivants : Kpondave, Avévé, Agomé-Séva, Agbétiko et Agomé-Glozou. D'autres Fon et Peda furent placés à Aklakou, Hlandé et Sivamé. Il arriva enfin à Glidji avec d'autres chefs de guerre Peda (cf. supra page 36).

De son côté, A. OTHILY a recueilli une tradition analogue : Les Peda furent ramenés par le premier roi de Glidji, Foli Bebe, puis par son fils, le futur roi Asiōgbō Dādze, lorsque celui-ci déserta de l'armée d'Agadja, ce qui provoqua la disparition du royaume Peda (1)

(1) cf. OTHILY Arthur . *Espace, Histoire, Société : Notes sur la dynamique du peuplement dans le Sud-Est du Togo*, note dactylogr., Lomé, ORSTOM, 1967-1973, p.17.

CHAPITRE II : L'ECONOMIE : LES SOURCES DE REVENU

La population vit de la pêche, de l'agriculture et du commerce. On sait que la raison de son installation sur cette côte lagunaire était le commerce du sel et de la pêche.

Les premiers occupants du village avaient connu ou pratiqué du commerce assez remarquable en sel. Le village était le seul à fournir du sel pour les besoins locaux et surtout en exportation. Nous avons découvert d'énormes ruines de fours de fabrication de sel (photos n°6, 7 et 8 pages 166 à 168) dans plusieurs concessions et places vides. Ces ruines de fours sont actuellement très visibles un peu partout dans le village. Le sel se vendait en échange d'articles divers. Vers les pays du Nord, en Haute-Volta et au Nord du Bénin (ancien da-homey), le commerce du sel se faisait en échange d'esclaves; les Bénénois pouvaient venir en acheter sur place en quantité énorme contre des esclaves qu'ils livraient aux fabricants. Avec la pêche, la production et le commerce du sel étaient la principale activité économique. L'agriculture était encore ignorée. Pour se procurer leur nourriture, les Peda échangeaient leur sel contre du maïs, du haricot, du manioc etc.... chez leurs voisins les Ouatchi. Vers la Côte, c'était du tissu, de l'alcool et du tabac qu'ils se procuraient contre le sel.

L'arrivée des Allemands avec l'introduction du sel européen, devait provoquer une chute de cette activité. Pour compenser ce déséquilibre, les Peda se tournèrent vers le commerce des produits européens, tels que le tissu et les boissons alcoolisées (dénommées "anko" ou "anco"), imitant en cela les Mina de la côte. Ils allaient vendre ces produits à Tchekpo-Dedekpoe qui était aussi à l'époque un grand

carrefour commercial du pays ouatchi, desservant les villes du Sud-Est de la côte du Bénin et les villes du Nord de l'Afrique de l'Ouest où s'étendait leur commerce.

Ce commerce Nord-Sud Sud-Nord du sel et des esclaves fut à l'origine de la fortune des grandes familles *peda* qui en avaient le contrôle.

Il nous fut confirmé que c'étaient elles qui servaient d'intermédiaires entre les commerçants d'esclaves de la Côte du Bénin et les Européens installés sur le littoral ainsi qu'entre les premiers et les commerçants de l'intérieur.

Leur rôle était donc très important et peut être comparé à celui que jouaient les Alladian de Côte d'Ivoire dans le commerce de la région du Golfe de Guinée, comme le souligne Marc AUGÉ, " L'origine de la fortune des grandes cours alladian est dans la fabrication et le commerce du sel. Les traditions locales confirment sur ce point le témoignage de Dapper. Les Alladian prétendent en avoir eux-mêmes assuré pour une part la commercialisation, jusque dans la région de Tiassalé, où ils l'échangeaient originellement contre l'or, des pagnes, des captifs, les manilles ayant vraisemblablement fait leur apparition au XVIIIème siècle. Ce courant Sud-Nord, Nord-Sud a été redoublé par le courant issu du premier commerce de traite avec les Européens: les produits fournis aux Européens venaient du cordon littoral lui-même (bois) ou du Nord (captifs, ivoire, caoutchouc). La situation particulière du cordon littoral paraît avoir consolidé la position des Alladian comme traitants exclusifs avec les Européens; on sait que de façon générale les peuples côtiers ont tous veillé jalousement sur leur monopole, mais, de toute manière, l'isolement géographique des Alladian constituait une protection naturelle contre les entreprises de l'arrière pays "(1).

Avec la colonisation, l'importance commerciale des *Peda* ne pouvait que décliner; quant à leur activité de pêcheur, elle se trouve

(1) AUGÉ Marc. Le rivage Alladian : Organisation et Evolution des villages Alladian; Mémoires ORSTOM, n°34, Paris 1969, pp. 154-155.

également réduite, du fait de l'invasion de la lagune par des pailles aquatiques qui constituent un obstacle à la pêche. La pêche est donc devenue rare et n'est plus pratiquée que par quelques pêcheurs qui se sont mis à utiliser des nasses (*Exa* ou *adza*) ainsi qu'une technique de pêche au filet dite "*awlē* ou *ahloē*". Celle-ci consiste à faire un barrage avec de petits filets au passage étroit de l'eau. Ces deux systèmes de pêche se font loin du village vers Zowla et Agnrokopé.

Là, ils pêchent assez de silures noirs et surtout quand il y a la crue. La bonne saison de vente est de mai en août. Les prix peuvent alors monter à 4.500 Frs. CFA les 40 silures. En dehors de cette période, les prix sont beaucoup plus bas, 2.000 à 2.500 Frs. CFA les 40. Le moyen de stockage des silures est varié; ces pêcheurs distingués et spécialisés peuvent construire une citerne pleine d'eau (pour mieux réussir ils remplissent la citerne d'eau de la lagune); du retour de chaque pêche, les silures y sont déposés vivants ou, dans d'autres cas, dans des paniers à couvercle solidement fermés qu'ils gardent dans la lagune dans des coins bien cachés de façon à en avoir une quantité suffisante à la vente. Outre les silures qui sont des poissons uniquement destinés à la vente car, ils rentrent dans les interdits alimentaires de tout le village, les autres espèces de poissons sont consommées; ils sont peu vendus.

Le commerce de ces poissons non alimentaires pour l'ensemble du village, est assuré en grande partie par les Haoussa de la région. Les femmes du village s'occupent du commerce de poisson fumé ou salé voire le commerce des produits vivriers qu'elles vont aller chercher dans les autres grands marchés de la région. Leur commerce n'est pas développé vu la faible densité de la population et le manque de marché journalier et hebdomadaire. Elles préfèrent se rendre tous les huit jours au marché de Vogan pour la vente; le reste des produits est alors vendu au village ou dans les fermes avoisinantes pour les besoins courants. Tous se ravitaillent le jour du grand marché de Vogan qui a lieu tous les vendredis, pour les huit prochains jours.

L'agriculture reste toujours une activité non développée; les villageois ne disposent pas de terres de culture. L'habitation a déjà occupé la plus grande superficie de la terre qui leur a été

donnée. Seule la superficie restante et disponible, est plantée de cocotiers par les premiers occupants. Rares sont ceux qui font des cultures sur des terres louées.

CHAPITRE III : LA VIE RELIGIEUSE : LES CLANS - LES DIEUX.

Pedakondji se compose de plusieurs clans; chacun a son propre Vodou; ces clans peuvent grouper plusieurs lignages; ainsi le lignage du premier fondateur (Humé), autour duquel se regroupent les autres lignages du village, appartient au clan *Dāgbe* comme les Agosu (C.18, diagr.n°13, en annexe) - le lignage d'Edo (Edorh) (C.107, diagr.n°9 en annexe) est le seul du clan *Eḍi* dans le village - le lignage de Gbenu (A.47, diagr.n°11, en annexe) appartient au clan *Egu* et d'autres au clan *Agbogō* - *Dātōhume* est le clan du lignage de Senu (B.24, diagr. n°10 en annexe) - le clan *Yali* appartient à un autre lignage dans la ville de Vogan. Tous ces noms de clan correspondent aux noms de chaque Vodou.

A côté des dieux individuels ou propres à chaque clan, les Peda ont un dieu commun, le Vodou *Dāgbe* (python); mais la pratique des interdits liés à *Dāgbe* n'est pas la même partout. Il y a plusieurs espèces de pythons; ils seraient au nombre de 41. Nous citons seulement quelques unes de ces espèces : le python *Nyanyrawusē*, *Dāgbetō* - *Ahuawutō*, *Dekadzē* (le plus dangereux).

Il existe aussi d'autres clans peda qu'on ne retrouve pas à Pedakondji. Ceux-là sont connus sous les noms de *Peda-Masihoē* et *Adōsado*. Les *Peda-Masihoē* n'ont pas de cicatrices aux joues, au front et aux tempes comme les autres. Ce sont des Peda qu'on retrouve aussi dans les villages des rives du lac Ahémé; ils n'ont pas de villages particuliers et ont des noms peda, comme les autres. Du côté des autres Peda portant des cicatrices, ils sont considérés comme des Peda perdus, c'est-à-dire ne connaissant pas leur clan, l'origine de leurs

ancêtres ni leurs moeurs et coutumes. En fait, ils descendent des Fon qui avaient suivi les Peda, ou sont nés des femmes peda qui se sont mariées à d'autres clans et sont restés dans le village chez leurs oncles maternels (les Peda) après le départ de leurs parents. Ce sont des clans qu'on ne retrouve pas à Pedakondji.

Quant aux *Peda-Adōsado*, le fait est clair; ils ne sont pratiquement pas des vrais Peda. A l'issue d'un mariage, la femme du mari non Peda ne donnait pas d'enfants; on conseilla à ce mari de consulter le Vodou peda c'est-à-dire le Vodou *Dāgbe*. Le mari fit des cérémonies pour que le Vodou assure la grossesse de sa femme: quelques temps après la femme fut enceinte et elle mit au monde un enfant (1). Le fait de confier la femme au Vodou peda pour assurer sa grossesse s'appelle "*Adosado*" = mot à mot: *adō* c'est le ventre de la femme, sous entendu sa grossesse; *sa* c'est vendre et *do* veut dire "à" (vente de la grossesse à).

Dans les interdits alimentaires, tous les Peda déclarent ne pas manger de mouton mais ce qui nous a frappé dans ce village, c'est que la non consommation de la viande du mouton n'est pas un interdit à tous les Peda; il y a des clans peda qui en mangent tels que les clans d'*Eḍi*, d'*Adātōhume*, de *Guvi*; d'autres arrivent même à en sacrifier à leur Vodou.

D'autres *Tōvi* (frères consanguins) d'*Eḍō* ou Eдорh (diag. n°9) sont installés à Zooti et Tonoukondji auprès de leurs oncles maternels (*Nyine*); ils sont des descendants directs de *Dōsa* (C.218, diag. n°9). Deux autres, *Degbē* et *Enyonameḍe* sont restés à Pla-Agonekame dans la préfecture de Grand-Popo au Bénin; ils sont tous deux des enfants d'une soeur de *Dosa*.

Les Vodou ancestraux (*Tōgbe-Vodou*) du lignage d'*Eḍō*, les Vodou que les premiers arrivés ont emmené à Pedakondji sont: *Eḍi*, *Hebieso*,

(1) La cérémonie de remerciement au Vodou (cérémonie de *tabulu*) a lieu dans le couvent qui lui était dédié. On rase la tête (*tabulu*) au nouveau-né et à sa mère; on fait les tatouages à l'enfant; le mari remet alors au prêtre du Vodou, ce qu'il avait promis en échange de la grossesse (de l'argent, des volailles et du bétail).

Agboe, Adātōhume. Tous ces Vodou sont des dieux de couvent d'initiation des filles. Le Vodou *Hebieso* a été installé par Agbetōxo (D.65, diagr. n°9); *Agboe* a été installé par Eḍō. *Adātōhume* est un Vodou qu'Agbetōxo a hérité de sa grand-mère maternelle. Le Vodou a été abandonné pendant le départ de ses oncles maternels de Peda. C'est Eḍō qui l'a emmené à Pedakondji sous les ordres des oncles. Le Vodou, une fois installé, est devenu le dieu de tous les clans du village. Le premier prêtre du Vodou du *Eḍi* fut Eḍō lui-même. Un prêtre élu a la charge de contrôler tous les autres Vodou du lignage. Le Vodou *Adātōhume* était d'abord installé à Glidji, ville de la première étape de la migration peda. Eḍō le surveillait sur la demande de ses oncles. Après sa mort, son fils l'emmena à Pedakondji. Du fait de son caractère difficile et des interdits multiples qu'il imposait (1), la population de Pedakondji ne put le supporter et on dut le ramener à Glidji dans le quartier Agōdza.

Comme pour le Vodou *Adātōhume, Eḍi*, le propre Vodou clanique des Eḍo, a été emmené à Glidji où il est toujours gardé par Amuzu Ehō (B.163). Son fils Eḍō était élu le deuxième prêtre après sa mort. Ezi (D.1), fut le troisième prêtre. Après lui, il s'écoula six ans avant qu'on ne désigne un nouveau responsable : chacun s'occupait des cérémonies de libations. Puis, Husiabē (E.104), soeur cadette de l'actuel chef du village, fut élue prêtresse des Vodou; depuis la mort de cette dernière, il y a deux ans, son remplaçant n' a pas encore été choisi. A Glidji, c'est actuellement un cousin (tōvi) des Eḍo (2), le jeune Nōvivō qui est nommé prêtre du Vodou *Adātōhume* succédant ainsi à Xesa devenu trop vieux.

(1) L'interdit le plus spectaculaire et le plus dangereux était pour les femmes en période menstruelle : elles ne pouvaient entrer dans la maison où le Vodou était installé, sans mourir subitement.

(2) Chez les Peda, chaque nom est lié à un événement, une chose ou un objet; c'est ainsi que le nom "Eḍo" appelé "Edorh", est le filet de pêche. L'enfant à sa naissance, était entouré d'une membrane tressée représentant un filet symbolisant que ses parents étaient des pêcheurs, ou, c'est également le signe que l'enfant aura le goût de la pêche dès qu'il grandira.

Tableau n°8 : Liste chronologique des prêtres depuis
l'installation des Vodou.

Nom des prêtres \ Nom des Vodou	Edi	Adātōhume	Hebieso ou Hevieso	Agboe
Amuzu Eho		X		
Edō	X	X		X
Ezi	X			X
Xesa		X		
Agbetōxo *			X	
Husiabē (1)	X		X	X
Nōvixo (2)		X		
Fatutse (3)	X		X	X

* Le Vodou a été découvert par Agbetōxo lui-même.

- (1) Husiabē a été nommée prêtresse pour succéder à Ezi; elle décéda un an après sa nomination. Le couvent était resté plus de cinq ans sans prêtre après la mort d'Ezi.
- (2) Nōvixo habite à Glidji où se trouve le couvent du Vodou *Adātōhume*. Tous ses prédécesseurs se rendaient à Glidji au cours des cérémonies.
- (3) Fatutse assure provisoirement le rôle de prêtre en attendant un choix définitif et, ceci par la consultation du *Fa* (oracle)

En dehors de tous ces dieux, le lignage d'Edō possède un autre Vodou, le Vodou *Loko-Azagu* ou *Atisu* (iroko ou le grand arbre); c'est un Vodou favorable à la fécondité des femmes : une femme en difficulté d'avoir des enfants, peut le consulter. Les enfants nés à l'issue de cette consultation prennent des noms dérivant de cet arbre Vodou tels que : Logo, Logosu, Logosa, Logosē pour les hommes; Logosi, Logosivi, Logovi pour les femmes.

Le nom des clans d'Edi dans le grand tam-tam traditionnel est : "Lā kli ku, Lā kli kpo"; ce nom veut dire qu'après le dépôt des armes, Amuzu Ehō (B.163) s'écria sur ce ton : "Yeku tso, ye kpō tō le agbe (même si je meurs, je vis parmi vous", s'adressa-t-il ainsi à la foule.

Par le contact qu'ils ont eu avec les premiers habitants de la région (les Ouatchi, les Gē-Mina et les Anloa), les Peda ont perdu leur langage d'origine; seuls dans les couvents d'initiation, on le parle, mais avec une légère transformation due à chaque région. Le langage du Vodou *Hebieso* de la région de Vogan, de Keta-Akoda et d'Agnrokopé, est proche de celui des Peda; ce qui justifie que c'étaient les premiers Peda qui ont installé les Vodou *Hebieso* et *Agboe* dans ces villages lagunaires.

Tous les Vodou sont venus de l'Est, notamment de l'ancien Dahomey et précisément à Peda. Quand on installe un nouveau Vodou, son prêtre se rend au Bénin (l'ancien Dahomey) (1) pour y recevoir d'un prêtre renommé, possesseur de ce Vodou, l'aide de sa puissance.

D'après un informateur, les gens du Bénin auraient eux-mêmes reçu les Vodou d'un peuple de nains (Aziza) qui peuplaient la forêt autrefois et s'en servaient pour les luttes qui les opposaient les uns aux autres. Ces Vodou avaient donné à leurs nouveaux détenteurs la puissance des héros, des grands chefs guerriers et des redoutables thaumaturges (2).

(1) Le village de Xevié y est particulièrement connu pour être le village privilégié des Vodou.

(2) Quant au dieu Etron des Ouatchi et aux Vodou *Goro-Vodu* et *Atigali* que l'on trouve en grand nombre au Sud-Togo, ils sont venus de l'Ouest, de l'ancienne Gold-Coast (Ghana).

Le Vodou proprement dit désigne un composé de différentes plantes, utilisé soit pour détruire soit pour assurer une réussite. Jusqu'à présent on ignore l'étymologie de ce nom. Cependant, un vieil informateur propose l'explication suivante : en langage *peda*, *Vodou* signifie la liberté du peuple, d'un pays. "Vo = être libre; Du = un peuple, un pays, une cité". Donc Vodou est une chose, un objet ou un guide qui favorise la liberté d'un peuple, d'un pays, d'une cité.

Le Vodou est comme l'envoyé de *Mawu* (le Dieu Suprême); il est également le messager (*Atikplôtô*) de Dieu ou son intermédiaire; mais il faut éviter de croire qu'il s'agit d'un envoyé, chargé de faire continuellement le va-et-vient entre *Mawu* (Dieu) et les hommes (1). Le HERISSE précise : " Les Vodou ne sont point, à vrai dire, les intermédiaires de *Mahou* ou *Mawu* mais plutôt ses agents, libres et indépendants" (2). En fait, ils ne rendent jamais compte à personnes de ce qu'ils font, et *Mawu* ne se donnera pas non plus la peine de les conseiller ou de juger leurs actions.

Quand les *Peda* furent fatigués de combattre, ils allèrent se réfugier dans une forêt, sur une île du lac Ahémé. C'est une forêt de roseaux et d'herbes aquatiques (*ada*); ces herbes de genre de jonc, sont utilisées par les femmes (et encore de nos jours, pour la tresse des nattes = *atsatsa*). Les vieux *Peda* firent entrer dans cette forêt, toute la population, hommes, femmes et enfants. Ils avaient utilisés des amulettes, des grigris (*ebo*) pour faire sortir la population du village où elle était encerclée par leurs ennemis *Fon* venu du Dahomey. Ces amulettes avaient rendu les fugitifs invisibles pour leurs agresseurs. Ceux-ci ne pouvaient voir que l'île couverte de forêt, mais rien n'y signalait la présence humaine : pas de pleurs d'enfants, pas de cris, pas de fumée et aucunes traces des fugitifs ne subsistaient car les tourterelles les avaient effacées. C'est pourquoi ils décidèrent de ne plus manger ces oiseaux : ainsi s'explique l'existence de cet interdit particulier aux *Peda*.

(1) GILLI Bruno - Mémoire pour l'obtention du Diplôme de l'E.H.E.S.S., Paris, juin 1976, p.5.

(2) HERISSE "Le" - L'ancien royaume du Dahomey, Paris, 1911, p.96.

Un matin, constatant que les Fon étaient repartis, les Peda purent quitter leur refuge. Pour célébrer le succès de leur stratagème, ils firent battre sur leur grand tam-tam de guerre (Hugā) la devise suivante : " Aḍa gedē gle kpokpo glo se, aḍa gedē gle kpokpo glo se, esō du tō du "; ce qui signifie : " Nous, peuple tout entier, le peuple de la forêt, des roseaux et des herbes, nous leur avons échappé".

CHAPITRE IV : LA VIE SOCIALE ET POLITIQUE

A. LES CÉRÉMONIES DE NAISSANCE.

Les Peda appartiennent à des clans assez énumérables qui sont la cause d'interdits multiples; ces interdits doivent être rigoureusement observés par les femmes en couche de façon à ne pas rendre stupide le nouveau-né qui est l'innocent de ceux-ci. Alors pour que l'enfant puisse sortir de cette innocence et accéder à l'état d'homme libre, et vigoureux, trois grandes cérémonies sont organisées de sa naissance jusqu'à l'âge de quatre à cinq mois au maximum. Ce sont dans l'ordre le "Dzedada", le "Sukuku" et le "Voḍukō".

DZEDADA : voir page 144

Dans certains clans peda, une femme qui vient d'accoucher, doit déféquer dans un endroit désuet que personne ne doit connaître. Dans d'autres, elle n'a pas le droit de faire entrer du sel dans la pièce où elle se trouve avec l'enfant, et elle ne doit pas en manger. Au cas où elle en aurait consommé, elle est tenue de se purifier en se lavant bien les mains et la bouche avec de l'herbe "Kpatima" avant de rentrer dans la pièce et de toucher l'enfant. Cet interdit dure huit jours. C'est au neuvième jour qu'à lieu la cérémonie proprement dite. On achète à cette occasion du poisson séché; un petit four est préparé d'avance à l'entrée du portail. On fait griller du poisson. L'officiant touche avec le poisson les lèvres de la mère puis celles du nouveau-né en prononçant la formule suivante : " Me da dze na wo", "Je t'autorise à manger du sel". C'est une cérémonie qui ne nécessite pas la présence de beaucoup de personnes; elle peut être faite par

une femme ou un homme, mais c'est de préférence une femme (la tante paternelle en générale) qui s'en charge. Nous voyons déjà ici apparaître la simplification des cérémonies par rapport au temps et aux objets procurés comme décrits dans les pages 144 à 145.

SUKUKU : Cette appellation n'est autre que *Sukpôkpô*, page 145

Elle a lieu dès l'apparition de la nouvelle lune qui suit la naissance. Si la naissance a eu lieu au dernier quartier, la cérémonie ne tarde pas à se faire; mais la mère et son enfant auront à rester claustrés dans la chambre su l'accouchement a eu lieu au début de la nouvelle lune. Le cérémonial se déroule de la même manière citée dans la page 145. Les rites sont les mêmes.

Tout nouveau-né est appelé du nom de *Mēvi* jusqu'au jour de ce rituel; il pourra conserver ce nom toute sa vie si celui-ci n'a pas été fait. Ce rituel prélude au vrai baptême, le *Vodukō*.

VODUKŌ : Nous renvoyons également aux pages 145 à 149

Il a lieu trois ou quatre mois après la naissance de l'enfant habituellement après le repas du soir. Hommes, femmes, jeunes gens et enfants se rassemblent dans la cour de la concession des parents du nouveau-né. C'est aussi l'occasion d'inviter des parents proches et des amis. Tous les plats sont présentés (sauce de gombo, sauce simple, sauce de poisson frais, sauce aux crabes, pâte de maïs fermentée et non fermentée etc....). Après la cérémonie de libation, on invite une tante paternelle de l'enfant à aller chercher la mère et l'enfant dans leur pièce; celle-ci avec l'enfant dans ses bras, accompagnée de sa mère, va s'asseoir à côté des officiants. La présentation de l'enfant se fait alors au public, tandis qu'une toute petite quantité de chaque repas est offerte aux ancêtres de la maisonnée. Ensuite la tante prononce publiquement et à haute voix, le nom qui est attribué à l'enfant; puis suivent les repas et la danse, celle-ci se poursuivant jusqu'à une heure avancée de la nuit. S'il s'agit d'un garçon, la circoncision se fait trois jours après la cérémonie; les tatouages pour les deux sexes se font aussi pendant cette période. Pour la circoncision et les tatouages, ils peuvent être reportés pour assurer la santé de l'enfant

au cas où la cérémonie s'est déroulée très tôt (dans l'intervalle d'un mois ou deux par exemple) ou que l'enfant présente un état sanitaire douteux. On ne doit pratiquer aucune blessure volontaire à l'enfant sans avoir fait la cérémonie de *Vodukō*. La mère n'a le droit d'exercer aucunes activités durant la période séparant la naissance et le *Vodukō*. Si une femme ou une mère, qui n'ayant pas subi cette cérémonie, tente d'exercer une activité commerciale, son produit n'est acheté par personne.

B. LA SCOLARISATION

Dès son ouverture officielle à la rentrée scolaire de 1976-1977, l'effectif des élèves est passé de 80 à 128 élèves en 1979-1980 dont 74 garçons et 54 filles; ils étaient tous répartis dans les classes préparatoires et élémentaires et venaient surtout du village de Pedakondji. D'autres élèves venaient aussi des fermes ou hameaux avoisinants tels que Tetekondji, Copo et Dodokondji. Ils étaient 6 élèves à l'époque à venir des quartiers de Vogan, proches du village (1). Les enseignants, tous des jeunes avaient le niveau C.E.P.E. (Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires) et du B.E.P.C. (Brevet d'Etudes du Premier Cycle).

La construction des bâtiments a été financée par la préfecture de Vo et l'Inspection Scolaire avec une aide du village en matériaux (fourniture des planches, de tôles et des parpaings); les travaux ont été exécutés par le service des T.P. (Travaux Publics) de la préfecture de Vo.

Les parents de la grande majorité des élèves vivent dans les grandes villes (Lomé, Aneho, Accra etc...). De ce fait, à chaque fois que les élèves atteignent un niveau de base, ils les font venir auprès d'eux dans les villes dans lesquelles ils vivent car ils préfèrent garder les enfants auprès de leurs parents au village pour une forma-

(1) La destruction des premiers documents de l'école par les termites car, ceux-ci étant mal entretenus, ne nous permet pas de connaître la répartition par sexe et âge des élèves dès l'ouverture des classes de 1976 à 1978.

tion de base scolaire la plus suivie et disciplinée pour l'enfant et aussi économiquement supportable par rapport au coût de vie très élevé dans les villes (1).

C. L'ORGANISATION POLITIQUE : LA CHEFFERIE.

La chefferie, telle que nous la rencontrons dans d'autres villages avec tant de conflits, de haine, de division clanique voire de luttes pour la course au pouvoir, ici, est bien structurée et basée sur un sentiment de fraternité. Tous sont unis autour de leur chef qu'ils considèrent comme un "tôvi" (frère consanguin ou, frère issu d'un même ancêtre). Le chef est aidé dans ses tâches par les "tsami" (les notables). Le choix et la présentation d'un chef à la population sont une prérogative des descendants du premier occupant. Les notables, quant à eux, représentent les différents lignages du village. Ils sont choisis par les membres de leur lignage en fonction de leur aptitude à bien remplir la tâche qui leur est confiée. La nomination d'un chef traditionnel n'est pas identique à celui d'un chef administratif politique. Celle d'un chef traditionnel est beaucoup plus riche en cérémonie (consultation du *Fa* pour le choix, libation aux dieux et trônes des ancêtres, prestation de serment aux ancêtres et au public, remise de l'épée traditionnelle etc....) que celle d'un chef administratif politique.

Le pouvoir d'un chef administratif politique peut s'étendre sur plusieurs villages, hameaux et fermes, voire sur des clans différents. Mais, dans ce village, le cas est bien différent. Ici, ce pouvoir a sa limite; il ne s'étend que sur un rayon bien localisé constituant un groupe d'individus rassemblés sur place avec une fraternité remarquable.

Dans "la variation de l'organisation politique avec les frontières tribales", un des chapitres de l'ouvrage intitulé : *Théorie des pouvoirs et idéologie* d'AUGE Marc (2), le fait semble rapproché; je

(1) Les frais d'écolage dans les villages sont moins élevés voire pour les fournitures que dans les villes.

(2) AUGE Marc : *Théorie des pouvoirs et idéologie : Etude de cas en Côte d'Ivoire*. Collection SAVOIR et HERMANN; 1975; p.62

cite : " L'organisation politique varie parfois considérablement avec les frontières tribales; ces variations traduisent indirectement l'importance du système tribal; les clans n'ont pas la même fonction dans chaque tribu; ils n'ont pas d'existence organique en dehors des frontières de la tribu. Par ailleurs l'existence des classes d'âge, que celles-ci constituent des promotions successives ou soient organisées selon un modèle cyclique, fonde la primauté du principe de séniorité etc....).

Le village de Pedakondji, de tribu peda, avec une chefferie indépendante, est à 1500 mètres environ proche de Vogan, une grande localité de plus de 10.000 habitants. A son installation, il dépendait politiquement de ce dernier avant de devenir un village à part à l'arrivée des Allemands mais, continuait de garder ses relations traditionnelles avec Glidji, sa cité de migration.

Le tableau n°9, page 200 montre les chefs et notables élus de 1884 à 1982.

Tableau n°9 : Liste des chefs et notables de 1884 à 1982
et leur lieu de résidence.

Nom des chefs	Nom des notables (tsami)	Lieu de résidence	
Ezi (Ega Ezi)	Amuzu (1) Ayigble (3) Atsu, Nukunu	Pedakondji	Tetekondji
Gbewoanu	Banu, Ewuwu Ayigble, Atsu, Nukunu	Pedakondji	Tetekondji
Senyibo	Dosu, Dosa, Akakpo (2), Afatsawo Kutuklui Gbenōzā Nukunu, Axōlu	Pedakondji	Tetekondji.

- (1) Amuzu était surnommé : " Lāglālā ma si adodo " = Ce n'est pas la peau de tous les grands animaux qui sert à fabriquer le tambour.
- (2) Les trois premiers notables (Dosu, Dosa et Akakpo) sont remplacés après leur décès par Afatsawo Kutuklui et Gbenōzā.
- (3) Ayigble, originaire du quartier Assiko de Vogan, était venu rester à côté des Peda et créa ainsi sa propre ferme de Tetekondji.

Nous avons parlé de la simplicité d'intronisation d'un chef administratif politique qui ne consiste qu'en la remise de sa décision officielle de nomination par le Préfet représentant le chef de l'Etat de sa préfecture en présence de sa population. Ici, nous donnons la lecture d'une décision de ce genre ainsi libellée :

CERCLE D'ANECHO

Décision n°1363

Nomination
d'un chef
indigène

L'Administrateur en Chef des Colonies,
H. FREAU, Chevalier de la Légion d'Honneur,
Commandant le Cercle d'Anecho,
Vu le décès du nommé Gbehouanou,
Chef de Pedakondji, survenu en janvier 1932;
Vu la consultation des habitants du village;
Vu l'approbation de M. le Commissaire de la
République en date du 19 novembre 1932,

DECIDE

SAGNITO (SEGNIBO) EDORH est nommé Chef du village
de Pedakondji, en remplacement de Gbehouanou décédé.

Il exercera sa fonction avec dignité et
veillera à l'exécution des prescriptions édictées
au verso du présent titre de nomination.

Fait à Anecho, le 21 novembre 1932

Signature illisible.

Les prescriptions édictées au verso du présent titre de nomination, ne sont qu'une liste du règlement intérieur applicable que dans les villages.

Les affaires qui rentrent dans la justice villageoise, sont surtout des petites querelles entre familles et les affaires de dettes; les affaires d'adultères sont rares ainsi que le vol (une seule affaire de vol a été observée depuis l'installation de l'actuel chef). Tous les conflits dans le village se jugent devant le chef et sans aucunes difficultés. Il n'y a jamais eu de jugement sur le foncier dans le village; les villageois ne disposent pas de terre.

Depuis quelques années, le hameau de Tetekondji a décidé de diriger lui-même ses jugements sans plus passer par Pedakondji. C'est le notable Axôlu qui dirige les jugements assisté de quelques vieux; ce sont des gens qui disposent d'une coutume et de moeurs très réservés ne leur permettant plus de dépendre des autres.

Edo, une fois assuré de son installation définitive, a joué un rôle remarquable de médiateur dont le village le garde toujours un souvenir et qui leur sert aussi de modèle dans le règlement dans leurs affaires.

Il s'agissait d'une histoire très connue du milieu Ouatchi et Gē-Mina et qui allait même causer une guerre régionale entre les Ouatchi de Vogan et les Gē-Mina d'Aneho.

Les anciens avaient de la difficulté à se marier nous racontent nos parents; les femmes étaient rares. Cette rareté des femmes provoquait des enlèvements, qui étaient surtout fréquents dans les milieux ouatchi.

Un jour, Hetcheli, qui était roi d'Aneho, envoya sa femme au marché de Vogan (seul grand marché dans la région à l'époque). Le roi était du quartier Loname ou Lolame d'Aneho. Cette femme fut enlevée par un originaire de Vogan. Le roi informé de l'enlèvement de sa femme, envoya un messenger pour convoquer le roi de Vogan. En fait, il n'y avait pas de roi à Vogan à cette époque; la ville était dirigée par les vieux de chaque quartier. Donc c'était l'absence d'un roi dans cette ville qui avait permis cet enlèvement. Le roi, très touché de cette affaire, se mit à la tête de son armée pour aller combattre et détruire Vogan.

Edō avait une épouse originaire de la même famille que l'épouse du roi. Il était allié par le mariage à la même famille que lui. Il intervint auprès de Hetcheli et lui pria de retirer son armée contre Vogon en disant ces mots : " Si vous attaquez cette population chez qui je suis où irai-je ?". Avec sa pirogue, Edo alla voir deux fois son ami pour lui demander de renoncer à la guerre. Le roi accéda à cette demande en se contentant d'exiger une amende; il demanda trois bambous de grande taille ornés de perles différentes et trois vanneries (Kevi) de cauris; la population entière donna deux bambous et deux vanneries; Edō donna lui-même un bambou et une vannerie (Kevi) de cauris. Le roi retira alors son armée et demanda à son ami d'inviter les villageois (les Vogannais) à élire un roi.

Le premier chef élu à Vogon à l'issue de cette initiative de médiation entreprise par Edō, fut Dose Visu du quartier Bame; ce dernier était assisté des notables (*asafo* ou *tsami*) des quartiers Assiko, Adjrego, Amoindji Atape et Totsoagni. Tout ceci datait de l'époque portugaise (1). Ces notables étaient tous décédés avant l'arrivée des Allemands. A Pedakondji même, il n'y avait plus aucun vieux de cette génération sauf Ezi, le fils d'Edō qui était élu le premier chef du village par les Allemands; il était élu par un Commandant du Cercle d'Aneho, surnommé "Kabakaba" (Vite-Vite) par la population ou toute la région. Gbewoanu, le deuxième chef fut élu à l'époque de METZGER, Commandant du Cercle d'Aneho vers les années 1906-1911.

CHAPITRE V : CONCLUSION

L'histoire de l'installation des Peda au Togo a donc donné lieu à des versions très différentes. Cela résulte du fait qu'ils n'ont sans doute pas tous suivi le même itinéraire migratoire. Ce qui tendrait à confirmer cette hypothèse, c'est que chacun des deux villages Peda, et même, à l'intérieur d'un même village, les différents quartiers n'énumèrent pas tous les mêmes étapes successives pour leurs ancêtres respectifs, même s'il y a des recoupements partiels. Nous pouvons ajouter que les nombreux conflits et guerres tribales qui se sont succédés durant des siècles ont provoqué des migrations diverses. Ainsi s'explique leur dispersion actuelle dans les deux Pedakondji et, dans les hameaux ou quartiers d'autres villages à dominante Ouatchi ou Mina-Gē. Ce sont sans doute aussi ces différences dans leur passé migratoire qui expliquent la fréquence des segmentations et des sécessions, chaque lignage cherchant à préserver son particularisme et son autonomie.

C'est ainsi que chez les Peda d'Anfouin, chaque lignage à tenu à s'établir à l'écart des autres, dans son hameau. Ceux qui sont installés à Koutigbe reconnaissent qu'ils ont des liens de parenté avec ceux du village de Pedakondji (membres de la même lignée) mais il leur est impossible de les justifier. A Pedakondji même (canton d'Anfouin), on répugne à citer Gidziglo comme premier fondateur du village, car sa mauvaise entente avec ses frères l'avait poussé à s'installer plus loin. N'oublions pas non plus, que les causes du départ d'Anfouin étaient également des querelles intestines entre Peda.

Le choix des lignages Peda de se constituer en agglomérations particulières, autonomes, indépendantes entre elles et indépendantes des autres, est donc un phénomène très remarquable. Même dans leur pays d'origine, les traditions montrent que chaque clan ou chaque lignage était installé à part, dans son propre village ou hameau. C'est ce qu'on constate aujourd'hui encore pour tous les établissements peda du Bénin installés sur les rives du lac Ahémé.

Cette tendance les pousse aussi à se tenir à distance des non-Peda. A Pedakondji d'Anfouin, ils ont tenu à l'écart les Ouatchi du hameau de Koutodjokondji qui est en fait un quartier du village. A Pedakondji de Vogan, ils ont fait de même pour les Mina-Gē du hameau de Tetekondji qui est pourtant une dépendance du village.

L'arrivée des Européens et l'envahissement des lagunes par des roseaux ont changé leurs activités premières telles que la pêche et la production du sel. L'agriculture a pris plus d'importance que la pêche qui n'est plus qu'une activité secondaire (ce changement n'est pas lié à l'arrivée des pêcheurs anloa venus de Keta au Ghana, sur les côtes lagunaires).

Mais, avant déjà, l'hospitalité d'Asiōgbo Dādzē, les installant loin de Glidji, sur des zones frontalières menacées par les contestations et les attaques successives des ennemis Fon, zones plus propices à l'agriculture qu'à la pêche, les avait amenés à se mettre à la culture (du manioc et du maïs) à côté de leurs activités de pêche. Nous pouvons ajouter que leur départ du Bénin n'a pas été forcément causé par des guerres du Dāxome; Asiōgbō Dādzē avait pensé les emmener à Glidji pour renforcer son armée, augmenter sa population qui était peu nombreuse à leur arrivée, et ainsi pouvoir mieux faire face aux agressions de ses ennemis, les Fon. Il lui a fallu donc prendre des précautions contre les éventuelles attaques.

Les Peda ont donc une identité très remarquable; ils sont avant tout, des conservateurs des traditions. Bien qu'ils se retrouvent installés parmi d'autres populations dites autochtones, dont ils partagent les activités économiques, ils ont conservé très vivace le culte de leurs propres ancêtres et les divinités propres à chacun de

leurs clans. Dans le domaine religieux, ils ont conservé une totale autonomie et se suffisent entièrement à eux-mêmes. Effectivement, les Peda se répartissent en une quarantaine de clans dont chacun a ses interdits particuliers, et son dieu toujours symbolisé par un serpent mais portant un nom différent. On compte ainsi quarante et un serpents, chacun avec des caractéristiques différentes qui permettent de les reconnaître. Les serpents symbolisent bien l'identité des divers groupes peda : différents entre eux, semblables par rapport aux autres.

Le serpent dieu dominant ou le dieu suprême des Peda est le *Peda Dagbe* (le serpent python) dont le culte a lieu périodiquement. Un des grands couvents de ce Vodou se trouve à Agbanakin, village frontalier entre le Togo et le Bénin, dans le triangle du fleuve Mono et la lagune Gbaga.

Les Peda constituent une société de type traditionnel exemplaire au côté des autres sociétés du Sud-Est du Togo. Travailleurs et hospitaliers, ils se distinguent par leur réussite économique et la variété de leurs traditions. Leur société et leur culture méritent d'être étudiées plus avant.

La présente étude aura atteint son but si elle a pu en donner une première idée.

ANNEXE 1

TABLEAUX

Le chapitre III, pages 54 à 55 , nous conduit à la liste des tableaux qui suivent; ce sont des tableaux qui expliquent le détail du recensement général de 1970 des populations péda réparties dans les deux préfectures de cette étude (il s'agit des préfectures d'Aneho et de Vo).

A. PREFECTURE DES LACS

Tableau N° 1 : Ville d'Aneho : Répartition de la population Peda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	17	20			37
5-10	9	13		1	23
10-15	12	12	1		25
15-20	10	6			16
20-25	2	3			5
25-30	4	9			13
30-35	1	4			5
35-40	4	13			17
40-45	1	3			4
45-50	-	4			4
50-55	3	-			3
55-60	1	1			2
60-65	1	1			2
65-70	1	-			1
70-75	1	-			1
75-80	-	1		1	2
80-85		-			-
85 +	-	-			-
Total	67	90	1	2	160

Tableau n° 2 : Glidji : Répartition de la population péda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	12	18	-	-	30
5-10	18	21	1	-	40
10-15	12	11	1	3	27
15-20	7	6	-	1	14
20-25	2	7	-	-	9
25-30	3	2	-	1	6
30-35	3	2	-	1	6
35-40	3	4	-	-	7
40-45	3	4	-	1	8
45-50	5	6	1	-	12
50-55	1	-	-	-	1
55-60	2	6	-	1	9
60-65	1	1	-	-	2
65-70	5	3	-	1	9
70-75	2	-	-	1	3
75-80	1	2	-	-	3
80-85	-	1	1	-	2
85 +	-	-	-	-	-
Total	80	94	4	10	188

Tableau n° 3 : Anfouin et fermes : Répartition de la population, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					2
0-5	15	13	-	1	29
5-10	11	7	1	-	19
10-15	6	5	-	1	12
15-20	6	4	1	-	11
20-25	2	5	-	-	7
25-30	5	4	-	-	9
30-35	-	5	-	-	5
35-40	4	6	-	-	10
40-45	2	1	-	-	3
45-50	4	1	-	-	5
50-55	2	1	-	-	3
55-60	3	-	-	-	3
60-65	2	-	-	-	2
65-70	1	3	-	-	4
70-75	-	1	-	-	1
75-80	-	-	-	-	-
80-85	1	1	-	-	2
85 +	-	-	-	-	-
Total	64	57	2	2	125

Tableau n° 4 : Meli : Répartition de la population peda, par sexe
 âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	15	26	2	3	46
5-10	12	12	-	2	26
10-15	7	4	-	-	11
15-20	1	1	-	-	2
20-25	-	1	-	1	2
25-30	-	9	-	1	10
30-35	3	1	-	2	6
35-40	-	5	-	1	6
40-45	2	1	-	-	3
45-50	1	-	-	-	1
50-55	4	-	-	-	4
55-60	1	3	-	-	4
60-65	1	-	-	1	2
65-70	1	-	-	-	1
70-75	-	-	-	-	-
75-80	-	-	-	-	-
80-85	-	-	-	-	-
85 +	-	-	-	-	-
Total	48	63	2	11	124

Tableau n° 5 : Zalive : Répartition de la population péda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	17	21	-	-	38
5-10	19	9	-	-	28
10-15	7	5	-	-	12
15-20	4	1	-	-	5
20-25	2	2	-	-	4
25-30	2	2	-	-	4
30-35	2	3	-	-	5
35-40	3	4	-	1	8
40-45	1	1	-	-	2
45-50	1	4	-	-	5
50-55	2	1	-	-	3
55-60	2	-	-	-	2
60-65	-	1	-	-	1
65-70	1	3	-	-	4
70-75	-	-	-	-	-
75-80	-	-	-	-	-
80-85	2	2	-	-	4
85 +	-	-	-	-	-
Total	65	59	-	1	125

Tableau N° 6 : Zowlagan. Répartition de la population peda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	2	1	-	-	3
5-10	3	4	-	-	7
10-15	1	5	1	-	7
15-20	-	-	-	-	-
20-25	-	2	-	-	2
25-30	-	1	-	-	1
30-35	-	-	-	-	-
35-40	-	3	-	-	3
40-45	-	-	-	1	1
45-50	-	1	-	-	1
50-55	-	-	-	-	-
55-60	1	-	-	-	1
60-65	-	-	-	-	-
65-70	-	-	-	-	-
70-75	-	-	-	-	-
75-80	1	-	-	-	1
80-85	-	-	-	-	-
85 +	-	1	-	-	1
Total	8	18	1	1	28

Tableau n° 7 : Agouegan. Répartition de la population peda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	21	28	5	9	63
5-10	15	15	2	8	40
10-15	15	11	4	2	32
15-20	3	5	4	2	14
20-25	-	4	1	4	9
25-30	1	4	-	-	5
30-35	2	3	-	-	5
35-40	3	3	-	-	6
40-45	1	1	-	1	3
45-50	4	5	-	-	9
50-55	2	1	-	-	3
55-60	3	2	-	-	5
60-65	3	3	-	-	6
65-70	1	-	-	1	2
70-75	1	-	-	-	1
75-80	-	-	-	-	-
80-85	1	-	-	-	1
85 +	-	-	-	-	-
Total	76	85	16	27	204

Tableau n° 8 : Seko. Répartition de la population peda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	14	17	1	1	33
5-10	16	8	-	1	25
10-15	9	9	1	-	19
15-20	3	2	1	1	7
20-25	-	-	-	-	-
25-30	2	-	-	1	3
30-35	2	-	-	-	2
35-40	3	2	-	1	6
40-45	2	5	-	1	8
45-50	4	-	-	-	4
50-55	1	-	-	-	1
55-60	2	-	-	-	2
60-65	1	-	-	-	1
65-70	2	-	-	1	3
70-75	-	-	-	-	-
75-80	-	-	-	-	-
80-85	-	-	-	-	-
85 +	-	-	-	-	-
Total	61	43	3	7	114

Tableau n° 9 : Djeta : Répartition de la population
peda, par sexe, âge et situation de
résidence en 1970

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	14	10	-	-	24
5-10	19	10	-	-	29
10-15	8	6	-	-	14
15-20	6	2	-	-	2
20-25	-	1	-	-	1
25-30	1	5	-	-	6
30-35	-	5	-	-	5
35-40	3	2	-	-	5
40-45	2	2	-	-	4
45-50	1	4	-	-	5
50-55	2	-	-	-	2
55-60	2	-	-	-	2
60-65	-	2	-	-	2
65-70	1	1	-	1	3
70-75	-	-	-	-	-
75-80	-	1	-	-	1
80-85	-	1	-	-	1
85 +	-	-	-	-	-
Total	53	52	-	1	106

Tableau n° 10 : Azimegan. Répartition de la population peda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	6	5	-	-	11
5-10	1	1	-	-	2
10-15	-	-	-	-	-
15-20	-	-	-	-	-
20-25	1	-	-	-	1
25-30	-	-	-	-	-
30-35	1	-	-	-	1
35-40	-	2	-	-	2
40-45	-	1	-	-	1
45-50	-	-	-	-	-
50-55	-	-	-	-	-
55-60	-	-	-	-	-
60-65	1	-	-	-	1
65-70	-	-	-	-	-
70-75	-	-	-	-	-
75-80	-	-	-	-	-
80-85	-	1	-	-	1
85 +	1	-	-	-	1
Total	11	10	-	-	21

Tableau n° 11 : Sivame. Répartition de la population peda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	1	2	-	-	3
5-10	-	3	-	-	3
10-15	1	-	-	-	1
15-20	-	1	-	-	1
20-25	-	-	-	-	-
25-30	-	-	-	-	-
30-35	1	-	-	-	1
35-40	1	-	-	-	1
40-45	-	-	-	-	-
45-50	-	-	-	-	-
50-55	-	1	-	-	1
55-60	-	1	-	-	1
60-65	-	-	-	-	-
65-70	-	-	-	-	-
70-75	-	-	-	-	-
75-80	-	-	-	-	-
80-85	-	-	-	-	-
85 +	-	-	-	-	-
Total	4	8	-	-	12

Tableau n° 12 : Atoueta : Répartition de la population
peda, par sexe, âge et situation de
résidence en 1970

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	7	9	-	-	16
5-10	2	4	1	-	7
10-15	2	-	-	-	2
15-20	-	2	-	-	2
20-25	-	-	-	-	-
25-30	1	2	-	-	3
30-35	1	-	-	-	1
35-40	-	-	-	-	-
40-45	2	-	-	-	2
45-50	-	-	-	-	-
50-55	1	-	-	-	1
55-60	-	1	-	-	1
60-65	-	1	-	-	1
65-70	1	-	-	-	1
70-75	-	-	-	-	-
75-80	-	-	-	-	-
80-85	-	1	-	-	1
85 +	-	-	-	-	-
Total	17	20	1	-	38

Tableau n° 13 : Aklakougan : Répartition de la population
peda, par sexe, âge et situation de
résidence en 1970

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0			-		
0-5	4	2	2	-	8
5-10	5	5	-	1	11
10-15	-	-	-	-	-
15-20	-	2	-	-	2
20-25	-	-	-	-	-
25-30	1	1	-	-	2
30-35	2	-	-	-	2
35-40	1	1	-	1	3
40-45	-	-	-	-	-
45-50	-	-	-	-	-
50-55	-	-	-	-	-
55-60	1	-	-	-	1
60-65	-	1	-	-	1
65-70	-	-	-	-	-
70-75	-	-	-	-	-
75-80	-	-	-	-	-
80-85	-	-	-	-	-
85 +	-	-	-	-	-
Total	14	12	2	2	30

Tableau n° 14 : Avévé. Répartition de la population peda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	27	17	1	-	45
5-10	16	12	4	3	35
10-15	7	3	-	-	10
15-20	2	6	-	-	8
20-25	1	2	-	-	3
25-30	1	3	-	-	4
30-35	2	1	-	-	3
35-40	5	1	-	-	6
40-45	2	2	-	1	5
45-50	3	-	-	-	3
50-55	-	-	-	-	-
55-60	-	-	-	-	-
60-65	-	-	-	-	-
65-70	1	-	1	-	2
70-75	1	-	-	-	1
75-80	1	-	-	-	1
80-85	2	-	-	-	2
85 +	-	-	-	-	-
Total	71	47	6	4	128

Tableau n° 15 : Agome-Seva. Répartition de la population peda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	9	9	1	1	20
5-10	8	4	2	2	16
10-15	2	4	-	-	6
15-20	-	-	1	-	1
20-25	-	3	-	-	3
25-30	2	-	-	1	3
30-35	2	1	1	-	4
35-40	1	8	1	-	10
40-45	1	1	1	1	4
45-50	-	2	-	-	2
50-55	-	-	-	-	-
55-60	1	1	-	1	3
60-65	-	-	-	-	-
65-70	2	-	-	-	2
70-75	-	-	-	-	-
75-80	2	-	-	-	2
80-85	1	2	1	-	4
85 +	-	2	1	-	3
Total	31	37	9	6	83

Tableau n° 16 : Agbetiko. Répartition de la population péda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	10	11	-	-	21
5-10	9	7	-	-	16
10-15	6	-	-	-	6
15-20	-	2	-	-	2
20-25	1	1	-	-	2
25-30	2	1	-	-	3
30-35	3	1	-	-	4
35-40	-	4	-	-	4
40-45	3	1	-	-	4
45-50	3	-	-	-	3
50-55	2	-	-	-	2
55-60	-	1	-	-	1
60-65	-	-	-	-	-
65-70	1	2	-	-	3
70-75	1	-	-	-	1
75-80	-	-	-	-	-
80-85	-	-	-	-	-
85 +	-	-	-	-	-
Total	41	31	-	-	72

Tableau n° 17 : Ville de Vogau. Répartition de la population péda, par sexe, âge et situation de résidence.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	24	17	1	2	44
5-10	13	24	3	1	41
10-15	7	7	-	1	15
15-20	3	5	-	-	8
20-25	-	7	-	-	7
25-30	-	4	-	-	4
30-35	1	3	-	-	4
35-40	1	2	-	-	3
40-45	3	4	-	-	7
45-50	1	3	-	-	4
50-55	2	4	-	-	6
55-60	2	1	-	-	3
60-65	2	-	-	-	2
65-70	1	1	-	-	2
70-75	-	-	-	-	-
75-80	1	-	-	-	1
80-85	-	1	-	-	1
85 +	-	-	-	-	-
Total	61	83	4	4	152

Tableau n° 18 : Pedakondji. Répartition de la population, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	17	17	-	-	34
5-10	27	6	1	-	34
10-15	6	7	-	1	14
15-20	2	2	-	1	5
20-25	6	4	-	-	10
25-30	3	2	-	-	5
30-35	4	3	-	-	7
35-40	1	3	-	1	5
40-45	1	3	-	-	4
45-50	6	1	-	-	7
50-55	4	5	-	-	9
55-60	3	3	-	-	6
60-65	7	2	-	-	9
65-70	3	-	-	-	3
70-75	3	3	-	-	6
75-80	2	1	-	-	3
80-85	1	-	-	-	1
85 +	-	-	-	-	-
Total	96	62	1	3	162

Tableau n° 19 : Afidenyigban. Répartition de la population peda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	31	32	-	-	63
5-10	29	19	-	-	48
10-15	10	9	-	-	19
15-20	5	4	-	1	10
20-25	6	2	-	-	8
25-30	6	5	-	-	11
30-35	5	3	-	1	9
35-40	4	2	-	-	6
40-45	4	4	-	-	8
45-50	2	1	-	-	3
50-55	5	1	-	-	6
55-60	4	3	-	-	7
60-65	1	1	-	-	2
65-70	3	2	-	-	5
70-75	1	4	-	-	5
75-80	-	-	-	-	-
80-85	1	1	-	-	2
85 +	-	-	-	-	-
Total	117	93	-	2	212

Tableau n° 20 : Houlokoe. Répartition de la population peda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	16	11	-	-	27
5-10	12	20	-	-	32
10-15	3	9	-	-	12
15-20	-	2	-	-	2
20-25	-	-	-	-	-
25-30	1	3	-	-	4
30-35	2	2	-	-	4
35-40	1	3	-	-	4
40-45	5	5	-	-	10
45-50	2	-	-	-	2
50-55	2	-	-	-	2
55-60	-	1	-	-	1
60-65	-	-	-	-	-
65-70	1	1	-	-	2
70-75	-	-	-	-	-
75-80	2	-	-	-	-
80-85	-	1	-	-	1
85 +	-	-	-	-	-
Total	47	58	-	-	105

Tableau n° 21 : Djankasse. Répartition de la population peda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	6	9	-	-	15
5-10	6	11	-	-	17
10-15	6	5	-	-	11
15-20	1	2	-	-	3
20-25	-	2	-	-	2
25-30	-	1	-	-	1
30-35	-	1	-	-	1
35-40	-	2	-	-	2
40-45	2	1	-	-	3
45-50	2	1	-	-	3
50-55	1	1	-	1	3
55-60	-	3	-	1	4
60-65	-	-	-	-	-
65-70	1	1	-	-	2
70-75	1	-	-	-	1
75-80	-	-	-	-	-
80-85	2	1	-	-	3
85 +	-	-	-	-	-
Total	28	41	-	2	71

Tableau n° 22 : Keta-Akoda. Répartition de la population peda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	8	7	-	-	15
5-10	5	4	1	-	10
10-15	2	1	-	-	3
15-20	-	2	-	1	3
20-25	-	1	-	1	2
25-30	1	1	-	-	2
30-35	-	-	-	-	-
35-40	-	1	-	1	2
40-45	-	-	-	-	-
45-50	1	1	-	-	2
50-55	1	1	-	-	2
55-60	-	-	-	-	-
60-65	-	1	-	-	1
65-70	-	2	-	-	2
70-75	-	1	-	-	1
75-80	-	1	-	-	1
80-85	2	-	-	-	2
85 +	-	-	-	-	-
Total	20	24	1	3	48

Tableau n° 23 : Agbantokope. Répartition de la population peda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	15	14	-	1	30
5-10	17	8	8	2	35
10-15	7	3	1	-	11
15-20	2	1	-	-	3
20-25	1	1	-	-	2
25-30	2	2	-	1	5
30-35	2	3	-	-	5
35-40	1	2	-	2	5
40-45	-	4	-	1	5
45-50	5	2	-	-	7
50-55	1	-	-	-	1
55-60	3	-	-	1	4
60-65	2	2	-	-	4
65-70	8	2	-	-	10
70-75	1	-	-	-	1
75-80	1	-	-	-	1
80-85	3	3	-	-	6
85 +	-	-	-	-	-
Total	71	47	9	8	136

Tableau n° 24 : Badougbe. Répartition de la population péda, par sexe, âge et situation de résidence en 1970.

AGE	R.P.		R.A.		TOTAL
	M	F	M	F	
- 0					
0-5	33	26	3	6	68
5-10	21	15	12	9	57
10-15	11	11	13	4	39
15-20	5	14	2	3	24
20-25	5	8	-	2	15
25-30	6	13	2	5	26
30-35	3	9	-	2	14
35-40	5	12	-	1	18
40-45	3	5	-	2	10
45-50	6	13	-	2	21
50-55	3	2	-	1	6
55-60	6	5	-	2	13
60-65	3	9	-	2	14
65-70	5	3	-	1	9
70-75	4	2	-	-	6
75-80	-	1	-	-	1
80-85	8	12	1	1	22
85 +	-	-	-	-	-
Total	127	160	33	43	363

LEXIQUE

Ce lexique rassemble les termes locaux correspondant aux noms de lieux, d'objets, de plantes et d'herbes intervenant dans l'installation des Vodou cités dans le texte.

Abōbō (haricot cuit à l'eau)	Agbonusi (marché installée sur la place publique)
Ada (roseaux)	Aglui (louche)
Adawa (jarre ou vase de terre cuite)	Agoglā (crabe de terre)
Adewoe ou Adehoe (silure noire)	Ahamē (herbe à odeur purifiante)
Adi (savon)	Ahlemenyi (légume)
Adza (nasse)	Ahohe (un genre de kola blanc)
Adzahānyā (mélange de produits alimentaires cuits)	Ahoti (indigotier)
Afake (palette)	Ahozemeklo (herbe)
Afekpōvō (pagne ou tissu de reconnaissance de virginité)	Ahuaga (chef de guerre)
Aflagā (herbe pour la purification)	Akasa (pâte à base de maïs enveloppée dans des feuilles)
Aflasi (eau bénite composée d'herbe aflaga)	Akla-Dzeñloē (signe de Fa)
Afōpopo (cérémonie de purification en cas d'adultère)	Aklikōma (feuille d'un genre de prunier)
Agba (séchoir)	Akō (tontine)
Agbisa (aubergine)	Akōga (chef de tontine)
Agbonu (place publique)	Akpakuvi (petitealebasse)
	Akpōloē (genre de mulet)

Akumedati (louche servant à la préparation de la pâte)	Atikpaku (calebasse en tronc d'arbre)
Ala (fibre de raphia)	Atikpui (baguette)
Alebô (fer servant de marteau)	Atitema (feuille d'arbre atite)
Alilô (craie minérale ou cal- caire)	Atsatsa (natte)
Alôve (à deux mains, en deux fois)	Awôba (gage)
Alului (légume)	Awôbavi (personne mise en gage)
Amagbãdzẽ (herbe)	Ayrole (clochette)
Amasize (poterie ou vase d'eau sacrée)	Bẽtagbe (dernier jour de la se- maine de cinq jours)
Amelenu (objet de toilette ou savon au sens figuré)	Biôkoto (genre de perle précieu- se)
Ami (huile)	Bõedze (genre de Rouget Barbet)
Amidze (huile rouge de noix de palme)	Dãgbã (assiette en terre cuite et spéciale au Vodun Da)
Anôto (herbe)	Dãwutô (tueur de serpent)
Anya (feuille de Yuca)	Degẽ (genre de poisson d'eau douce)
Anyati (yuca)	Desififi ou Desipipi (sauce sim- ple-)
Anyranyra (herbe)	Didi (herbe)
Apipi (miroir)	Di-Gbe (signe de Fa)
Apipikpôtô (voyant par miroir)	Dutô (fondateur de la cité)
Aplati ou Aflati (paille)	Dza (farine de maïs)
Asabu (épervier : filet)	Dzasi (farine de maïs mélangée d'eau)
Asafo (notable)	Dzedada (première cérémonie de naissance chez les Peda, permettant à la nouvel- le accouchée et à son enfant de consommer du sel).
Asinukuvi (genre de perle précieuse)	Dzekumẽ (pâte salée)
Asisroẽ (oiseau merle)	
Ata (épice, malaguette)	

- Dzogbe (signe du Fa)
- Ebo (grigris, amulette)
- Edze (sel)
- Eglē (petite nasse à filet pour la pêche aux crabes d'eau)
- Eko ou Ko (roseaux)
- Ekō (sable, ou sel au sens figuré)
- Emakumē (pâte de polenta)
- Esi ou Si (eau, huile au sens figuré)
- Esō (tontine)
- Esōga (chef de tontine)
- Evi (kola)
- Ewo (cf. Ahohe)
- Ewōkumē (pâte de maïs)
- Exa (nasse tressée avec des brins de branche de palmier ou de rônier)
- Fetridesi (sauce au gombo)
- Fōti (arbre à fruit noir des pays chauds)
- Fōyima (feuille de l'arbre Fōti)
- Fumedzi (signe du Fa)
- Gaviti (Herbe)
- Gbedeha (boisson de l'accord donné en mariage)
- Gbegbe (herbe)
- Gbe-Loso (signe du Fa)
- Gbezeha (boisson de démarches pour demander la main d'une fille)
- Gbōsu (cabri)
- Gidzigbadza (lambeau de cuirasse latérique)
- Gogoēnu (pointe d'un lieu)
- Gozevi (petite poterie pour les cérémonies)
- Huga (tam-tam de guerre)
- Hunō (prêtre de culte de Vodun)
- Husikonu (herbe)
- Kamegbi (caleçon traditionnel qui consiste en une ceinture d'étoffe qui soutient une bande de tissu, pendant devant et derrière)
- Kevi (vannerie)
- Kogbā (assiette locale en terre cuite)
- Kōta (clan)
- Kpati (hysope)
- Kpatima (feuille de l'hysope)
- Kpōli (signe de Fa)
- Lete-Medzi (signe de Fa)
- Liha (bière de maïs)
- Loso-Medzi (signe de Fa)
- Megbe Kōyō-Ngō Kōyō (voir Kamegbi)
- Nemi (huile palmiste)
- Nyaçatahe (herbe)
- Nyinē (oncle maternel)

Nyōnu Nuhuha (boisson de remer- ciement de l'ac- cord favorable de la demande de la main d'une fille)	Vodukō (cérémonie de baptē- me chez les Peda)
Nyonukplōkplō (noce de mariage)	Vodusi (initiée au Vodou)
Sanu (dot)	Xeti (arbre dur avec de gros boutons épineux)
Sē ou Sē-Agbātame (autel des sa- crifices aux ancêtres; il est en fer forgé)	Xō (chambre, pièce)
Sikōde (libation)	Xōyōtō (consultation par les morts)
Simekpōtō (voyant en consultation par l'eau)	Yaka-Yakē (couscous à base de maïs)
Sobi (fer forgé en forme de ser- pent)	Yebesevi (petit piment à oiseau)
Soḡabi (alcool tiré de la distil- lation du vin de palme)	Zādu (poisson de lagune)
Sukpōkpō ou Sukuku (deuxième cé- rémonie de naissance d'un Peda; elle permet à la mère et l'enfant de pouvoir sor- tir de la chambre et voir la lune)	
Tafla (poisson de lagune)	
Tasinō (tante paternelle)	
Tōkpa (nom de clan)	
Tōvi (membre de lignée)	
Tōviwobōbō (rassemblement des mem- bres de lignée ou d'une concession)	
Tsami (notable)	
Tsōtō (chargé ou responsable des funérailles)	
Veve (farine de maïs, mélangée d'huile rouge)	
Veyi (voir Abōbō)	
Vodu (Dieu)	

VILLAGE DE PEDAKONDJI (CANTON D'ANFOUIN) (ANNEXE 5)

QUARTIER : DOSUGBADZI - LIGNAGE DE KĒVI-DOSU

- | | |
|---|--|
| <p>A. 206. Kukudzoē</p> <p>208. Kēvi-Dosu</p> <p>489. ?</p> <p>491. ?</p> <p>493. Abuya</p> <p>495. Kanyi</p> | <p>C. 209. Sonyamede</p> <p>211. Sidemexo</p> <p>215. Agbesi</p> <p>277. Ayanu</p> <p>279. ?</p> <p>298. Eklū Agblevi, possesseur d'un Vosa - Zikpe (trône)</p> <p>300. Alōkpa Dzaxo</p> <p>478. Atazo</p> <p>481. Agbagbe</p> <p>483. ?</p> |
| <p>B. 72. Kule, un esclave de Kēvi-Dosu</p> <p>74. Degowa, une esclave de Kēvi-Dosu</p> <p>206. Miheso</p> <p>208. ? , mais originaire de Badougbe</p> <p>212. ?</p> <p>214. Tēko-Gidziglo</p> <p>216. ?</p> <p>287. Kākuegā</p> <p>289. ?</p> <p>480. Kpegla</p> <p>482. ?</p> <p>488. Zagunōsi</p> <p>490. Sasi</p> <p>494. Dzodo, fondateur du village de Djondokondji</p> | <p>D. 1. Folikoe</p> <p>3. Tonōgbe</p> <p>15. Migōtē</p> <p>18. Tēkōgā</p> <p>20. Agbesi Xalexome</p> <p>54. Semavō</p> <p>56. Gbedēsi</p> <p>76. Nudososi</p> <p>77. Suna</p> <p>78. Tēkovi</p> <p>80. Anasi</p> |

- | | |
|--|--|
| D. 90. Anumu | D. 477. Saba |
| 92. Agbesi Kemesu | 478. Xolonu |
| 118. Xanu | 482. Dayi |
| 138. Hudedohoē | 484. ? |
| 143. Sesime | E. 1. Xedetōnu |
| 145. Fiōdeme | 2. Afasinu |
| 147. Kayi | 5. Xedenusi |
| 157. Azige | 8. Dovi |
| 159. Azōsi | 9. ? |
| 180. Kayi | 10. Akoete |
| 190. Huzuke | 11. Akoetē |
| 206. Semebiō | 13. Aklōboēsi |
| 208. Wolalōmi | 14. Kewahu |
| 210. Atiogbe | 15. Scbahoē |
| 221. Sosuvi, esclave d'Ayanu
racheté après par ses
parents | 16. Tsotso |
| 223. Epouse de Sosuvi | 17. Yakpa |
| 230. Soganusi | 18. Aziavoē, notable (<i>tsa-
mi</i>) du quartier Dosu-
gbadzi. |
| 265. Abalo, esclave d'Ayanu | 20. Bayi |
| 267. Abuya | 28. Husiyō |
| 288. ? | 34. Sodovo |
| 290. ? | 38. Ayele |
| 299. Ga Ezi | 39. Agboka |
| 301. Nōtukpē Dōze | 41. Nufiametō |
| 379. Zukunusi | 47. Abuya |
| 468. Dedzedo | 51. Amegā |
| 475. Kedeme | 53. Avlesi |
| 476. Fifē | |

- | | |
|--------------------------------|-----------------|
| E. 58. Ayelegā | E. 118. Dōsi |
| 61. Dreva | 123. Afatōwu |
| 63. Nuvide | 125. Mōkō |
| 67. Gadosi | 132. Atesī |
| 70. Dede | 134. Gbedenusi |
| 71. Yaovi | 136. Agbetōmefa |
| 73. Adzowavi | 137. ? |
| 74. Amusuvi | 138. Mesā |
| 76. Ayōkōvi | 140. Xoenusi |
| 79. Afatsao, installé à Adzove | 142. Ablavi |
| 81. Dasi | 144. Aliza |
| 84. Anagosi | 146. Afetome |
| 86. Kofi | 147. Hudalō |
| 88. Nyatewole | 148. Semanu |
| 89. Awoma | 149. Tōgbe |
| 90. Kōmla | 151. Hudohoe |
| 91. Mudenuḍi | 156. Mesā |
| 92. Agōmesi | 158. Adzowavi |
| 93. Kōku | 160. Anani |
| 95. Ayele | 161. Hudiovō |
| 96. Kēvi-Dosu | 162. Husiyō |
| 98. Debi | 163. Kofi |
| 99. Agbewogblōna | 165. Nyahawodo |
| 101. Ayaba | 167. Adzowavi |
| 105. Abuyavi | 169. Kōsi |
| 107. Saba | 173. Sedo |
| 110. Kōdzo | 175. Agbasi |
| 112. Soganusi | 178. Afatutse |

- | | |
|-----------------|------------------------------|
| E. 180. Ayalesi | E. 282. Hulōme |
| 181. Atiyē | 284. Kewahu |
| 183. Adzidonusi | 285. Atikpē |
| 185. Alugba | 287. ? mais réside à Aklakou |
| 186. Ablavi | 300. Gbenōho |
| 187. Afakōme | 303. Gado |
| 188. Kayivi | 305. Nōtukpē |
| 189. Dosē | 327. Sivōme |
| 191. Akōkō | 346. Gbedekpē |
| 192. Komlavi | 361. Ahezuhōe |
| 197. Ga Yehoesi | 383. Agbonyito |
| 199. Sokunusi | 385. Sowōnude |
| 205. Alaga | 403. Mina |
| 208. Kayi | 417. Akōkōe |
| 211. Kōsuwadze | 434. Amusu |
| 212. Afasi | 436. Adoglevi |
| 213. Amewanu | 450. Sogbosi |
| 214. Xoazide | 451. Sasi |
| 215. Tōenyide | 452. Tsigā |
| 216. Ahōxami | 462. Azo |
| 217. Dēdonusi | 464. Ahōxamide |
| 222. Agolōnu | 469. Nyadodzi |
| 224. Sobahōe | 470. Gbedehume |
| 228. Afeasuwoe | 471. Huwaye |
| 229. Nyawi | 472. Togo |
| 230. Husigē | 473. Ketōsu |
| 247. Amedzrovi | 474. Soekeḍe |
| 249. Sobahōe | 475. Kunuxo |

- | | | | |
|----|--------------------|----|-----------------|
| E. | 481. Nuwōkpa | F. | 24. Folikoe |
| | 482. Kōdzo | | 25. Migbedemawo |
| | 483. Mesā | | 26. Woēnyo |
| | 484. Anani | | 27. Nubiōse |
| | 485. ? | | 28. Amehoenu |
| | | | 29. Dumetri |
| F. | 1. Teko | | 30. Miwōnunyue |
| | 2. Amusu | | 31. Nutimekpōno |
| | 3. Alugba | | 32. Somadegbe |
| | 4. Akuwavi | | 33. Edanudowo |
| | 5. Sodetsame | | 34. Tasime |
| | 6. Esoe | | 35. Eleno |
| | 7. Akue | | 36. Gamelio |
| | 9. Dedevi | | 37. Ekue |
| | 10. Husigbo | | 38. Teko |
| | 11. Kali | | 39. Mesā |
| | 12. Amemevō | | 40. Dede |
| | 13. Afākōsu | | 41. Nyalewosi |
| | 14. Dunefō (Emile) | | 42. Azome |
| | 15. Afākōme | | 43. Egbevado |
| | 16. Agbosu | | 44. Hufiafiō |
| | 17. Muwōnyadeo | | 45. Kule |
| | 18. Sodahoe | | 46. Esoe |
| | 19. Kunuwoxē | | 47. Akoete |
| | 20. Mudovenawo | | 48. Akoele |
| | 21. Afenenyo | | 49. Dede |
| | 22. Nubukpō | | 50. Akōkōē |
| | 23. Adzowavi | | 51. Foga |

- | | |
|--------------------|------------------------|
| F. 52. Manōnutikpō | F. 95. ? réside à Lomé |
| 53. Adzowavi | 96. Dede |
| 54. Afāyome | 97. Akōkōē |
| 55. Afādenyikō | 98. Kayi |
| 56. Mawuentya | 99. Jean |
| 57. Sōdzina | 101. Kanyi |
| 58. Akoete | 102. Ayele |
| 59. Akoele | 103. Ayōkō |
| 60. Afāyome | 104. Adaku |
| 61. Kuesa | 105. Tsotso |
| 62. Ayaba | 106. Folikue |
| 63. Akuwavi | 108. Sosiamede |
| 64. Woanutōsi | 109. Amusu |
| 65. Ac̄bemefa | 110. Afatōdzō |
| 66. Xamutono | 111. Biōva |
| 67. Emenekō | 112. Komlavi |
| 68. Kofi | 113. Kofi |
| 69. Makpōsinu | 114. Léonard |
| 71. Folivi | 115. Xixeglo |
| 73. Dede | 116. Kusi |
| 80. Foli | 117. ? |
| 81. ? | 118. Kayi |
| 82. Eya | 119. Tsotso |
| 84. Ayōkō | 120. Kōku |
| 86. Kōdzovi | 121. Kōsivi |
| 88. Sowōnude | 122. Husiafē |
| 93. Ekue | 123. Adzowavi |
| 94. Tekō | 124. Amegā |

- | | |
|--|--|
| <p>F. 125. Tōnunē
 126. François
 127. Esoe
 128. Folikue
 129. Adzowavi
 130. Misoayeno
 131. Kayi
 132. Tsotso
 133. Povi
 134. Vincent
 135. Afiwa
 139. ?
 141. Ekue
 147. Ekue
 148. Tēko
 149. Mesā
 150. Adzowavi
 151. Foli
 152. Kpesi
 153. Danye
 154. Tēko
 155. Sotōnude
 156. Suna
 157. Sesime
 158. Ayōkō
 159. Adegblewo
 160. Kēvi-Dosu
 163. Kanyivi</p> | <p>F. 164. Egblōfeli
 165. Yawo
 166. Anumu
 170. Ayele
 171. Ayōkō
 172. Munyademeno
 173. Yawovi
 174. Blewusi
 175. Mesā
 176. Anani
 178. Kanyi
 179. Sesi
 180. Kōsiwa
 182. Foli
 189. Folikue
 191. Ayele
 194. Sosu
 195. Siwoenu
 196. Alugba
 197. Fasime
 198. ?
 199. Sosavi
 200. Kōsi
 201. Dāgbesi
 202. Hodenu
 203. Dāhoenu
 205. Lowosu
 206. Misiso</p> |
|--|--|

- | | |
|-----------------|-------------------|
| F. 208. Xodānu | F. 300. Agbonugbe |
| 222. Xolōnu | 303. Hudahoē |
| 223. Tōgbe | 304. Lowosi |
| 224. Nyawunu | 305. Kpamesi |
| 237. Adomehu | 306. Sokō |
| 240. Agonude | 307. Xolexome |
| 242. Misedzā | 308. Kalami |
| 249. Sotōnude | 309. Awryē |
| 254. Xanu | 310. Agboku |
| 257. Sodzramede | 312. Ahōsusi |
| 259. Akakpovi | 315. Ga Atokui |
| 261. Kōkō | 317. Ketefō |
| 263. Deganusi | 321. Huenyeametō |
| 266. Dedzihu | 324. Akōkō |
| 267. Akōkōē | 325. Nusugā |
| 268. Kōsi | 326. Kedeme |
| 270. Sobahoē | 327. ? |
| 275. Avlesi | 328. Kayi |
| 278. Hudahoē | 329. Amebutō |
| 279. Gado | 330. Viklē |
| 282. Mesā | 332. Soehoede |
| 284. Gbokpē | 335. Devenu |
| 289. Gozogānusi | 337. Mēyē |
| 291. Anani | 338. Tōhoenu |
| 293. Aklōboēsi | 339. Gbexode |
| 294. Afasi | 340. Agudavi |
| 295. Deganusi | 342. Hukpame |
| 298. Lowosu | 346. Kayi |

- | | |
|---------------------|------------------|
| F. 350. Sodzroamede | F. 408. Adziwonō |
| 351. Sokanude | 410. Akakpo |
| 352. Hudahu | 411. Anasi |
| 353. Gbadoe | 412. Todemexo |
| 355. Zokunusi | 414. Amlōkosi |
| 356. Nusukpo | 417. Hudzenukō |
| 358. Ađevi | 418. Soekede |
| 362. Sodalō | 419. Dzafō |
| 363. Mifōhu | 421. Adāyrōsi |
| 364. Adātoē | 422. Soeametō |
| 365. Xodenu | 424. Tōgbe |
| 367. Mēyēvi | 426. Yehoewose |
| 369. Vodunu | 430. Hunōvisi |
| 371. Tsotso | 434. Huenyeametō |
| 377. Deganusi | 435. Amexoli |
| 383. Soehoede | 437. Akakpovi |
| 385. Tōvixo | 439. Dedevi |
| 389. Mesā | 443. Dede |
| 391. Semanude | 444. Husiyō |
| 395. Ketefō | 445. Ketōsu |
| 397. Huzuhoe | 446. Amusuvi |
| 398. Miheso | 447. Alōxoenu |
| 399. Adāyrōsi | 448. Amenyixo |
| 400. Tsotsovi | 449. Mesā |
| 401. Waxole | 450. Sodzinude |
| 402. Nyōnuga | 451. Sotōnusi |
| 403. Agōsu | 452. Dosu |
| 405. Agbesi | 454. Sowlēmide |

- F. 456. Sowōnude
 458. Tenuge
 460. Afiavi
 461. Husiyō
 462. Sodokede
 463. Kayi-Gogoe
 464. Ezi
 465. Amodavi
 466. Zisē
 467. Dosa
 468. Dzevi
- G. 238. Dede
 239. Kofi
 240. Kōku
 241. Mesā
 242. Akoele
 243. Akote
 244. Ketōsu
 245. Nōwiyonya
 246. Tēko
 247. Eklu
 248. Mesā
 249. Akoete
 250. Akoele
 251. Dovi
 252. Dope
 253. ?
- G. 255. Agbasu
 256. Godo
 257. Ayabavi
 259. Azōwugbe
 260. Akoele
 261. Akōkō
 262. Dovi
 267. Ayanu
 268. Abalo
 269. Adānuso
 270. Alugba
 271. Ketōsu
 272. Nyinē
 273. Huwada
 275. Tonase
 276. Xōlusi
 278. Hudzenukō
 280. Somanya
 281. Akuwavi
 282. Soekede
 283. Axole
 284. Ewamewo
 285. Kōsi
 286. Alōxoenu
 287. Yawovi
 288. Lowosu
 289. Godo

- | | |
|-------------------|----------------|
| G. 290. Mina | G. 342. ? |
| 291. Gbedesi | 343. Meyē |
| 292. Aziaku | 345. Kotōsu |
| 293. ? | 347. Fada |
| 294. Azo | 348. Gbemexo |
| 298. Husigā | 349. Nubōxo |
| 299. Agbasivi | 350. Anani |
| 300. Lowosu | 354. Klakevi |
| 301. Meyēvi | 355. Tōgbe |
| 302. Pito | 356. Mevi |
| 303. Sodolo | 357. Ezi |
| 304. ? | 358. Zisē |
| 310. Gbedode | 359. Nana |
| 312. Soglo | 360. Zozzinusi |
| 314. Anasi | 362. Gbexomise |
| 315. Xonude | 368. Fife |
| 316. Xovevede | 369. Devedo |
| 317. Zivi | 370. Kayi |
| 318. Zisē | 371. Dawubo |
| 319. Zigatō | 372. Meyē |
| 321. Zisi | 373. Kenu |
| 323. Sotonude | 373. Husikpē |
| 330. Gōvina | 375. Afayome |
| 332. Sosu | 376. Matakloe |
| 333. Xonanu | 377. Hume |
| 335. Husiyō | 378. Tōvixo |
| 340. Kunuxo | 379. ? |
| 341. Eklu Agblevi | 380. Ketōsu |

- | | |
|----------------|------------------|
| G. 381. Dadavi | G. 424. Tōvilōxo |
| 382. Animlaga | 425. Sosu |
| 383. Nukuku | 426. Sidemexo |
| 384. Agbesi | 427. Zisē |
| 385. Gbenuxo | 428. Adāhoe |
| 387. Tōgbe | 429. Ahōsusi |
| 388. ? | 431. ? |
| 389. Mesā | 433. Dohoe |
| 390. Anani | 436. Wonyanyo |
| 391. Husigē | 437. Vixuale |
| 392. Sosu | 438. Adaxoevi |
| 393. Gakōde | 439. Adā |
| 394. Lowosu | 440. Tasi |
| 395. ? | 441. ? |
| 396. Tagā | 442. Kunuxo |
| 402. Trōsivi | 443. Lowosu |
| 403. ? | 452. Huwaye |
| 404. ? | 454. Amenyixo |
| 405. Azōsu | 455. ? |
| 406. Aliposi | 458. Vidzōxo |
| 407. Afagbohu | 460. ? |
| 412. Akakpo | |
| 413. Xonyole | |
| 414. Alōnyosi | |
| 415. Mēyē | |
| 417. ? | |
| 420. Logosu | |
| 423. Gbexōsu | |

LEGENDE

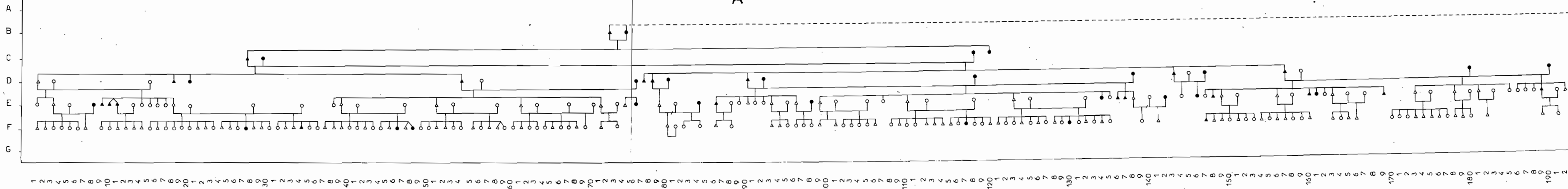
- △ ----- Homme
- ----- Femme
- ▲ ----- Homme décédé
- ----- Femme décédée
- ⚭ ----- Lien de mariage
- ⚭ ----- Divorcé
- △ ----- Descendance par esclavage
- ----- " par naissance
- △ △ ----- Jumeaux

VILLAGE DE PEDAKONDJI (Anfouin)

Préfecture des Lacs

lignage de KÉVI DOSU

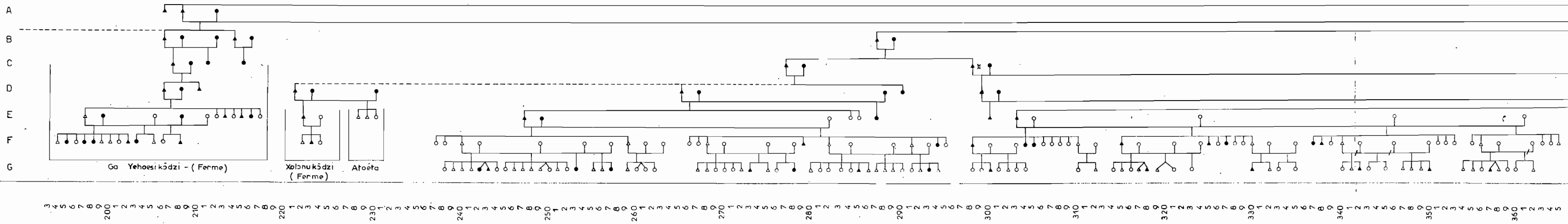
A



VILLAGE DE PEDAKONDJI (Anfouin)

Préfecture des Lacs
Lignage de K&VI DOSU

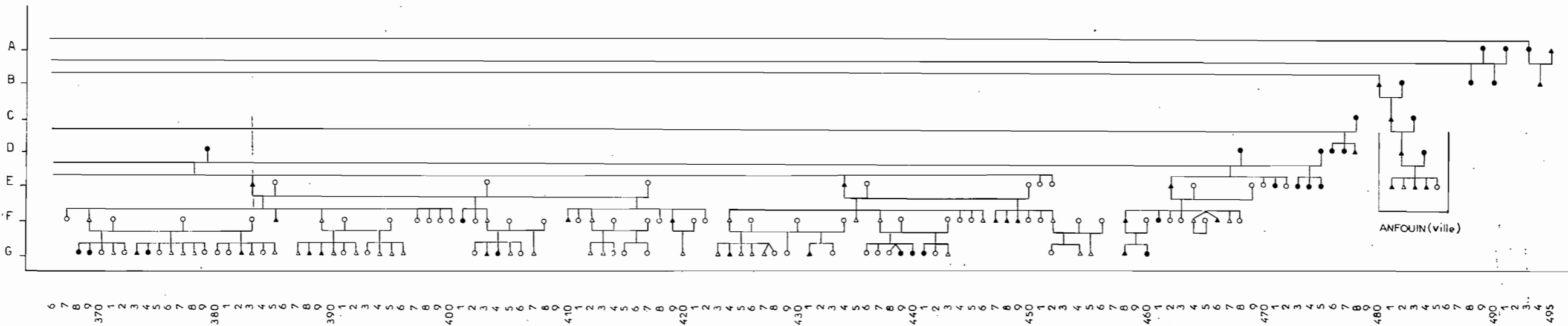
B



VILLAGE DE PEDAKONDJI (Anfoin)

Préfecture des Lacs
Lignage de KÉVI DOSU

C



VILLAGE DE PEDAKONDJI (CANTON D'ANFOUIN) (ANNEXE 6)

QUARTIERS : GBAGĀDZI ET AGBOLĀFEME - LIGNAGE DE KEWANU ET HUANU

- | | |
|--|--|
| <p>A. 357. Degbē Akpē
359. Epouse de Degbē Akpē</p> <p>B. 290. Kewanu
292. Epouse de Kewanu
425. Huanu
427. Tonyōsi
483. Solonusi</p> <p>C. 168. Adote Zogbeklo
170. Xoagbosi
362. Adzatōsi
405. Akpadze
407. ?
411. Saxe
413. ?
414. Atēsi Amenyinu
415. Agbesi Hōdedzañoa
423. Dzedenusi
425. Tōsu
427. Mixaye
429. Amenōhu
461. Akakpo Huzā Netrōku</p> | <p>C. 463. Gbedasi
494. Alōklōde
500. Agbesi
501. Amusu Akanyo
502. Axōgbesi Ayebuhu</p> <p>D. 21. Agadzihu
23. Kpakpovi
60. Kugbō
89. Tōsa
91. Tazo
100. Tōsē
117. Hualōdzi
119. Ametōneyi
131. Agbolā
133. Ayōtoēkpē
238. Sodesime
316. Aziagoe
317. Amevōhu
318. Blagodzi
320. Atēsi
339. Sasi
381. Abofla-Kuma</p> |
|--|--|

- D. 383. Eza
 397. Agbesi
 402. Dzevi Kpoli
 404. Awakehu
 406. Xededukō
 410. Adziwanu
 412. Hunugbe
 413. Gbedasi
 414. Hudebōli
 418. Kewanu
 420. Mikāgbe
 427. Adzizuhoe
 431. Segbeaya
 432. Mēvi
 433. Adukoē
 434. Mihaye
 435. Mēyē
 436. Gbezanu
 438. Midzevō
 446. Hōmenu
 448. Soenyametō
 468. Adamado
 470. Atēsi
 482. Sowōnude
 483. Hudeyidē
 484. ?
 485. ?
 486. Klikā
- D. 487. Mesā
 488. Hēzuhoe
 490. Ayebuhu
 491. Ayemetō
 492. Atēsi
 493. Nutōgbe
 494. Amusu
 495. Alipi
 496. Kutafo
 498. Segbeaya
 499. Amusu
- E. 6. Xoenu
 8. Soalōde
 14. Agbesi
 16. Axōgbesi Milōgbe
 20. Matakloe
 22. Dawi
 29. Adonōkpē
 38. Bodzō
 38. Agbesi
 39. ?
 41. Mesāvi Gade (notable)
 43. Añozukē
 48. Akoele
 55. Kedzihu
 59. Xoenyikē
 61. Kpesenusi
 68. Gbehede

- | | |
|-----------------|-------------------|
| E. 82. Hume | E. 296. Hugbedzi |
| 84. Ayele | 298. Adogbahoē |
| 96. Huesi | 304. Totsihu |
| 98. Minati | 306. Agadzihu |
| 107. Dosē | 307. Nyablawu |
| 109. Miheso | 308. Adenyikē |
| 127. Aloenyiku | 310. Mikpōnyagbe |
| 129. Hukafiō | 313. Ayema |
| 131. Axuefa | 317. Gbadoe |
| 133. Dzegodoe | 315. Kulekpatō |
| 135. Soekede | 319. Vinuasi |
| 138. Midawa | 321. Hōyixo |
| 147. Soelōde | 323. Agbetōnyikē |
| 156. Konusi | 327. Adzele |
| 158. Adōboē | 328. Mideme |
| 160. Atēsi | 329. Huenu |
| 176. Kōledzi | 330. Misehubō |
| 194. Akoebahoē | 331. Avlesi |
| 201. Hudeklōhoe | 333. Viwasi |
| 208. Bōlivi | 335. Dziḍikpō |
| 210. Fiōdexome | 340. Huakē |
| 216. Ayebuhu | 341. Axōgbesi |
| 235. Husinu | 342. Senade |
| 237. Sohoe | 344. Abayi |
| 265. Amblesode | 356. Hamelo |
| 283. Soakē | 358. Nōtukpē |
| 293. Hudalō | 363. Ayenati |
| 294. Agbesi | 369. Sotoakē |

- | | |
|------------------|---------------------------------|
| E. 377. Gbēzuhce | E. 422. Adziwanu |
| 381. Xovō | 424. Afiavi |
| 383. Gbēxoglo | 425. Sofōnude |
| 385. Mesāvi | 426. Agbesi |
| 390. Seho | 427. Vodusi |
| 392. Sotōnude | 428. Dzōsi |
| 395. Atuku | 429. Ebelōxo |
| 397. Añloesame | 430. Anatō |
| 398. Alidzi | 431. Vidohoenu |
| 399. Awuma | 436. Huesu |
| 400. Miḡlayehō | 438. Midoko, parti à Dzigbe |
| 401. Hukafiō | 440. Husigē |
| 402. Fiōdeme | 444. Soenyeametō |
| 403. Kisekē | 447. Ato Siwanu, parti à Dzigbe |
| 404. Adade | 449. Huwaye |
| 406. Kayi | 454. Hudevi |
| 408. Sōmado | 460. Soedzele |
| 409. Kpōnōtē | 465. Sodohoede |
| 410. Mina | 467. Nusugā |
| 411. Sodzramede | 468. Gbedasi |
| 412. Todogā | 469. Adomehu |
| 413. Xolōnametō | 470. Tosimide |
| 416. Xokase | 471. Aduvi |
| 417. Miwlahu | 472. Kemide |
| 418. Kudeme | 474. Dagbosi |
| 419. Husiga | 478. Axōgbesi |
| 428. Nusugā | 482. Mesā |
| 421. Sodayede | 485. Sosi |

- | | | | |
|----|-----------------|----|----------------|
| E. | 487. Adade | F. | 30. Hudolo |
| | 489. Miheso | | 31. Kemiadu |
| | 490. Anani | | 32. Amusu |
| | 491. Ayemetō | | 33. ? |
| | 496. Nyonukpoe | | 34. Logosu |
| | 497. Sodonusi | | 35. Anani |
| | 498. Adziwuxoa | | 36. Adayrōsi |
| F. | 3. Dzedenusi | | 37. Sotōnude |
| | 5. Tabalu | | 40. Midogbe |
| | 7. Tsotsovi | | 41. ? |
| | 9. Awuye | | 42. Midayehō |
| | 10. Amenōhu | | 43. Tōgbevi |
| | 11. Soalōde | | 44. Hudeme |
| | 12. Alōtōeke | | 45. Toehu |
| | 14. Lonyihu | | 46. Ketōsu |
| | 17. Xoanu | | 47. Xometōwu |
| | 18. Huanu | | 48. Menyakake |
| | 19. Mesa | | 49. Hume |
| | 20. Sodohoede | | 50. Adziwozana |
| | 21. Yovoga | | 51. Sowake |
| | 22. Deganusi | | 52. Tōvinyexo |
| | 23. Agadzihu | | 53. Gbedeme |
| | 24. Mawutōdzi | | 54. Amenōhu |
| | 25. Ameklōgbe | | 55. Kewanu |
| | 26. Xokametō | | 56. Xomido |
| | 27. Soenyeametō | | 57. Tōkanu |
| | 28. Hudeame | | 58. Xovōnu |
| | 29. Nonusi | | 59. Tesi |

- | | |
|-----------------|-------------------|
| F. 60. Agbetuxo | F. 116. Alōdenusi |
| 61. Sāmeli | 120. Sogbosi |
| 62. Dzōle | 122. Lodeme |
| 63. Soexōede | 123. Nyanuvō |
| 64. Lonyehu | 124. Foli |
| 65. Sotonude | 126. Kpōlezame |
| 66. Amenuho | 127. Latevi |
| 67. Amusu | 128. Husiafa |
| 68. Megā | 129. Adonō |
| 69. Miheso | 130. Latekpo |
| 70. Nyōnutrala | 132. Wosinu |
| 73. Novixo | 133. Nōtukpē |
| 75. Agbesi | 134. Gōvina |
| 82. Anasivi | 135. Amenuwōmi |
| 87. Gbēnyohē | 136. Tovienyeawu |
| 89. Ayewuhu | 137. Adālehōdzi |
| 91. Avlesi | 138. Alōzuhoe |
| 92. Amededohē | 139. Kexode |
| 93. Xodoanyi | 140. Yovovi |
| 95. Alōwanu | 141. Anani |
| 97. Kalevi | 143. Minati |
| 102. Amesuwoe | 147. Nyōnuga |
| 104. Senu | 150. Nyadzōno |
| 106. Ebumive | 151. Asidatē |
| 110. Adzowavi | 152. Dosu |
| 111. Axōsi | 153. Agbesi |
| 112. Sozuhoe | 154. ? |
| 114. Dovi | 156. Amedenyōso |

- | | |
|-----------------|------------------|
| F. 159. Kowahu | F. 208. Midayexo |
| 161. ? | 209. Huayi |
| 162. Xogō | 210. Ayedofe |
| 163. Mesā | 211. Hudedzōxo |
| 165. Hukeyō | 212. Agōsu |
| 174. Migblese | 213. Sogāsi |
| 184. Kayi | 214. Nyablewu |
| 185. Anani | 215. Ayenu |
| 186. Sowōnude | 216. Todelōxo |
| 187. Kunuke | 217. Nōvisinu |
| 188. Sowosime | 219. Soxoe |
| 189. Lowose | 220. Alōlavakuwo |
| 190. Nexo | 222. Awoma |
| 191. Kunuke | 228. Sokāhoe |
| 192. Alōnyonusi | 232. Mitahu |
| 193. Gbededzi | 237. Kpōsiabu |
| 194. Megbawoeke | 239. Adotē |
| 195. Soekē | 243. Mesā |
| 196. Ayewlanu | 245. Ametōnude |
| 197. ? | 252. Husiyō |
| 198. ? | 253. ? |
| 199. ? | 255. Xogō |
| 200. Añōmefiō | 256. Akakpo |
| 201. ? | 257. Somanude |
| 202. ? | 258. Anatō |
| 203. Lowosu | 260. Xodewa |
| 204. Kutuvi | 264. Mama |
| 206. Tōnuvi | 267. Ayele |

- | | |
|-----------------|---------------------|
| F. 270. Mēvi | F. 304. Dagbelafasi |
| 271. Ezi | 305. ? |
| 272. Zisi | 306. Hulete |
| 273. Dohoe | 307. Hume |
| 274. Afatsawo | 308. Sodaḷō |
| 275. ? | 309. Sodzinudo |
| 276. Mesāgodoe | 310. Kayi |
| 278. Agbesi | 311. Kunuxo |
| 281. Ketōsu | 320. Xodanu |
| 282. Soganusi | 322. Toḷlahu |
| 283. Sodahoe | 323. Agbesi |
| 284. Dedzō | 324. Xoazide |
| 286. Kayi | 325. Viwualō |
| 288. Ablavi | 326. ? |
| 289. Amedenyatō | 327. Sekpōme |
| 290. Desinu | 331. Gbenuxo |
| 291. Xolewanuti | 332. Xovō |
| 292. Xogbemide | 333. Huzoame |
| 293. Agbolā | 334. Agbenōsrō |
| 295. Viwatē | 335. Fetsianyi |
| 296. Gbedekpē | 336. Kumedzina |
| 297. Solonusi | 337. Kewanu |
| 298. Gbadoe | 338. Adabunu |
| 299. Amexo | 339. Hudedowa |
| 300. Agbezuhoe | 340. Sozuke |
| 301. Alugba | 343. Eklū |
| 302. Afakōme | 345. Atēsi |
| 303. Tōsē | 348. Fekukpō |

- | | |
|--------------------|---------------------------|
| F. 351. Dede | F. 379. Xovatome Adzawutō |
| 352. Kluse | 380. Adotē |
| 353. Misedza | 381. Asidotē |
| 354. Devanu | 382. Mesa |
| 355. Kayi | 383. Miklōhu |
| 356. Tsotso | 384. Monanu |
| 357. Xovatome | 385. Hudenyifiō |
| 358. Sosu | 386. Hoelite |
| 359. Amenōhu | 387. Tsitsavi |
| 360. Kpamesi | 388. Agbo |
| 361. Kumayōdō | 389. Viseho |
| 362. Agbezuxo | 390. Mesavi |
| 363. Aziaku | 391. Kedozi |
| 364. Mēvi | 392. Hulōme |
| 365. Ayena (André) | 393. Gbemesu |
| 366. Amegā | 394. Migbatē |
| 367. Mesa | 395. ? |
| 368. Anani | 397. Axoefa |
| 369. Ezi | 403. Amexode |
| 370. Zisē | 404. Xamede |
| 371. Sivome | 403. Mesa |
| 372. Alugba | 406. Mēvi |
| 373. Amusu (Emile) | 407. Añokude |
| 374. Hodenu | 419. Kpaso |
| 375. Agbonugbe | 420. Gbenado |
| 376. Agbenefō | 421. Mesavi |
| 377. Akakpo | 422. Afasi |
| 378. Mēvi | 423. Ametōlōxo |

- | | |
|-----------------|------------------|
| F. 424. Gbedoli | F. 461. Gbedēkpē |
| 425. Hoēsō | 462. Mēyēvi |
| 426. Mama | 463. Xolewanuti |
| 436. Husikpē | 464. Agosu |
| 437. ? | 465. Xovide |
| 438. Kanyi | 466. ? |
| 439. Atēsī | 467. ? |
| 440. Lonyehu | 471. Amewosrō |
| 441. Elōtodo | 472. Vienyihoedē |
| 442. Agbesi | 473. ? |
| 443. Vienyixo | 474. Kayi |
| 444. Degbexo | 475. Tsotso |
| 445. ? | 476. Ketōxo |
| 446. Vidokē | 477. Mēyēvi |
| 447. Sidotē | 478. Milōxode |
| 448. Mesā | 479. Kēvi |
| 449. ? | 480. Xoalino |
| 450. ? | 482. Xolemiō |
| 451. Hudenyikē | 483. Anti |
| 452. Amusu | 485. Nyamato |
| 453. Tutui | 486. Gbezanu |
| 454. Sokpodē | 487. Tōsa |
| 455. Agōsi | 488. ? |
| 456. Soekedē | 489. Kemilōxo |
| 457. Sosu | 490. Amehoedo |
| 458. Mikaye | |
| 459. Xodewa | G. 1. Adenyeame |
| 460. Misixo | 2. Senuwōgbe |

- | | |
|-----------------|-----------------|
| G. 3. Mawutôdzi | G. 91. Xowunene |
| 4. Sodzramede | 94. Afakôme |
| 5. Adāxoe | 95. Mēvi |
| 6. Adā | 96. Adonô |
| 7. Logosi | 97. Gbevôde |
| 8. Dovi | 98. Tasi |
| 9. Afanyekôsu | 99. Klegbede |
| 10. Vixolo | 100. ? |
| 71. Azagunôsi | 101. Azawutô |
| 72. Agbesixo | 102. Kefômi |
| 73. Xodesiawa | 103. Kofi |
| 74. ? | 104. Sozuhoe |
| 75. Kanyi | 105. Eko |
| 76. Dewanu | 106. Agôsi |
| 77. Ayexo | 107. Dovi |
| 78. Xokanu | 108. Lowosu |
| 79. Mesā | 109. Soglonude |
| 80. Adzedenusi | 112. Amesuwoe |
| 81. Xodemisi | 113. Ametôneyi |
| 82. Gbenado | 114. Kayi |
| 83. Desixo | 115. Agôsi |
| 84. Mesā | 116. Akoete |
| 85. Tasigā | 117. Akoetē |
| 86. Amedekēhu | 118. Dovi |
| 87. Amusu | 119. Bosu |
| 88. Gbemexo | 121. Agbenyono |
| 89. Mesā | 122. Soglonude |
| 90. Tōsa | 123. Afadina |

- | | |
|----------------|----------------|
| G. 124. Ablavi | G. 175. ? |
| 125. Mivedō | 176. Viwasi |
| 126. Kōdzo | 177. Kayi |
| 127. Dosē | 178. ? |
| 128. Yawavi | 179. Amusu |
| 142. Tasigā | 180. Zisē |
| 144. Fofō | 181. Zisi |
| 145. Tina | 182. Sotogbe |
| 146. Xoalenu | 183. Xōso |
| 147. Nyaxo | 184. Dosa |
| 148. Binōxo | 185. Ezi |
| 149. Lowosi | 186. Zixoevi |
| 159. Meyē | 187. Dosuvi |
| 160. Tōsu | 188. Agōsi |
| 161. ? | 204. Meyē |
| 162. Tōsa | 205. Xodekō |
| 163. Gbesanu | 206. Sokpōsi |
| 164. Gadziku | 207. Xodewa |
| 165. Afayome | 208. Kayi |
| 166. ? | 209. Tsotso |
| 167. ? | 210. Agōsi |
| 168. Sanude | 217. ? |
| 169. Anani | 218. Xasianu |
| 170. Amewanu | 219. Avlesi |
| 171. Akakpo | 220. Ametōlōxo |
| 172. Mesā | 221. ? |
| 173. Anani | 222. Lowosi |
| 174. Anumu | 223. Trōnu |

- | | |
|-----------------|------------------|
| G. 224. ? | G. 252. Xovemide |
| 225. Akuwavi | 253. Xokamede |
| 226. Amusu | 254. Semexo |
| 227. Adelewanu | 257. Kpadenu |
| 228. ? | 258. Miloxode |
| 229. ? | 255. Xolōnu |
| 230. Xoenu | 260. Afasinu |
| 231. Mesa | 261. Gbedode |
| 232. Anani | 262. Ayelōxo |
| 233. Axoefa | 263. Xoveame |
| 234. Xoalino | 264. Afatsawo |
| 235. ? | 265. Apelete |
| 236. Adzadegbe | 267. Misexoame |
| 237. ? | 268. Axoefavi |
| 238. Sowoxoe | 270. Amedenyatō |
| 239. Lowase | 276. Lowosu |
| 240. ? | 277. Aklolo |
| 241. Ayewozana | 278. Sonyosi |
| 242. Amedada | 279. Joachim |
| 243. Xokōmide | 280. Agudasrō |
| 244. Trodina | 281. Fofovi |
| 245. Xokōmide | 282. Dadavi |
| 246. Tsitsa | 284. Adalesosi |
| 247. Mama | 285. Hulete |
| 248. Sowoxoe | 286. Toxoenu |
| 249. Xoside | 287. Gbenohu |
| 250. Amewoziavi | 320. Sodalō |
| 251. ? | 321. Misihi |

- G. 322. Mikōsokpō
323. Xoveamede
343. Alōwu
344. Azagunōsi
345. Devanu
346. Sasi
347. Senade
348. Viḍenu

349. Ezi
350. Zisi
351. ?

LEGENDE

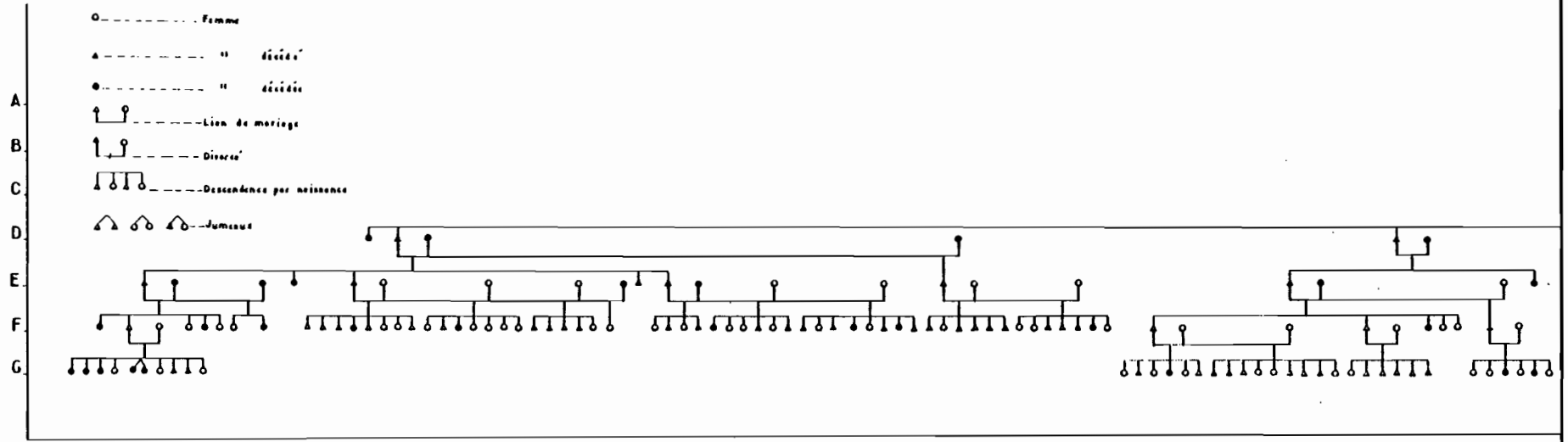
VILLAGE DE PEDAKÖDZI

A

DIAGRAMME GÉNÉALOGIQUE n° 61

- A Homme
- O Femme
- △ " décédé "
- " décédée "
- ↑ ↓ Lien de mariage
- ↑ ↓ Divorce
- ↓ ↓ Descendance par naissance
- △ △ △ Jumeaux

LIGNAGE DE KEWANU et HUANU



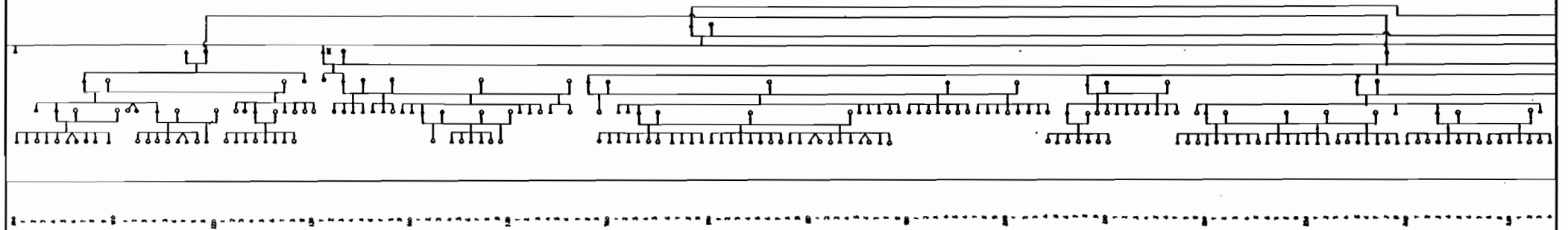
.....

VILLAGE DE PEDAKÖDJI

B

DIAGRAMME GÉNÉRALISÉ

LIGNAGE DE KEWANU ET HUANU

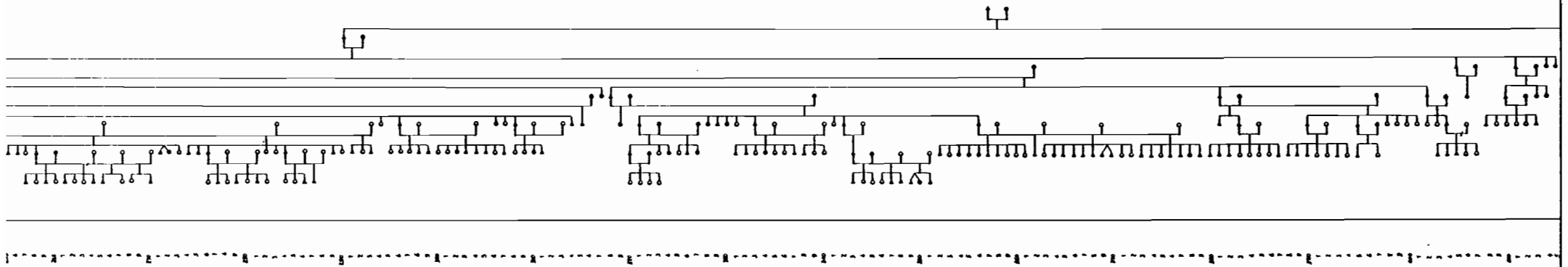


C

DIAGRAMME GÉNÉALOGIQUE n° 24

VILLAGE DE PEDAKÖDJI

LIGNAGE DE KEWANU ET HUANU

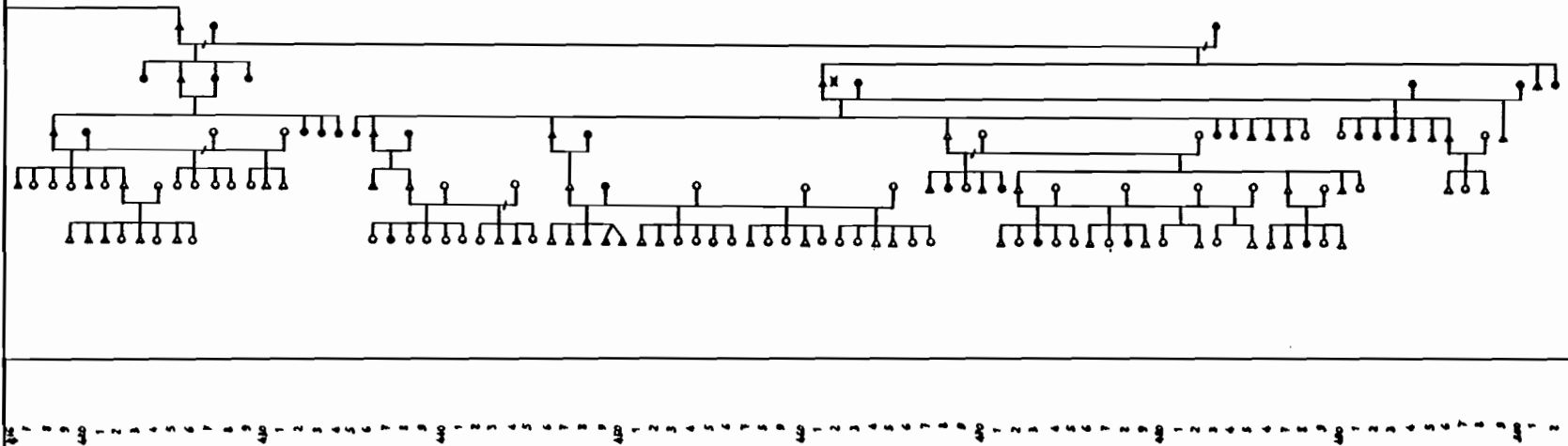


D

DIAGRAMME GÉNÉALOGIQUE n° 44

VILLAGE DE PEDAKÖDZI

LIGNAGE DE KEWANU ET HUANU



VILLAGE DE PEDAKONDJI (CANTON D'ANFOUIN) (ANNEXE 7)

QUARTIER INDEPENDANT : KOUTODJOKONDJI - LIGNAGE DE NUZIANU

- | | | | |
|----|--------------------|----|----------------|
| A. | 48. Game | D. | 57. Adāsesi |
| | 50. Epouse de A.48 | | 61. Dēvanu |
| | | | 68. Afasi |
| B. | 47. Nuzianu | | 73. Hukāfiō |
| | 49. Foētana | | 74. Ketefō |
| C. | 22. Agbenuke | E. | 1. Agbetōgō |
| | 24. Sasikpē | | 2. Amesuwoe |
| | 28. Sowahu | | 3. Anyinu |
| | 30. Agbezōli | | 5. Alōdzinusi |
| | 32. ? | | 13. Hudolo |
| | 47. Nyamesi | | 18. Sodzramede |
| | 49. Sasikpē | | 22. Aduglui |
| | 68. Tōwosi | | 24. Agbesi |
| | 69. Agode | | 30. Sowaye |
| | 70. Mesezi | | 37. Amevōde |
| D. | 23. Sodzi | | 43. Tawo |
| | 25. Agbesi | | 44. Afasi |
| | 27. Ayēdeva | | 45. Alugba |
| | 31. Foētana | | 46. Kayi |
| | 48. Kutōdzō | | 47. Kasale |
| | 50. Avlesi | | 48. Agbovi |
| | 55. Atēsi | | 49. Sasikpē |

- | | | | |
|----|---------------|----|----------------|
| E. | 50. Amusu | F. | 8. Hunyibode |
| | 51. Hudzenuko | | 9. Afakome |
| | 52. Kokōli | | 10. Akoete |
| | 53. Afasivi | | 11. Akoele |
| | 54. Gbedenusi | | 12. Dovi |
| | 55. Tukui | | 13. Dose |
| | 56. Minyanu | | 14. Mesa |
| | 59. Midonunu | | 15. Atone |
| | 61. Kōmude | | 16. Amewuho |
| | 63. Adzowavi | | 17. Akakpo |
| | 64. Adesi | | 18. Amusu |
| | 65. Kayi | | 19. Sosivi |
| | 66. Munyagake | | 20. Gbadayi |
| | 67. Agbekponu | | 21. Nyōnuga |
| | 68. Akoele | | 22. Ketefo |
| | 69. Akokō | | 23. ? |
| | 70. Dovi | | 24. Molo |
| | 71. Atiso | | 25. Dose |
| | 72. Afetome | | 26. Nusuga |
| | 73. Xōmenya | | 27. Swiodzo |
| | 74. Kayi | | 28. Anlōbadzoē |
| | | | 29. Lowosu |
| F. | 1. Ametokō | | 30. Gusi |
| | 2. Kōsivi | | 31. Sowōnude |
| | 3. Mesa | | 32. Sowōnu |
| | 4. Demeyō | | 33. Sohenu |
| | 5. Tetavi | | 34. Sosime |
| | 6. Afovi | | 35. Kōdzovi |
| | 7. Sodzinude | | |

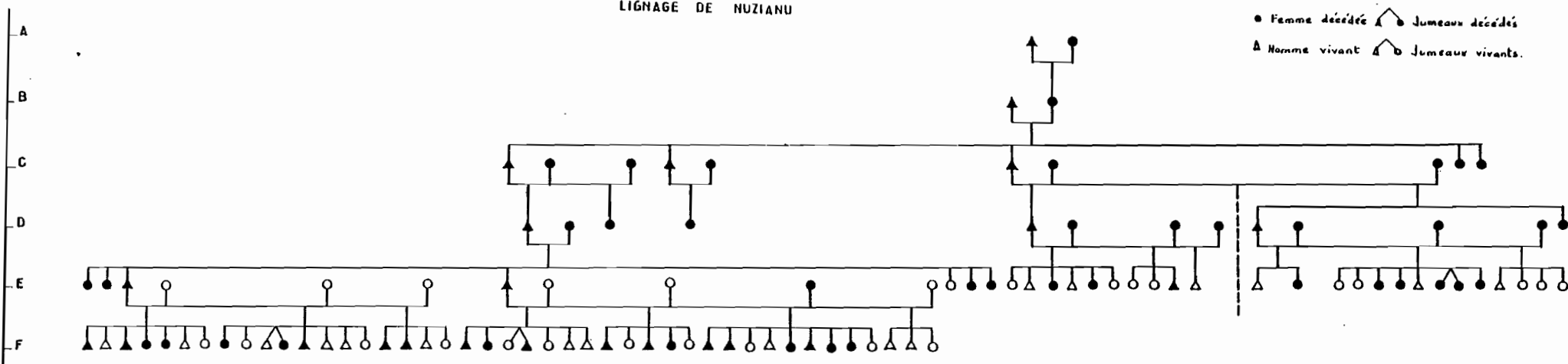
- F. 36. Bosi
37. Kōkuvi
38. ?
39. ?
40. Kayi
41. Gomido
42. Nusugā
43. Nudziwolōdo

EGUKONDJI
 SOUS-QUARTIER DE PEDAKONDJI
 LIGNAGE DE NUZIANU

DIAGRAMME GENEALOGIQUE n° 7

Légende

- ▲ Homme décédé
- Femme vivante
- Femme décédée
- △ Jumeaux décédés
- ▲ Homme vivant
- △ Jumeaux vivants.



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 15 20 25 30 35 40 45 50 55 60 65 71

VILLAGE DE PEDAKONDJI (CANTON DE VOGAN) (ANNEXE 9)

LIGNAGE D'EDÔ (EDORH)

- | | |
|--|---|
| <p>A. 162. Axôlu Aziza</p> <p>164. Epouse de A.162</p> <p>B. 163. Amuzu Ehô</p> <p>166. Epouse de B.163</p> <p>C. 107. Eđô (Eдорh)</p> <p>110. Epouse de C.107</p> <p>218. Dosa</p> <p>219. Epouse de C.218</p> <p>220. Hudewadā</p> <p>221. Husivinô</p> <p>222. Sokē</p> <p>223. Sasivi</p> <p>D. 1. Ezi</p> <p>3. Dakpenô</p> <p>15. Sôtôwowa</p> <p>23. Eklu</p> <p>25. Epouse de D.23</p> <p>28. Adade, resté à Glidji</p> <p>45. Ese</p> <p>47. Dzatuqbe</p> <p>63. Sasi</p> | <p>D. 65. Agbetôxo</p> <p>67. Thérèse</p> <p>76. Atunuvi</p> <p>83. Fôfôe, esclave de D.65</p> <p>101. Ametsrigbe, esclave de D.65</p> <p>125. Xixesi</p> <p>137. Alônyehoede</p> <p>152. Sekpome</p> <p>163. Miflehu</p> <p>170. Gbewanu, ancien chef du village</p> <p>176. Amuzu Aguze</p> <p>179. Xanu, Née Gosu</p> <p>193. Efoa</p> <p>203. Ahonô, esclave de D. 176</p> <p>205. Aku</p> <p>206. Tôsa</p> <p>207. Sosuvi</p> <p>208. Sewanu</p> <p>209. Ananu</p> <p>210. Mesā</p> <p>211. Avlesi</p> |
|--|---|

- D. 212. Tutui
 213. Añasi
 214. Añasi
 215. X̄esu, resté à Glidji
 216. X̄esa, resté à Glidji
 217. Sowanu, parti à Zooti
 219. Epouse de D.217
 220. Kudexa
 221. Epouse de D.220
- E. 1. Amuzu Dakpē
 3. Kōmla, esclave de D.1
 5. Nukōnu
 6. Akōnē
 11. Kāle
 15. Azama
 18. Adzowa
 20. Ajavō
 21. Yehoesi
 22. Anasi
 24. Azōsu
 26. Epouse de E.24
 31. Akakposē
 32. Sasi
 38. Nyamedzi
 44. Kpamesi
 50. Sodekēme
 54. Madzaratu
 55. Dosu
- E. 56. Kōkōli
 57. Mari de E.56, né Degbēvi
 58. Anani
 60. Epouse de E.58
 61. Kunake
 62. Logosu
 63. Kutōgbe
 64. Mari de E.63, né Gbenu
 65. Ezi
 67. Zisi
 68. Anasi
 69. Afāsi
 70. Mari de E.69, né Senu
 72. Ketōnu
 73. Abusa
 76. ? 2è épouse de E.72
 77. Fanu
 78. Tomesi
 79. Gbōgla
 80. Kugbenōvi
 81. ?
 82. Sokē
 83. Kaxonu
 84. Ayaba
 86. Kayi
 90. Senyibo, actuel chef du village
 92. Ayōkō, née Loco

- | | |
|--------------------------------|------------------------|
| E. 97. Sokē | E. 146. Masā |
| 102. Fiōwodzigbe | 150. Logu |
| 104. Husiabē | 152. Kufōwu |
| 105. Videwu | 153. Nayedui |
| 107. Ablavi | 154. Dosu |
| 109. Akuwavi | 155. Sisi |
| 114. Dede Nyanui | 157. Kufōwu |
| 116. Husifafa | 159. Mewoēno |
| 117. Mari de E.116, né Degbēvi | 160. Amenōxoe |
| 118. Amemasō | 161. Dexome |
| 119. Amusuvi | 162. Nyadewu |
| 121. Hoedo | 165. Tesi |
| 124. Sohoede | 169. Zagunōsi |
| 126. Fiōzehu | 171. Yatē |
| 127. Alugba | 172. Añasi |
| 128. Mari de E.127, né Senu | 173. Kusi |
| 129. Amedemunya | 176. Agbenōzā, notable |
| 130. Hoedexo | 178. Aklōbesi |
| 131. Mari de E.130 | 181. Adā |
| 133. Gbēgusi | 182. Adāhoe |
| 134. Soevi | 184. Dosu |
| 135. Doevi | 186. Yawo |
| 136. Midekō | 188. Akakpovi |
| 138. Hufogbe | 190. Husiyō |
| 140. Nyabu | 194. Afatoede |
| 141. Amedzrovi | 195. Akakposa |
| 142. Amedevovi | 196. Fāsi |
| 144. Tōkanu | 197. Sokē |

- | | | | |
|----|-----------------|----|---------------------------|
| E. | 198. Mawusi | F. | 27. Valery |
| | 200. Fatutṣē | | 29. Tōsu |
| | 201. Xodewa | | 30. Tōsavi |
| | 206. Mitoenyehu | | 31. Sosa |
| | 207. Misiagbetō | | 32. Mesāvi |
| | 218. Amuzu | | 33. Alugba |
| | 220. Evenamede | | 34. ? |
| | 221. Degbē | | 35. Sokē |
| | | | 36. Sogosi |
| F. | 4. Sosu | | 37. Kayi |
| | 5. Gbēsimidē | | 38. Tsotsovi |
| | 6. Mesā | | 39. Amemasō |
| | 7. Anani | | 40. Kōkōli |
| | 8. Anatō | | 41. Afanu |
| | 9. Hulete | | 42. Xomawu |
| | 10. Mesā | | 43. Kayivi |
| | 11. Anani | | 44. Mari de F.43, né Senu |
| | 12. Titiyē | | 45. Wakē |
| | 13. Gbēnyohe | | 46. Xoamiō |
| | 14. Xoanō | | 47. Sosa |
| | 15. Mesā | | 48. ? |
| | 16. Maria | | 49. Mesā |
| | 17. Alugbavi | | 50. Semanu |
| | 19. Amuzu | | 51. Suzana |
| | 23. Suzana | | 52. Husinu |
| | 24. Lebene | | 53. Gbēnyikē |
| | 25. Kayi | | 54. Gbēnuvō |
| | 26. Louis | | 58. Docteur Joelle |

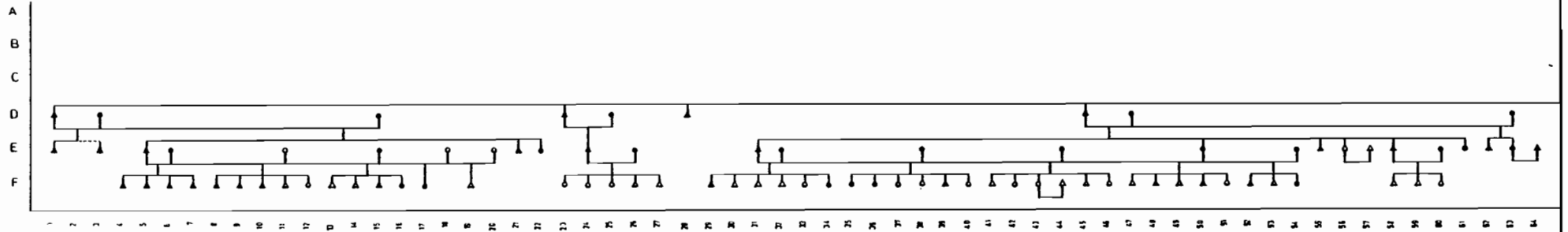
- | | |
|-----------------|----------------|
| F. 59. Gbex̄osu | F. 106. Siwanu |
| 60. Viwu | 108. Waxole |
| 71. Kayi | 110. Tōhoedo |
| 72. Adāhoe | 111. Soekē |
| 73. Adā | 112. Fakōme |
| 74. Dogbo | 113. Tsayedo |
| 75. Sosuvi | 114. Philomēne |
| 76. ? | 115. Agōsi |
| 83. Gbēs̄imide | 120. Gbēyeha |
| 84. Hukpē | 122. Viwasi |
| 85. ? | 123. Egbexode |
| 87. Dēlōxo | 124. Xosumiō |
| 88. Florencia | 125. Sosu |
| 89. Mawunu | 126. Vizude |
| 90. Xodexome | 130. Xolōnu |
| 91. Mesā | 131. Amenukō |
| 92. Kēsode | 132. Afatsao |
| 93. Davi | 133. ? |
| 94. Ezi | 137. Xovō |
| 95. Zisi | 139. Sosoliso |
| 96. Hudzenukō | 143. Husifafa |
| 97. Yewoeme | 144. Amehoede |
| 98. Hoedeya | 145. Nukpamedo |
| 99. Amusu | 146. Amexolōtō |
| 100. Akakposa | 147. Viwatē |
| 101. Nunyowualō | 148. Anyigbavō |
| 102. Xosu | 149. Biōkule |
| 103. Migozude | 150. Hoēdenoā |

- | | |
|-----------------|-----------------------------------|
| F. 151. Dewanu | F. 189. Senuvō |
| 154. Xodenu | 190. Husikpē |
| 155. ? | 191. Gbēsimidē |
| 156. Dewanu | 192. Afatsao |
| 157. Xosime | 193. Amuzuvi |
| 158. ? | 194. Dunyaglo |
| 161. Dzidosi | 199. Ezi |
| 162. Kōkōli | 200. Zisi |
| 163. Mikexo | 201. Adā |
| 164. Egbemimō | 202. Adāhoe |
| 165. Kayi | 203. Xoagō |
| 165. Abalo | 204. Mawusi |
| 167. Sosu | 205. Mari de F.204, né Gbe-
nu |
| 168. ? | 206. Hoeleku |
| 169. Sosi | 207. Bénofit |
| 174. ? | 208. François |
| 175. Gbexōsu | |
| 176. Sosavi | |
| 177. Gbemihoeđe | |
| 178. Gbedode | |
| 179. Kayi | |
| 180. ? | |
| 183. Pascal | |
| 184. Paul | |
| 185. Pierre | |
| 186. Delphine | |
| 187. Xoviōnu | |
| 188. Amedemunya | |

A.

DIAGRAMME GÉNÉALOGIQUE n° 96

PEDAKONDJI
Préfecture de VO
Lignage d'EDO (EDORH)



B

DIAGRAMME GÉNÉRAL N° 176

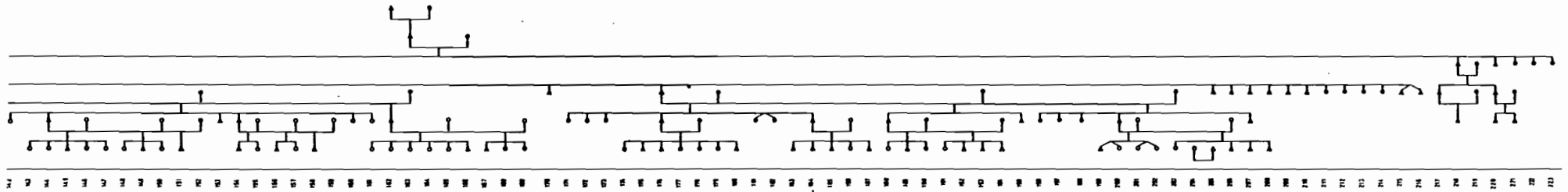
PEDAKONDJI
Préfecture de VO
Lignage d'EDO (EDORH)



C

DIAGRAMME GÉNÉALOGIQUE N° 12

PEDAKONDJI
Préfecture de VO
Lignage d'EDC (EDORH)



VILLAGE DE PEDAKONDJI (CANTON DE VOGAN) (ANNEXE 10)

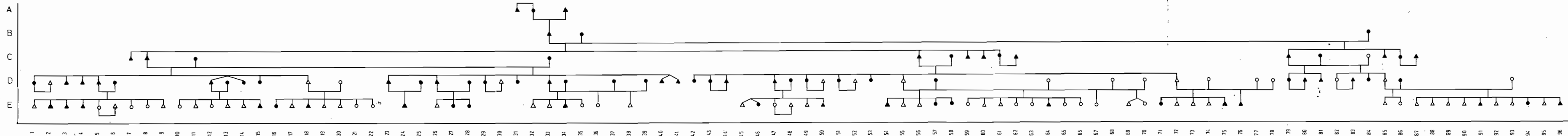
LIGNAGE DE DEGBĒVI

- | | |
|---|---|
| <p>A. 31. Hume</p> <p>32. Epouse de A.31</p> <p>34. Adele</p> | <p>C. 87. Atiogbe, né Senu</p> |
| <p>B. 33. Degbēvi Gozo</p> <p>35. Agbekpē, originaire de Houlokoe</p> <p>84. Avetui</p> | <p>D. 1. Tutui</p> <p>2. Sowanu, née Edō</p> <p>3. Degbē</p> <p>4. Tōsu</p> <p>5. Mesā</p> <p>6. Vixo</p> |
| <p>C. 7. Amusu Lāglālā Masi Adodo</p> <p>8. Akakpo</p> <p>11. Agbesi</p> <p>33. Hudolo</p> <p>56. Mesā Adzotsē</p> <p>58. Avlesi, née Edō</p> <p>59. Anani</p> <p>60. Afanu</p> <p>61. Sasi</p> <p>62. Esē, né Edō</p> <p>79. Anatō</p> <p>81. Yawa, une esclave</p> <p>84. Alugba</p> <p>85. Akakposa Tototō</p> <p>86. Agbesi</p> | <p>12. Ezi</p> <p>13. Kōkōli, née Edō</p> <p>14. Zisi</p> <p>15. Dogbo</p> <p>18. Sosavi, l'informateur</p> <p>20. Soekpē, née Senu</p> <p>23. Amusu</p> <p>25. Mihehu, née Edō</p> <p>26. Banu</p> <p>28. Zoedzeawa</p> <p>29. Alugba</p> <p>30. Afanukoe, né Senu</p> <p>31. Alugbē</p> <p>33. Sedzro</p> <p>34. Bayi</p> |

- D. 37. ? originaire de Tchekpo
 39. ? originaire de Tchekpo
 40. Ezi
 41. Sēvi
 42. Agbesi
 43. Sasi
 44. Akakposa, né Edō
 47. Mayikpō
 48. Afedemenya
 49. Mēyē
 50. Ayikoe, né Gbenu
 51. Husiyō
 52. Akakpovi, né Edō
 53. Tsotso
 55. Adziwanu (né en 1909)
 57. Xonazu
 64. Sasi
 68. Kpamesi
 70. Yehoesi
 72. Kutuklui Afatsawo,
 l'informateur (né
 en 1911)
 74. Fadi
 77. Hudēfiō
 78. Hudodā
 79. Alugbavi
 80. Kunuxo
 81. Dāklu
 82. Avlesi
- D. 83. Mesā
 84. Gbenade
 85. Tōfōde, l'informateur
 86. Agbonugbe
 93. Agbesi
- E. 1. Ametōwanu, informateur
 2. Afanu
 3. Ananivi
 4. Gbenuvō
 5. Mēyēvi
 6. Anumu
 7. Tsotsovi
 8. Hudzenukō
 9. Zofōde
 10. Axoefa
 11. Sexo
 12. Kēmide
 13. Mesāvi
 14. Agbemagō
 15. Xodenu
 16. Alugbavi
 17. Misefa
 18. Sesime
 19. Kudamexo
 20. Hukpati
 21. Afasivi Xamenyoede
 22. Ablewa

- | | |
|---------------|---------------------|
| E. 24. Axōlu | E. 66. Tasigā |
| 26. Agbexōsu | 67. ? rĕside à Lomé |
| 27. Mēyēvi | 69. Ezi |
| 28. Xodeba | 70. Zisi |
| 32. Kōdzo | 71. Nōvimō |
| 33. Kemavō | 72. Gbenade |
| 34. Mesavi | 73. Amuzu |
| 35. Ama | 74. Akakposa |
| 36. Gbedode | 75. Mesā |
| 38. Atisovi | 76. Sena |
| 45. Ezi | 85. Amusu |
| 46. Zisi | 86. Wanuti |
| 47. Dovi | 87. Sexo |
| 48. Anani | 88. Akakpovi |
| 49. Dosuvi | 89. Mesā |
| 50. Videvo | 90. Anani |
| 54. Amenzezi | 91. Asiō |
| 55. Segla | 92. Anumu |
| 56. Mesā | 93. Xodenu |
| 57. Alugbē | 94. Delōtō |
| 58. Sabine | 95. Midekō |
| 59. Kpōside | 96. Ziwakpō |
| 60. Afatsawo | |
| 61. Afanu | |
| 62. Mama | |
| 63. Kēgbewole | |
| 64. Gbetōxo | |
| 65. Mamavi | |

PEDAKONDJI
Préfecture de VO
LIGNAGE de DEGBEVI



VILLAGE DE PEDAKONDJI (CANTON DE VOGAN) (ANNEXE 11)

LIGNAGE DE SENU

- | | |
|---|--|
| <p>A. 24. Adzohu
74. Hume (Humē)</p> <p>B. 23. Edō
24. Senu
26. lère épouse de B.24
74. Kumina</p> <p>C. 23. Ezi
24. Agbesi Dakpenō
26. Atiogbe
28. Agbesi
73. Mesāgā
76. Husiafiō
96. Avudzenō</p> <p>D. 5. Tōsu
7. Soeametō
21. Hunōvikpē
34. Alugba, née Edō
36. Kunuxo
38. Alugbavi, née Degbevi
40. Fasi
41. Sowanu</p> | <p>D. 43. Xoelexo
44. Tōsi
45. Kpade, né Gbenu
46. Sokē
47. Amusu Hanyitō, né Agōsu
49. Amusu
50. Visade
53. Dakuvi
57. Sosa
60. Fasi
65. Kukui
68. Banusi
69. Alugba
70. Anatō, né Degbevi
77. Dosugā
80. Alōhoe
88. Dedzihu
90. Alugbavi, née Gbenu
91. Dosa
92. Egblōtōvō
93. Husikpē
94. Mari de D.93, né Adzala de Seko</p> |
|---|--|

- | | | | |
|----|-------------------------|----|--------------------|
| D. | 95. Afanukpoe | E. | 37. Gbaxode |
| | 96. Awumesi | | 39. Zugbede |
| | 97. Kp̄olinu | | 42. Fasivi |
| E. | 1. Soevi | | 48. Ayewanu |
| | 2. Kpeto | | 49. Fasivi |
| | 3. Akoto | | 50. Atuku |
| | 4. Dosavi, né Degbēvi | | 51. Tuli |
| | 5. Gbemexo | | 52. Alugbavi |
| | 7. Alugbavi | | 54. Sidemexo |
| | 10. Kayi, née Edō | | 55. Kusā, né Gbenu |
| | 11. Gbexode | | 56. Akakpovi |
| | 12. Sosu, l'informateur | | 58. Ayedeme |
| | 14. Afasime | | 60. Kpamesi |
| | 17. Axōgbesi | | 61. Alugbavi |
| | 19. Adzowa | | 62. Mēyēvi |
| | 20. Mēyēvi | | 63. Akakposa |
| | 21. Gbēnōza, né Edō | | 64. Sosu |
| | 22. Fasivi | | 66. Akpenu |
| | 23. Sosa | | 67. Faduli |
| | 24. Xolōnu | | 74. Sowanu |
| | 25. Fanuvi | | 75. Fasi, née Edō |
| | 28. Ananivi | | 80. Gogāsikpē |
| | 29. Afedemenya | | 82. Adzowa |
| | 31. Kēgbede | | 83. Demesi |
| | 32. Tsotsovi | | 84. Sokevi |
| | 33. Sika | | 85. Azōsu |
| | 34. Foli, né Loco | | 86. Yehoesi |
| | 35. Fanyowu | | 87. Dāklu |

- | | | | |
|----|-----------------------------|----|-----------------|
| E. | 89. Sewamenu, l'informateur | F. | 59. ? |
| | 91. Adelewasi | | 60. ? |
| | 97. Mewōeno | | 64. Tōgbe |
| | 103. Ablavi | | 66. Gbanu |
| | 104. Tekovi | | 71. Zumedā |
| F. | 4. Basile | | 72. Elankli |
| | 5. Sokevi | | 73. Trōsivi |
| | 6. Kayi | | 74. Amedegbexoe |
| | 7. Barthélémy | | 75. Egblōtōvō |
| | 8. ? | | 76. Ezi |
| | 9. Gbetōxo | | 77. Zisi |
| | 12. Egblōtōde | | 78. Kayi |
| | 13. Xowalō | | 79. Amedegōxoe |
| | 14. Soeametō | | 80. Xodele |
| | 15. Xodenu | | 81. Fifōsi |
| | 16. Xoveamede | | 88. Ametōso |
| | 17. Anani, né Gbenu | | 89. Adasi |
| | 18. Viwasi | | 90. Viđenanu |
| | 26. Agbemagō | | 91. Añōadzitō |
| | 27. Mesā | | 92. Ayewanu |
| | 28. Silete | | 93. Dewavi |
| | 29. Viwasi | | 94. Amemasō |
| | 30. Tōvō | | 95. Adā |
| | 31. ? | | 96. Adāhoe |
| | 56. ? | | 97. Ezi |
| | 57. Sosivi | | 98. Sevi |
| | 58. Xoamiō | | 99. Dogbo |
| | | | 100. Amenuxoa |

F. 101. Nunyamenu

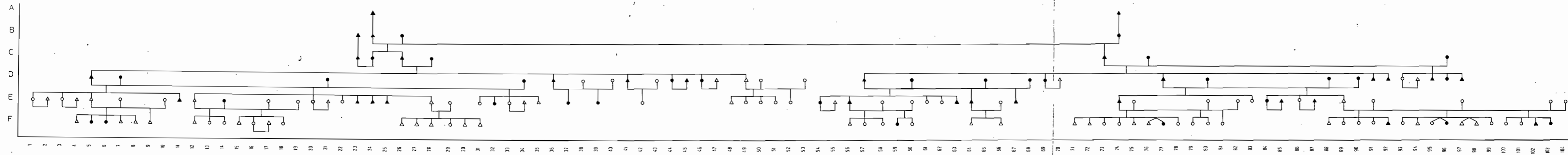
102. Amegōxo

103. Xoanyo

PEDAKONDJI

Préfecture de VO

LIGNAGE de SENU



VILLAGE DE PEDAKONDJI (CANTON DE VOGAN) (ANNEXE 12)

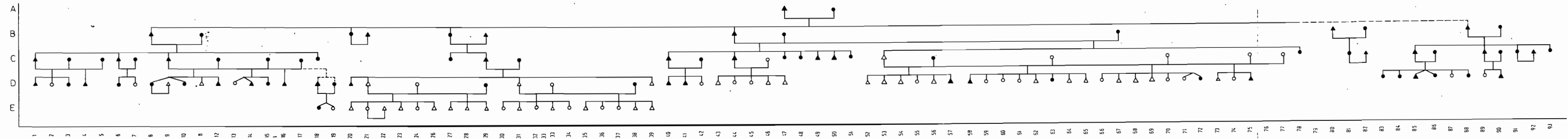
LIGNAGE DE GBENU

- | | |
|--|---|
| <p>A. 47. Gbenu</p> <p>50. Husiga, née Adzala de Seko</p> <p>B. 8. Atiogbe</p> <p>11. Sasi de Grand-Popo</p> <p>20. Dzatugbe</p> <p>21. Mari de B.20, né Edō</p> <p>27. Bēsi</p> <p>29. Amavi</p> <p>44. Gavi Dāwutō</p> <p>47. Sasi</p> <p>67. Kisekē</p> <p>80. Amusu-Zomakpe, esclave de A.47</p> <p>82. Epouse de B.80</p> <p>88. Amewanu, esclave de A.47</p> <p>90. Epouse de B.88, originaire de Djeta</p> <p>C. 1. Nōgbō</p> <p>3. Fifēti</p> <p>5. Alugba</p> <p>6. Amusu</p> | <p>7. Epouse de C.6, originaire de Grand-Popo</p> <p>9. Akakpo Abudu</p> <p>12. Añasi Vodigā</p> <p>15. Dowu</p> <p>17. Hudevi</p> <p>18. Husikpē</p> <p>27. Ayōkō</p> <p>29. Ayikoe</p> <p>31. Mēyēvi, née Degbēvi</p> <p>40. Tōsugā</p> <p>42. Egbemenyo</p> <p>44. Eglo Mesā</p> <p>46. Ayōkō Afakōme</p> <p>47. Kayi Mēmē</p> <p>48. Alugbavi</p> <p>49. Katō</p> <p>50. Asā</p> <p>51. Añasi</p> <p>53. Kusā</p> <p>56. Sidemexo, né Senu</p> <p>63. Sowoeđe</p> |
|--|---|

- | | | | |
|----|---|----|------------------------------|
| C. | 70. Medzowogbōē | D. | 15. Dogbovi |
| | 75. Yawa | | 16. Sodzrogade |
| | 77. Afakome | | 18. Koliko, esclave de C.9 |
| | 78. Fasi | | 19. Mawōēkpō, esclave de C.9 |
| | 81. Husikpē | | 20. Ayi |
| | 82. Mari de C.81, originaire d'Anfouin Gabiamdome | | 21. Amavi, né en 1915 |
| | 85. Devō | | 24. Adukoe |
| | 86. Epouse de C.85 | | 29. Disavi |
| | 89. Kpade | | 31. Mesā |
| | 90. Epouse de C.89 | | 33. Ahōnyokē |
| | 91. Tēsi | | 38. Sebosi |
| | 92. Mari de C.91, originaire de Djeta | | 39. Anani |
| | 93. Kukui | | 40. Amusuvi |
| D. | 1. Adodo | | 41. Akakpovi |
| | 2. Tēsi Husōwoe | | 42. Kēgbede |
| | 3. Agbogōsi | | 43. Kpalenu Philippe |
| | 4. Mesā | | 44. Todoe |
| | 6. Alugba | | 45. Kofiwa Thérèse |
| | 7. Fayō | | 46. Agesu |
| | 8. Sasi | | 47. Atiso |
| | 9. Dosugā, né Senu | | 52. Amenzezi |
| | 10. Adā | | 53. Xogbeamede Thomas |
| | 11. Dosu, né en 1910 | | 54. Gbexokē René |
| | 12. Dosavi | | 55. Anasivi |
| | 13. Zisi | | 56. Xenuxo Georges |
| | 14. Ezi | | 57. Ata |
| | | | 58. Eklu |
| | | | 59. Besivi |

- | | | | |
|----|----------------------|----|------------------------|
| D. | 60. Kēminōsā | E. | 18. Adā |
| | 61. Dexe Angèle | | 19. Kelego |
| | 62. Alphonse | | 20. Ayi |
| | 63. Nayi Tukui | | 21. Ayele |
| | 64. Atayi | | 22. Agbenyeha |
| | 65. Valery | | 23. Amakoe |
| | 66. Kpōkame | | 24. Kayi |
| | 67. Agbewanu | | 26. Mate |
| | 68. Victor | | 27. Ayi |
| | 69. Gbesimide Marcus | | 28. Ayitevi |
| | 70. Viwasi | | 29. Mesā |
| | 71. Adā | | 30. Ayele |
| | 72. Xoevi | | 31. Ayitevi |
| | 73. Pompidou | | 32. Kayi |
| | 74. Mamavi | | 33. Ayikoe |
| | 75. Amegā | | 34. Ayōkō |
| | 83. Vixo | | 35. Ayitevi |
| | 84. Videnanu | | 36. Kpesi |
| | 85. Ezi | | 37. Magui (Marguérite) |
| | 86. Zisi | | 38. Philippe |
| | 87. Dogbo | | 39. Mate |
| | 88. Agbesi | | |
| | 89. Hudodā | | |
| | 90. Ametōsina | | |

PEDAKONDJI
Préfecture de VO
LIGNAGE de GBENU



VILLAGE DE PEDAKONDJI (CANTON DE VOGAN) (ANNEXE 13)

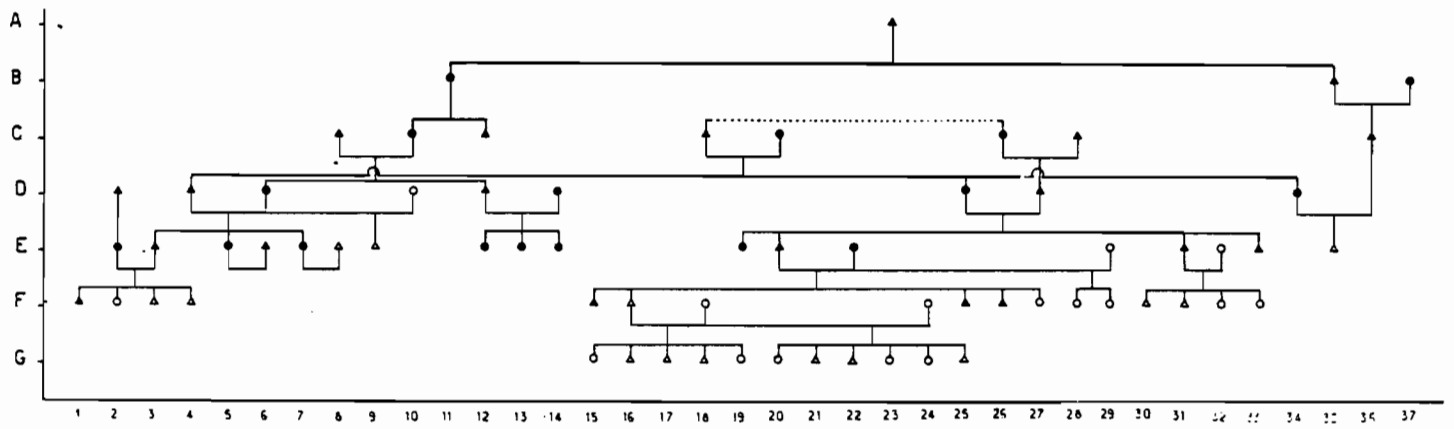
LIGNAGE D'AGÔSU ET ATUKUI

- | | |
|--|------------------------------|
| <p>A. 23. Amuzu Ehō</p> | <p>D. 25. Hudzenukō</p> |
| <p>B. 11. Fille de A.23 dont le nom est ignoré, elle était restée à Glidji</p> | <p>27. Atukui</p> |
| <p>35. Edō</p> | <p>34. Xanu</p> |
| <p>37. Tutui, un originaire de Badougbe</p> | <p>E. 2. Sokō, née Senu</p> |
| <p>C. 8. Akakpovi, esclave de Gbenu</p> | <p>3. Amuzu Hanyitō</p> |
| <p>10. Dzatugbe</p> | <p>5. Kpamesi</p> |
| <p>12. Degbevi</p> | <p>6. Akakposa, né Edō</p> |
| <p>18. Agôsu</p> | <p>7. Agbesigā</p> |
| <p>20. Añasi</p> | <p>8. Mesā, né Edō</p> |
| <p>26. Soeur cadette de C.18</p> | <p>9. Adodo</p> |
| <p>28. Mari de C.26, originaire de Zowla</p> | <p>12. Gbemihoēde</p> |
| <p>36. Amuzu</p> | <p>13. Awumesi</p> |
| <p>D. 2. Atiogbe</p> | <p>14. Kayi</p> |
| <p>4. Kōtōgbe</p> | <p>19. Dede</p> |
| <p>6. Fifeti</p> | <p>20. Tetē</p> |
| <p>10. Nōgbō, née Gbenu</p> | <p>22. Schoede</p> |
| <p>12. Hutōdzi</p> | <p>29. Kisekē</p> |
| <p>14. Epouse de D.12</p> | <p>31. Mesā</p> |
| | <p>32. Sowaye</p> |
| | <p>33. Anani</p> |
| | <p>35. Gbenōzā, né Edō</p> |

- F.
1. Kpadenu
 2. Metōhu
 3. Huanu
 4. Mesā
 15. Foli
 16. Kanyi
 18. Sodesime
 24. Hudefiō
 25. Sowadā
 26. Anumu
 27. Ayele
 28. Mēyēvi
 29. Ayōkōvi
 30. Foli
 31. Kanyi
 32. Ayelevi
 33. Ayōkōvi

- G.
15. Kāle
 16. ? se trouve en Côte d'Ivoire
 17. Ekue
 18. Anumuvi
 19. ? se trouve à Lomé
 20. ? se trouve à Lomé
 21. Fofō
 22. ?
 23. Adaku
 24. Akōkoē
 25. ?

PEDAKONDJI
Préfecture de VO
Lignage d'ATUKUI et AGOSU



VILLAGE DE PEDAKONDJI (CANTON DE VOGAN) (ANNEXE 14)

LIGNAGE DE LOCO

- | | | | |
|----|---------------------------------------|----|---------------|
| A. | 5. Tētē Aduhe | E. | 2. Ezi |
| B. | 5. Ayi Elo | | 3. Esē |
| C. | 1. Mari de C.3, originaire d'Agouegan | | 4. Agbetōxo |
| | 3. Kayi Gogogā | | 5. Thérèse |
| | 7. Kuevi Kpoku | | 8. Ayivi |
| | 9. Tsenyedeā, esclave de C.7 | | 10. Vodū |
| D. | 2. Gbedasi | | 11. Akpenu |
| | 4. Edō | | 12. Amuzu |
| | 5. Mari de D.7, originaire de Glidji | | 13. Afasi |
| | 7. Hudevi | | 15. Nadu |
| | 9. Loco qui est venu à Pedakondji | | 16. Akakpo |
| | 11. Ehe | | 18. Dada |
| | 20. Nadu | | 20. Nenyewode |
| | 33. Añasi | | 21. Tētē |
| | 48. Tsakesi | | 22. Dede |
| | 64. Komla, esclave d'Ezi | | 23. Alugba |
| | 67. Elesesi | | 24. Ayōkō |
| | | | 25. Agbasi |
| | | | 26. Mesā Edo |
| | | | 27. Kōsi |
| | | | 28. Adamagā |
| | | | 29. Mewoeno |

- | | | | |
|----|---|----|------------------|
| E. | 33. Vodù, née Gbenu | F. | 14. Dede |
| | 34. Ayòkò | | 15. Kòkòè |
| | 35. Senyibo, né Edo
chef du village | | 16. Kanyi |
| | 36. Kayi | | 17. Akoete |
| | 38. Ayele | | 18. Akoetè |
| | 39. Kusugbò | | 19. Dede |
| | 41. Meyevi, née Edo | | 21. Dede |
| | 47. Adamavi | | 22. Foli |
| | 49. Alewojbe | | 27. Dede |
| | 54. Fiòwosrò | | 28. Kòkòè |
| | 55. Afakòme | | 29. Anumu |
| | 56. Eglo, né Gbenu | | 30. Mawule |
| | 58. Ayele | | 31. Foli Amehanu |
| | 59. Ayòkò | | 32. Kanyi |
| | 61. Donu, l'informateur | | 33. Dope |
| | 63. Sokè | | 37. Foliḡā |
| | 65. Amedemunya | | 38. Akoelegā |
| | 66. Mari de E.65,
originaire d'Anloa | | 39. Akoete |
| | 72. Tukuvi | | 40. Adaku |
| | 73. Afovi | | 41. Akoelevi |
| | | | 42. Akòkò |
| | | | 43. Do |
| F. | 7. Foli | | 44. Foli |
| | 8. Kanyi | | 45. Kanyi |
| | 9. Mesā | | 46. Mesā |
| | 10. Akòkò | | 47. Anani |
| | 11. Hale | | 48. Akoele |
| | 12. Foli | | 49. Akoete |
| | 13. Dede | | |

- | | |
|--------------------|--------------------|
| F. 50. Do | F. 65. Afadina |
| 51. Dosē | 66. Dede |
| 52. Mesā | 67. Foli |
| 53. Foli | 68. Kanyi |
| 59. Dede | 69. Mesā |
| 60. Kōkōē | 70. Kōkōē |
| 61. Foli | 71. Adaku |
| 62. Adaku Beatrice | 72. Afo |
| 63. Akpovi Ayi | 73. Thérèse |
| 64. Donui | 74. Elesesi Kayisā |
| | 75. Antou |

VILLAGE DE PEDAKONDJI (CANTON DE VOGAN) (ANNEXE 15)

FERME DE TETEKONDJI : LIGNAGE DE TĒTĒ

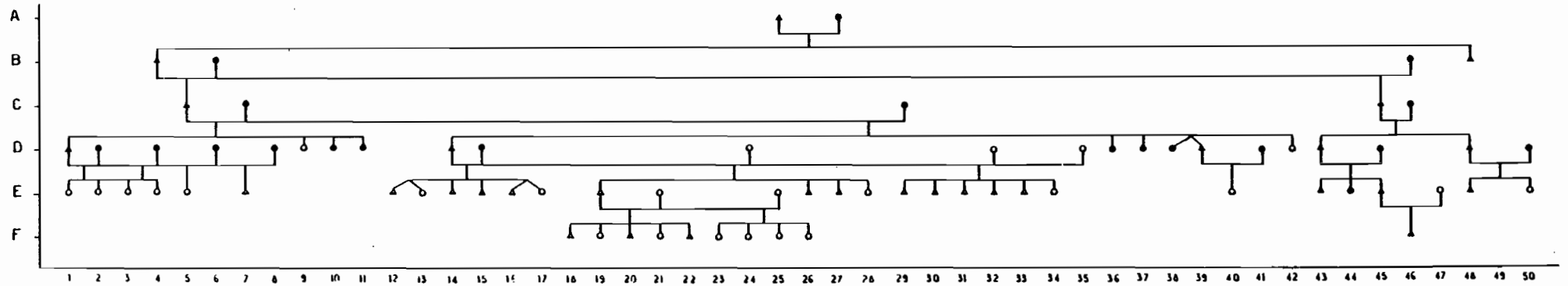
- | | |
|--|---|
| <p>A. 25. Sewa</p> <p>27. Epouse de A.25</p> | <p>D. 15. Dākpi</p> <p>24. Gusi</p> <p>32. Xoēkpē</p> <p>35. Amenōhu</p> <p>36. Nyamedzi</p> <p>37. Adzivōdokede</p> <p>38. Atupi</p> <p>35. Atu, notable</p> |
| <p>B. 4. Tētē</p> <p>6. Epouse de B.4</p> <p>46. Epouse de B.4</p> <p>48. Degbē, resté à
Legbanou-Koussegebe
à Vogan</p> | <p>41. Kayi</p> <p>42. Yipeabu</p> <p>43. Donukpō</p> <p>45. Nakpi</p> <p>48. Adze</p> <p>50. Amenumewe</p> |
| <p>C. 5. Leafōneku</p> <p>7. Gboli</p> <p>29. Agayōsi</p> <p>45. Kponu</p> <p>46. Epouse de C.45</p> | <p>E. 1. Hoēdeme</p> <p>2. Yevēwotoē</p> <p>3. Axoefavi</p> <p>4. Wōmewoē</p> <p>5. Agbesikpē</p> <p>7. Mesā</p> <p>12. Sēvi</p> <p>13. Agbetōzuoē</p> |
| <p>D. 1. Amenyō</p> <p>2. Dzaka</p> <p>4. Defiō</p> <p>6. Dogbo</p> <p>8. ? 4è épouse de D.1</p> <p>9. Dāsikpi</p> <p>10. Afetōwu</p> <p>11. Egbevado</p> <p>14. Nukunu, notable</p> | |

- | | | | |
|----|------------------------|----|---------------|
| E. | 14. Dosa | F. | 18. Kuasi |
| | 15. Misiso | | 19. Adzowa |
| | 16. Ezi | | 20. Ako |
| | 17. Kōsunusi | | 21. Hudolo |
| | 19. Axōlu, informateur | | 22. Kōku |
| | 21. Mawusi | | 23. Kōlevi |
| | 25. Hutōdzi | | 24. Adolevi |
| | 26. Sosime | | 25. Anyōkō |
| | 27. Kudzōnu | | 26. Dādziwozō |
| | 28. Hufōgbe | | 46. Nubuake |
| | 29. Tōvienyeku | | |
| | 30. Afetogbe | | |
| | 31. Sowohlō | | |
| | 32. Axōluvi | | |
| | 33. Misihugbe | | |
| | 34. Sotōli | | |
| | 40. Adzivōsi | | |
| | 43. Agbezuhlō Gbāgbā | | |
| | 44. Sedzoame | | |
| | 45. Ketōglo | | |
| | 47. Epouse de E.45 | | |
| | 48. Atiso | | |
| | 50. Agbonugbe | | |

PEDAKONDJI : FERME DE TETEKONDJI

Préfecture de VO

Lignage de SEWA



VILLE DE GLIDJI (ANNEXE 16)

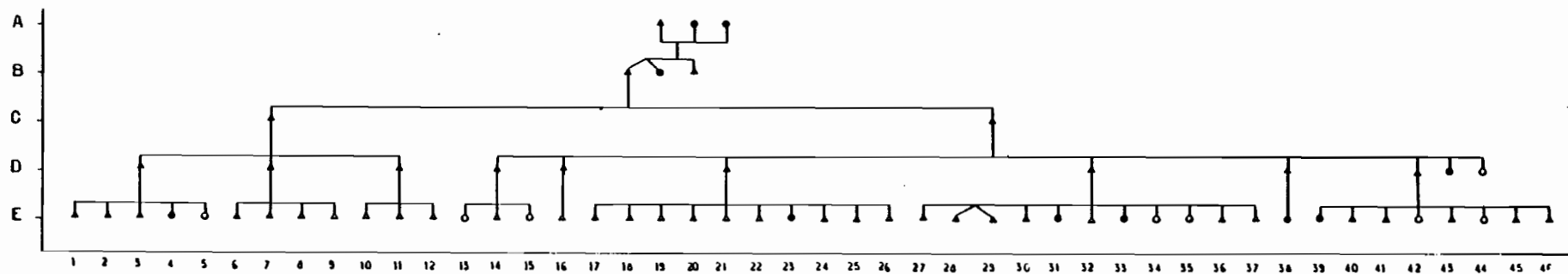
QUARTIER : AGÔDZA - GLOBOME - LIGNAGE DE HUMĒ

- | | |
|--|---|
| <p>A. 19. HumĒ</p> <p>20. 1ère épouse de A.19</p> <p>22. 2ème épouse de A.19</p> <p>B. 18. Zisu Mali</p> <p>19. Zisi</p> <p>20. SatĒ</p> <p>C. 7. Tōsavi Degbo</p> <p>29. Anani Adōnuzo</p> <p>D. 3. Klusā</p> <p>7. Egbenu</p> <p>11. Eba</p> <p>14. Amusu</p> <p>16. Zukpalu</p> <p>21. Tonatō</p> <p>32. Nyaglo</p> <p>38. Kugbenu</p> <p>42. Anatō</p> <p>43. Kayi</p> <p>44. Tsotso</p> | <p>E. 1. Sosu</p> <p>2. Gbegble</p> <p>3. Anumu</p> <p>4. Mōdeme</p> <p>5. Tasigā</p> <p>6. Bokō</p> <p>7. Amenyi</p> <p>8. Akakposavi</p> <p>9. Akakpovi</p> <p>10. Vimadze</p> <p>11. Gbetōnlō</p> <p>12. Anani</p> <p>13. TĒsi</p> <p>14. Kudañoā, informateur</p> <p>15. Xoviōnu</p> <p>16. Axōluvi</p> <p>17. Amuzuvigā</p> <p>18. Akakpovi</p> <p>19. Sosuvi, informateur</p> <p>20. Samele</p> <p>21. Amuzuvi Tukui</p> <p>22. Amegāvi</p> |
|--|---|

- E. 23. Mēyēvi
24. Kunuxo
25. Dosu
26. Mesāvi
27. Silete
28. Sēvi
29. Zigā
30. Dosu
31. Kayi
32. Amuzu
33. Lowosi
34. Kayi

- E. 35. Tsotso
36. Nōtōlevo, informateur
37. Ameble
38. Mitowase
39. Kōbele
40. Tonatō
41. Hudzago
42. Hukpētō
43. Tōsu
44. Tōsivi
45. Tagbo
46. Asagba

GLIDJI
Préfecture des Lacs
QUARTIER AGODZA-GLOBOME
Lignage de HUME (HOUMEY)



BIBLIOGRAPHIE

- ADANDE Alexandre .- Les récades des rois du Dahomey; IFAN, Dakar, 1962, p. 22.
- " " - Op. cit. pp. 67 - 68
- " " - Op. cit. p. 79
- AGBANO II, roi de Glidji .- Mémoire sur l'histoire de Petit-Popo et du peuple "Gē" (Mina) et étude rapide sur les mœurs et coutumes du peuple Gē ou Mina, texte dactylographié, LOME, ORSTOM, oct-nov 1934, pp.4-6
- " " - Op. cit. p. 105
- " " - Op. cit. pp. 104 - 105
- " " - Op. cit. p. 10
- " " - Op. cit. p. 11
- ANTHEAUME Benoît .- Contribution à la connaissance régionale du Sud-Est du Togo; le terroir d'Agbetiko (basse-vallée du Mono), LOME, ORSTOM, 1974, pp. 46-49.
- AUGE Marc .- Le rivage Alladian : Organisation et Evolution des villages Alladian; Mémoires ORSTOM, n°34, Paris 1969, pp. 154-155
- " " - Théories des pouvoirs et idéologie : Etude de cas en Côte d'Ivoire; collection Savoir et Hermann; 1975, p.62.
- BOSMANN W. - Voyage de Guinée - Utrecht, 1705 ou (AFRICANA-Le-gon, IRAD - PORTO NOVO), 1702, p.346.

CAPRON J et KOHLER J.M. - De quelques caractéristiques de la pratique matrimoniale Mossi contemporaine (mariage, fécondité et rôle des parents en Afrique de l'Ouest) in l'Evolution de la famille africaine, n°4, p.200.

XV^e colloque du comité de la recherche sur la famille de l'association internationale de sociologie, Lomé, Togo, janv. 1976.

CORNEVIN Robert - Histoire du Togo. Editions Berger-Levrault; 3^e édition, 1969, p.382; 554 pages, cartes, photographies, index, bibliographies.

CONDOMINAS Georges - Danses du Vodou de la foudre dans le Bas-Togo. "In Science et Nature", n°3, mai-juin 1954, p. 35

FOLI TOVO Asion (Prince régent de la ville de Glidji - 1972-1981).
Notes manuscrites.

GAVOY, Administrateur (1913) - Etudes dahoméennes, Centre IFAN, 1955, p.47

" " - Note historique sur Ouidah; Etudes dahoméennes, T. XIII, 1955, pp. 53-56.

GILLI Bruno - Mémoire pour l'obtention du diplôme de l'E.H.E.S.S., Paris, juin 1976, p.5

HERISSE (Le) - L'ancien royaume du Dahomey, Paris 1911, p.96

HERMAN Auguste (Vicaire apostolique de la Basse-Volta) - Une religion nouvelle en Afrique occidentale : Le "Goro" ou "Kunde"; son aspect actuel au Togo; texte dactyl., LOME, ORSTOM, pp. 7-5 et 33-35.

" " - Op. cit. p. 52

- LITOUX Marie-Claire (Mme LECOCQ) - Contribution à la connaissance régionale du Sud-Est du Togo : Surpeuplement et migration. L'exemple de Fiata. LOME, ORSTOM, 1967-1968, p. 15.
- MAQUET - Aide-mémoire d'ethnologie africaine, p.40
- MAUPOIL Bernard - La géomancie de l'ancienne Côte des esclaves; travaux et mémoires de l'Institut d'Ethnologie -XLII Paris, 1961, p.431.
- MINISTERE DU PLAN ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE - Direction de la statistique générale : recensement général de la population, 1960
- " " - Direction de la statistique générale : recensement général de la population, 1970.
- OTHILY Arthur - Espace, Histoire, Société : notes sur la dynamique du peuplement dans le Sud-Est du Togo, notes dactyl., LOME, ORSTOM, 1967-1973, p.17.
- PARRINDER G. - La religion en Afrique occidentale, Edition Payot, 1950, p.212.
- PAZZI Roberto - Notes d'histoire des peuples Aja, Eve, Gen et Fon. LOME, ORSTOM, 1973, p.25
- " " - Op. cit. p. 91
- PERISSE J. - Une enquête alimentaire sur les populations agricoles au Togo; Bulletin de l'Institut National d'Hygiène; T.13, n°4, oct-déc,1958, pp. 986-990
- POGNON André - Le problème "Popo" in Etudes dahoméennes, Centre IFAN, 1955, p.13.

SOSSAH V. Kounoutcho - Une société en mutation rapide : Les Pedah; in
revue de l'INRS; études togolaises, nouvelle
série, vol. 7-8, juillet-décembre, 1972, pp.2-7.

" " - Op. cit. pp. 2-3